

# UNE ANALYSE DE LA NOTION DE MANIÈRE EN TERMES DE RELATION DE SPÉCIFICATION

Thèse présentée à la Faculté de lettres et sciences humaines  
Institut de philosophie  
Université de Neuchâtel

Pour l'obtention du grade de docteur ès lettres  
par

**Antoine Vuille**

Acceptée par le jury de thèse :

**M. Daniel Schulthess**, directeur de thèse, professeur émérite, Université de Neuchâtel

**M. Dejan Stosic**, maître de conférences HDR, Université de Toulouse

**M. Olivier Massin**, professeur, Université de Neuchâtel

**Mme Emma Tieffenbach**, chargée de cours, Université de Genève

**M. John Hyman**, professeur, University College London

Soutenue le 9 mai 2022



## IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de M. Daniel Schulthess, directeur de thèse, professeur émérite, Université de Neuchâtel ; M. Dejan Stosic, maître de conférences HDR, Université de Toulouse ; M. Olivier Massin, professeur, Université de Neuchâtel ; Mme Emma Tieffenbach, chargée de cours, Université de Genève ; M. John Hyman, professeur, University College London, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Antoine Vuille en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 9 mai 2022



Le doyen  
Louis de Saussure



## **Résumé**

Dans cette étude, je propose une analyse conceptuelle de la notion de manière, analyse qui permet à la fois de comprendre ce qu'est une manière d'être quelque chose et une manière de faire quelque chose. Pour y parvenir, je mobilise des outils appartenant à divers champs théoriques, notamment la métaphysique, l'ontologie de l'action, l'analyse des adverbes et la sémantique lexicale. Une part importante de ce travail est consacrée à l'examen de la relation de spécification et à ces deux variétés que sont la relation déterminable-déterminé et la relation genre-espèce. Je m'efforce par ailleurs de mener des analyses qui tiennent compte de nos intuitions et de la langue ordinaire.

La thèse principale que je défends est qu'une manière correspond au spécifié d'un spécifiable complexe. Ainsi, les spécifiables simples n'admettent pas de manière : il existe différentes manières de se déplacer, d'être rouge et d'être assis, mais il n'existe pas différentes manières d'avoir une taille, une masse ou une température. Je soutiens également que les manières peuvent appartenir à cinq catégories ontologiques distinctes : (1) les qualités (être pourpre est une manière d'être rouge), (2) les états (être assis en tailleur est une manière d'être assis), (3) les propriétés sortales (être une maison en brique est une manière d'être une maison), (4) les sortes d'action (marcher est une manière de se déplacer) et (5) les relations (être marié à Hélène sous le régime de la participation aux acquêts est une manière d'être marié à Hélène).

Les analyses que je propose dans cette étude permettent ainsi d'éclairer un concept qui joue un rôle important dans l'économie de nos descriptions mais qui n'a été traité que de façon marginale en philosophie contemporaine.

## **Mots-clés**

Action, adverbe, analyse conceptuelle, biomécanique, catégorisation, classification, définition, déterminable-déterminé, différence spécifique, dimension de spécification, évènement, genre-espèce, gérondif, hyperonymie, langue ordinaire, logique des questions, manière, modification, moyen, ontologie de l'action, pragmatique, processus, prototype, qualité, sémantique néodavidsonienne, subsectivité.



## **Abstract**

In this study, I elaborate a conceptual analysis of the notion of “manner” (or “way”), in order to understand what is a “way of being something” and a “way of doing something.” I use some tools belonging to diverse theoretical fields, including metaphysics, the ontology of action, adverbial analysis, and lexical semantics. A substantial part of this work is dedicated to examine the relation of specification and its two varieties, namely the determinable-determinate relation and the genus-species relation. Furthermore, my analysis takes seriously both our intuitions and ordinary language.

My main claim is that a manner is the specified of a complex specifiable. Thus, simple specifiables do not admit manners: there are different ways of moving, of being red and of sitting, but there are not different ways of having a size, a mass or a temperature. I also defend that manners belong to five different ontological categories: (1) qualities (being crimson is a way of being red), (2) states (sitting cross-legged is a way of sitting), (3) kinds (being a brick house is a way of being a house), (4) actions (walking is a way of moving) and (5) relations (being married to Helen under the joint property’s regime is a way of being married to Helen).

My work thus clarifies a notion which has an important place in our description of the world, but which has never been examined deeply and systematically in contemporary philosophy.

## **Keywords**

Action, adverb, conceptual analysis, biomechanics, categorization, classification, definition, determinable-determinate, dimension of specification, event, genus-species, gerund, hypernymy, ordinary language, logic of questions, manner, modification, means, neodavidsonian semantics, ontology of action, pragmatics, process, prototype, quality, specific difference, subsectivity, way.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Remerciements</b> .....	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>1 Objet de la recherche : qu'est-ce qu'une manière ?</b> .....	<b>3</b>
<b>2 Littérature mobilisée</b> .....	<b>6</b>
<b>3 Plan de l'étude</b> .....	<b>9</b>
<b>4 La manière comme catégorie linguistique</b> .....	<b>11</b>
<b>5 Langue, cognition et réalité</b> .....	<b>14</b>
<b>6 Remarques rédactionnelles</b> .....	<b>16</b>
<b>CHAPITRE 1 : ÉLÉMENTS D'ANALYSE ONTOLOGIQUE</b> .....	<b>19</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>21</b>
<b>1 Classification des entités</b> .....	<b>22</b>
1.1 Particulier/universel et abstrait/concret .....	22
1.2 Propriétés monadiques/polyadiques et qualitatives/sortales .....	24
1.3 Continuants et occurrents .....	25
1.4 Qu'est-ce qu'un état ? .....	28
<b>2 La théorie des particuliers-porteurs fins</b> .....	<b>30</b>
2.1 Les propriétés et leurs porteurs .....	30
2.2 La théorie du carré ontologique .....	31
2.3 Qu'est-ce qu'une sorte de choses ? .....	34
2.4 Propriétés et prédicats .....	36
<b>Conclusion</b> .....	<b>38</b>
Résumé du chapitre .....	38
Ontologie des manières : quelques observations .....	38
<b>CHAPITRE 2 : LES THÉORIES CONTEMPORAINES DE L'ACTION</b> .....	<b>41</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>43</b>
<b>1 Théorie kimienne</b> .....	<b>45</b>
1.1 Les évènements comme exemplifications de propriétés .....	45
1.2 Multiplication des évènements .....	47
<b>2 Théorie davidsonienne</b> .....	<b>49</b>
2.1 Les évènements comme particuliers-porteurs .....	49

2.2	Forme logique des énoncés d'action .....	51
2.3	« Vie secrète » des évènements.....	53
2.4	Causes psychologiques des actions.....	54
<b>3</b>	<b>Process view.....</b>	<b>58</b>
3.1	Qu'est-ce qu'un processus ? .....	58
3.2	L'argument du changement .....	61
3.3	Process view et manière d'agir .....	63
3.4	Critique de la process view .....	64
<b>4</b>	<b>Causing view.....</b>	<b>66</b>
4.1	Présentation de la théorie .....	66
4.2	Verbes transitifs et intransitifs .....	68
4.3	Résultats et conséquences .....	69
4.4	Agents inanimés.....	70
4.5	Qu'est-ce qu'un <i>causing</i> ?.....	70
	<b>Conclusion.....</b>	<b>73</b>
	 <b>CHAPITRE 3 : LA RELATION DE SPÉCIFICATION.....</b>	 <b>75</b>
	<b>Introduction .....</b>	<b>77</b>
<b>1</b>	<b>Hyponymie .....</b>	<b>79</b>
1.1	Hyponymie entre noms .....	79
1.2	Hyponymie entre verbes .....	80
1.3	Bon niveau de spécification .....	81
<b>2</b>	<b>Modification .....</b>	<b>83</b>
2.1	Premier aperçu .....	83
2.2	Modificateurs intersectifs, subsectifs et privatifs.....	84
2.3	Deux distinctions à propos des adverbes .....	88
2.4	Grammaire catégorielle.....	90
<b>3</b>	<b>Nécessitation asymétrique.....</b>	<b>92</b>
3.1	Qu'est-ce que la nécessitation ? .....	92
3.2	Qu'est-ce que la nécessitation asymétrique ? .....	93
3.3	Une relation trop large pour être opératoire.....	95
<b>4</b>	<b>Relation genre-espèce .....</b>	<b>97</b>
4.1	Première approche.....	97
4.2	Quelques exemples .....	99
4.3	Différence spécifique : contraintes supplémentaires .....	102
<b>5</b>	<b>Relation déterminable-déterminé .....</b>	<b>105</b>

5.1 Première approche.....	105
5.2 Analyse disjonctiviste de la détermination .....	107
5.3 Gammes continues de propriétés .....	108
<b>Conclusion.....</b>	<b>110</b>
Résumé du chapitre.....	110
Une troisième forme de spécification .....	111
<b>CHAPITRE 4 : QU'EST-CE QU'UNE MANIÈRE ?.....</b>	<b>113</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>115</b>
<b>1 Spécifiables simples et spécifiables complexes.....</b>	<b>116</b>
1.1 Dimensions de détermination.....	116
1.2 Exemple de la couleur.....	118
1.3 Détermination complète vs partielle .....	119
1.4 Dimensions de spécification .....	121
<b>2 La manière comme spécifié d'un spécifiable complexe.....</b>	<b>122</b>
2.1 Idée générale .....	122
2.2 Déclinaison de la définition selon la nature des relata.....	124
2.3 Manière et prototype .....	126
2.4 Première difficulté : les manières d'être quelque part .....	128
2.5 Deuxième difficulté : la manière comme moyen .....	130
2.6 Troisième difficulté : la manière comme différence spécifique.....	131
<b>3 Questions en « comment... ? » .....</b>	<b>133</b>
3.1 Logique des questions.....	133
3.2 Logique des questions en « comment... ? » .....	134
3.3 Le cas des déterminables simples .....	136
3.4 Contraintes pragmatiques.....	138
<b>Conclusion.....</b>	<b>140</b>
<b>CHAPITRE 5 : L'ANALYSE NÉODAVIDSONIENNE DES ADVERBIAUX DE MANIÈRE .....</b>	<b>141</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>143</b>
<b>1 Analyse sémantique des verbes d'action .....</b>	<b>144</b>
1.1 Éléments introductifs à l'analyse sémantique.....	144
1.2 Analyse prédauidsonienne des verbes d'action .....	146
1.3 Analyse davidsonienne .....	148
1.4 Analyse néodavidsonienne.....	149
1.5 Opérateur lambda.....	150

<b>2 Analyse néodavidsonienne des adverbiaux de manière .....</b>	<b>152</b>
2.1 Analyse prédicative des modificateurs subsectifs.....	152
2.2 Analyse prédicative des adverbiaux de manière .....	154
2.3 Adverbiaux et états affectifs .....	156
2.4 Propriété de l'agent et propriété de l'action.....	158
2.5 Critique de l'analyse prédicative des adverbiaux de manière.....	160
<b>3 Analyse adverbiale fine.....</b>	<b>162</b>
3.1 Asymétrie du verbe et de l'adverbe .....	162
3.2 Présentation de l'analyse.....	164
3.3 Critique de l'analyse .....	165
<b>Conclusion.....</b>	<b>167</b>
<b>CHAPITRE 6 : INVESTIGATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA NOTION DE MANIÈRE D'AGIR</b>	<b>169</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>171</b>
<b>1 Gérondif .....</b>	<b>172</b>
1.1 Introduction.....	172
1.2 Gérondif de concomitance .....	173
1.3 Gérondif de moyen.....	175
1.4 Gérondif de « compte comme ».....	177
1.5 Gérondif de « partie-tout ».....	179
<b>2 Application de la notion de manière à diverses thématiques .....</b>	<b>181</b>
2.1 Raison d'agir d'une certaine manière .....	181
2.2 Manières de ne pas $\varphi$ -er .....	184
2.3 Manières d'agir mentalement.....	186
<b>3 Étude de cas : les manières de marcher .....</b>	<b>188</b>
3.1 Qu'est-ce qu'une marche ? .....	188
3.2 Approche biomécanique .....	190
3.3 Approche lexicale .....	194
<b>Conclusion.....</b>	<b>197</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>199</b>
<b>1 Résumé général .....</b>	<b>201</b>
<b>2 Perspectives .....</b>	<b>204</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>207</b>

## Remerciements

Je remercie tout d'abord mon directeur de thèse, Daniel Schulthess, qui a accepté avec enthousiasme de superviser un travail dont le caractère exploratoire comportait une part de risque. Cette étude doit beaucoup à sa curiosité intellectuelle sans borne et à sa capacité d'établir des ponts entre des traditions de pensée hétéroclites.

Je remercie également les membres de mon jury pour le temps qu'ils ont consacré à lire et commenter mon travail. Le 9 novembre 2021, à l'occasion du colloque de thèse, Dejan Stosic, Olivier Massin, Emma Tieffenbach, John Hyman et Daniel Schulthess m'ont adressé une série de critiques fouillées, pertinentes et constructives qui m'ont permis d'améliorer la qualité du document final.

Au cours de mes recherches, j'ai eu la chance d'être lu, entendu, conseillé et critiqué par un grand nombre de philosophes. Je suis redevable à l'Institut de philosophie de Neuchâtel d'avoir multiplié les occasions de soumettre mon travail et d'échanger avec d'autres chercheurs (colloque de recherche, writing seminar, séances de travail doctoral, etc.). Je liste ci-après, par ordre alphabétique des noms de famille, les personnes qui m'ont soumis des objections ou proposé des pistes pour améliorer mes analyses : Rami Abou Jaoudé, Juan Pablo Bermúdez-Rey, Giovanna Colombetti, Sam Wilkinson, Simon-Pierre Chevarie-Cossette, Bastien Gauchot, Wilhelm Geuder, Richard Glauser, Vincent Grandjean, Lauréline Grandjean, Kathrin Koslicki, Marco Marabello, Olivier Massin, Anne Meylan, Benjamin Neeser, Paolo Natali, Judith Notter, Donnchadh O'Conaill, Denis Ramelet, Antoine Rebourg, Marco Storni, Antoine Taillard, Marc-André Weber. J'espère n'oublier personne. Je remercie également toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'atelier qui, par leurs questions et leurs remarques, n'ont cessé de me faire réfléchir, si ce n'est à mon sujet de thèse en particulier, du moins à la méthode et aux buts de la philosophie en général.

Je mentionne également deux MasterClass en philosophie de l'action, organisés par l'Université de Zürich, qui ont été particulièrement fructueux pour l'élaboration de mon projet de recherche : *The Power of Agency*, par Maria Alvarez en mai 2018 et *Action, Causation and Freedom* par Helen Steward en novembre 2019.

Je remercie l'Université de Neuchâtel de m'avoir permis de préparer ma thèse dans des conditions qui pourraient difficilement être meilleures et le Fond National Suisse de m'avoir accordé le financement pour un séjour académique de six mois à l'Université d'Exeter.

Enfin, c'est à Anne-Lise que j'adresse mes plus sincères remerciements, à la fois pour m'avoir soutenu dans les moments les plus compliqués et pour avoir été une relectrice hors pair.

# **INTRODUCTION**



## 1 Objet de la recherche : qu'est-ce qu'une manière ?

Le but principal de cette étude est de proposer une analyse de la notion de manière. En guise de point de départ, voici une liste de six énoncés qui illustrent cette notion :

- (1) Nager, ramper et marcher sont des manières de se déplacer.
- (2) Marcher sur la pointe des pieds, marcher à quatre pattes et marcher à reculons sont des manières de marcher.
- (3) Marcher lentement, marcher élégamment et marcher maladroitement sont des manières de marcher.
- (4) *Être bleu, être rouge et être jaune* sont des manières d'être coloré.
- (5) *Être pourpre, être bordeaux et être vermeil* sont des manières d'être rouge.
- (6) *Être une maison en brique, être une maison à trois étages et être une maison victorienne* sont des manières d'être une maison.

Une première observation qui peut être établie sur la base de ces quelques exemples est que la notion de manière concerne au moins deux domaines distincts : les manières de faire quelque chose (domaine illustré par les énoncés 1-3) et les manières d'être quelque chose (domaine illustré par les énoncés 4-6). Je proposerai une analyse unifiée du concept de manière, analyse qui permet à la fois de comprendre ce qu'est une manière de faire quelque chose et ce qu'est une manière d'être quelque chose.

À ce stade, il me semble opportun de relever deux doutes qui se forment peut-être dans l'esprit du lecteur. Le premier doute porte sur l'étendue de la matière étudiée : n'est-elle pas trop vaste ? Les énoncés (1-6) ci-dessus montrent que l'objet d'étude couvre un large champ intellectuel qui se ramifie dans des thématiques aussi variées que celle de la locomotion (énoncés (1-3)), des couleurs (énoncés (4-5)) et de l'habitat (énoncé (6)). Comment aborder ces diverses thématiques sans se montrer expéditif et superficiel ? Ne vaudrait-il pas mieux se concentrer sur une thématique en particulier ? Une étude approfondie des différentes manières de marcher, par exemple, serait déjà suffisamment ambitieuse. Le deuxième doute est de nature méthodologique : quelle est la compétence d'un philosophe pour traiter un tel sujet ? Pour s'intéresser aux manières de marcher, ne faut-il pas mobiliser des sciences spécialisées telles que la sociologie ou la biomécanique de la marche ? Pour explorer les différentes manières d'être coloré ou les différentes manières d'être une maison, ne faut-il pas recourir à la colorimétrie ou à l'architecture ?

Les deux doutes ci-dessus reposent sur un malentendu qui peut être dissipé en rappelant la tâche que s'assignent généralement les philosophes. Les philosophes de la

connaissance, par exemple, n'ont pas pour ambition d'établir une encyclopédie recensant toutes les connaissances établies depuis le début de l'humanité ; leur but est plutôt d'identifier la nature de la connaissance, autrement dit de répondre à la question « Qu'est-ce que connaître ? ». Il en va de même pour la présente étude. Mon but n'est ni de dresser un catalogue de toutes les actions possibles et de toutes les manières possibles d'effectuer chacune de ces actions, ni de recenser tous les types de choses et toutes les manières possibles d'être ces types de choses. Ce programme serait évidemment irréalisable. Mon but est plutôt de cerner la nature de la manière, autrement dit de répondre à la question « Qu'est-ce qu'une manière ? ». Il s'agit d'une investigation conceptuelle qui repose sur des exemples intuitifs et une analyse linguistique. Il est vrai que, pour explorer le catalogue des manières au sein d'un domaine donné (les manières de marcher, les manières d'être une maison, par exemple), le recours à une littérature spécialisée (en biomécanique de la marche ou en architecture, par exemple) s'avère indispensable. Mais la ligne d'analyse que je suivrai au cours de cette étude est orthogonale aux différents domaines d'application, puisqu'il s'agit de proposer une analyse de la notion de manière. En réponse au premier doute, je peux donc avancer que mon objet de recherche est beaucoup plus restreint qu'il ne semblait l'être. En réponse au deuxième doute, je peux faire remarquer que l'analyse conceptuelle relève de la compétence des philosophes.

Les explications qui précèdent permettent, je l'espère, de lever les deux premiers doutes. J'admets toutefois qu'elles en suscitent peut-être un nouveau : si le but de cette étude consiste à définir la notion de manière, ne s'agit-il pas d'une tâche trop modeste, qui ne justifie pas un texte de plus de 200 pages ? Ne suffit-il pas, au fond, de consulter un bon dictionnaire ? J'aimerais donner deux éléments de réponse à cette interrogation. Le premier revient à faire remarquer que la notion de manière est beaucoup plus difficile à définir qu'il n'y paraît. Un dictionnaire n'est pas susceptible de satisfaire l'interrogation qui a motivé cette recherche. Le deuxième élément de réponse consiste à dire que mon analyse va au-delà d'un travail de définition, puisque je propose un examen ontologique des manières d'être quelque chose et des manières de faire quelque chose. Je vais développer tour à tour ces deux éléments de réponse.

Lorsque Saint-Augustin s'interroge sur la nature du temps, il débute par les deux phrases qui suivent, devenues célèbres.

Qu'est-ce que le temps ? Si personne ne me le demande, je le sais bien ; mais si on me le demande, et que j'entreprenne de l'expliquer, je trouve que je l'ignore (*Confessions*, XI, 14).

Le même constat s'applique à la notion de manière. De prime abord, on ne voit pas en quoi cette notion présente une quelconque difficulté. Après tout, le mot est d'usage courant. Mais si on cherche à définir ce mot, on réalise que l'exercice n'est pas si simple et on se met vite à tourner en rond. On dira, par exemple, qu'une manière d'agir est une façon d'agir, un aspect de l'action, une modalité de l'action ou encore une qualité de l'action. On dira en outre qu'une manière d'être quelque chose est un aspect ou une qualité de la chose considérée. Mais cela ne fait que repousser le problème, puisque les termes « façon », « aspect », « modalité » et « qualité » ne sont pas plus immédiatement intelligibles que le terme « manière ». Il semble en fait que la notion qui m'intéresse corresponde à une catégorie très fondamentale, c'est pourquoi il n'est pas aisé de l'analyser.

La difficulté demeure après consultation des dictionnaires. Par exemple, d'après le *Grand Robert de la langue française*, le terme « manière » désigne « la forme particulière que revêt l'accomplissement d'une action ». Le *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi) définit le terme « manière » comme « l'aspect particulier, la forme particulière que revêt un processus, une action ou un état ». Ces définitions sont insatisfaisantes, dans la mesure où on ne sait ni ce qu'est la « forme d'une action » ni ce qu'est « l'aspect d'une action ». Si on poursuit l'exercice en consultant les entrées « forme » et « aspect » de ces mêmes dictionnaires, on retombe alors fatalement sur le terme « manière ». Les dictionnaires proposent donc une constellation de termes définis les uns par rapport aux autres et les autres par rapport aux uns.

Je passe au deuxième élément de réponse. Non seulement il n'est pas aisé de définir la notion de manière mais, en outre, le travail que je propose d'effectuer ne se limite pas à un travail de définition. Cette étude a en effet une portée ontologique : j'aimerais savoir quel genre d'entités sont les manières et quelles relations ces entités entretiennent avec les autres entités qui font partie de l'ameublement du monde, telles que les continuants, les occurrents et les propriétés. Autrement dit, je me demande quelle relation se tient entre une manière d'agir et la sorte d'action dont on dit qu'elle est effectuée d'une certaine manière et quelle relation se tient entre une manière d'être quelque chose et la sorte de

chose dont il est question. Il s'agit là d'une question strictement philosophique qui va au-delà de l'exercice de formuler une définition.

Je termine cette section en relevant un nouveau doute qui traverse peut-être l'esprit du lecteur. Et s'il n'était simplement pas possible de donner une définition unique du concept de manière ? Et s'il s'agissait d'un concept « fourre-tout » qui, d'un contexte à l'autre, n'aurait jamais le même sens<sup>1</sup> ? À ce titre, certains linguistes observent qu'il est très difficile de tracer une frontière entre l'expression de la manière d'une part et l'expression du moyen, de l'instrument et de l'intensité d'autre part (Guimier, 1996, pp. 61-62; Moline & Stosic, 2016, pp. 35-38). Il est sans doute vrai que le mot « manière » est polysémique. Dès lors, je ne peux exclure que certains usages naturels du terme s'éloignent de la définition que je formule dans cette étude. Je pense cependant que ma proposition d'analyser la manière comme le spécifié d'un spécifiable complexe touche à un sens très fondamental du mot. Suffisamment fondamental, du moins, pour circonscrire la plupart de nos intuitions sur le sujet.

## 2 Littérature mobilisée

Dans la littérature philosophique contemporaine, on ne trouve à ma connaissance aucune définition explicite de la notion de manière<sup>2</sup>. Cette lacune constitue à la fois la principale motivation de cette étude et la source majeure de difficulté. En effet, je n'ai pas eu le loisir d'embrayer mes recherches en m'appuyant sur une littérature préalablement délimitée. Il n'existe pas de débat philosophique contemporain sur la nature des manières. En revanche, certains textes abordent cette thématique sans définir explicitement la notion qui m'intéresse. D'autres textes proposent des outils théoriques qui aident à étudier la notion, même s'il ne s'agit pas du but affiché par les auteurs. Une grande partie du travail effectué dans le cadre de mes recherches a donc été consacré à sélectionner les textes

---

<sup>1</sup> Le fait qu'il existe divers termes ayant un sens proche (« manière », « façon », « modalité ») conforte le soupçon d'une notion « fourre-tout ». Cette diversité se retrouve dans les autres langues : par exemple « manner » et « way » en anglais, « Weise » et « Art » en allemand, « modo » et « maniera » en italien. Cette diversité se retrouve également sur le plan étymologique. Ainsi, d'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, « manière » (de même que « manner » et « maniera ») dérive du latin « manus » (la main), « façon » dérive du latin « facere » (faire) et « modalité » (de même que « mode » et « modo ») vient du latin « modus » (la mesure).

<sup>2</sup> On trouve en revanche des pistes solides pour définir ce concept dans une perspective linguistique. Je pense aux travaux de Stosic (2019, 2020) et de Moline et Stosic (2016, p. 184).

mobilisables pour une théorie des manières. La tâche n'était pas aisée puisqu'il s'agit de textes appartenant à des disciplines et des traditions différentes. Je pense pouvoir dire *a posteriori* que l'essentiel de la littérature qui m'a été utile provient de cinq champs d'étude distincts. J'attire donc l'attention du lecteur sur l'intérêt de ce travail, qui réside aussi bien dans la composition d'un ensemble de ressources mobilisables au sein duquel j'ai tenté de dresser des ponts que dans les résultats présentés.

Le premier champ d'étude correspond aux travaux linguistiques portant sur les adverbes de manière. Il existe une vaste littérature dans ce domaine, en français<sup>3</sup> comme en anglais<sup>4</sup>. J'ai également exploité les recherches de Moline et de Stosic qui portent non seulement sur les adverbes de manière mais encore sur toutes les ressources linguistiques permettant d'exprimer la manière<sup>5</sup>. Enfin, j'ai accordé une attention particulière à l'approche néodavidsonienne des adverbes de manière (Parsons, 1990), une analyse élaborée à partir des réflexions de Davidson (1993c) sur la sémantique des verbes d'action. Ces analyses linguistiques sont exploitées d'un bout à l'autre de ce travail, mais elles occupent une place prépondérante au chapitre 3 (section 2) ainsi qu'au chapitre 5.

Le deuxième champ d'étude correspond au débat métaphysique sur la relation déterminable-déterminé (aussi appelée relation de détermination). Depuis les travaux pionniers de Johnson (1964 [1921]), de nombreux philosophes se sont demandé comment cette relation devait être comprise. L'exemple le plus souvent mobilisé est la relation entre la propriété déterminable d'*être rouge* et la propriété déterminée d'*être écarlate*. Or, il est notable qu'au sein de ce débat on s'accorde généralement à considérer qu'*être écarlate* est une manière d'*être rouge* (angl. *being scarlet is a way of being red*)<sup>6</sup>. Le terme « way », que je traduis par « manière », se trouve donc au cœur de la réflexion sur la détermination, même si le débat n'est jamais tourné vers la définition de la notion de manière elle-même.

Le troisième champ d'étude que j'ai exploité est le débat contemporain en ontologie de l'action, c'est-à-dire la réflexion sur la nature des actions. Depuis les travaux de

---

<sup>3</sup> Par exemple : Gary-Prieur (1982), Molinier (1990), Guimier (1996), Molinier et Levrier (2000) et Van de Velde (2009b).

<sup>4</sup> Par exemple : Maienborn et Schäfer (2011), Schäfer (2013) et Morzycki (2015).

<sup>5</sup> Voir notamment Moline et Stosic (2012, 2016), Stosic (2009, 2019, 2020) et Moline (2009, 2013).

<sup>6</sup> On trouve par exemple cette formule chez Wilson (2021), chez Funkhouser (2006, 2014) et chez Yablo (1992).

Davidson, la composante adverbiale des actions est devenue un enjeu majeur de ce domaine. Je me contente ici de citer le célèbre exemple de Davidson :

Il se passe des choses bien étranges ! Dupond l'a fait lentement, délibérément, dans la salle de bains, avec un couteau à minuit. Qu'a-t-il fait ? Il a beurré une tartine (Davidson, 1993c, p. 149).

D'après Davidson, les compléments circonstanciels et les compléments de manière (en l'occurrence « lentement », « délibérément », « dans la salle de bain », « avec un couteau » et « à minuit ») soulèvent des problèmes qu'il convient de résoudre pour comprendre ce qu'est une action. J'ajoute que Davidson n'est pas le seul philosophe de l'action à prendre la question adverbiale au sérieux. Depuis ses travaux, on attend d'une théorie de l'action qu'elle rende compte de la composante adverbiale, autrement dit qu'elle puisse expliquer ce que cela signifie, pour une action, d'être effectuée lentement, élégamment ou agressivement (voir par exemple Steward (2012) et Alvarez (1999)). Je relève cependant que, même si bon nombre d'auteurs prennent pour ainsi dire les adverbes au sérieux, la littérature en ontologie de l'action ne fournit pas, à ma connaissance, de définition explicite de la notion de manière.

La quatrième rubrique que je dois évoquer ne peut pas être appelée un « champ d'étude », puisqu'il s'agit d'un seul ouvrage, à savoir *Conceptual Spaces* de Peter Gärdenfors (2004). Ce livre s'inscrit dans la perspective des sciences cognitives. L'auteur se fixe en effet pour tâche de comprendre la structure de notre représentation du monde en montrant que nos concepts se décomposent en plusieurs dimensions qualitatives. Cette idée joue un rôle important dans l'économie de cette étude, de même que l'article de Geuder (2006) qui établit le lien entre les analyses de Gärdenfors et la notion de manière comme catégorie sémantique. Je note que la recherche en sémantique lexicale (par exemple : Cruse (1997) et Kleiber (1990)) permet également d'éclairer la structure de notre représentation du monde, même s'il s'agit de travaux résolument linguistiques (à la différence de l'examen de Gärdenfors).

Je mentionne encore un cinquième champ d'étude, à savoir la sociologie. Les sociologues s'intéressent en effet aux manières d'agir. Bourdieu, par exemple, s'est penché sur le rapport entre les identités sociales et les « manières de porter son corps ». Il affirme ainsi (je souligne) :

C'est tout l'art de vivre paysan que l'on atteint en mettant en question la manière paysanne de porter son corps et de se comporter avec son corps (Bourdieu, 1977, p. 53).

Marcel Mauss, quant à lui, est l'auteur d'un texte devenu classique, *Les Techniques du corps*, texte dans lequel il rassemble ses observations sur les diverses façons d'effectuer une activité donnée en fonction des modes, des écoles, des générations ou des cultures :

Je savais bien que la marche, la nage, par exemple, toutes sortes de choses de ce type sont spécifiques à des sociétés déterminées ; que les Polynésiens ne nagent pas comme nous, que ma génération n'a pas nagé comme la génération actuelle nage (Mauss, 2010, p. 170).

Cette littérature sociologique a joué un certain rôle pour guider les premières réflexions qui ont mené à cette recherche, mais je ne l'ai finalement presque pas exploitée. Les contraintes de l'analyse conceptuelle m'ont en effet amené à choisir des exemples aussi simples et économiques que possible pour structurer mon propos. Les descriptions riches et documentées proposées par Mauss n'ont malheureusement pu y trouver leur place.

L'originalité de la démarche concerne donc, pour une grande part, la sélection des ressources intellectuelles mobilisées. Des textes d'horizons très variés sont mis en écho, formant ainsi une mosaïque que j'espère aussi cohérente que possible. Le caractère hétérogène de la bibliographie constitue à la fois la force et la faiblesse de cette étude. Sa faiblesse, car l'analyse présente un aspect exploratoire forcément moins assuré que si elle reposait sur une thématique déjà balisée par une littérature récente. Sa force, car les réflexions que je propose sont susceptibles d'intéresser un cercle large et composite, intégrant métaphysiciens, philosophes de l'action, linguistes, chercheurs en sciences cognitives et sociologues.

### **3 Plan de l'étude**

L'idée principale que je développe dans cette étude est une analyse de la notion de manière en termes de relation de spécification. Plus exactement, je considère qu'une manière correspond au spécifié d'un spécifiable complexe. Cette idée peut être illustrée à la lumière des énoncés (1-6) listés à la page 3. Ainsi, je pense que l'on peut reformuler l'énoncé (1) en « *Nager, ramper et marcher* sont des spécifiés du spécifiable complexe

se déplacer », l'énoncé (4) en « *Être bleu, être rouge et être jaune* sont des spécifiés du spécifiable complexe *être coloré* », et ainsi de suite. Cette idée soulève cependant de nombreuses questions et difficultés qui fournissent la matière de cette étude. Je vais maintenant présenter brièvement le contenu des six chapitres.

Dans le premier chapitre, j'expose quelques éléments d'analyse ontologique. Je propose notamment une classification générale des entités qui constituent la réalité (entités dépendantes vs entités indépendantes, particuliers vs universaux, continuants vs occurrents, etc.). Mon but est de poser le cadre théorique au sein duquel les réflexions de cette étude pourront se développer.

Dans le deuxième chapitre, je me demande ce qu'est une action. Je présente quatre positions qui structurent le débat en ontologie de l'action. Je commence par la position appelée « event view », à savoir la thèse selon laquelle les actions sont des événements, que je décline en deux versions : celle de Davidson et celle de Kim. Je présente ensuite la « process view », c'est-à-dire la thèse selon laquelle les actions sont des processus, puis la « causing view », c'est-à-dire la thèse selon laquelle les actions sont des productions d'événements.

Le troisième chapitre est consacré à la relation de spécification. Je me penche d'abord sur deux ressources linguistiques qui permettent d'exprimer la spécification, à savoir l'hyponymie et la modification. Je distingue ensuite deux variétés de spécification que je cherche à caractériser, à savoir la relation genre-espèce et la relation déterminable-déterminé.

Dans le quatrième chapitre, je défends l'idée qu'une manière correspond au spécifié d'un spécifiable complexe. *Être rouge*, par exemple, est une manière d'*être coloré* puisque la propriété d'*être rouge* est le spécifié du spécifiable complexe *être coloré*. Je montre que cette définition s'applique à différents types d'entités : les qualités (par exemple : les manières d'*être coloré*), les sortes d'action (par exemple : les manières de marcher), les propriétés sortales (par exemple : les manières d'*être une maison*), les états (par exemple : les manières d'*être joyeux*) et les relations (par exemple : les manières d'*être marié à quelqu'un*).

Le chapitre 5 est consacré à l'analyse sémantique néodavidsonienne des adverbiaux de manière. Je présente cette analyse et je montre qu'elle permet de saisir le propre des adverbiaux de manière par contraste avec les adverbiaux de lieu, de durée et d'instrument. Je termine cependant par une critique de cette approche, critique qui concerne le traitement des modificateurs subsectifs.

Le sixième chapitre est l'occasion de développer certaines interrogations en lien avec la notion de manière d'agir. Je commence par un examen sémantique du mode gérondif. Je me demande ensuite ce qu'est une raison d'agir d'une certaine manière, une manière de ne pas agir et une manière d'agir mentalement. Enfin, je développe une étude de cas : je propose ainsi diverses pistes qui ont pour but de comprendre en quoi consistent les différentes manières de marcher.

S'il fallait caractériser la dialectique globale de cette étude, je la diviserais en trois phases. Les chapitres 1, 2 et 3 constituent pour ainsi dire la phase préparatoire. Il s'agit, dans ces trois chapitres, de mettre en place des éléments de définition et d'analyse préalable (qu'est-ce qu'une qualité ? une propriété sortale ? un état ? une action ? qu'est-ce que la relation de spécification ?) avant d'aborder la notion de manière. Le chapitre 4 constitue le cœur de la réflexion, puisque je propose une définition de la notion de manière. Enfin, les chapitres 5 et 6 suivent diverses pistes d'investigation supplémentaires, sur le plan linguistique et sur le plan métaphysique.

#### 4 La manière comme catégorie linguistique

Au cours de cette étude, il sera beaucoup question de linguistique. La notion de complément de manière, en particulier, retiendra toute mon attention. En guise d'illustration, je propose dans le tableau suivant quelques exemples de phrases que je découpe en distinguant le sujet, le verbe et le complément de manière.

sujet	verbe	complément de manière
Hélène	marche	d'un bon pas / d'un pas assuré / joyeusement / discrètement / sur la pointe des pieds
Pierre	danse	gaiement / mollement / frénétiquement / avec élégance / avec entrain
Marie	parle	à haute voix / avec autorité / posément / avec l'accent du Midi / d'un ton agacé

Dans la suite de cette section, je vais commenter les expressions listées dans la colonne de droite en distinguant trois angles d'approche : l'analyse syntaxique, l'analyse

sémantique et l'examen des différents types de syntagmes qui peuvent occuper la fonction de complément de manière.

L'analyse syntaxique consiste à découper une phrase en identifiant la fonction des différents mots ou groupes de mots (les syntagmes) qui la composent : le sujet, le groupe verbal (composé du verbe et de ses compléments) et le (ou les) complément(s) circonstanciel(s)<sup>7</sup>. À ce titre, les compléments de manière identifiés ci-dessus correspondent à des sous-parties du groupe verbal. Le complément de manière ne doit donc pas être confondu avec le complément circonstanciel, externe au groupe verbal<sup>8</sup>. Le complément de manière se distingue également du complément d'objet. En effet, le nombre de compléments d'objet dépend de la nature du verbe. Par exemple, le verbe « marcher » n'a pas de complément d'objet, le verbe « manger » a un complément d'objet direct et le verbe « donner » a un complément d'objet direct ainsi qu'un complément d'objet indirect. Par contraste, le nombre de compléments de manière n'est pas fixé par la nature du verbe, comme l'atteste les phrases suivantes, grammaticalement bien formées : « Hélène marche », « Hélène marche d'un bon pas », « Hélène marche d'un bon pas, joyeusement, avec assurance ».

Sur le plan sémantique, on catégorise les compléments du verbe suivant le type d'information qu'ils véhiculent : le complément de temps, le complément de lieu, le complément de moyen ou d'instrument et, bien sûr, le complément de manière. Traditionnellement, on associe les principales catégories sémantiques à un mot interrogatif (où ? quand ? pourquoi ? etc.)<sup>9</sup>. Le tableau ci-après donne un aperçu (non exhaustif) de ces grandes catégories. Comme on peut le voir, la manière (de même que l'instrument et le moyen) est associée au mot interrogatif « comment ? ».

---

<sup>7</sup> Sur les fonctions syntaxiques, voir Riegel, Pellat et Rioul (2009, pp. 207-210).

<sup>8</sup> Cependant, les grammaires scolaires utilisent parfois l'étiquette « complément circonstanciel de manière ». Pour une critique de cette étiquette, voir Moline et Stosic (2016, pp. 20-25).

<sup>9</sup> Voir Le Goffic (2002, 2007).

<b>mot interrogatif</b>	<b>catégorie sémantique</b>
où ?	lieu
quand ?	temps
pendant combien de temps ?	durée
combien ?	quantité
pourquoi ?	cause
comment ? (à l'aide de quoi ?)	instrument
comment ? (par quel moyen ?)	moyen
comment ? (de quelle manière ?)	manière

La distribution des éléments de la phrase en différentes catégories sémantiques est une tradition linguistique qui remonte à l'Antiquité grecque. Le résumé qui suit est issu de l'ouvrage de Moline & Stosic (2016, chap. 1). Les réflexions successives des grammairiens grecs (notamment Aristote, Hermagoras de Temnos, Denys le grammairien) et latins (Cicéron, Quintilien, puis les grammairiens scolastiques) ont conduit à l'adoption de l'hexamètre mnémotechnique. Il s'agit d'une distinction entre sept « circonstances » qui permettent de catégoriser les parties d'une phrase. Chaque circonstance correspond à une question distincte : quis ? (qui ?) ; quid ? (quoi ?) ; ubi ? (où ?) ; quibus auxiliis ? (avec quels moyens ?) ; cur ? (pourquoi ?) ; quomodo ? (comment / de quelle manière ?) ; quando ? (quand ?). Ces grandes catégories sont reprises au 18<sup>ème</sup> siècle dans la *Grammaire générale* de Nicolas Beauzée (1974 [1767]) qui introduit une nouvelle terminologie en distinguant le sujet (qui ?), le complément d'objet (quoi ?), le complément circonstanciel de lieu (où ?), le complément circonstanciel de cause (pourquoi ?), le complément circonstanciel de temps (quand ?), le complément auxiliaire (avec quels moyens ?) et le complément modificatif (de quelle manière ?).

Enfin, pour compléter cette brève présentation linguistique, il convient de lister les différents syntagmes susceptibles d'occuper la fonction de complément de manière. Dans le tableau de la page 12, tous les compléments de manière mentionnés sont des

adverbes (« joyeusement », « mollement », etc.) ou des groupes prépositionnels (« d'un bon pas », « sur la pointe des pieds », etc.). Il existe cependant d'autres types de syntagmes susceptibles d'occuper cette fonction, comme le montrent Moline et Stosic (2016, pp. 63-81)<sup>10</sup>. Ainsi, le complément de manière peut également correspondre à un adjectif invarié (« Paul chante *juste*<sup>11</sup> ») ; à une proposition comparative (« Jean mange *comme un cochon* ») ; à une construction absolue (« John saute *les bras en l'air* ») ; à une proposition subordonnée (« Françoise parle *de telle sorte que tout le monde puisse l'entendre* ») ; à une proposition gérondive (« Cynthia marche *en boitant* ») ; ou encore à une proposition infinitive (« Jacques parle *sans élever la voix*<sup>12</sup> »).

Jusqu'ici, je me suis focalisé sur la rubrique des compléments de manière. Mais il ne s'agit pas de la seule ressource disponible en français pour exprimer la manière. Comme l'ont montré Moline et Stosic dans une série de publications, la notion de manière peut être encodée dans le lexique lui-même<sup>13</sup>. Ainsi, le verbe « marcher » désigne une manière de se déplacer et le mot « trotter » désigne une manière de marcher. Je relève déjà ici une analogie entre la notion de manière, opérationnelle dans le domaine des verbes, et la notion de sorte, opérationnelle dans le domaine des noms (Moline & Stosic, 2016, p. 120). En effet, de même que le verbe « marcher » désigne une manière de se déplacer, le mot « chat » désigne une sorte d'animal et le mot « voiture » une sorte de véhicule. La manière peut donc être exprimée à l'aide de ce que les linguistes appellent la relation d'hyponymie, relation qui se tient entre un hyperonyme (le mot « animal ») et son hyponyme (le mot « chat »). L'hyponymie sera au cœur des analyses qui suivent, au même titre que les compléments de manière.

## 5 Langue, cognition et réalité

On s'étonnera peut-être qu'une thèse en philosophie accorde une telle place à l'analyse linguistique. C'est pourquoi il me paraît utile de terminer cette introduction en exposant quelques considérations très générales, trop générales sans doute pour avoir un intérêt par elles-mêmes, mais qui clarifieront les idées d'arrière-plan qui ont guidé cette étude. Pour le dire en une seule phrase, je pense qu'il existe une forme de correspondance entre la

---

<sup>10</sup> Voir aussi Stosic (2019, 2020).

<sup>11</sup> L'exemple est de Moline et Stosic (2016, p. 67).

<sup>12</sup> L'exemple est de Moline et Stosic (2016, p. 79).

<sup>13</sup> Voir Moline et Stosic (2016, chap. 3), Stosic (2009, 2020), Amiot et Stosic (2011).

structure de nos idées, la structure de la langue et la structure du monde, autrement dit entre la cognition, la langue et la réalité. À ce titre, l'analyse linguistique et, en particulier, l'analyse des compléments de manière et de la relation lexicale d'hyponymie, me semblent constituer un excellent tremplin pour examiner la notion de manière sous un angle cognitif (quelle opération mentale effectuons-nous lorsque nous considérons la manière d'être d'une chose ou la manière dont une action est effectuée ?) et sous un angle métaphysique (quelle est la relation entre une sorte de chose et une manière d'être cette sorte de chose ? quelle est la relation entre une sorte d'action et une manière d'effectuer cette sorte d'action ?).

S'il est difficile de nier le lien étroit qui unit langue et cognition, l'idée d'une correspondance entre la langue et la réalité n'est pas toujours admise. Il y a au moins deux façons de réfuter cette hypothèse. La première consiste à accorder peu de crédit à la langue : celle-ci ne serait pas susceptible de cerner les contours de la réalité. La deuxième, au contraire, consiste à accorder un grand crédit à la langue : celle-ci « construirait » ou « reconstruirait » la réalité qui n'existerait pas indépendamment de ce qu'on dit d'elle. Dans cette perspective, une analyse des manières d'agir qui s'appuierait sur la linguistique aurait une portée très réduite : les conclusions seraient valables pour la langue française et, éventuellement, pour d'autres langues proches mais certainement pas pour le mandarin ou l'hindi<sup>14</sup>.

Je ne vais chercher ni à prouver ni à caractériser plus finement l'idée d'une correspondance entre langue et réalité. Je me contenterai de proposer un seul exemple, issu de *Linguistics in Philosophy* de Zeno Vendler (1967a). En français, la phrase « Pierre nage rapidement » est acceptable aussi bien du point de vue syntaxique que sémantique, alors que la phrase « \*Pierre mesure rapidement 180 cm<sup>15</sup> » ne l'est pas. Pourquoi en est-il ainsi ? S'agit-il d'une règle arbitraire de la langue française ? Une explication plus convaincante consiste à dire que la phrase « \*Pierre mesure rapidement 180 cm » est inacceptable parce qu'elle repose sur une confusion métaphysique. En effet, dans cette phrase, le verbe « mesurer » n'est pas un verbe d'action : mesurer 180 cm n'est pas quelque chose que Pierre fait ou effectue, mais un état dans lequel Pierre se trouve

---

<sup>14</sup> Voir par exemple Gumperz (2000).

<sup>15</sup> Je place un astérisque devant les phrases syntaxiquement ou sémantiquement inacceptables.

(Vendler, 1967b)<sup>16</sup>. Or, s'il est vrai qu'une action peut être effectuée à une certaine vitesse, il serait absurde de parler de la vitesse à laquelle on se trouve dans un certain état. Cet exemple suffit à montrer que la linguistique peut être utilisée comme un point de départ pour établir des distinctions métaphysiques, en l'occurrence la distinction entre les états et les actions. C'est dans ce même esprit que, du début à la fin de cette étude, j'utiliserai la linguistique comme guide de mes réflexions.

Cette démarche n'est pas inédite. L'histoire de la philosophie et celle de la grammaire sont étroitement liées. Les grammairiens qui ont jalonné l'histoire de la pensée occidentale (Platon, Aristote, Denys le grammairien, Quintilien, Priscien de Césarée, Thomas d'Erfurt, Antoine Arnauld et Claude Lancelot, pour ne mentionner que quelques noms) entretiennent tous un rapport étroit avec la philosophie<sup>17</sup>. Historiquement, la réflexion sur les règles générales du fonctionnement de la langue est intimement liée à la réflexion sur les règles générales du fonctionnement des idées et à la réflexion sur les règles générales du fonctionnement du monde. De Platon à nos jours, la résolution de divers problèmes philosophiques passe par la classification d'items linguistiques. Cette relation traditionnelle entre étude de la langue et étude de la réalité a été ravivée au XX<sup>ème</sup> siècle, notamment sous la plume des pionniers oxoniens de la philosophie analytique que sont John Austin et Gilbert Ryle. Dans leur sillage, les philosophes qui, ces cinquante dernières années, se sont intéressés aux évènements (par exemple : Kenny, Vendler, Mourelatos) et aux actions (par exemple : Davidson, Bennett, Alvarez, Hyman, Steward) ont comme point commun de prendre la langue au sérieux.

## 6 Remarques rédactionnelles

Je termine cette introduction en indiquant au lecteur quelques choix rédactionnels que j'ai appliqué dans cette étude. Premièrement, j'utilise les guillemets pour mentionner n'importe quelle expression linguistique, c'est-à-dire n'importe quel mot, groupe de mots ou énoncé. Cependant, lorsque l'énoncé mentionné a une importance particulière, je le mets en évidence au moyen d'un retrait à la ligne et je le numérote. Dans ce cas, je renonce

---

<sup>16</sup> Comparons avec l'énoncé « Pierre mesure la longueur de son lit ». Dans ce cas, le verbe « mesurer » désigne une action et non pas un état. C'est pourquoi l'énoncé « Pierre mesure rapidement la longueur de son lit » est acceptable.

<sup>17</sup> Sur l'histoire de la grammaire et de ses liens avec la philosophie, voir Maat (2013) et Atherton et Blank (2013).

aux guillemets. Ce dispositif me permet de renvoyer le lecteur à un énoncé précédemment mentionné en précisant le numéro entre parenthèses. C'est par exemple le procédé que j'ai utilisé à la page 3 pour mentionner une liste de six énoncés illustrant la notion de manière.

Deuxièmement, j'utilise les italiques pour exprimer des propriétés. Ce procédé permet au lecteur de distinguer facilement les cas où je mentionne un mot (par exemple, l'adjectif « rouge ») et les cas où je me réfère à une propriété (par exemple : la propriété d'*être rouge*). J'utilise également l'italique pour exprimer les relations (par exemple : la relation d'*être à côté de*) et les sortes de choses (par exemple : la sorte *maison*, la sorte d'action *marcher*). Afin de ne pas brouiller les pistes, je n'utilise pas l'italique d'emphase. En outre, toujours pour la même raison, je n'utilise pas l'italique pour les mots latins dont je fais un usage fréquent (notamment les mots « *relatum* » et « *relata* »).

Troisièmement, lorsque je traduis en français une expression technique issue de la littérature anglophone, je précise l'expression originale après la première occurrence (en caractère italique et entre parenthèses, après la mention « angl. »). J'ai déjà eu l'occasion d'utiliser ce procédé dans la deuxième section ci-dessus.



**CHAPITRE 1**  
**ÉLÉMENTS D'ANALYSE ONTOLOGIQUE**



## Introduction

Dans ce premier chapitre, je propose quelques éléments d'analyse ontologique, afin de fournir un cadre aux réflexions qui suivront. La définition de l'ontologie ne fait pas l'unanimité, mais un bon point de départ consiste à avancer que le but de cette discipline est de répondre à la question « qu'est-ce qu'il y a ? » (Hofweber, 2021). Ainsi, les philosophes qui s'intéressent à l'ontologie cherchent à établir un inventaire de ce qui existe (ce qu'on appelle métaphoriquement « l'ameublement du monde »). Bien entendu, il ne s'agit pas de dresser la liste exhaustive des choses particulières que l'on trouve sur la planète Terre (il existe 8 milliards d'humains, 1,5 milliards de voitures, 117 millions de lacs, etc.). Plutôt, la démarche consiste à se demander quelles sont les entités fondamentales qui constituent le monde autour de nous, quelle est la nature de ces entités et quelles relations elles entretiennent entre elles. Voici quelques catégories d'entités qui suscitent typiquement l'intérêt des chercheurs en ontologie : les continuants (ou substances), les événements, les états, les qualités, les tropes, les relations et les sortes.

Pourquoi commencer cette étude, qui porte sur la notion de manière, par une réflexion générale sur la structure de la réalité ? Pour répondre à cette question, il convient de rappeler quelques exemples de manières listés dans l'introduction générale. J'ai supposé que marcher était une manière de se déplacer, qu'*être bleu* était une manière d'*être coloré* et qu'*être une maison en brique* était une manière d'*être une maison*. Il semble que ces exemples mobilisent au moins trois types d'entités distincts : le verbe « marcher » désigne une sorte d'action, l'adjectif « bleu » désigne une qualité et le substantif « maison » désigne une sorte de continuants. Il est donc utile de mener une investigation sur les entités qui meublent le monde afin de se demander quel est le statut ontologique des manières (autrement dit, afin de préciser à quelle catégorie d'entité appartiennent les manières).

Ce chapitre se divise en deux sections. Dans la première, je propose une classification des entités fondamentales qui constituent la réalité. Dans la deuxième, je présente la théorie du particulier-porteur fin, théorie qui constitue le cadre d'analyse ontologique de cette étude et qui contraste avec la théorie du carré ontologique.

## 1 Classification des entités

### 1.1 Particulier/universel et abstrait/concret

Un bon point de départ pour élaborer une classification des entités est la distinction entre les entités particulières et les entités universelles. Une entité particulière (que l'on appelle aussi « un particulier », pour faire court) est une entité qui ne peut pas être entièrement présente à plusieurs endroits en même temps. Par contraste, une entité universelle (que l'on appelle aussi « un universel », pour faire court) est une entité susceptible d'être entièrement présente à plusieurs endroits en même temps (Funkhouser, 2014, p. 10). Mon vélo, mon t-shirt et mon paillason sont des particuliers : ce sont des objets (en l'occurrence, des artefacts) qui ne peuvent pas se trouver à deux endroits en même temps. Par contraste, la propriété d'*être bleu* est une entité universelle, c'est-à-dire multi-localisable. La propriété d'*être bleu* est localisée à la fois là où se trouve mon t-shirt bleu, là où se trouve mon vélo bleu et là où se trouve mon paillason bleu<sup>18</sup>.

La distinction entre particuliers et universaux ne doit pas être confondue avec une autre distinction, très importante elle aussi : celle entre les entités concrètes et les entités abstraites. Les entités concrètes sont les entités complètes ou indépendantes, dans le sens où leur existence n'est pas métaphysiquement dépendante d'une autre entité. Les humains, les vélos et les planètes sont des entités concrètes. Les entités abstraites sont des entités incomplètes ou dépendantes, dans le sens où leur existence est métaphysiquement dépendante d'une autre entité (Funkhouser, 2014, p. 10). Le bronzage de Paul, par exemple, est une entité abstraite : l'existence du bronzage de Paul dépend de l'existence de Paul<sup>19</sup>. Plus généralement, ce que l'on appelle les qualités sont des entités abstraites : une qualité ne peut pas exister indépendamment de la chose qu'elle qualifie. Par exemple,

---

<sup>18</sup> Tout le monde n'accepte pas l'existence des universaux (voir l'ouvrage introductif d'Armstrong (2010) sur le sujet). Le cadre ontologique que je propose ici repose donc sur un présupposé réaliste. Je pense cependant que les analyses menées dans les chapitres qui suivent peuvent être traduites dans un langage acceptable pour un nominaliste. Par exemple, plutôt que de parler de propriétés universelles, un nominaliste parlera de classes naturelles.

<sup>19</sup> Comme le montrent mes exemples, un nom peut exprimer aussi bien une entité concrète (« planète ») qu'une entité abstraite (« bronzage »). Cependant, les linguistes opposent parfois les « noms véritables » (ceux qui expriment des entités concrètes) et les « noms dérivés » (ceux qui expriment des entités abstraites) (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 29).

la masse et la couleur de mon vélo ainsi que la sphéricité de la planète Terre sont des entités abstraites.

En croisant les deux distinctions explicitées ci-dessus (la distinction entre les entités universelles et les entités particulières d'une part et la distinction entre les entités concrètes et les entités abstraites d'autre part), on obtient le tableau ci-dessous.

	<b>concrets</b>	<b>abstraites</b>
<b>particuliers</b>	particuliers concrets (exemples : tel homme, telle planète, telle maison)	tropes (exemples : telle rougeur, telle sphéricité)
<b>universaux</b>	x	propriétés universelles (exemples : <i>être rouge</i> , <i>être sphérique</i> )

Ce tableau met en lumière la distinction entre les propriétés universelles et les propriétés particulières, autrement dit les tropes. Les propriétés d'*être rouge*, d'*être sphérique* et de *peser 110 kg* sont des entités abstraites universelles. Par contraste, telle rougeur (la rougeur de telle tomate, par exemple), telle sphéricité (la sphéricité de la planète terre, par exemple) et telle masse (la masse de Paul, par exemple) sont des entités abstraites particulières, aussi appelées des tropes (Bennett, 2002). Je pars du principe qu'il n'existe pas d'entités universelles concrètes. Les universaux ne sont pas des entités indépendantes : ils dépendent des entités qui les instancient (la rougeur dépend des choses rouges, la sphéricité dépend des choses sphériques, etc.)<sup>20</sup>.

<sup>20</sup> Cette idée correspond au réalisme modéré défendu par Armstrong : les universaux existent, mais ils n'existent pas indépendamment des particuliers qui les instancient. Comme le rappelle Armstrong, la locution latine qui correspond à cette position est « *universalia in rebus* » (les universaux dans les choses). Par contraste, la locution latine qui correspond au réalisme non modéré est « *universalia ante res* » (les universaux avant les choses), et celle qui correspond au nominalisme est « *universalia post res* » (les universaux après les choses) (Armstrong, 2010, pp. 95-102).

## 1.2 Propriétés monadiques/polyadiques et qualitatives/sortales

Cette sous-section est consacrée aux entités dépendantes, autrement dit aux propriétés universelles et aux tropes. Tout d'abord, j'utilise le mot « propriété » en un sens très large, qui englobe à la fois les propriétés monadiques et les propriétés polyadiques, autrement dit les relations. Ainsi, en plus des propriétés monadiques instanciées par les particuliers concrets (*être rouge, être sphérique, être bronzé*), il existe encore des relations qui se tiennent entre les particuliers concrets (*être plus grand que, être à côté de, être marié à*)<sup>21</sup>. Cette distinction entre propriétés monadiques et polyadiques est orthogonale à la distinction entre propriétés universelles et propriétés particulières (tropes). Ainsi, il existe des propriétés monadiques universelles (*être rouge*), des propriétés polyadiques universelles (*être marié à*) des tropes monadiques (*telle rougeur*) et des relations particulières (telle relation d'*être marié à*, qui se tient entre Paul et Marie).

Parmi les propriétés monadiques, je propose de distinguer les propriétés qualitatives et les propriétés sortales. Les propriétés qualitatives (ou qualités<sup>22</sup>) s'expriment typiquement avec un adjectif (« rouge », « sphérique », « bronzé », « blond ») un groupe prépositionnel (« en bois », « en forme de losange ») ou un nom dérivé d'un adjectif (« bronzage », « blondeur », « sphéricité »). Les propriétés sortales, par contraste, s'expriment avec la structure « être un + nom véritable<sup>23</sup> » : *être un chat, être un homme, être une maison*. Notons que la distinction entre propriétés sortales et propriétés qualitatives est orthogonale à la distinction entre propriétés universelles et propriétés particulières. Ainsi, il existe des qualités universelles (*être rouge*), des qualités particulières (*telle rougeur*), des propriétés sortales universelles (*être un homme*) et des propriétés sortales particulières (telle propriété d'*être un homme*, instanciée par Paul).

Deux observations méritent encore d'être relevées à propos des propriétés sortales et des propriétés qualitatives. Premièrement, l'idée qu'il existe des propriétés sortales n'est pas acceptée par tous les philosophes. Ainsi, dans la deuxième section de ce chapitre,

---

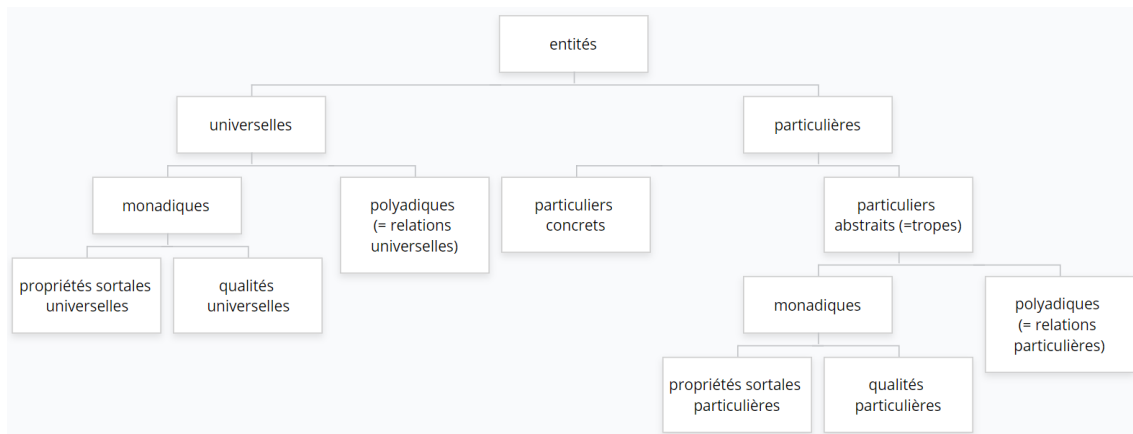
<sup>21</sup> J'utilise l'expression « se tenir entre » pour parler des relations. Il s'agit d'une traduction de l'anglais « to hold between ». Une autre formule possible consiste à dire que deux particuliers entretiennent une certaine relation.

<sup>22</sup> On parle aussi de modes (Lowe, 2006), de caractéristiques (Granger, 1984) ou d'accidents (Smith, 2005).

<sup>23</sup> Comme je le relevais plus haut (note 19), les noms véritables sont les noms qui expriment des particuliers concrets (« chat », « homme », « maison »), par contraste avec les noms dérivés qui expriment des entités abstraites (« bronzage », « sphéricité », « blondeur », etc.) (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 29).

j'exposerai la théorie du carré ontologique, théorie qui suppose qu'il existe des propriétés qualitatives ainsi que des sortes de choses (angl. *kinds*) mais non pas des propriétés sortales. Par contraste, je défendrai la théorie des particuliers fins, théorie qui suppose qu'il existe à la fois des propriétés qualitatives et des propriétés sortales. Deuxièmement, le terme « qualité » est ambigu. On oppose parfois la qualité avec la quantité. Or, le contraste entre les propriétés qualitatives et les propriétés sortales ne doit pas être confondu avec le contraste entre la qualité et la quantité. En effet, les propriétés quantitatives, telles que *peser 10 kg* ou *mesurer 10 cm*, correspondent à des qualités et non pas à des propriétés sortales.

Les distinctions proposées jusqu'ici me permettent d'établir une première esquisse de classification des entités qui constituent la réalité, sous forme d'arborescence.



*Classification des entités (arborescence I)*

### 1.3 Continuants et occurrents

La catégorie des particuliers concrets correspond à ce que l'on appelle des continuants : les stylos, les plantes, les dinosaures et les amibes, par exemple. On contraste généralement les continuants avec les occurrents (ou événements)<sup>24</sup> : les fêtes, les randonnées, les matchs de football et les sauts en parachute, par exemple. Il convient de dire quelques mots sur les occurrents afin d'intégrer ces entités dans la classification proposée plus haut.

<sup>24</sup> À ce stade de l'analyse, je considère, par commodité, les termes « événement » et « occurrent » comme des synonymes. Dans la troisième section du deuxième chapitre, j'établirai une nuance entre les deux notions.

On dit généralement qu'un *occurrent* est quelque chose qui « se passe », qui « a lieu » ou qui « se déroule ». Aucune de ces trois expressions verbales ne s'applique aux *continuants*. On peut dire qu'« il y a là » un stylo, qu'un dinosaure « se tient là » ou qu'une plante « occupe l'espace », mais on ne peut certainement pas dire qu'un stylo, une plante ou un dinosaure « a lieu », « se passe » ou « se déroule ». La question intéressante est de savoir pourquoi ces expressions verbales sont réservées aux événements. Beaucoup de philosophes (mais pas tous) considèrent que cela tient au fait que les *continuants* et les *occurrents* diffèrent par leur relation au temps<sup>25</sup>. Les *continuants* existent en entier à chaque moment du temps. Le stylo que je tiens dans la main est le stylo tout entier ; la plante posée sur la commode est la plante tout entière. Les *occurrents*, par contraste, ont des tranches temporelles : ils n'existent pas en entier à chaque moment du temps. Par exemple, les quinze premières minutes d'un match de football ne correspondent pas au match tout entier, mais à une partie (ou tranche) temporelle du match. On comprend mieux pourquoi les *occurrents* « se passent » ou « se déroulent » : leur existence consiste en la succession de leurs parties temporelles. Par contraste, les *continuants* sont les entités dont l'existence se continue à travers le temps, c'est-à-dire les entités qui existent entièrement à chaque moment du temps.

Comment situer les *occurrents* dans la classification établie plus haut ? Tout d'abord, il semble que les *occurrents* soient des entités abstraites, autrement dit des entités dépendantes (Bennett, 2002). Plus précisément, un événement dépend de son participant ou de ses participants. Ainsi, une randonnée ne peut pas avoir lieu sans randonneur, un saut en parachute ne peut pas avoir lieu sans l'agent qui effectue le saut et sans parachute, un match de football ne peut pas avoir lieu sans joueurs, sans ballon, sans terrain, etc. Les événements sont donc des entités abstraites, dans le sens où leur existence dépend des *continuants* qui participent à l'évènement<sup>26</sup>.

---

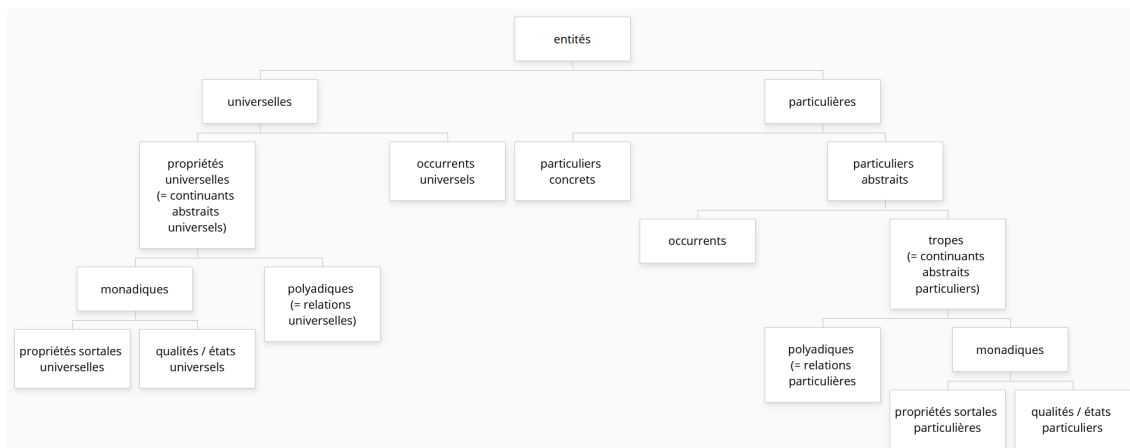
<sup>25</sup> Voir par exemple Casati et Varzi (2021), Galton et Mizoguchi (2009, pp. 3-7) et Simons (2003, p. 129). Je note cependant que certains philosophes, dans la lignée de Whitehead (2006 [1920]), pensent que les stylos, les plantes et les dinosaures sont, en dernière analyse, des *occurrents* et non pas des *continuants* (Seibt, 2020).

<sup>26</sup> Je relève cependant que Peter Simons (2000) a défendu l'idée selon laquelle les *occurrents* et les *continuants* sont mutuellement dépendants.

Il convient donc de distinguer deux variétés d'entités abstraites : celles qui ont des parties temporelles (les *occurents*) et celles qui n'en ont pas (les *propriétés*)<sup>27</sup>. Les marches et les sauts en parachute sont des entités abstraites *occurentes*. Par contraste, *être rouge*, *être métallique* et *être sphérique* sont des *continuants abstraits*. Il s'agit de qualités, et donc d'entités qui dépendent des choses qualifiées (les choses rouges, les choses métalliques, les choses sphériques). Il s'agit de *continuants*, dans le sens où les qualités n'ont pas de parties temporelles : la rougeur et la sphéricité ne sont pas des entités qui se passent ou qui se déroulent.

Il me reste à examiner les *occurents* à la lumière de la distinction entre entités particulières et entités universelles. Il existe des événements particuliers : l'assassinat de César par Brutus et la finale de la coupe du monde 2018 de football, par exemple. Je pense qu'il faut également admettre des événements universels, autrement dit des sortes d'événements. Les assassinats, les matchs de football, les marches et les sauts en parachutes correspondent à des événements universels. À la différence de l'assassinat de César par Brutus, les événements universels peuvent se dérouler à plusieurs reprises. Selon le type d'évènement considéré, l'évènement universel peut ou non être réalisé deux fois par le même participant (par exemple : une même personne peut sauter deux fois en parachute, mais il n'est pas possible de se suicider deux fois).

Les remarques de cette section me permettent de compléter l'arborescence présentée plus haut :



*Classification des entités (arborescence II)*

<sup>27</sup> D'après Bennett, les événements sont des propriétés (plus exactement : les événements particuliers sont des propriétés particulières, autrement dit des tropes) (Bennett, 2002). Je réserve cependant les mots « propriété » et « trope » aux continuants abstraits, à l'exclusion des événements.

Pour terminer cette sous-section, je mentionne encore le fait que les événements particuliers sont susceptibles d'instancier des qualités. Telle marche, par exemple, peut être lente, élégante ou maladroite. La lenteur de la marche est une qualité de la marche. Pour rappel, les qualités dépendent des choses qu'elles qualifient. Il n'y a pas de lenteur sans occurred qui se déroule lentement (de même qu'il n'y a pas de bronzage sans une substance bronzée). La lenteur, l'élégance ou la maladresse d'une marche sont donc des entités dépendantes dans un double sens. Premièrement, ce sont des qualités qui dépendent de l'évènement qu'elles qualifient (la lenteur n'existe pas sans occurred qui se déroule lentement). Deuxièmement, l'évènement qualifié est lui-même dépendant du participant (la marche ne peut pas exister indépendamment du marcheur). Les qualités d'évènements constituent une thématique centrale pour mon sujet d'étude, thématique que j'aurai l'occasion d'approfondir au prochain chapitre.

#### 1.4 Qu'est-ce qu'un état ?

Dans l'arborescence ci-dessus, sous la rubrique des entités abstraites monadiques, j'ai classé non seulement les qualités et les propriétés sortales, mais encore les états. Qu'est-ce qu'un état ? Un bon point de départ pour répondre à cette question est la classification des verbes par Vendler. Selon Vendler (1967b), on peut classer les verbes et les expressions verbales en quatre catégories : les verbes d'activité (angl. *activity*), les verbes d'accomplissement (angl. *accomplishment*), les verbes d'achèvement (angl. *achievement*) et les verbes d'état (angl. *state*)<sup>28</sup>.

Pour parvenir à une telle classification, Vendler propose tout d'abord de distinguer les verbes qui admettent les temps continus et ceux qui ne les admettent pas. Pour appliquer ce critère aux verbes français, il convient de distinguer entre les verbes qui admettent une structure en « être en train de ... » et ceux qui n'admettent pas une telle structure. Ainsi, on peut « être en train de marcher », « être en train de manger » ou « être en train de tricoter un bonnet », mais on ne peut pas « \*être en train de mesurer 175 cm », « \*être en train d'être assis » ou « \*être en train d'être amoureux ».

Parmi les expressions verbales qui admettent une structure en « être en train de ... », Vendler distingue les expressions qui supposent un point terminal (« dessiner un cercle », « courir 10 km ») et celles qui ne supposent pas de point terminal (« dessiner »,

---

<sup>28</sup> Voir aussi Kenny (2003b) et Mourelatos (1978).

« courir »). Courir 10 km est un accomplissement, courir est une activité. Parmi les expressions verbales qui n'admettent pas une structure en « être en train de... », Vendler distingue les expressions qui correspondent à un épisode d'une certaine durée (« être assis », « être amoureux de Marie ») et les expressions qui correspondent à un épisode sans durée (« gagner la course », « atteindre le sommet »). La première catégorie correspond aux verbes d'état, la deuxième catégorie correspond aux verbes d'achèvement.

Comment rattacher ces considérations à l'arborescence que j'ai proposée plus haut ? Les accomplissements et les activités correspondent à ce que j'ai appelé des *occurrents*. Le fait que les expressions verbales correspondantes admettent une structure en « être en train de... » révèle en effet qu'il s'agit d'entités ayant des tranches temporelles. Par contraste, les achèvements et les états n'ont pas de tranches temporelles. Je laisse de côté la catégorie des achèvements pour me concentrer sur les états. Les états sont des entités dépendantes : il ne peut exister d'état sans qu'un agent (ou un autre continuant) se trouve dans l'état en question. Mais comme les états n'ont pas de tranches temporelles, ils doivent être rangés dans la catégorie des *continuant*s dépendants.

Une question difficile est de savoir comment distinguer les états et les qualités, deux variétés de *continuant*s abstraits monadiques<sup>29</sup>. Une piste consiste à dire qu'un état est quelque chose dans quoi on est, ce qui n'est pas le cas des qualités. Par exemple, l'expression « être inquiet » signifie « être dans un état d'inquiétude », l'expression « être délabré » signifie « être dans un état de délabrement » et l'expression « être fatigué » signifie « être dans un état de fatigue » (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 92). Par contraste, l'expression « être grand » ne signifie pas « \*être dans un état de grandeur ». Ainsi, les états sont des entités dans lesquelles on se trouve, ce qui n'est pas le cas des qualités (Flaux & Van de Velde, 2000, pp. 93-94; Van de Velde, 1999).

Je note toutefois que ce critère nous éloigne de la notion d'état telle qu'elle est théorisée par Vendler. En effet, *peser 80 kg* est un état selon Vendler (on ne peut pas « \*être en train de peser 80 kg »), et pourtant on ne peut pas « \*être dans un état de peser 80 kg ». Il y a donc différentes façons de définir la notion d'état, qui contraste à la fois avec la notion d'*occurrent* et avec la notion de qualité. Cependant, pour les besoins de cette étude, il n'est pas nécessaire de retenir une définition précise et rigoureuse de la

---

<sup>29</sup> Je pars ici du principe qu'il n'est pas difficile de distinguer les états et les propriétés sortales, puisque ces dernières s'expriment avec la tournure « être un + nom véritable ».

notion d'état, ni de décider si *peser 80 kg* doit être considéré comme un état ou une qualité. Je me contenterai d'admettre qu'il s'agit d'une entité abstraite et monadique.

## 2 La théorie des particuliers-porteurs fins

### 2.1 Les propriétés et leurs porteurs

Il convient de distinguer les propriétés et les entités qui instancient les propriétés. On distingue ainsi Paul et les qualités de Paul (sa couleur de cheveux, sa masse, sa taille, etc.). Une hypothèse plausible consiste à avancer que les entités qui instancient des propriétés sont les particuliers concrets (par exemple : tel chat, tel être humain, telle maison). Une complication survient néanmoins dès lors que l'on considère ce que j'ai appelé les propriétés sortales (*être un chat, être un homme, être une maison*). S'il est plutôt aisé d'admettre qu'un particulier concret peut instancier une qualité (tel homme est blond, telle maison est en brique, etc.), il semble en revanche plus difficile d'admettre qu'un particulier concret puisse instancier une propriété sortale. Quelle entité est-elle susceptible d'instancier la propriété d'*être un chat* ? Il semblerait étrange d'affirmer que « tel chat instancie la propriété d'*être un chat* ». Lorsque l'on mentionne une entité qui instancie une propriété, il serait préférable de considérer l'entité indépendamment de la propriété instanciée. Ainsi, il faudrait plutôt dire : « telle chose instancie la propriété d'*être un chat* ».

Armstrong va précisément dans ce sens lorsqu'il développe la notion de particulier fin, qu'il contraste avec le particulier épais (Armstrong, 2010, p. 116). Pour éviter toute ambiguïté, je parlerai plutôt de « particulier-porteur fin » et de « particulier-porteur épais ». Cette terminologie permet de souligner le fait que l'on ne parle pas ici de propriétés particulières (les tropes), mais des particuliers susceptibles d'instancier des propriétés. Les particuliers-porteurs fins sont les particuliers-porteurs considérés sans leurs propriétés. Ils correspondent aux supports (ou substrats) qui instancient des propriétés. Par exemple, la chose qui instancie la propriété d'*être un chat* est un particulier-porteur fin. Par contraste, les particuliers-porteurs épais sont les particuliers considérés avec leurs propriétés, c'est-à-dire les particuliers concrets : tel chat, tel homme, telle maison.

Armstrong souligne cependant que les particuliers-porteurs fins n'ont pas une existence séparée des propriétés qu'ils instancient. Tous les particuliers-porteurs

instancient des propriétés. Il n'existe pas, pour reprendre l'expression d'Armstrong, de particulier-porteur qui serait « nu », c'est-à-dire qui n'instancierait aucune propriété (Armstrong, 2010, p. 116). Il n'existe pas, dans la nature, d'objet qui n'aurait ni couleur, ni masse, ni forme<sup>30</sup>. De même, toutes les propriétés particulières adhèrent à des particuliers-porteurs fins. Il n'existe pas, dans la nature, de tropes qui « flotteraient dans l'air », pour ainsi dire. Il n'y a pas de teinte rouge, de forme sphérique ou de texture métallique sans particulier-porteur qui les instancie. Il ne faut donc pas confondre les particuliers fins et les particuliers nus. Le particulier fin n'est pas nu, il a des propriétés. Mais le particulier-porteur fin n'est pas ses propriétés : il en est seulement le support.

Les analyses qui précèdent permettent d'affirmer que les particuliers-porteurs fins doivent être rangés dans la catégorie des entités particulières abstraites. À la différence des particuliers concrets, les particuliers-porteurs fins ne mènent pas une existence indépendante : ils n'existent pas indépendamment des propriétés qu'ils instancient. Cependant, les particuliers-porteurs fins ne sont pas non plus des tropes. En effet, les tropes (c'est-à-dire les propriétés particulières) sont instanciés par les particuliers-porteurs fins, alors que les particuliers-porteurs fins sont les entités qui instancient les propriétés.

## 2.2 La théorie du carré ontologique

La théorie présentée ci-dessus atténue la différence entre les propriétés sortales et les propriétés qualitatives. Je dis « atténuer » et non pas « nier » : il ne s'agit pas de refuser qu'il existe une différence, mais de ne pas lui attribuer une grande importance métaphysique. En effet, dans le cadre de la théorie présentée plus haut, les qualités comme les propriétés sortales sont des entités abstraites instanciées par des particuliers-porteurs. Un objet bleu correspond à un particulier-porteur qui instancie la propriété d'*être bleu* ; un chat est un particulier-porteur qui instancie la propriété d'*être un chat*. Certains philosophes refusent cependant cette approche, comme je vais le montrer dans la présente section.

Barry Smith (2005), par exemple, refuse l'existence des propriétés sortales. Selon lui, seules les qualités (que Smith appelle aussi « accidents ») peuvent être appelées

---

<sup>30</sup> Je relève les cas particuliers des trous et des ombres, qui n'ont pas de masse, mais qui ont une forme.

« propriétés »<sup>31</sup>. La théorie des particuliers fins exposée plus haut correspond, à quelques nuances près, à ce que Smith appelle (de manière dépréciative) la « Fantologie »<sup>32</sup>. Le terme « Fantologie » ou « *F(a)ntologie* » (angl. *F(a)ntology*) est construit à partir de la formule « *F(a)* ». La Fantologie est la doctrine selon laquelle il n'existerait que deux types d'entités : les propriétés universelles (conventionnellement symbolisées par des lettres majuscules : « *F* », « *G* », « *H* ») et les particuliers-porteurs (conventionnellement symbolisés par des lettres minuscules : « *a* », « *b* », « *c* »). D'après la Fantologie, tous les particuliers concrets qui peuplent le monde correspondent donc à la structure *F(a)* : un certain particulier-porteur *a* qui instancie une propriété *F*.

Insatisfait de la bipartition « Fantologiste » entre les particuliers-porteurs fins et les propriétés qu'ils instancient, Barry Smith articule une double distinction, de source aristotélicienne : la distinction entre la substance et l'accident, d'une part, et la distinction entre l'universel et le particulier, d'autre part (Smith, 2005)<sup>33</sup>. Cette double distinction permet d'obtenir un carré ontologique qui se présente sous la forme du tableau ci-dessous<sup>34</sup>.

	<b>substance</b>	<b>accident</b>
<b>universel</b>	<i>homme</i> <i>chat</i> <i>bœuf</i>	<i>fatigué</i> <i>bronzé</i> <i>effrayé</i>
<b>particulier</b>	tel homme tel chat tel bœuf	telle fatigue tel bronzage telle frayeur

<sup>31</sup> Lowe (2006), qui navigue dans les mêmes eaux métaphysiques que Smith, parle plutôt de « modes ». Granger (1984), quant à lui, parle de « caractéristiques ».

<sup>32</sup> Je précise « à quelques nuances près », car la théorie Fantologiste que critique Smith n'admet pas la distinction entre les accidents particuliers (autrement dit les tropes) et les accidents universels (autrement dit les propriétés universelles).

<sup>33</sup> Pour une idée analogue, voir Neuhaus, Grenon et Smith (2004), Lowe (2006) et Johansson (1989, 2016).

<sup>34</sup> Je traduis le carré aristotélicien tel que le présente Smith (2005, p. 12), qui lui-même s'inspire d'Angellelli (2007, p. 29). Je modifie légèrement les exemples.

Il est important de s'attarder quelque peu sur ce tableau qui, structurellement, ressemble beaucoup au tableau que j'ai proposé à la section 1.1. On retrouve en effet la distinction entre les entités universelles et les entités particulières. Par ailleurs, on pourrait supposer que la distinction entre les substances et les accidents correspond à la distinction entre les entités indépendantes et les entités dépendantes. Cependant, on peut mesurer l'écart qui sépare la théorie du carré ontologique et la théorie des particuliers fins en considérant la façon dont les cases du tableau peuvent être remplies. D'après la théorie des particuliers fins, la colonne de droite contient beaucoup plus d'éléments que ce que Smith admettrait. En effet, les entités dépendantes ne correspondent pas seulement à des qualités (*être fatigué, être bronzé, être effrayé*) mais encore à des propriétés sortales (*être un homme, être un chat, être un bœuf*).

Si l'on admet qu'il existe des propriétés sortales, il faut également admettre qu'il existe des particuliers-porteurs fins qui en sont les supports. Smith refuse précisément l'existence de telles entités. Il n'a d'ailleurs pas besoin de postuler l'existence de particuliers-porteurs fins, puisque d'après lui il n'existe pas de propriété sortale, mais seulement des qualités. Les supports qui instancient les qualités ne sont pas des particuliers-porteurs fins, mais des particuliers concrets (que Smith appelle des substances) : tel homme est bronzé, tel chat est effrayé, tel bœuf est fatigué, etc. C'est en cela que consiste la différence fondamentale entre les deux théories examinées.

Je me retrouve donc au carrefour entre deux théories rivales. D'une part, une théorie qui admet l'existence des particuliers-porteurs fins et des propriétés sortales. D'autre part, une théorie qui ne reconnaît ni les particuliers-porteurs fins ni les propriétés sortales, mais qui distingue les accidents (ou qualités) et les substances qui en sont les supports. Dans la suite de cette étude, j'adopterai la théorie des particuliers-fins et non pas la théorie du carré ontologique. La raison pour laquelle je privilégie la théorie d'Armstrong à celle de Smith est qu'elle présente une plus grande simplicité, comme je vais essayer de le montrer maintenant.

Comparons les deux entités suivantes : une grande maison en brique, d'une part, et une petite maison en chaume, d'autre part. Si on est un adepte du carré ontologique, on considérera que la grande maison en brique est une substance (maison) avec deux qualités (*être grande et être en brique*). Dans la même veine, on pourrait se figurer que la petite maison en chaume est une substance (maison) avec deux qualités (*être petite et être en chaume*). Cependant, une petite maison en chaume est une chaumière. L'adepte du carré ontologique est donc confronté à un défi : doit-il analyser la petite maison en chaume

comme une substance (maison) avec deux qualités (*être petite* et *être en chaume*) ou doit-il analyser la petite maison en chaume comme une substance pour ainsi dire irréductible, à savoir une chaumière ?

Je ne dis pas qu'il n'existe pas de bonnes réponses à cette difficulté. Mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'une difficulté qui se pose pour les adeptes du carré ontologique mais qui ne se pose pas pour les adeptes de la théorie des particuliers-porteurs. Le théoricien des particuliers-porteurs fins n'a pas à décider de la frontière entre la substance et ses accidents. Pour lui, la chaumière s'analyse comme un particulier-porteur fin qui instancie la propriété d'*être une chaumière*.

### 2.3 Qu'est-ce qu'une sorte de choses ?

La théorie du carré ontologique, présentée dans la précédente section, suppose l'existence d'une catégorie d'entités dont je n'ai pas parlé jusqu'ici : les sortes (ou sortes de choses) (angl. *kinds*). *Homme*, *chat* et *bœuf* sont des sortes. Mais qu'est-ce qu'une sorte ? Et quelle est la différence entre une sorte et une propriété sortale, si différence il y a ?

Smith caractérise les sortes (qu'il appelle aussi « substances universelles ») en les contrastant avec les qualités universelles. Il compare ainsi la sorte *homme* avec la qualité *être réveillé* :

The difference here turns on the fact that, if John is a human being, then he is a human being at every time at which he exists, and not for accidental reasons but because it is, as one says, part of John's essence that he is a human being. If, on the other hand, Henry is awake, then he will cease to be awake at some time in the future (Smith, 2005, p. 11).

Ainsi, les sortes seraient pour ainsi dire des caractéristiques essentielles, c'est-à-dire des caractéristiques que l'on ne peut pas acquérir ou perdre<sup>35</sup>. Si on naît humain (ou crocodile, ou chat), on le restera toute sa vie. Par contraste, les qualités seraient des caractéristiques

---

<sup>35</sup> Je prends ici le mot « essentiel » dans un sens modal : *P* est une propriété essentielle de *x* ssi *x* instancie nécessairement *P*. Une propriété est donc essentielle s'il est impossible de la perdre ou de l'acquérir. La définition modale de l'essence est généralement rejetée par les métaphysiciens contemporains depuis les travaux de Fine (1994). Toutefois, pour le besoin de la présente discussion, une définition modale de l'essence est suffisante.

que l'on peut perdre ou acquérir. Au cours de sa vie, un être humain, par exemple, change de taille, de poids et de couleur de peau (selon son bronzage et son état de santé). De même, au cours d'une journée, un être humain peut instancier la propriété d'*être réveillé* puis la propriété d'*être endormi*, la propriété d'*être debout* puis la propriété d'*être assis*, etc.

En s'appuyant sur la citation de Smith, on pourrait donc suggérer que les sortes seraient des caractéristiques essentielles, alors que les qualités seraient des caractéristiques accidentelles. Cette idée prête cependant le flanc à différents contre-exemples. Tout d'abord, qu'en est-il, de la sorte *chenille* ? Ne s'agit-il pas d'une sorte de choses qui correspond pourtant à une caractéristique non essentielle, puisqu'un même individu est une chenille puis un papillon ? Ensuite, qu'en est-il de la propriété d'*être coloré* ? Ne s'agit-il pas d'une qualité et pourtant d'une caractéristique essentielle, dans la mesure où un particulier concret ne peut pas ne pas avoir une certaine couleur ?

Pour distinguer les qualités et les sortes, une deuxième piste de réponse est fournie par Funkhouser dans la citation qui suit (l'auteur utilise l'expression « substantival kind » pour désigner ce que j'appelle une sorte, et « adjectival kind » pour désigner ce que j'appelle une qualité) :

The distinctive difference between adjectival kinds and substantival kinds is that instances of the former are abstractions whereas instances of the latter are *concreta* [...]. For example, instances of *mass* are abstractions and instances of *tiger* are *concreta* (Funkhouser, 2014, p. 52).

En traduisant Funkhouser dans la terminologie que j'ai adoptée, on obtient l'idée suivante : les instances des sortes sont des particuliers concrets alors que les instances des qualités universelles sont des particuliers abstraits (autrement dit des tropes). Tel homme est une instance de la sorte *homme* ; telle maison est une instance de la sorte *maison* ; tel chat est une instance de la sorte *chat* : il s'agit, à chaque fois, de particuliers concrets. Telle rougeur est une instance de la qualité universelle *être rouge*, telle sphéricité est une instance de la qualité universelle *être sphérique*, tel bronzage est une instance de la qualité universelle *être bronzé* : il s'agit, à chaque fois, de particuliers abstraits.

L'idée de Funkhouser revient donc à dire que les sortes sont des entités universelles dont les instances sont des particuliers concrets<sup>36</sup>. Cette analyse pose cependant problème dès lors que l'on envisage l'existence des sortes d'événement. Si les hommes, les bœufs et les maisons correspondent à des sortes de continuants, les marches, les matchs de football et les sauts en parachute correspondent à des sortes d'évènement. Telle marche est une instance de la sorte *marche*, tel match de football est une instance de la sorte *match de football* et tel saut en parachute est une instance de la sorte *saut en parachute*. Or, les évènements particuliers (telle marche, tel match de football, tel saut en parachute) sont des particuliers abstraits et non pas des particuliers concrets. En effet, comme je le relevais plus haut, les évènements sont des entités abstraites dans le sens où il s'agit d'entités qui dépendent de leurs participants.

Une autre solution, qui permet d'éviter le problème ci-dessus, consiste à analyser les sortes comme des ensembles de choses. Le mot « chose » peut ici désigner soit des continuants (des maisons, des hommes, des chats), soit des évènements (des marches, des matchs de football, des sauts en parachute). L'idée consiste à dire que la sorte *F* correspond à l'ensemble des choses qui ont la propriété d'*être un F*. La sorte *chat* correspond à l'ensemble des choses qui ont la propriété d'*être un chat*, la sorte *marche* correspond à l'ensemble des évènements qui ont la propriété d'*être une marche*, etc. Cette solution revient donc à admettre à la fois l'existence des propriétés sortales et l'existence des sortes. Cependant, les propriétés sortales seraient plus fondamentales que les sortes, dans le sens où une sorte s'analyse en termes d'ensemble de choses ayant une certaine propriété sortale.

#### 2.4 Propriétés et prédicats

Un dernier point mérite d'être abordé pour clore la présentation de la théorie ontologique mobilisée dans cette étude : il s'agit de la distinction entre les propriétés et les prédicats. Les propriétés sont des entités métaphysiques instanciées par des particuliers-porteurs. Les prédicats sont des entités linguistiques qui correspondent à ce que l'on dit à propos des choses. La notion de prédicat contraste avec la notion d'argument, qui correspond aux entités sur lesquelles portent les prédicats. Typiquement, les verbes sont des prédicats (par exemple : « ... marche »), de même que les tournures en « être + adjectif » (par

---

<sup>36</sup> Voir aussi Lowe (2006).

exemple : « ... est rouge » et les tournures en « être + substantif » (par exemple : « ... est un chat ») (Roussarie, 2017, p. 58).

On peut classer les prédicats en fonction de leur arité, c'est-à-dire en fonction du nombre d'arguments sur lesquels ils portent. Certains prédicats n'ont qu'un seul argument (on parle alors de prédicat unaire ou monadique). C'est le cas des trois exemples cités précédemment (« ...marche », « ... est rouge » et « ... est un chat »). D'autres prédicats ont deux arguments (on parle alors de prédicat binaire ou dyadique), par exemple : « ... est à côté de... » ou « ... est plus grand que... ». D'autres prédicats ont trois arguments (on parle alors de prédicat ternaire ou triadique), par exemple : « ... est situé entre... et... ».

Jusqu'ici, on observe donc une correspondance entre l'analyse métaphysique et l'analyse linguistique. Les arguments correspondent à des particuliers concrets, les prédicats monadiques correspondent à des propriétés monadiques, les prédicats polyadiques correspondent à des relations qui se tiennent entre plusieurs particuliers concrets. Toutefois, une question intéressante est de savoir si tous les prédicats correspondent à des propriétés. Est-ce que chaque prédicat monadique a son pendant métaphysique (une propriété monadique) ? Est-ce que chaque prédicat polyadique a son pendant métaphysique (une relation) ? On répond généralement à cette question par la négative. En effet, on estime généralement qu'il existe beaucoup plus de prédicats que de propriétés. Pour utiliser la terminologie de Lewis, on dit que les prédicats sont abondants (angl. *abundant*) alors que les propriétés sont rares (angl. *sparse*) (Lewis, 1983b).

Pour admettre qu'il existe une abondance de prédicats, il suffit de penser aux prédicats complexes formés par négation, par conjonction ou par disjonction. Ainsi, on peut dire de Sam qu'il n'est pas trentenaire (« ... n'est pas trentenaire » est un prédicat négatif), qu'il est blond et maigre (« ...est blond et maigre » est un prédicat conjonctif) et qu'il est soit américain, soit européen (« ... est soit américain soit européen » est un prédicat disjonctif). Existe-t-il pour autant une propriété d'*être non trentenaire* (propriété négative), une propriété d'*être blond et maigre* (propriété conjonctive) et une propriété d'*être américain ou européen* (propriété disjonctive) ? Armstrong pense que ce ne sont pas de véritables propriétés, notamment parce que les véritables propriétés ont un pouvoir causal, ce qui n'est pas le cas des propriétés négatives, conjonctives et disjonctives (Armstrong, 2010, p. 103).

Je laisse cette question ouverte. Au chapitre 3, je montrerai cependant que nous avons des raisons d'admettre l'existence de propriétés disjonctives, contrairement à ce

qu'affirme Armstrong. En effet, les propriétés disjonctives semblent indispensables pour comprendre ce qu'est une propriété déterminable.

## **Conclusion**

### Résumé du chapitre

Dans la première section de ce chapitre, j'ai proposé une classification des entités qui constituent la réalité. Les deux principales distinctions qui régissent cette classification sont les suivantes : la distinction entre les entités universelles et les entités particulières d'une part et la distinction entre les entités abstraites et les entités concrètes d'autre part. Parmi les entités abstraites (ou dépendantes), on distingue les propriétés monadiques et les propriétés polyadiques, à savoir les relations. Quant aux événements, j'ai montré qu'il convient également de les classer dans la catégorie des entités abstraites, dans la mesure où l'existence des événements dépend de l'existence de leurs participants.

Dans la deuxième section, j'ai présenté la théorie des particuliers-porteurs fins, en m'appuyant sur les travaux d'Armstrong. Cette théorie propose de distinguer les propriétés et les substrats qui les supportent. Cette approche permet de rendre compte de l'existence des propriétés sortales (par exemple : *être un chat*, *être un homme*, *être une maison*). Je rejette ainsi la théorie du carré ontologique, théorie d'après laquelle il n'existe ni particulier-porteurs fins, ni propriétés sortales.

### Ontologie des manières : quelques observations

Dans l'introduction générale de cette étude, j'ai mentionné six énoncés pour illustrer la notion de manière. Je reprends ici mes six énoncés, quelque peu modifiés :

- (1) Marcher est une manière de se déplacer.
- (2) Marcher sur la pointe des pieds est une manière de marcher.
- (3) Marcher élégamment est une manière de marcher.
- (4) *Être rouge* est une manière d'*être coloré*.
- (5) *Être pourpre* est une manière d'*être rouge*.
- (6) *Être une maison en brique* est une manière d'*être une maison*.

Une première conclusion que l'on peut tirer de ces énoncés est que l'expression « ... est une manière de... » est un prédicat dyadique, c'est-à-dire un prédicat qui porte sur deux

éléments (le verbe « marcher » et le verbe « se déplacer », par exemple). Sur le plan métaphysique, la notion qui m'intéresse correspond donc à une relation dyadique : la relation *être une manière de*. Mais quels sont les relata de cette relation ? À quelles catégories d'entités appartiennent-ils ? L'examen des six énoncés ci-dessus permet d'apporter quelques éléments de réponse à cette question.

En effet, les énoncés (1-3) suggèrent que les relata de la relation *être une manière de* peuvent être des sortes d'action : marcher, se déplacer, marcher sur la pointe des pieds, etc. Les énoncés (4-5) suggèrent que les relata de la relation *être une manière de* peuvent être des qualités universelles : *être rouge*, *être pourpre*, etc. Enfin, l'énoncé (6) suggère que les relata de la relation *être une manière de* peuvent être des propriétés sortales universelles : *être une maison en brique*, *être une maison*<sup>37</sup>. Il est intéressant de noter que les sortes de continuants ne peuvent pas être les relata de la relation *être une manière de* : les maisons en brique ne sont pas des manières de maison. Les six énoncés permettent encore de formuler l'hypothèse suivante : pour toute relation *être une manière de*, les deux relata appartiennent à la même catégorie d'entités (deux sortes d'actions, deux qualités universelles ou deux propriétés sortales).

Outre les trois catégories d'entités mentionnées ci-dessus (à savoir les sortes d'action, les qualités universelles et les propriétés sortales universelles), peut-on envisager d'autres relata de la relation *être une manière de* ? Tout d'abord, il semble que les états sont de bons candidats. On peut en effet supposer qu'il existe différentes manières d'*être en colère*, d'*être étonné* ou d'*être joyeux*, mais aussi différentes manières d'*être couché*, d'*être debout* ou d'*être assis*<sup>38</sup>. *Être assis en tailleur*, par exemple, est une manière (parmi d'autres) d'*être assis*.

Par ailleurs, les relations universelles semblent être également de bons candidats. On peut en effet supposer qu'il existe différentes manières d'*être amoureux de quelqu'un*, de *haïr quelqu'un* ou d'*être marié à quelqu'un*. Les différents régimes matrimoniaux correspondent ainsi à différentes manières d'être marié. *Être marié sous le régime de la participation aux acquêts*, par exemple, est une manière d'*être marié*.

Une question plus difficile est de savoir si les relata de la relation *être une manière de* peuvent être des entités particulières. Existe-t-il différentes manières d'être tel

---

<sup>37</sup> Ainsi, Van de Velde affirme que « être une brosse souple est une manière d'être une brosse, comme être une maison rouge est une manière d'être une maison » (Van de Velde, 2009a, p. 43).

<sup>38</sup> Sur les manières d'être dans un certain état, voir Maienborn (2007) et Geuder (2006).

particulier concret ? Par exemple, existe-t-il différentes manières d'être Barack Obama ? Une réponse intuitive à cette question consiste à dire qu'il n'existe pas des manières d'être Barack Obama, puisque Barack Obama est simplement tel qu'il est. Cependant, si l'on admet l'existence des mondes possibles, on pourrait accepter l'idée qu'il existe différentes manières d'être Barack Obama : dans tel monde, Barack Obama est comme ceci, dans tel autre monde, il est comme cela, etc. La même question se pose pour les entités particulières abstraites : existe-t-il des manières d'être telle rougeur ou telle sphéricité ? Il s'agit là de questions intéressantes mais que je ne creuserai pas davantage. Dans la suite de cette étude, je me focaliserai en effet sur les manières qui correspondent à des entités universelles, que ce soit des qualités, des états, des propriétés sortales, des sortes d'action ou des relations.

**CHAPITRE 2**  
**LES THÉORIES CONTEMPORAINES DE**  
**L'ACTION**



## Introduction

Dans le précédent chapitre, j'ai examiné un certain nombre d'entités, telles que les particuliers concrets, les propriétés sortales, les qualités, les relations et les événements. À ce stade, je ne me suis pas encore penché sur la nature des actions. Ce deuxième chapitre y est consacré. Il s'agit en effet d'une notion importante, puisque cette étude porte non seulement sur les manières d'être, mais encore sur les manières d'agir. L'idée que les actions sont susceptibles d'instancier des qualités retiendra toute mon attention. Il semble en effet que les manières possibles d'effectuer une action donnée correspondent aux qualités que l'action en question est susceptible d'instancier. L'action de marcher, par exemple, peut être effectuée lentement, élégamment, maladroitement, sur la pointe des pieds, etc. Ce sont là des manières de marcher, autrement dit des qualités qu'une marche est susceptible d'instancier.

Dans ce chapitre, je présente tour à tour quatre théories contemporaines de l'action. Je commence par la théorie kimienne (section 1) puis la théorie davidsonienne (section 2). Ces deux théories correspondent à deux variétés de l'*event view*, c'est-à-dire l'idée selon laquelle les actions sont des événements. La troisième et la quatrième théorie que j'examine s'opposent précisément à l'*event view*. Il s'agit de la *process view*, c'est-à-dire l'idée selon laquelle une action est un processus (section 3), puis de la *causing view*, c'est-à-dire l'idée selon laquelle une action est la production d'un événement par un agent (section 4). Pour chacune des quatre théories examinées, je me focalise sur l'analyse des qualités d'action, afin de préparer le terrain pour une théorie des manières d'agir.

Pour compléter cette introduction, il me semble opportun d'exposer quelques considérations préalables sur la notion d'action. En effet, la façon dont j'emploie le terme « action » (plus généralement, la façon dont le terme est utilisé dans la littérature philosophique) ne recoupe pas exactement l'usage naturel du mot. Il est donc important de fournir quelques éléments d'explication et de justification avant d'entamer la discussion. Tout d'abord, je donne au mot « action » un sens plus large que le sens que le langage ordinaire lui prête. En effet, escalader l'Everest ou construire une maison sont pour moi des actions. Or, il semble plus naturel de réserver le nom « action » pour les occurrences qui ne s'échelonnent pas sur plusieurs jours mais sont plutôt ramassés dans le temps. On parle ainsi de « l'action de sauter par-dessus la barrière » mais non pas de « l'action d'escalader l'Everest ». Il y a cependant un moyen de rendre ma terminologie acceptable : l'ascension de l'Everest et la construction d'une maison supposent une forme

d'agentivité, dans le sens où ce ne sont pas des choses qui se produisent incidemment. La construction d'une maison et l'ascension de l'Everest supposent au moins une forme d'intention, par contraste avec les chutes à ski ou les spasmes, qui ne sont pas des actions<sup>39</sup>.

Cela m'amène à insister sur la grande variabilité temporelle des actions au sens où j'utilise ce terme. Une action peut être très courte ou très longue. Cligner de l'œil est une action qui ne dure que quelques millièmes de seconde, combattre l'ennemi est une action qui peut durer plusieurs années. Il est d'ailleurs tout à fait sensé de supposer que certaines actions sont composées de sous-actions. L'action de construire une maison, par exemple, est constituée de sous-actions plus courtes : aplanir le terrain, bâtir les murs, installer la charpente, poser les fenêtres, etc. Se pose alors la question de savoir jusqu'où l'on peut subdiviser une action. Prenons, par exemple, l'action de marcher. Est-ce que chaque foulée correspond à une action ? Est-ce que la foulée peut elle-même être divisée en différentes étapes correspondant à autant d'actions ?

J'aimerais terminer cet examen préalable par une question terminologique : quel verbe utiliser avant le mot « action » ? Doit-on dire : « *faire* une action » ? « *accomplir* une action » ? « *effectuer* une action » ? « *entreprendre* une action » ? « *poser* une action » ? Aucun verbe ne semble pleinement adéquat. La raison de cette inadéquation lexicale présente peut-être un certain intérêt métaphysique. Une action est, par nature, quelque chose que l'on fait, que l'on accomplit ou que l'on effectue. Dès lors, toutes les expressions ci-dessus (« effectuer une action », « faire une action », etc.) ont quelque chose de redondant, un peu comme l'expression « construire une construction » ou « parcourir un parcours ». De fait, le langage courant se passe de l'expression « effectuer une action ». On dira plutôt « faire quelque chose » ou « effectuer quelque chose ». De même, on ne dira jamais « effectuer l'action de courir » ou « effectuer l'action de manger », mais on se contentera de dire « courir » ou « manger ». Cependant, l'analyse conceptuelle exige parfois de tordre le langage ordinaire afin d'exhiber ses composants. Ainsi, il me sera utile, tout au long de cette étude, d'utiliser l'expression « effectuer l'action de  $\varphi$ -er »<sup>40</sup>.

---

<sup>39</sup> À propos des noms d'action, voir Haas et Gréa (2015) ainsi que Flaux et Van de Velde (2000, pp. 104-112).

<sup>40</sup> J'utilise les lettres grecques «  $\psi$  » et «  $\varphi$  » pour désigner des sortes d'action.

## 1 Théorie kimienne

### 1.1 Les événements comme exemplifications de propriétés

D'après Jaegwon Kim, les actions sont des événements. Cette idée, appelée *event view* (par contraste avec la *process view* et la *causing view*) est partagée par Davidson et par de nombreux autres philosophes. Supposons que Pierre lève son bras droit. D'après l'*event view*, l'action de Pierre est identique à l'élévation du bras droit de Pierre. Il reste cependant à préciser ce qu'est un événement. Dans le précédent chapitre, j'ai contrasté les événements avec les continuants. Les événements (les matchs de football, les sauts en parachute) sont des entités avec des parties temporelles alors que les continuants (les êtres humains, les stylos, les planètes) sont des entités qui n'ont pas de partie temporelle. Il faut cependant creuser davantage pour mettre en lumière la différence entre deux façons d'analyser les événements : celle de Kim (qui fait l'objet de la présente section) et celle de Davidson (qui fait l'objet de la prochaine section).

Selon Kim, un événement particulier correspond à l'exemplification d'une propriété par une substance à un temps donné (Kim, 1966, 1969, 1976)<sup>41</sup>. Considérons, par exemple, la chute d'une feuille d'arbre. D'après Kim, l'événement considéré correspond à l'exemplification d'une propriété (en l'occurrence : la propriété d'*être chutant* ou d'*être en train de chuter*) par une substance (en l'occurrence : la feuille d'arbre) à un temps (en l'occurrence : l'intervalle de temps où la chute se déroule). Je relève que ce que Kim appelle une substance correspond à ce que j'ai appelé plus haut un particulier concret. Cette théorie est conforme à la suggestion faite au chapitre précédent : un événement est une entité dépendante. Plus précisément, un événement particulier est un trope, c'est-à-dire une propriété particulière (Bennett, 2002).

La théorie kimienne suppose qu'un événement est composé de trois (et seulement trois) constituants : une certaine substance, une certaine propriété et un certain temps. Pour cette raison, un événement donné peut être analysé ainsi : [x, P, t]. Le « x » de la formule désigne une substance, le « P » désigne une propriété instanciée par la substance et le « t » désigne un temps, ou plutôt un intervalle de temps (Kim, 1976). Cette théorie permet également d'obtenir un critère d'identité entre deux événements particuliers :

---

<sup>41</sup> Pour une thèse similaire, voir aussi Goldman (1970), Bennett (1988, 2002), Lowe (2006, pp. 80-81) et Crowther (2018, pp. 65-66).

$[x, P, t] = [y, Q, t']$  si et seulement si  $x = y$ ,  $P = Q$  et  $t = t'$ .

Autrement dit, deux événements particuliers  $e_1$  et  $e_2$  sont numériquement identiques si et seulement si la substance est identique, la propriété instanciée est identique et le temps est identique (Kim, 1976)<sup>42</sup>. En revanche, deux événements particuliers  $e_1$  et  $e_2$  sont numériquement distincts si la substance diffère (par exemple : la chute d'une feuille d'arbre et la chute d'un flocon de neige), si la propriété exemplifiée diffère (par exemple : la chute d'une feuille d'arbre et le jaunissement d'une feuille d'arbre) ou si le temps diffère (par exemple : la chute d'une feuille d'arbre à midi et la chute d'une feuille d'arbre à 13h00).

Puisque Kim considère les actions comme des événements, son analyse des événements est valable *ipso facto* pour les actions. Supposons par exemple que Pierre effectue l'action de marcher. D'après Kim, l'action considérée se compose d'une propriété (la propriété d'*être marchant* ou d'*être en train de marcher*) exemplifiée par un continuant (Pierre) à un temps (l'intervalle de temps durant lequel la marche se déroule). Le fait de discuter la théorie de Kim en français me force à prendre un peu de recul sur les formules utilisées. Les lignes ci-dessus révèlent qu'il y a deux façons d'exprimer la propriété qui correspond à une action en français. Selon la première, on dira que l'action  $\phi$  est identique à la propriété d'*être  $\phi$ -ant* (par exemple : la propriété d'*être marchant*, *skiant*, *nageant*, etc.) instanciée par un agent. Selon la deuxième, on dira que l'action  $\phi$  est identique à la propriété d'*être en train de  $\phi$ -er* (par exemple : la propriété d'*être en train de marcher*, *skier*, *nager*, etc.) instanciée par un agent. Aucune de ces deux formules n'est très élégante. La première formule a le mérite d'être plus courte, mais elle nécessite l'emploi un peu forcé du participe présent. Par la suite, j'adopterai indifféremment l'une ou l'autre formule.

Je soulève encore une complication. Kim admet que, dans certains cas, un événement correspond non pas à une propriété instanciée par une substance en un temps, mais plutôt à une relation qui se tient entre plusieurs substances en un temps (Kim, 1966). Supposons, par exemple, que Pierre mange une pomme. L'événement considéré (en l'occurrence, il s'agit d'une action) correspond à une relation qui se tient entre deux

---

<sup>42</sup> Pour éviter un contresens, il faudrait plutôt dire : les événements prétendument distincts  $e_1$  et  $e_2$  ne forment en réalité qu'un seul et même événement si la substance est identique, la propriété instanciée est identique et le temps est identique.

substances (Pierre et une pomme) à un temps. De même, si Pierre parle à Jean, l'évènement considéré correspond à une relation qui se tient entre deux substances (Pierre et Jean) à un temps.

## 1.2 Multiplication des évènements

La théorie kimienne a une conséquence, assumée par l'auteur mais souvent jugée problématique, à savoir la thèse de la multiplication des évènements. Supposons que Pierre marche à petits pas dans la Rue Centrale, le 14 avril 2020 à 18h00. Il est évident que si l'affirmation (1) est vraie, les affirmations (2) et (3) sont également vraies :

- (1) Pierre marche à petits pas dans la Rue Centrale, le 14 avril 2020, à 18h00.
- (2) Pierre marche dans la Rue Centrale, le 14 avril 2020, à 18h00.
- (3) Pierre se déplace dans la Rue Centrale, le 14 avril 2020, à 18h00.

D'après Kim, les affirmations (1), (2) et (3) décrivent trois évènements différents, respectivement  $e_1$ ,  $e_2$  et  $e_3$ . Certes, dans les trois cas, le temps est le même (le 14 avril 2020, à 18h00) et la substance est la même (Pierre). Cependant, la propriété instanciée diffère : *être en train de marcher à petits pas* (selon l'affirmation 1), *être en train de marcher* (selon l'affirmation 2) et *être en train de se déplacer* (selon l'affirmation 3).

La thèse de la multiplication des évènements n'est pas sans conséquence sur la notion de manière d'agir. On admettra que marcher est une manière de se déplacer et que marcher à petits pas est une manière de marcher. Ainsi, si l'on suit Kim, on admettra que décrire une action particulière (par exemple : « Pierre marche ») et décrire la manière dont cette action est réalisée (par exemple : « Pierre marche à petits pas ») revient à décrire deux actions différentes. Cette idée heurte la conception intuitive des manières d'agir. Intuitivement, en effet, il semble que décrire une action et décrire la manière d'effectuer cette action ne revient pas à décrire deux évènements différents. Les affirmations (1), (2) et (3) ci-dessus ne semblent pas mentionner trois actions différentes, mais semblent plutôt correspondre à trois descriptions (plus ou moins fines) d'une même action.

Dès lors, faut-il abandonner l'analyse kimienne ? L'idée selon laquelle les évènements sont des propriétés particulières doit-elle être balayée sous prétexte qu'elle implique la thèse de la multiplication des évènements ? Pas forcément. J'aimerais proposer ici deux stratégies qui ont pour but de rendre acceptable la thèse selon laquelle les évènements sont des propriétés. La première stratégie est celle de Kim lui-même. Kim

essaye de montrer que la thèse de la multiplication des événements, si on la comprend bien, n'est pas aussi extravagante qu'elle en a l'air. La deuxième stratégie est celle de Bennett. Bennett essaye de montrer que la thèse selon laquelle les événements sont des propriétés instanciées n'implique pas nécessairement la thèse de la multiplication des événements. Je considérerai ces deux stratégies tour à tour.

Kim raisonne à partir d'un exemple fameux, emprunté à Davidson (1993b). Supposons que Sébastien se promène tranquillement dans les rues de Bologne, à 2h00 du matin. D'après Kim, la promenade de Sébastien (angl. *Sebastian's strolling*) et la promenade tranquille de Sébastien (angl. *Sebastian's strolling leisurely*) sont deux événements distincts. À première vue, cette thèse paraît extravagante. Mais d'après Kim, la thèse perd son extravagance si on la comprend correctement. L'idée n'est pas de dire que les deux événements sont complètement distincts, mais plutôt qu'ils sont partiellement distincts. L'un des deux événements (la promenade tranquille de Sébastien) englobe ou inclut l'autre événement (la promenade de Sébastien).

These are different, if not entirely distinct, events. Not entirely distinct since the latter *includes* the former. I will not try to give a characterization of 'inclusion' for events here; a completely general characterization gets, as far as I know, to be very complicated without being philosophically interesting [...]. But I assume that it's intuitively plausible to say there is some relation here that can be called "inclusion". Difference need not be total distinctness or absence of any significant relation whatever. Once this is granted, there being two events (actions) here, and not one, impresses us as not such an extravagant claim after all (Kim, 1976, p. 319).

Ainsi, l'un des deux événements (la promenade tranquille de Sébastien) inclut l'autre événement (la promenade de Sébastien). L'idée qu'il puisse y avoir une relation d'inclusion entre deux événements permet peut-être de sauver l'intuition selon laquelle se promener tranquillement est une manière de se promener.

Je me tourne maintenant vers la stratégie de Bennett (1988, chapitres 5-6; 2002). Bennett veut montrer que, contrairement à ce que pense Kim, la thèse selon laquelle les événements sont des exemplifications de propriétés (ou des « tropes », pour utiliser sa terminologie) n'implique pas nécessairement la thèse de la multiplication des événements. Pour le voir, il s'agit d'admettre qu'une propriété exemplifiée (un trope) peut être complexe. De plus, il s'agit de distinguer les événements (par exemple : la promenade de Sébastien) et les noms que l'on donne aux événements (en l'occurrence : « la

promenade de Sébastien »). Le nom de l'évènement ne mentionne pas nécessairement tous les détails de la propriété complexe dont il est question. Pour citer la formule de Bennett : « An event name [...] need not wear on its face every detail of the trope that it names » (Bennett, 2002, p. 4). Par exemple, « la promenade de Sébastien » est une description de l'évènement qui passe sous silence beaucoup d'aspects de l'évènement : la promenade de Sébastien était-elle lente ou rapide ? Sébastien marchait-il sur la pointe des pieds ou sur la plante des pieds ?

Une fois que l'on a admis la distinction entre un évènement (c'est-à-dire un trope complexe) et un nom d'évènement (qui mentionne certains aspects seulement du trope complexe), la thèse de la multiplication des évènements peut être rejetée. « La promenade de Sébastien » et « la promenade tranquille de Sébastien » sont deux descriptions plus ou moins détaillées d'un même évènement (c'est-à-dire d'un même trope complexe).

Pour cette raison, d'après Bennett, les noms d'évènements sont analogues aux noms des particuliers concrets.

In this respect, names of events resemble names of physical objects: 'the book on the table over there' says nothing about many features of the book to which it refers; to know the rest of the facts about it you must turn from the name to the book. Exactly analogously, 'his assault on her' says nothing about many features of the assault to which it refers; you cannot learn whether it was a kick (for instance) just by thinking about the name you have used for it; to know whether it was a kick or a punch you must investigate it out there in the world (Bennett, 2002, p. 4).

Une fois que l'on a admis la distinction entre les noms d'évènements (qui peuvent contenir plus ou moins de détails) et les évènements eux-mêmes, la thèse de la multiplication des évènements peut être rejetée. Les affirmations (1-3) formulées plus haut correspondent à trois descriptions plus ou moins détaillées de la même action (c'est-à-dire du même trope).

## **2 Théorie davidsonienne**

### **2.1 Les évènements comme particuliers-porteurs**

Tout comme Kim, Davidson pense que les actions sont des évènements. Mais contrairement à Kim, Davidson refuse l'idée selon laquelle les évènements seraient des

propriétés instanciées par des substances. Pour le dire en une phrase, la démarche de Davidson consiste à « chosifier » ou « réifier » les événements : il montre que les événements, tout comme les continuants, sont des entités particulières susceptibles d'instancier des propriétés (Davidson, 1993b, 1993c, 1993d). En ce sens, les continuants et les événements sont mis sur un pied d'égalité ontologique : les événements ne se réduisent pas à des propriétés instanciées par des continuants.

Un exemple permettra de mieux saisir l'idée générale. Considérons la chute d'une feuille d'arbre. D'après Kim, on l'a vu, la chute doit être analysée comme une propriété (*être chutant* ou *être en train de chuter*) instanciée par la feuille d'arbre. D'après Davidson, la chute est une entité particulière irréductible à un trope. De même que la feuille d'arbre instancie des propriétés (la propriété d'*être brunâtre* et *légère*, par exemple), la chute instancie elle-aussi des propriétés (la propriété d'*être rapide* et *élégante*, par exemple). Jusqu'ici, j'ai mentionné uniquement des qualités instanciées par la feuille d'arbre et par la chute. Mais il est possible de faire un pas de plus si l'on réfléchit en termes de propriétés sortales. On distinguera ainsi deux particuliers-porteurs fins : un continuant et un événement. Le continuant instancie la propriété d'*être une feuille d'arbre* alors que l'événement instancie la propriété d'*être une chute*.

Pour éviter toute confusion, une précision doit être formulée ici. Pour Davidson, les événements ne se réduisent pas à des propriétés instanciées par des continuants. Mais l'auteur ne nie pas pour autant que les événements ont des participants. Il n'y a pas de chute d'une feuille d'arbre sans feuille d'arbre, il n'y a pas de match de football sans joueur ou sans ballon, etc. En ce sens, les événements sont donc des particuliers dépendants, autrement dit des particuliers abstraits (pour utiliser la terminologie explicitée au chapitre 1). Cependant, la relation entre un événement et son participant n'est pas une relation d'instanciation. La chute n'est pas à l'objet chutant comme le rouge est à la chose rouge. La raison est que, pour Davidson, l'événement est une entité fondamentale, qui existe « de plein droit », au même titre que son participant.

Quels sont les arguments de Davidson pour défendre sa conception des événements ? L'auteur relève tout d'abord que les ressources linguistiques que nous utilisons pour mentionner des événements semblent aller dans son sens. En effet, les événements, tout comme les continuants, peuvent être désignés à l'aide d'un terme singulier : « une chute », « une explosion », « un coucher de soleil » (Davidson, 1993d). Ainsi, le langage ordinaire semble réifier les événements : les chutes, les explosions et les

couchers de soleil sont des choses qui font partie de l'ameublement du monde, au même titre que les feuilles d'arbres, les planètes et les maisons.

Davidson admet cependant que cette remarque n'a qu'une portée limitée et ne suffit pas pour établir une théorie métaphysique des événements. Pire encore, l'analyse linguistique peut être retournée contre sa propre théorie. En effet, il est certes possible d'utiliser des termes singuliers pour désigner des événements, mais il est également possible de s'en passer (Davidson, 1993b). Plutôt que « le coucher de soleil a eu lieu vers 18h15 » on dira « le soleil s'est couché vers 18h15 » ; plutôt que « la traversée du lac à pied est possible lorsqu'il gèle », on dira « il est possible de traverser le lac lorsqu'il gèle ». Cette façon de s'exprimer permet de mentionner des événements sans utiliser de termes singuliers. Les noms désignent ici des continuants (« le lac », « le soleil ») et les verbes expriment des événements. Ces tournures de phrase confortent plutôt l'ontologie kimienne, selon laquelle les événements se réduiraient à des propriétés instanciées par des continuants. Davidson a cependant élaboré un argument plus solide pour étayer sa conception des événements, argument que je présenterai dans la prochaine sous-section.

## 2.2 Forme logique des énoncés d'action

Davidson pense que sa conception des événements peut être étayée par un examen de la forme logique des énoncés d'action. Pour le montrer, reprenons le célèbre exemple de l'auteur. Si l'énoncé « Jones beurre une tartine avec un couteau » est vrai, alors l'énoncé « Jones beurre une tartine » est également vrai. Autrement dit, l'énoncé « Jones beurre une tartine avec un couteau » implique l'énoncé « Jones beurre une tartine » (Davidson, 1993c). Une bonne théorie de l'action doit être capable de rendre compte de cette implication.

Examinons l'exemple à la lumière de l'analyse kimienne des événements. Supposons qu'une action corresponde à une propriété instanciée par une substance, ou à une relation qui se tient entre plusieurs substances. Dans cette perspective, le verbe « beurrer » dans l'énoncé « Jones beurre une tartine » exprime une relation dyadique qui se tient entre Jones et la tartine. En revanche, le verbe « beurrer » dans l'énoncé « Jones beurre une tartine avec un couteau » correspond à une relation triadique qui se tient entre Jones, la tartine et un couteau. Sur le plan sémantique, le verbe « beurrer » correspond donc une fois à un prédicat dyadique et une fois à un prédicat triadique. Une telle analyse ne permet pas de rendre compte du fait que « Jones beurre une tartine avec un couteau »

implique « Jones beurre une tartine ». En effet, le verbe « beurrer » correspond à un prédicat différent dans le premier énoncé et dans le deuxième énoncé. C'est ce qu'on appelle le problème de la polyadicité variable des prédicats actifs (Kenny, 2003a). Les prédicats actifs ont une polyadicité variable dans le sens où leur arité (le nombre d'arguments sur lesquels ils portent) varie si on ajoute ou si l'on soustrait un adverbial. En l'occurrence, le verbe « beurrer » est dyadique dans un cas et triadique dans l'autre cas.

Davidson (1993b, 1993c) propose de résoudre le problème présenté ci-dessus en quantifiant sur les événements. D'après lui, la structure logique de l'énoncé « Jones beurre une tartine » peut être explicitée ainsi : « il existe un événement e, e est un beurrage, John en est l'agent et la tartine en est le patient ». Quant à l'énoncé « Jones beurre une tartine avec un couteau », sa structure logique peut être explicitée ainsi : « il existe un événement e, e est un beurrage, Jones en est l'agent, la tartine en est le patient et le couteau en est l'instrument ». Cette analyse est conforme à l'idée générale présentée dans la sous-section précédente : Davidson considère les événements comme des entités susceptibles d'instancier des propriétés. En l'occurrence, l'événement e instancie la propriété d'être un beurrage.

Afin de clarifier les remarques ci-dessus, je me permets de mobiliser l'analyse sémantique néodavidsonienne, analyse développée notamment par Parsons (1990) sur la base des travaux de Davidson. En suivant l'analyse néodavidsonienne, l'énoncé « Jones beurre sa tartine » peut être analysé conformément à (1) et l'énoncé « Jones beurre sa tartine avec un couteau » peut être analysé conformément à (2)<sup>43</sup> :

- (1)  $\exists e$  [BEURRER (e) & AGENT (e, jones) & PATIENT (e, tartine)]
- (2)  $\exists e$  [BEURRER (e) & AGENT (e, jones) & PATIENT (e, tartine) & INSTR (e, couteau)]

L'approche revient à poser l'existence d'un événement e qui correspond à l'argument du prédicat BEURRER. Ci-dessus, on peut constater que le problème de polyadicité variable ne se pose plus : le prédicat BEURRER est un prédicat monadique en (1) comme en (2). L'agent (Jones), le patient (la tartine) et l'instrument (le couteau) sont introduits dans

---

<sup>43</sup> J'utilise ici un dispositif d'analyse qui consiste à noter les prédicats en petites majuscules (par exemple : BEURRER) et les arguments en lettres minuscules, y compris la première lettre des noms propres (par exemple : jones). L'approche sémantique néodavidsonienne sera exposée de façon détaillée au chapitre 5 (section 1.4).

l'analyse à l'aide de prédicats dyadiques supplémentaires. Si l'on suit une telle analyse, il est facile de montrer que (2) implique (1), puisque la ligne (2) reprend la ligne (1) en ajoutant une information.

Ainsi, l'analyse davidsonienne des énoncés d'action permet de rendre compte du fait que l'énoncé « Jones beurre une tartine avec un couteau » implique l'énoncé « Jones beurre une tartine ». Sur le plan sémantique, cette analyse suppose de considérer les événements comme des arguments sur lesquels portent les prédicats actifs. Sur le plan métaphysique, cela revient à considérer les événements comme des particuliers-porteurs qui instancient des propriétés.

### 2.3 « Vie secrète » des événements

Pour Kim, on l'a vu, deux événements  $e_1$  et  $e_2$  sont numériquement identiques si et seulement si la substance est identique, la propriété instanciée est identique et le temps est identique. Puisque Davidson refuse de réduire les événements à des propriétés exemplifiées par des substances, il refuse également le critère d'identité kimien. Dès lors, quel critère permet d'affirmer que deux événements  $e_1$  et  $e_2$  sont identiques ? Davidson a proposé deux réponses différentes à cette question. D'après la première réponse, deux événements  $e_1$  et  $e_2$  sont numériquement identiques si et seulement si leurs causes sont identiques et leurs conséquences sont identiques (Davidson, 1993b). D'après la deuxième réponse, deux événements  $e_1$  et  $e_2$  sont numériquement identiques si et seulement s'ils occupent exactement la même localisation spatio-temporelle (Davidson, 2001b).

Je n'approfondirai pas davantage les deux critères formulés ci-dessus. Ce qui m'importe, dans le cadre de cette étude, est de montrer que la théorie davidsonienne des événements rend compte de la possibilité de décrire un même événement de différentes façons. Soit la marche d'Hélène du point A au point B. Cet événement particulier peut être décrit (par exemple) comme étant un déplacement, comme étant une marche, comme étant une marche lente ou comme étant une marche lente sur la pointe des pieds. Il y a différentes manières de décrire un même événement puisqu'un même événement instancie plusieurs propriétés : les différentes descriptions correspondent simplement aux différentes propriétés mentionnées. Ce qui est particulièrement intéressant pour cette étude est le fait que l'on puisse décrire un événement en mentionnant des propriétés plus ou moins spécifiques : *être une marche lente* est une propriété plus spécifique qu'*être une marche*, qui est elle-même une propriété plus spécifique qu'*être un déplacement*.

On comprend ainsi que la théorie davidsonienne exclut la thèse kimienne de la multiplication des évènements. Pour Kim, on l'a vu, la marche d'Hélène du point A au point B et le déplacement d'Hélène du point A au point B sont deux évènements distincts. Pour Davidson, il s'agit du même évènement décrit de deux façons différentes. Les évènements davidsoniens ont donc une « vie cachée » (*a secret life*) pour reprendre la formule de Steward (2003, pp. 35-40). Cette formule signifie qu'une description donnée d'un évènement donné ne nous dit pas tout à propos de cet évènement : une description mentionne une ou plusieurs propriétés, mais en laisse beaucoup d'autres dans l'ombre. À ce titre, les évènements davidsoniens ressemblent aux continuants. Si je dis de Julien qu'il est blond, je n'ai pas tout dit à propos de Julien (je n'ai rien dit de sa taille, de sa masse ou de sa couleur de peau, par exemple). De même qu'un continuant peut être décrit avec plus ou moins de finesse, un évènement davidsonien peut, lui aussi, être décrit avec plus ou moins de finesse.

Par contraste, l'idée kimienne selon laquelle les évènements sont des propriétés instanciées par une substance n'est pas compatible avec la possibilité de redécrire avec plus ou moins de finesse un même évènement. Les évènements kimiens n'ont pas de « vie secrète ». Pour reprendre la formule de Bennett : « what you see is what you get » (Bennett, 2002, p. 2). Cette formule est utilisée par Bennett pour caractériser les faits, mais elle convient aussi pour caractériser les évènements tels que Kim les conçoit : si deux descriptions d'évènements mentionnent deux propriétés différentes, alors il s'agit de deux évènements différents.

#### 2.4 Causes psychologiques des actions

D'après Davidson, les actions sont des évènements. Par exemple, mon plongeon dans le lac, mon action de lever le bras et mon action de marcher du point A au point B sont des évènements. Bien entendu, l'idée de Davidson n'est pas de dire que tous les évènements sont des actions. Les éclipses, les tremblements de terre et les couchers de soleil sont des évènements mais ne sont pas des actions. Les actions forment donc une espèce d'évènements. Se pose alors la question de savoir comment distinguer les actions des autres évènements. Quelle est la différence entre ma marche, mon plongeon et mon action de lever le bras d'une part et les éclipses, les tremblements de terre et les couchers de soleil d'autre part ? J'exposerai ici succinctement quelques éléments de réponse qui ont été avancés, d'abord par Davidson lui-même, puis par ses successeurs.

D'après Davidson, une action est un évènement avec une cause spéciale. Plus précisément, une action est un évènement causé par un désir et une croyance (Davidson, 1993a). Pour reprendre un exemple mentionné ci-dessus, comment expliquer que Pierre effectue l'action de plonger dans le lac ? Dans une veine davidsonienne, une réponse crédible consisterait à dire que Pierre avait le désir de se rafraîchir et la croyance qu'en plongeant dans le lac il se rafraîchirait. Cette analyse permet effectivement de distinguer les actions des autres évènements. Les éclipses et les couchers de soleil sont des phénomènes naturels qui ne sont pas causés par une croyance et un désir.

Certains philosophes ont avancé que Davidson avait raison de dire que les actions sont des évènements avec des causes mentales spécifiques mais qu'il se trompait en affirmant que les causes en question sont des conjonctions d'une croyance et d'un désir. Dans cette perspective, la théorie searlienne de l'action se présente comme une amélioration de la théorie davidsonienne (Searle, 2000, chapitre 3). D'après Searle, une action est un évènement causé non pas par le couple désir-croyance, mais par une intention dans l'action. Il convient de dire quelques mots sur la notion d'intention dans l'action, qui contraste avec la notion d'intention préalable (Searle, 2000, pp. 107-116). L'intention préalable, comme son nom l'indique, est l'intention que l'on forme avant d'agir. Par exemple, je forme l'intention d'ouvrir la fenêtre de ma chambre et cette intention a pour conséquence que je me lève et que j'ouvre la fenêtre. Il y a donc une relation de succession temporelle entre l'intention préalable et l'action qu'elle suscite : d'abord je forme l'intention, ensuite j'exécute l'action correspondante. Par contraste, l'intention dans l'action est présente pendant que l'action se déroule. Dès lors que je commence à exécuter l'action d'ouvrir la fenêtre, l'intention en action prend le relais. En effet, il y a une forme d'intention qui guide l'action du début à la fin de sa réalisation. Il serait faux de penser que mon corps exécute « mécaniquement » ou « aveuglément » l'intention préalable. Je guide mes mouvements du début à la fin de l'opération.

D'après Searle, toutes les actions sont causées par une intention dans l'action. Quelle que soit l'action considérée (marcher, ouvrir une fenêtre, saluer quelqu'un), les mouvements corporels effectués sont guidés par une intention dans l'action. Si l'intention dans l'action n'était pas présente, les mouvements corporels ne correspondraient pas à quelque chose que je fais, mais à quelque chose qui m'arrive (comme lorsque j'éternue, lorsque je trébuche ou lorsque je suis saisi d'un spasme). L'intention dans l'action est donc la cause psychologique qui permet de distinguer les actions des évènements qui ne sont pas des actions. En revanche, toutes les actions ne sont pas causées par une intention

préalable. Typiquement, les actions spontanées ne sont pas guidées par une intention préalable. Searle propose l'exemple suivant :

Supposons que je sois assis sur une chaise, en train de réfléchir à un problème philosophique, et que je me lève subitement et me mette à arpenter la pièce. Que je me lève, que j'arpente la pièce, sont de toute évidence des actes intentionnels mais, pour les accomplir, je n'ai pas à former l'intention préalable de les faire avant de les effectuer. Il n'est en aucune manière nécessaire d'avoir un projet pour se lever et se mettre à arpenter. Comme bien des choses que l'on fait, je fais ces actions, c'est tout : j'agis tout simplement (Searle, 2000, p. 108).

Les actions spontanées sont guidées par une intention dans l'action (par contraste, par exemple, avec les mouvements corporels que je subis lorsque j'éternue) mais non pas par une intention préalable.

Tout comme Davidson et Searle, Pacherie pense que les actions sont des événements avec des causes psychologiques particulières. Mais Pacherie ne pense pas que la cause psychologique qui distingue les actions des autres événements soit le couple croyance-désir, ni l'intention dans l'action. D'après l'auteurice, une action serait plutôt un événement causé par une intention motrice (Pacherie, 2000, 2003). Il convient de dire quelques mots à propos de cette notion. Pacherie distingue trois formes d'intention : les intentions distales (aussi appelées « D-intentions »), les intentions proximales (ou « P-intentions ») et les intentions motrices (ou « M-intentions ») (Khamassi & Pacherie, 2018, pp. 279-285)<sup>44</sup>. Les intentions distales correspondent aux intentions préalables de Searle, c'est-à-dire les intentions que l'on forme préalablement à l'exécution de l'action. Les intentions proximales correspondent aux intentions dans l'action de Searle, c'est-à-dire les intentions qui guident le mouvement corporel pendant sa réalisation. Les intentions motrices, quant à elles, guident les infimes mouvements que nous effectuons sans même en avoir conscience. Par exemple, si je m'apprête à saisir la tasse à café devant moi, je positionne ma main de telle sorte que mon mouvement se déroule sans accroc. Si je m'apprête à saisir la cuillère à sucre, je positionne ma main différemment. Bien que

---

<sup>44</sup> Dans des articles antérieurs (Pacherie, 2000, 2003), l'auteurice utilise une autre terminologie : « intention dirigée vers le futur (F-intentions) » (plutôt que « intention distale ») et « intention dirigée vers le présent (P-intention) » (plutôt que « intention proximale »).

cette différence de configuration échappe à ma conscience, elle participe bel et bien à la maîtrise et à la fluidité de mes gestes<sup>45</sup>.

D'autres philosophes ont avancé que Davidson et Searle ont raison de dire qu'une action est un évènement avec une cause particulière, mais que cette cause n'est ni la combinaison d'une croyance et d'un désir, ni une intention. Plus généralement, une action ne serait pas causée par un épisode mental (ou une combinaison de plusieurs épisodes mentaux), car cette hypothèse se heurte au problème de la disparition de l'agent (Velleman, 1992). Le problème se formule ainsi : si une action est un évènement causé par un épisode mental particulier (croyance-désir, intention), alors il est difficile de comprendre quel rôle joue l'agent dans l'action qu'il effectue. L'action serait causée par un ou plusieurs épisodes mentaux de l'agent, mais l'agent lui-même demeurerait passif. Or, cette conclusion est inacceptable : par définition, un agent est actif, il est celui qui réalise l'action. Pour résoudre le problème de la disparition de l'agent, certains auteurs défendent l'idée qu'il existe une causalité agentive (angl. *agent causation*) qui contraste avec la causalité évènementielle (angl. *event causality*) (Chisholm, 1991). D'après les défenseurs de la causalité agentive, une action serait un évènement avec une cause spéciale : cette cause n'est pas un évènement mental, mais l'agent lui-même. En bref, une action serait un évènement causé par un agent.

J'ai présenté successivement quatre réponses à la question de savoir comment on peut distinguer les actions et les autres évènements. Les quatre réponses ont en commun l'idée selon laquelle les actions se distinguent des autres évènements en cela qu'elles ont des causes particulières. Cependant, les auteurs mentionnés divergent quant à la question de savoir quelle est cette cause particulière. Pour Davidson, il s'agit du couple croyance-désir ; pour Searle, il s'agit d'une intention dans l'action ; pour Pacherie, il s'agit d'une intention motrice ; pour Chisholm, il s'agit de l'agent lui-même.

Pour conclure cette section, j'attire l'attention sur le fait qu'il y a au moins trois façons de ne pas être d'accord avec la théorie davidsonienne de l'action. Tout d'abord, on peut refuser l'idée qu'une action est une espèce d'évènement (c'est la ligne que suivent les défenseurs de la process view et de la causing view, que j'exposerai aux sections 3 et 4). Ensuite, même si on accepte qu'une action est une espèce d'évènement, on peut refuser l'analyse davidsonienne des évènements (c'est la ligne que suivent Kim et Bennett et que j'ai examiné dans la section 1). Enfin, même si on accepte l'idée qu'une action est une

---

<sup>45</sup> Pour une présentation approfondie de l'intentionnalité motrice, voir Pacherie (2018).

espèce d'évènement et que l'on adhère à l'analyse davidsonienne des évènements, on peut être en désaccord avec Davidson concernant le critère qui distingue les actions des autres évènements (c'est la ligne que suivent Searle, Pacherie et Chisholm).

### 3 Process view

#### 3.1 Qu'est-ce qu'un processus ?

Dans les deux sections qui précèdent, j'ai examiné deux versions de l'event view, c'est-à-dire la thèse selon laquelle les actions sont des évènements. Je passe maintenant à une théorie rivale : la process view. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs auteurs ont défendu l'idée que les actions ne sont pas des évènements, mais des processus (Galton et Mizoguchi (2009), Steward (2012, 2013, 2015), Stout (1997, 2016, 2018), Hornsby (2012) et Charles (2018)). Mais qu'est-ce qu'un processus ? En quoi les processus se distinguent-ils des évènements ? Avant de répondre à cette question, une remarque terminologique s'impose pour éviter toute confusion. Beaucoup d'auteurs utilisent le mot « évènement » en un sens très large, c'est-à-dire comme un synonyme du mot « occurrent »<sup>46</sup>. Dans la sous-section 1.3 du premier chapitre, je me suis conformé à cette approche. J'ai dit que les évènements étaient des entités avec des tranches temporelles, par contraste avec les continnants, entités sans tranches temporelles. Mais les adeptes de la process view refusent précisément de donner au mot « évènement » un sens aussi large. Pour eux, les entités qui possèdent des tranches temporelles sont les occurrents. Les évènements constituent une sous-catégorie d'occurrents et les processus constituent une autre sous-catégorie d'occurrents.

Cette remarque étant posée, je peux maintenant m'attarder sur la distinction entre les deux sous-catégories d'occurrents que sont les évènements et les processus. En guise de première approximation, considérons la citation suivante de Stout (je souligne) :

There are two ways to think about occurrences: either as ongoing processes or as completed events. On the one hand, we might think about the ongoing process of my giving a lecture this morning, say. This is something that was happening for a certain period of time –my giving the lecture was happening at every moment during that

---

<sup>46</sup> L'article « Events » de la *Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Casati & Varzi, 2021) s'inscrit dans cette perspective.

period. [...] On the other hand, we might think about the lecture as a completed event – something that is extended over a period of time. At no moment during that period can the completed event be identified (Stout, 2018, p. 1).

D'après Stout, un évènement est un *occurrent* achevé ou complété (angl. *completed*) alors qu'un processus est un *occurrent* en progression ou en cours de réalisation (angl. *progressing / ongoing*). La principale différence entre les deux, selon Stout, est que le processus a lieu à chaque moment de la période pendant laquelle il se déroule (« the lecture was happening at every moment during that period »). Par contraste, un évènement n'a pas lieu à chaque moment de la période pendant laquelle il se déroule (« at no moment during that period can the completed event be identified »).

Je mobiliserai plus tard une formule de Steward qui permet d'explicitier davantage la distinction entre processus et évènement. Mais, pour l'instant, j'aimerais surtout insister sur une remarque d'ordre linguistique. Pour Stout, comme pour Steward, la distinction entre les évènements et les processus correspond à la distinction grammaticale entre l'aspect perfectif et l'aspect progressif du verbe (je souligne) :

This distinction in perspectives between describing ongoing processes and describing completed events is associated with the linguistic distinction of *aspect*. When we describe occurrences as ongoing we use the progressive aspect and when we describe them as completed events we use the perfective aspect (Stout, 2018, p. 1).

Ainsi, d'après Stout et Steward, on exprime un évènement passé à l'aide du past simple (par exemple : « Marie walked ») alors qu'on exprime un processus passé à l'aide du past continuous (par exemple : « Marie was walking »). L'opposition entre l'aspect progressif et l'aspect perfectif existe également en français. Considérons la différence entre « Marie a marché » et « Marie était en train de marcher ». En l'occurrence, le passé composé permet d'exprimer l'aspect perfectif alors que la formule « être en train de... » permet d'exprimer l'aspect progressif. Dans la suite de cette section, j'utiliserai donc ces deux formules (passé composé et formule en « être en train de... ») pour exprimer respectivement les évènements passés et les processus passés<sup>47</sup>.

---

<sup>47</sup> Il s'agit d'une considération très schématique. En effet, l'aspect est codé dans le temps verbal, mais aussi dans le lexique. Voir Riegel et al. (2009, pp. 517-525).

Steward avance que les processus sont homogènes alors que les événements sont hétérogènes. La citation qui suit permet de comprendre en quel sens les mots « homogène » et « hétérogène » doivent être compris.

The homogeneity in question is a homogeneity that belongs to process *predications* and is to be expressed inferentially: if it is true that O was  $\varphi$ -ing between  $t_1$  and  $t_2$  then O was  $\varphi$ -ing during any subinterval between  $t_1$  and  $t_2$  ; it does not likewise follow that if O  $\varphi$ -ed between  $t_1$  and  $t_2$  then O  $\varphi$ -ed during any subinterval (Steward, 2013, p. 798).

Un exemple permet de mieux comprendre la citation ci-dessus. Supposons que, le 12 juillet 2020, Marie ait nagé de Vaumarcus à Estavayer-le-Lac. Elle est partie à 13h00 ( $t_1$ ) et est arrivée à destination à 16h00 ( $t_2$ ). Appelons période $_{t_1-t_2}$  la période de 13h00 à 16h00. Découpons la période $_{t_1-t_2}$  en trois sous-périodes : la période $_A$  (de 13h00 à 14h00), la période $_B$  (de 14h00 à 15h00) et la période $_C$  (de 15h00 à 16h00). Considérons d'abord la nage de Marie de Vaumarcus jusqu'à Estavayer sous l'angle progressif (le processus). Durant la période $_{t_1-t_2}$ , Marie était en train de nager de Vaumarcus jusqu'à Estavayer. Durant chaque intervalle de temps entre  $t_1$  et  $t_2$ , Marie était également en train de nager de Vaumarcus jusqu'à Estavayer : elle était en train de nager de Vaumarcus jusqu'à Estavayer durant la période $_A$ , durant la période $_B$  et durant la période $_C$ . Considérons ensuite la nage de Marie de Vaumarcus jusqu'à Estavayer sous l'angle perfectif (l'évènement). Il est vrai que Marie a nagé de Vaumarcus jusqu'à Estavayer durant la période $_{t_1-t_2}$ . Mais il n'est pas vrai que Marie a nagé de Vaumarcus jusqu'à Estavayer durant la période $_A$ , ni durant la période $_B$ , ni durant la période $_C$ . Là réside la différence fondamentale entre les processus et les événements. L'évènement étant un *occurrent* complet ou achevé, il n'existe pas avant son achèvement ; un processus étant un *occurrent* en progression, il existe du début à la fin de son déroulement<sup>48</sup>.

Il me semble important de ne pas confondre la distinction entre processus et évènement avec une autre distinction, celle entre les *occurrents* ayant un point terminal et les *occurrents* n'ayant pas de point terminal (Vendler, 1967b). L'action de nager est un *occurrent* sans point terminal : potentiellement, un agent peut continuer de nager

---

<sup>48</sup> Pour insister sur leur caractère progressif, on dit des processus qu'ils ont cours (angl. *go on*). Les verbes « avoir lieu » (angl. *take place*) et « se passer » (angl. *happen*) peuvent se dire de tous les *occurrents* (événements et processus).

indéfiniment. En revanche, l'action de nager jusqu'à Estavayer est un *occurrent* avec un point terminal : une fois que l'agent a atteint ce point terminal, l'agent ne peut plus continuer à nager jusqu'à Estavayer. Mais la distinction entre événement et processus est orthogonale à la distinction entre *occurrent* avec ou sans point terminal. La nage de Marie de Vaumarcus jusqu'à Estavayer correspond à un processus si on la considère sous l'angle de sa progression, mais à un événement si on la considère sous l'angle de son achèvement.

### 3.2 L'argument du changement

D'après les défenseurs de la *process view*, une action n'est pas un événement, mais un processus. L'argument du changement (angl. *the argument from change*) a pour but de démontrer qu'une action n'est pas un événement. On retrouve cet argument sous la plume de divers auteurs, notamment Steward (2012, pp. 377-378), Galton et Mizoguchi (2009, pp. 7-14) et Alvarez (2018)<sup>49</sup>. Je propose ici une reconstruction de l'argument :

Prémisse 1 : Les actions sont des entités susceptibles de changer.

Prémisse 2 : Les événements sont des entités qui ne sont pas susceptibles de changer.

Conclusion : Donc, les actions ne sont pas des événements.

Considérons tour à tour les deux prémisses de cet argument. D'après la première prémisse, les actions sont des entités susceptibles de changer. Pour l'admettre, il suffit de penser aux affirmations qui ont la forme « s  $\phi$ -e de plus en plus / de moins en moins F-ment » (Steward, 2012, p. 377). Je reprends mon exemple de la traversée du lac par Marie. Supposons que, au fur et à mesure qu'elle nage, Marie se fatigue et ralentit son rythme : Marie nage à la vitesse de 2 m/s durant la période<sub>A</sub>, puis à 1,5 m/s durant la période<sub>B</sub>, enfin à 1 m/s durant la période<sub>C</sub>. Autrement dit, Marie nage de plus en plus lentement. Cet exemple suffit pour soutenir la première prémisse. Une action peut changer au cours de sa réalisation : en l'occurrence, la nage de Marie change de vitesse.

Je passe maintenant à la deuxième prémisse, selon laquelle les événements sont des entités qui ne sont pas susceptibles de changer. Pour comprendre cette prémisse, il est important de voir que, pour qu'une entité soit susceptible de changer, cette entité doit subsister à travers le temps. Les deux citations qui suivent expriment très bien ce point :

---

<sup>49</sup> Voir aussi Dretske (1967).

True change (as opposed to mere succession) implies the persistence of an individual entity over a period of time during which the persisting thing first has one property and then loses it to gain another (Steward, 2012, p. 377).

Change is always ascribed to *something*, which is the subject (or object) of change. One, superficially paradoxical, way of putting this is to say that in order for there to be change, there must be something that does *not* change; otherwise, why would we describe the situation as 'change' rather than just 'difference'? (Galton & Mizoguchi, 2009, p. 7).

En bref, tout changement implique un support (la chose qui change) et ce support est une entité qui subsiste à travers le temps. Il est ainsi aisé d'admettre que les continuants peuvent changer. Par exemple, telle hermine a la propriété d'*avoir le pelage brun* durant l'été et *le pelage blanc* durant l'hiver. D'une saison à l'autre, la même hermine a des propriétés différentes.

Les continuants peuvent changer, car les continuants subsistent à travers le temps. Les évènements peuvent-ils changer ? Si on admet la caractérisation des évènements proposée dans la section précédente, la réponse est non. Considérons la nage de Marie de Vaumarcus à Estavayer (l'évènement, non pas le processus). Peut-on dire que l'évènement a certaines propriétés durant la période<sub>A</sub>, puis d'autres propriétés durant la période<sub>B</sub>, puis encore d'autres propriétés durant la période<sub>C</sub> ? Non, car l'évènement n'existe pas avant que Marie ait atteint Estavayer. On ne peut donc pas dire que l'évènement qui se déroule durant la période<sub>A</sub> se déroule aussi durant la période<sub>B</sub> et durant la période<sub>C</sub>. En effet, comme je l'ai déjà relevé plus haut, un évènement n'existe pas avant d'être achevé ou entièrement réalisé.

Les actions étant des entités qui changent (prémisse 1) et les évènements étant des entités qui ne changent pas (prémisse 2), les actions ne peuvent pas être des évènements. Selon la process view, les actions ne sont pas des évènements mais des processus. En effet, contrairement aux évènements, les processus subsistent à travers le temps. Durant la période<sub>A</sub>, Marie est déjà en train de nager de Vaumarcus à Estavayer ; durant la période<sub>B</sub> puis durant la période<sub>C</sub>, Marie est encore en train de nager de Vaumarcus à Estavayer. Le processus existe donc à chaque intervalle de temps entre son initiation et sa fin. Contrairement aux évènements, les processus sont des entités qui peuvent changer. Un processus donné peut avoir une propriété au temps  $t_1$  puis une autre propriété au temps  $t_2$ .

### 3.3 Process view et manière d'agir

Il est intéressant pour moi de noter que Steward s'est penchée sur la notion de manière. L'autrice n'a pas proposé de définition de la notion. En revanche, elle affirme que la process view est en meilleure position que l'event view pour capturer nos intuitions à propos des manières d'agir. En effet, elle note que la manière d'effectuer une action peut changer au cours de la réalisation de l'action. C'est le point que je relevais en mentionnant l'exemple de Marie qui nage de plus en plus lentement, pour étayer la première prémisse de l'argument du changement. Steward mobilise trois autres exemples, que je cite ici :

Smith waved more and more frenetically in the attempt to attract Jones' attention.

I rowed vigorously at first, but less vigorously as I began to tire.

Alice protested increasingly stridently as she realised what the consequences of the pronouncement would be (Steward, 2012, p. 377).

Ces trois exemples correspondent à des changements sur le plan quantitatif, autrement dit des changements de degré ou d'intensité. Pour compléter les exemples de Steward, j'ajouterais qu'un changement dans la manière d'effectuer une action n'est pas nécessairement quantitatif. Le changement peut aussi être d'ordre qualitatif. Pensons à l'exemple suivant. Marie traverse le lac à la nage. Lors de la première moitié de la traversée, Marie nage le crawl ; lors de la deuxième moitié de la traversée, Marie nage la brasse. Ici, le changement n'est pas une affaire de degré, mais de type de nage. Voici, un deuxième exemple, dans la même veine : Marie marche de chez elle jusqu'à l'arrêt de bus. Lors des cinquante premiers mètres, Marie marche sur la pointe des pieds ; ensuite, elle marche sur la plante des pieds. Ces deux exemples décrivent une action particulière effectuée en partie d'une certaine manière et en partie d'une autre manière : la manière d'effectuer l'action change au cours de la réalisation de l'action.

D'après la process view, de tels exemples montrent que les actions sont des processus et non pas des événements. Les processus, en effet, ont leurs propriétés entre deux temps : un processus donné, s'étendant de  $t_1$  à  $t_3$ , peut avoir une propriété du temps  $t_1$  au temps  $t_2$ , puis une autre propriété du temps  $t_2$  au temps  $t_3$  (Steward, 2015, p. 121). Les événements, par contraste, ont leurs propriétés de façon atemporelle. Un événement ne peut pas perdre ni gagner une propriété en cours de déroulement, puisque l'événement n'existe pas avant d'être achevé ou accompli. Lorsqu'un événement  $e$  a une propriété  $P$ , c'est l'événement  $e$  tout entier qui a la propriété  $P$ .

### 3.4 Critique de la process view

Dans cette sous-section, je propose trois façons de résister à la process view, autrement dit trois raisons de penser que, malgré l'argument du changement, il est tout à fait concevable qu'une action soit un événement. Pour rappel, l'argument du changement se formule comme suit.

Prémisse 1 : Les actions sont des entités susceptibles de changer.

Prémisse 2 : Les événements sont des entités qui ne sont pas susceptibles de changer.

Conclusion : Donc, les actions ne sont pas des événements.

La première stratégie pour résister à cet argument consiste à nier la prémisse 1 en montrant que, après tout, les actions ne sont pas des entités susceptibles de changer. Cette stratégie a été proposée par Crowther (2018). La deuxième stratégie consiste à nier la prémisse 2 en montrant que, après tout, les événements sont susceptibles de changer. Cette stratégie a été mentionnée par Steward (2012) à titre d'objection potentielle à sa propre théorie. L'autrice propose une contre-objection, mais cette contre-objection ne me semble pas complètement satisfaisante. La troisième objection est de moi. Elle consiste à montrer que la process view force à considérer un même verbe tantôt comme un verbe d'action, tantôt comme un verbe qui n'exprime pas une action.

Je vais commencer par la première objection à la process view, objection formulée par Crowther (2018, pp. 65-66). D'après la process view, les actions sont des entités susceptibles de changer. Ainsi, pour reprendre mon exemple, lorsque Marie nage de Vaumarcus à Estavayer, elle nage de plus en plus lentement : d'abord à 2 m/s, puis à 1,5 m/s, enfin à 1 m/s. Mais considérons une analyse des événements à la Kim-Bennett : la nage de Marie de Vaumarcus à Estavayer est une propriété de Marie (et non pas une propriété instanciée par un *occurrent*). Marie a la propriété d'*être nageante* (ou d'*être en train de nager*) de Vaumarcus jusqu'à Estavayer. Dans un tel cadre, le support du changement n'est pas l'*occurrent*, mais l'agent : Marie a la propriété de nager à 2 m/s, puis la propriété de nager à 1,5 m/s, puis la propriété de nager à 1 m/s. Ce n'est pas l'action, c'est l'agent qui change. Il est donc faux de penser que les actions sont des entités susceptibles de changer.

Je passe à la deuxième objection. D'après la process view, les événements sont des entités qui ne sont pas susceptibles de changer, car les événements ne subsistent pas à travers le temps. Mais peut-être que la subsistance à travers le temps n'est pas une

véritable condition du changement. Reprenons l'exemple de la traversée du lac par Marie. Admettons que la nage de Marie de Vaumarcus à Estavayer est un évènement que j'appellerai *e*. *e* se compose d'une succession de trois sous-évènements :  $e_1$  (= la nage de Marie durant la période<sub>A</sub>),  $e_2$  (= la nage de Marie durant la période<sub>B</sub>) et  $e_3$  (= la nage de Marie durant la période<sub>C</sub>).  $e_1$ ,  $e_2$  et  $e_3$  sont trois évènements successifs. L'évènement *e* (la nage de Marie de Vaumarcus à Estavayer) est composé de  $e_1$ ,  $e_2$  et  $e_3$ . Lorsque nous disons que la nage de Marie est de plus en plus lente, nous voulons simplement dire que la nage de Marie est composée de trois sous-évènements distincts, le premier étant plus rapide que le deuxième et le deuxième étant plus rapide que le troisième. Une telle analyse suppose une forme de changement qui ne repose pas sur la subsistance de l'évènement à travers le temps.

Steward elle-même évoque la possibilité d'une telle analyse :

When we appear to predicate change of events, what we are really speaking of is a kind of progression within the event from one phase to another. It might be plausibly suggested, for instance, that what we really *mean* when we speak (inaccurately) of the rolling of a stone getting bumpier, for instance, is just that its later phase are bumpier than its earlier ones; what we mean when we speak (inaccurately) of a battle's growing noisier is that its later phases are noisier than its earlier ones; and so on (Steward, 2012, p. 378).

L'autrice précise cependant qu'il ne s'agit pas là d'un véritable changement :

But this is not real change in the rolling or the battle, any more than the fact that a poker is redder at the tip than at the handle is change-it is merely that certain temporal parts of the event have properties different from those possessed by other temporal parts of that same event. This is to suggest that so far as events are concerned, talk of change is to be understood as a mere façon de parler. Change for events turns out, in fact, to be mere succession (Steward, 2012, p. 378).

Mais quoi qu'en dise Steward, il me semble que cette analyse fournit une piste intéressante pour résister à l'objection du changement. Après tout, peut-être que lorsque nous disons qu'une marche est de plus en plus rapide ou de plus en plus lente, nous voulons simplement dire que les parties successives de la marche ont des vitesses croissantes ou décroissantes.

J'aimerais adresser une troisième objection à la process view. Comparons les deux affirmations suivantes :

- (1) Lors de la conférence de presse, le conseiller fédéral s'est exprimé distinctement / lentement / en français.
- (2) Lors de la conférence de presse, le conseiller fédéral s'est exprimé brièvement.

« Distinctement », « lentement » et « en français » correspondent à des propriétés qui adhèrent entre deux temps à l'action de s'exprimer. En effet, il est possible de s'exprimer de plus en plus distinctement, de plus en plus lentement, ou encore : d'abord en français, puis en allemand. En revanche, « brièvement » correspond à une propriété qui adhère à l'action de s'exprimer toute entière. Il est impossible de s'exprimer de plus en plus brièvement<sup>50</sup> : l'adverbe porte sur l'évènement tout entier. Pour cette raison, un adepte de la process view devrait admettre que le verbe « s'exprimer » en (1) correspond à un processus (une entité susceptible de changer), alors que le verbe « s'exprimer » en (2) correspond à un évènement (une entité qui n'est pas susceptible de changer). Partant, le verbe « s'exprimer » serait un verbe d'action en (1) mais non en (2). Or, cette conclusion est difficilement tenable. En effet, il semble que le verbe « s'exprimer » ait exactement le même sens en (1) et en (2). Dans un cas comme dans l'autre, le verbe fait référence à une action. Ce qui change, ce n'est pas le type d'entité qui supporte la propriété (une fois une action, une fois quelque chose d'autre), mais plutôt le type de propriété instanciée par l'action. En (1), les propriétés (*être distinct*, *être lent*, *être en français*) adhèrent à l'action entre deux temps, alors qu'en (2) la propriété (*être bref*) adhère à l'action toute entière.

## 4 Causing view

### 4.1 Présentation de la théorie

Certains auteurs défendent l'idée qu'une action n'est ni un évènement, ni un processus. Selon cette troisième famille de théorie, appelée causing view, agir revient à faire advenir (angl. *bring about*) ou causer un évènement ((Von Wright, 1963), (Bach, 1980),

---

<sup>50</sup> Je considère ici que le verbe « s'exprimer » se réfère à une occurrence particulière. Par contraste, si l'on considère le verbe « s'exprimer » comme une action répétée, alors il est possible de s'exprimer de plus en plus brièvement (ce qui signifierait que chaque prise de parole est plus brève que la précédente).

(Stoecker, 1993), (Alvarez & Hyman, 1998), (Alvarez, 1999), (Hyman, 2015)<sup>51</sup>). Dans cette section, je vais surtout me pencher sur la version de la *causing view* défendue par Alvarez & Hyman (1998).

Notons que le français ne dispose d'aucune bonne traduction pour les substantifs « a bringing about » et « a causing ». Bien sûr, les verbes « causer » et « faire advenir » existent, mais il n'existe pas de noms adéquats dérivés de ces deux verbes (le néologisme « causage » n'est pas très heureux). Dans ce qui suit, je traduirai donc « a bringing about » par « une production ». Supposons qu'Hélène lève son bras. D'après la *causing view*, lever le bras revient à causer l'élévation du bras. L'action d'Hélène est donc identique à la production (le *causing*), par Hélène, de l'élévation de son bras.

L'exemple qui précède permet de souligner la différence entre l'*event view* et la *causing view*. L'élévation du bras d'Hélène est un événement. D'après l'*event view*, l'action d'Hélène correspond à l'élévation de son bras (dans la mesure où cet événement s'explique par des causes mentales pertinentes : typiquement un désir et une croyance). D'après la *causing view*, l'action d'Hélène correspond non pas à l'élévation du bras (l'événement), mais à la production par Hélène de l'élévation de son bras. L'événement (l'élévation du bras) est considéré comme le résultat de l'action d'Hélène (ce qu'Hélène a produit).

D'après Hyman, la pertinence de la *causing view* est d'autant plus manifeste lorsqu'on considère des exemples d'actions qui n'impliquent pas seulement un mouvement corporel, mais encore un objet externe. L'auteur prend l'exemple de l'action de hisser un drapeau.

Perhaps one reason why philosophers confuse them [i.e. l'action et le mouvement] is a tendency to focus on acts that consist in moving parts of one's own body. The distinction between action and motion is less salient in this kind of case. It is much easier to confuse the act of raising an arm and the motion of the arm than act of raising a flag and the motion of the flag, because we can imagine the motion of the flag without the act (Hyman, 2015, p. 56).

L'événement (c'est-à-dire le résultat de l'action) est l'élévation du drapeau. Mais il semblerait absurde de dire que l'action de hisser un drapeau est identique à l'élévation du drapeau. Plutôt, hisser un drapeau revient à causer l'élévation du drapeau. Dans la même

---

<sup>51</sup> On trouve également une idée similaire chez Twardowski (1999).

veine, casser un miroir revient à causer le bris du miroir, ouvrir une fenêtre revient à causer l'ouverture de la fenêtre, tuer Pierre revient à causer la mort de Pierre, etc. Pour chaque exemple, il s'agit de distinguer l'action (c'est-à-dire la production d'un évènement) et le résultat de l'action (c'est-à-dire l'évènement produit : le bris du miroir, l'ouverture de la fenêtre, la mort de Pierre, etc.).

#### 4.2 Verbes transitifs et intransitifs

Il faut cependant relever une complication de nature linguistique. Supposons que Paul bouge son petit doigt gauche. Ici, le verbe « bouger » désigne l'action de Paul, à savoir la production d'un mouvement corporel. Le résultat de cette action est que le petit doigt gauche de Paul bouge. Cette fois-ci, le verbe « bouger » correspond au résultat de l'action de Paul, c'est-à-dire le mouvement corporel produit. Ainsi, un même verbe (en l'occurrence, le verbe « bouger ») correspond parfois à une action et parfois au résultat de l'action. N'est-ce pas là un argument en faveur de l'*event view*, à savoir l'idée que l'action de Paul est identique au mouvement corporel de Paul ?

D'après Alvarez et Hyman (1998), une clef pour distinguer l'action et l'évènement qui en résulte est la distinction grammaticale entre l'emploi transitif et l'emploi intransitif du verbe. Comparons les deux phrases ci-dessous :

- (1) Paul bouge son petit doigt gauche.
- (2) Le petit doigt gauche de Paul bouge.

Le même verbe « bouger » apparaît dans l'énoncé (1) comme dans l'énoncé (2). Cependant, les deux occurrences du verbe « bouger » n'ont pas le même profil grammatical. En effet, dans l'énoncé (1), le verbe « bouger » est employé de façon transitive. Le groupe nominal « son petit doigt gauche » est le complément d'objet du verbe « bouger ». En revanche, dans l'énoncé (2), le verbe « bouger » est employé de façon intransitive : le verbe n'a pas de complément d'objet.

Ainsi, l'emploi transitif du verbe « bouger » (que les auteurs mentionnent ainsi : « bouger<sub>t</sub> ») exprime l'action de bouger, alors que l'emploi intransitif du verbe « bouger » (que les auteurs mentionnent ainsi : « bouger<sub>i</sub> ») exprime l'évènement qui résulte de l'action. Cette même distinction peut être rapportée à de nombreux exemples. Le résultat de l'action de casser<sub>t</sub> une vitre est que la vitre se casse<sub>i</sub>. Le résultat de l'action d'ouvrir<sub>t</sub> une fenêtre est que la fenêtre s'ouvre<sub>i</sub>. Ces deux exemples révèlent également que, en

français, la distinction entre l'emploi transitif et intransitif d'un verbe est souvent appuyée par la distinction entre l'emploi non réfléchi et l'emploi réfléchi du verbe (« casser » vs « se casser », « ouvrir » vs « s'ouvrir »).

Grâce à cette distinction, il est plus facile d'admettre que l'action n'est pas identique au mouvement corporel. Le verbe « bouger<sub>t</sub> » correspond à une action (la production d'un mouvement corporel) alors que le verbe « bouger<sub>i</sub> » correspond au résultat d'une action (le mouvement corporel). Bien entendu, à chaque fois que Pierre bouge<sub>t</sub> son doigt, il en résulte que son doigt bouge<sub>i</sub>. Autrement dit, il est impossible que l'affirmation (1) ci-dessus se vérifie sans que l'affirmation (2) ne se vérifie également. Cela est évident, puisque (2) correspond au résultat de (1). Mais il n'en découle absolument pas que l'action et le résultat de l'action soient identiques. D'après Alvarez et Hyman, l'erreur de l'event view consiste à ne pas voir la différence entre les deux sens de l'expression « bouger » : le verbe qui correspond à une action, c'est-à-dire à la production d'un mouvement corporel (le verbe s'emploie alors de façon transitive) et le verbe qui correspond au résultat de l'action, c'est-à-dire au mouvement corporel (le verbe s'emploie alors de façon intransitive). Comme les adeptes de l'event view confondent l'un et l'autre, ils pensent que les actions sont des mouvements corporels. Mais une fois que la distinction est établie, on devrait admettre que les événements sont les résultats des actions et que les actions sont des productions d'évènement.

### 4.3 Résultats et conséquences

Dans la perspective de la causing view, il ne faut pas confondre le résultat d'une action et la conséquence d'une action. Supposons que Pierre ouvre la fenêtre de sa chambre. L'action de Pierre consiste à causer (ou faire advenir) l'ouverture de la fenêtre. L'ouverture de la fenêtre correspond à l'évènement qui résulte de l'action de Pierre. La conséquence de l'action de Pierre est, par exemple, le rafraîchissement de la pièce ((Von Wright, 1963), (Alvarez & Hyman, 1998)).

Comment distingue-t-on résultat et conséquence ? D'après von Wright, la relation entre l'action et son résultat est une relation logique, alors que la relation entre l'action et sa conséquence est une relation causale (Von Wright, 1963, pp. 39-41). Pour qu'une action donnée soit correctement considérée comme une ouverture de fenêtre, il est logiquement requis que l'action résulte en une ouverture de fenêtre. Comme le disent

Alvarez et Hyman : « une action est de telle ou telle sorte si et seulement si son résultat est de la sorte correspondante » (Alvarez & Hyman, 1998, p. 233, ma traduction).

Par contraste, il n'existe aucun lien logique entre l'action et sa conséquence. Supposons que Pierre ouvre la fenêtre de sa chambre et que, en conséquence, la température de la chambre baisse de deux degrés. Le lien entre l'action et sa conséquence est contingent et causal. Après tout, s'il faisait plus chaud à l'extérieur qu'à l'intérieur, l'ouverture de la fenêtre aurait pour conséquence un réchauffement de la chambre.

#### 4.4 Agents inanimés

Pour compléter la présentation de la *causing view*, j'ajoute que cette théorie va de pair avec l'idée que les entités inanimées peuvent être des agents. Agir, c'est causer un évènement. Or, la production d'un évènement n'est pas réservée aux agents animés (Alvarez & Hyman, 1998, pp. 243-245; Hyman, 2015, pp. 29-32). Supposons que le soleil brûle la peau de Pierre et assèche la forêt. Le soleil est un agent, puisqu'il fait advenir des évènements (en l'occurrence : la brûlure sur la peau de Pierre et l'assèchement de la forêt).

Cette thèse contraste avec la théorie davidsonienne de l'action, présentée plus haut. D'après Davidson, on l'a vu, une action est un évènement causé par un désir et une croyance. Ainsi, seuls les êtres susceptibles d'avoir des désirs et des croyances peuvent être des agents, ce qui exclut d'emblée les entités inanimées. Le soleil ne peut pas agir. Sur cette question, une position intermédiaire est celle de Searle (2000), Pacherie (2000) et O'Shaughnessy (1997). Selon eux, il n'est pas requis, pour agir, d'avoir des états mentaux propositionnels telle que croyance et désir. Il est cependant requis d'avoir des états mentaux non propositionnels tels que des intentions. À ce titre, les animaux et les nourrissons peuvent agir, mais les entités non animées ne le peuvent pas.

#### 4.5 Qu'est-ce qu'un *causing* ?

D'après la *causing view*, les actions sont des productions d'évènement. Mais quel genre d'entité une production d'évènement est-elle ? Alvarez et Hyman affirment que la production d'un évènement correspond à l'exercice d'un pouvoir causal : « agir, c'est exercer un pouvoir causal – causer, faire advenir ou effectuer un évènement » (Alvarez & Hyman, 1998, p. 233, ma traduction). Mais là encore, la question se pose : quel genre

d'entité l'exercice d'un pouvoir causal est-il ? La production d'un évènement (ou l'exercice d'un pouvoir causal) est-elle elle-même un évènement ? S'agit-il plutôt d'une relation entre un agent et un évènement ? Alvarez et Hyman rejettent l'une et l'autre de ces deux hypothèses.

Une piste a priori plausible consisterait à dire que la production d'un évènement  $e'$  correspond à un évènement  $e$  qui est la cause de l'évènement  $e'$ . Par exemple, la production de l'élévation du bras d'Hélène serait identique à un évènement qui est la cause de l'élévation du bras d'Hélène. Cette hypothèse admettrait différentes versions. Par exemple, on pourrait avancer que la production de l'élévation du bras d'Hélène est un évènement mental (l'intention d'Hélène d'élever son bras) ou cérébral (la stimulation neuronale qui déclenche le mouvement du bras). Ou alors, on pourrait avancer que la production de l'élévation du bras d'Hélène correspond au mouvement musculaire d'Hélène : c'est ce mouvement musculaire, après tout, qui explique que le bras d'Hélène se lève.

L'hypothèse envisagée ci-dessus pose cependant un problème. Si l'action d'Hélène est identique à une intention d'Hélène, à une stimulation neuronale dans le cerveau d'Hélène ou à un mouvement musculaire d'Hélène, alors il faudrait admettre que l'action d'Hélène est localisée à l'intérieur d'Hélène. Or, cette conséquence semble très peu plausible. Intuitivement, il semble que l'action d'Hélène soit située là où Hélène est située, mais non pas à l'intérieur d'Hélène (Steward, 2000; 2014, p. 82). Pour cette raison, l'hypothèse selon laquelle l'action de lever le bras correspond à un évènement qui cause l'élévation du bras semble peu crédible.

Une autre hypothèse consisterait à dire que la production (*causing*) d'un évènement est une relation entre l'agent et l'évènement qu'il produit. L'action d'Hélène, par exemple, est une relation entre Hélène (l'agent) et l'élévation de son bras (l'évènement produit). Cette thèse a été avancée par Bach (1980). Cette analyse pose cependant un problème. L'action de lever le bras peut être effectuée lentement, élégamment, agressivement ou de manière saccadée. Mais il ne semble pas qu'une relation (entre un agent et un évènement) puisse être lente, élégante, agressive ou saccadée (Ruben, 2018, chap. 7).

J'ai relevé des raisons de penser que la production d'un évènement  $e'$  n'est pas identique à un évènement  $e$  qui serait la cause de  $e'$ , ni à une relation entre un agent et un évènement. Mais cela ne permet pas de savoir ce qu'est une production d'évènement. À tel point que l'on peut reprocher à la *causing view* de mobiliser un type d'entité (les

productions d'évènements) dont la nature demeure opaque. Ruben critique d'ailleurs la *causing view* en avançant que le terme « *a causing* » (construit comme un substantif et non pas comme un verbe conjugué au gérondif) n'a pas de référence (Ruben, 2018, p. chap. 7). Selon lui, les productions d'évènements, tels que les conçoivent les défenseurs de la *causing view*, seraient de pures chimères. On peut cependant répondre à cette critique en affirmant, avec Alvarez et Hyman (1998, p. 233) qu'un *causing* est peut-être une entité *sui generis* : il n'est pas nécessaire d'identifier les productions d'évènements à une autre catégorie d'entités (telle que les évènements ou les relations) pour admettre leur existence.

Une autre question qui mérite d'être posée dans le cadre de cette étude est la suivante : dans la perspective de la *causing view*, dans quel sens une action particulière peut-elle avoir une certaine qualité ? Que veut-on dire, par exemple, lorsque l'on dit qu'Hélène marche lentement, élégamment ou maladroitement ? Il est aisé d'admettre que la marche d'Hélène (l'évènement produit) peut être lente, élégante ou maladroite. Mais lorsqu'on dit qu'Hélène marche lentement, on ne veut pas seulement dire que sa marche (l'évènement produit) est lente, mais que la production de sa marche (l'action) est lente. Ce dernier point mérite d'être approfondi, car il n'est pas aisé de comprendre en quel sens la production d'un évènement peut être lente, élégante ou maladroite.

Pour répondre à cette question, il faut rappeler que l'action (la production de l'évènement) et son résultat (l'évènement) sont unis par un lien logique :

The tie between the act and its result is intrinsic. The act cannot be truly described as being an act of the category in question unless it effects a change or ends in a state of affairs of the kind in question, which we call its result. An act cannot be truly called an act of opening the window unless it ends (results) in the window's being open – at least for a short time (Von Wright, 1963, p. 39).

Autrement dit, si une action a la propriété d'être l'action  $\varphi$ , alors le résultat de cette action (l'évènement) a la propriété d'être l'évènement  $\varphi$ . Une action qui ne résulte pas en l'évènement  $\varphi$  ne peut pas être appelée une action  $\varphi$ . Par exemple : une action particulière est une action de marcher si et seulement si l'évènement produit est une marche ; une action particulière est une action de nager si et seulement si l'évènement produit est une nage, etc.

On peut supposer que cette analyse est également valable pour les actions effectuées d'une certaine manière. Une action particulière est une action de marcher lentement si et seulement si l'évènement produit est une marche lente ; une action particulière est une action de marcher élégamment si et seulement si le résultat produit est une marche élégante, etc. Cette remarque fournit une piste de réponse à la question de savoir en quel sens une action peut être effectuée d'une certaine manière. En résumé, la qualité de l'action (la lenteur, l'élégance ou la maladresse de l'action de marcher) serait héritée de la qualité de l'évènement produit (la lenteur, l'élégance ou la maladresse de la marche produite).

### **Conclusion**

Dans ce chapitre, j'ai examiné quatre théories contemporaines de l'action. D'après la théorie kimienne, les actions sont des évènements et les évènements sont des propriétés instanciées par des particuliers concrets en un temps. D'après la théorie davidsonienne, les actions sont des évènements et les évènements sont des entités fondamentales susceptibles d'instancier des propriétés. D'après la process view, les actions ne sont pas des évènements, mais des processus. Enfin, d'après la causing view, les actions ne sont pas des évènements ni des processus, mais des productions d'évènement.

En examinant les quatre théories ci-dessus, j'ai mis l'accent sur la thématique des manières d'agir, autrement dit sur l'idée selon laquelle les actions admettent des qualités (telle action de marcher peut être effectuée lentement, élégamment, maladroitement, etc.). J'ai montré que la théorie kimienne présentait une difficulté à cet égard, puisque la marche d'Hélène et la marche lente d'Hélène doivent être considérées comme deux évènements distincts. La théorie davidsonienne résout ce problème puisque, d'après Davidson, un même évènement peut être décrit et redécrit de différentes façons. La process view rend compte de l'idée qu'une action peut changer au cours de sa réalisation : une nage peut être de plus en plus lente, par exemple. Enfin, la causing view peut rendre compte de l'idée que les actions ont des qualités en supposant que celles-ci sont héritées des évènements produits.

Dans la suite de cette étude, je vais, par commodité, adopter le langage de l'event view. Je supposerai donc que les actions sont des évènements qui instancient des qualités (*être lent, être maladroit*) et des propriétés sortales (*être une marche, être une nage*). Il

s'agit cependant d'une simple question de commodité : les analyses qui suivent peuvent être traduites de façon à se conformer à la process view ou à la causing view.

# **CHAPITRE 3**

## **LA RELATION DE SPÉCIFICATION**



## Introduction

Lors de la conclusion du premier chapitre, je me suis intéressé à la relation *être une manière de*. J'ai illustré cette relation en m'appuyant sur une série de six énoncés, que je mentionne encore une fois, ci-dessous :

- (1) Marcher est une manière de se déplacer.
- (2) Marcher sur la pointe des pieds est une manière de marcher.
- (3) Marcher élégamment est une manière de marcher.
- (4) *Être rouge* est une manière d'*être coloré*.
- (5) *Être pourpre* est une manière d'*être rouge*.
- (6) *Être une maison en brique* est une manière d'*être une maison*.

Comment caractériser la relation *être une manière de* ? Autrement dit, pour chaque exemple ci-dessus, comment caractériser la relation entre l'élément à gauche et l'élément à droite de « ... est une manière de... » ? Par exemple, quelle est la relation entre la sorte d'action *marcher* et la sorte d'action *se déplacer*, entre la propriété d'*être rouge* et la propriété d'*être coloré*, etc. ? Une réponse qui vient rapidement à l'esprit est la suivante : l'élément de gauche spécifie l'élément de droite. Ainsi, l'action de marcher spécifie l'action de se déplacer, l'action de marcher sur la pointe des pieds spécifie l'action de marcher, l'action de marcher élégamment spécifie l'action de marcher, la propriété d'*être rouge* spécifie la propriété d'*être coloré*, la propriété d'*être pourpre* spécifie la propriété d'*être rouge* et la propriété d'*être une maison en brique* spécifie la propriété d'*être une maison*. Ce chapitre est consacré à la notion de spécification, notion qu'il est indispensable d'examiner pour comprendre ce qu'est une manière.

Il convient de commencer par quelques remarques terminologiques. Tout d'abord, le mot « spécification » peut être utilisé dans un sens strict, synonyme de « relation genre-espèce ». Par exemple, *homme* spécifie *animal* car les hommes forment une espèce du genre animal. Cependant, j'adopte un sens plus large du mot « spécification ». À ce titre, je considère la relation genre-espèce comme une variété de spécification parmi d'autres. La relation de détermination (c'est-à-dire la relation entre un déterminable et ses déterminés) est une autre variété de spécification.

Massin (2013) et Johansson (2006) utilisent le terme « subsomption » (*angl.* *subsumption*) pour désigner ce que j'appelle la spécification. D'après eux, la relation genre-espèce et la relation déterminable-déterminé sont deux variétés de subsomption. Pourquoi ne pas suivre cette terminologie ? La raison est que le terme « spécification »,

qui désigne une relation, me permet de forger par dérivation un terme pour désigner chacun des deux relata de la relation : le spécifiable et le spécifié. La spécification correspond donc à la relation entre un spécifiable et ses spécifiés. Puisque la spécification a un sens large, qui recoupe la détermination et la relation genre-espèce, il en découle que les déterminables et les genres sont des spécifiables, tandis que les déterminés et les espèces sont des spécifiés.

J'ajoute que la relation de spécification n'est pas identique à la relation *être plus spécifique que*. Ainsi, la propriété d'*être pourpre* est plus spécifique que la propriété d'*être bleu*. Cependant, la propriété d'*être pourpre* ne spécifie pas la propriété d'*être bleu* (autrement dit, *être pourpre* n'est pas un spécifié du spécifiable *être bleu*).

Il convient de faire encore une remarque d'ordre dialectique. L'idée défendue dans cette étude n'est pas de poser une équivalence entre la relation *être une manière de* et la spécification. Je ne crois pas que l'affirmation « *être P* spécifie *être Q* » soit équivalente à l'affirmation « *être P* est une manière d'*être Q* ». Je crois plutôt que la spécification est une caractéristique de la relation *être une manière de*. Autrement dit, je pense qu'*être P* est une manière d'*être Q* si *P* spécifie *Q*. Je place volontairement une conditionnelle (si) et non pas une biconditionnelle (ssi) : il ne suffit pas que *P* spécifie *Q* pour qu'*être P* soit une manière d'*être Q*. Que faut-il en plus de la spécification pour obtenir la relation *être une manière de* ? Cette question fera l'objet du quatrième chapitre. Dans le présent chapitre, je m'intéresse uniquement à la relation de spécification.

Le plan de ce chapitre est le suivant. Dans les deux premières sections, je m'intéresse à deux ressources linguistiques qui permettent d'exprimer la spécification : l'hyponymie (section 1) et la modification (section 2). Dans la troisième section, je m'intéresse à une condition nécessaire mais non suffisante de la spécification, à savoir la nécessitation asymétrique. Dans les deux sections qui suivent, je me penche sur deux variétés de spécification, à savoir la relation genre-espèce (section 4) et la relation déterminable-déterminé (section 5).

## 1 Hyponymie

### 1.1 Hyponymie entre noms

Je commence ce chapitre en me penchant sur deux ressources linguistiques qui permettent d'exprimer une spécification, à savoir l'hyponymie et la modification<sup>52</sup>. Comme l'observe Cruse dans son ouvrage *Lexical Semantics* :

There are two ways of increasing the specificity of an expression. The first is to add syntagmatic modifiers: the book, the red book, the tattered red book, the tattered red book on the table in the hall, etc. The second way of increasing specificity [...] is to replace one or more lexical items in an expression by hyponyms [...]: It's an animal, It's a monkey, It's a Columbus<sup>53</sup> (Cruse, 1997, p. 154).

Cette section est consacrée à l'hyponymie, la suivante à la modification. L'hyponymie est une relation sémantique qui se tient entre deux mots, typiquement entre deux noms, l'un étant l'hyperonyme et l'autre l'hyponyme<sup>54</sup>. Le sens de l'hyponyme inclut le sens de l'hyperonyme (Riegel et al., 2009, pp. 927-928). Typiquement, le mot « chat » est l'hyponyme du mot « animal », puisque tous les chats sont des animaux mais que tous les animaux ne sont pas des chats. De même, le mot « voiture » est l'hyponyme du mot « véhicule », puisque toutes les voitures sont des véhicules mais que tous les véhicules ne sont pas des voitures. Je précise que l'hyponymie se tient entre deux mots et non pas entre deux groupes de mots ni même entre un mot et un groupe de mots. L'expression « voiture décapotable », par exemple, n'est pas l'hyponyme de « voiture »<sup>55</sup>.

Pour savoir si deux noms entretiennent une relation d'hyponymie, il existe un test commode : « la relation [d'hyponymie] est [...] paraphrasable, pour les noms, par « être une sorte de / espèce de » » (Riegel et al., 2009, pp. 927-928)<sup>56</sup>. Ainsi, pour reprendre

<sup>52</sup> Il existe encore d'autres ressources. Voir Moline et Stosic (2016, ch. 2 et 3) et Stosic (2020).

<sup>53</sup> Il s'agit d'une famille de singes : le singe colombe (ou colobus).

<sup>54</sup> On parle aussi de « terme superordonné » et de « terme subordonné ».

<sup>55</sup> Cependant, l'adjectif « décapotable » peut être substantivé : on dira alors « une décapotable » pour parler d'une voiture décapotable. Ainsi, le groupe nominal « voiture décapotable » n'est pas l'hyponyme de « voiture », mais l'adjectif substantivé « décapotable » est l'hyponyme de « voiture ».

<sup>56</sup> Pour obtenir l'équivalent du test en anglais, il suffit de traduire « ... est une sorte de... » par « ...is a kind of... » (Cruse, 1997, p. 137).

mes deux exemples, « chat » est l'hyponyme de « animal » car les chats forment une espèce d'animal. De même, « voiture » est l'hyponyme de « véhicule », puisqu'une voiture est une sorte de véhicule. Ce test soulève toutefois quelques interrogations dès lors qu'on l'applique au domaine des marques et modèles d'un produit donné. Dans le langage courant, il est fréquent d'utiliser les noms de marques ou de modèles comme des substantifs : une Renault, un iPhone 12, une Tissot, etc. Si l'on admet un tel usage, peut-on considérer le mot « Renault » comme un hyponyme de « voiture », « iPhone 12 » comme un hyponyme de « téléphone » et « Tissot » comme un hyponyme de « montre » ? La difficulté ici est que le mot « marque » et le mot « modèle » ne se laissent pas remplacer par le mot « sorte » ou « espèce ». S'il est naturel de demander « quel est ton modèle de voiture préféré ? », il semble très étrange de tourner la question ainsi : « quelle est ta sorte / ton espèce de voiture préférée ? ». Faut-il en conclure que « Renault », « iPhone 12 » et « Tissot » ne sont pas des hyponymes, respectivement, de « voiture », « téléphone » et « montre » ? Ou alors, faut-il conclure que le test examiné n'est pas satisfaisant ? Je laisse cette question ouverte.

## 1.2 Hyponymie entre verbes

Si l'hyponymie est une relation de spécification qui se tient typiquement entre noms, une relation analogue peut également s'appliquer entre verbes et entre adjectifs. « Marcher », par exemple, est un verbe hyponyme de « se déplacer », de même que « rouge » est un adjectif hyponyme de « coloré ». Je me concentrerai ici sur les verbes. Quel critère utiliser pour savoir si deux verbes entretiennent une relation d'hyponymie ? On ne peut certainement pas formuler un critère qui reposerait sur les termes « sortes » ou « espèce ». En effet, on ne peut pas dire que « \*marcher est une sorte de se déplacer ». En revanche, comme le relèvent Miller et Fellbaum, on peut dire que « marcher est une manière de se déplacer » (Miller & Fellbaum, 1991, p. 216). Cette observation permet d'établir un critère d'hyponymie entre verbes. Comme le formule Cruse :

[L'hyponymie entre verbes] is recognised by means of the test frame *X-ing is a way of Y-ing*. This discriminates among verb hyponyms in a way closely parallel to the way *X is a kind of Y* does with nouns (Cruse, 1997, p. 139).

Par exemple, « marcher » est hyponyme de « se déplacer » puisque marcher est une manière de se déplacer. Ce critère semble également adéquat pour identifier une relation d'hyponymie entre adjectifs. Ainsi, « rouge » est hyponyme de « coloré » puisqu'*être rouge* est une manière d'*être coloré*.

L'hyponymie entre verbes (et entre adjectifs) a donc un lien privilégié avec la notion de manière. D'ailleurs, Miller et Fellbaum réservent le terme « hyponymie » pour la relation de subordination entre deux noms. Pour la relation équivalente entre deux verbes, ils utilisent le terme de « troponymie », du grec « tropos » qui signifie manière (Miller & Fellbaum, 1991, pp. 216-217). Cependant, je ne suivrai pas cette terminologie, notamment parce qu'elle ne permet pas de nommer, par dérivation, le terme subordonné (l'hyponyme) et le terme superordonné (l'hyperonyme).

Cette observation me permet déjà d'effectuer un pas en avant pour comprendre la notion de manière : celle-ci est analogue à la notion de sorte. Plus exactement, les manières seraient, pour les verbes et les adjectifs, ce que sont les sortes pour les noms (Moline & Stosic, 2016, p. 120). Pour appuyer cette idée, comparons les deux énoncés suivants : « marcher est une manière de se déplacer » et « une marche est une sorte de déplacement ». Il semble que le sens des deux affirmations soit similaire. La différence est grammaticale : la première affirmation établit une relation sémantique entre verbes (le verbe « marcher » spécifie le verbe « se déplacer »), la deuxième affirmation établit une relation sémantique entre noms (le nom « marche » spécifie le nom « déplacement »).

### 1.3 Bon niveau de spécification

J'aimerais terminer cette section en relevant que le choix du bon niveau de spécification linguistique est régi par des contraintes pragmatiques. Par « contraintes pragmatiques », j'entends l'exigence de pertinence à laquelle est soumise toute communication humaine<sup>57</sup>. Ainsi, un locuteur n'est pas toujours libre de substituer un hyponyme par son hyperonyme, ni de substituer un hyperonyme par son hyponyme.

Un exemple me permet d'illustrer ce point. Le mot « parka » est l'hyponyme du mot « manteau », qui lui-même est l'hyponyme du mot « vêtement », qui lui-même est l'hyponyme du mot « artefact », qui lui-même est l'hyponyme du mot « chose ». Toutes

---

<sup>57</sup> Je pense notamment aux maximes de Grice (1979) et au principe de pertinence de Sperber et Wilson (2005).

les parkas sont des manteaux, tous les manteaux sont des vêtements, tous les vêtements sont des artefacts et tous les artefacts sont des choses. Le choix du mot juste (c'est-à-dire : le choix du bon niveau de spécification) est guidé par des contraintes liées à la pertinence de l'information. Supposons que mon ami se présente avec une nouvelle parka. Il serait naturel de lui dire : « Je vois que tu as une nouvelle parka, elle est très jolie » ou « Je vois que tu as un nouveau manteau, il est très joli ». En revanche, il serait étrange de dire « Je vois que tu as un nouveau vêtement, il est très joli » et encore plus étrange d'affirmer « Je vois que tu as un nouvel artefact, il est très joli ». Le terme choisi serait sous-spécifié. Le problème, dans ce cas, est que l'hyperonyme (« artefact », « chose ») ne permet pas d'identifier clairement la référence. Cruse résume ce point en observant que

If we wish to communicate effectively, we must submit to certain constraints on the choice of level of specificity in particular situations. For instance, a referring expression must contain enough information for the addressee to be able to identify the intended referent (Cruse, 1997, p. 153).

Il existe une marge de manœuvre dans le choix du bon niveau de spécification. Pour reprendre l'exemple précédent, il est possible d'utiliser soit le terme « manteau », soit le terme « parka ».

La sous-spécification peut donc poser des problèmes d'ordre pragmatique. Il en va de même avec la sur-spécification. Supposons qu'à la question « Qu'as-tu mangé à midi ? », je réponde « Un gratin de Kennebec ». Cette réponse serait peut-être appropriée si mon interlocuteur sait que la Kennebec est une variété de pomme de terre et si je sais qu'il le sait. Mais si ces deux conditions ne sont pas satisfaites, alors le risque d'incompréhension est trop élevé et il serait plus judicieux de répondre « un gratin de pommes de terre ».

Cruse remarque encore qu'un locuteur peut utiliser volontairement un terme sous-spécifié ou sur-spécifié afin d'obtenir un effet comique ou décalé ou afin de désigner quelque chose avec une charge péjorative :

So, for instance, the person with one pet can say, without fear of referential breakdown, *I'm going to take the animal for a walk*. But this is no longer neutral – to produce a neutral utterance, the speaker must use *dog*. The effect of avoiding the generic term in this way is often to add negative emotive overtones to the utterance (Cruse, 1997, p. 155).

L'observation peut être appliquée à l'exemple du manteau. Pensons à une remarque du type : « Il est nouveau ton *machin* !? ». Le mot « machin », très peu spécifique, est parfois utilisé en français avec une charge péjorative.

Les remarques consignées dans cette sous-section sont d'ordre pragmatique et donc liées au contexte d'énonciation. Pour clore cette section, je soulève la question de savoir s'il existe un niveau de spécification privilégié indépendamment du contexte de la communication. Plusieurs recherches en sémantique lexicale tendent à répondre par l'affirmative.<sup>58</sup> Ainsi, il existerait un « niveau de base », cognitivement plus saillant que les niveaux plus spécifiques et moins spécifiques. Le niveau de base se distinguerait notamment par la facilité d'identification de la catégorie en question. Par exemple, le terme « chien », situé hiérarchiquement entre le terme « animal » et le terme « épagneul », correspondrait au niveau de base (Kleiber, 1990, p. 83).

## 2 Modification

### 2.1 Premier aperçu

La modification est une autre ressource linguistique qui permet d'exprimer la spécification. On appelle « modificateur » (ou « modifieur » (Riegel et al., 2009)) une expression qui modifie le sens d'une autre expression. Typiquement, les adjectifs permettent de modifier les noms. Ainsi, l'expression « maison victorienne » est composée d'un nom (« maison ») et d'un adjectif (« victorienne ») qui modifie le nom. Outre les adjectifs, les groupes prépositionnels permettent également de modifier les noms. Ainsi, l'expression « maison en brique » est composée d'un nom (« maison ») et d'un groupe prépositionnel qui modifie le nom (« en brique »).

De même que les adjectifs permettent de modifier les noms, les adverbes permettent de modifier les verbes. Par exemple, l'expression « marcher lentement » est composée d'un adverbe (« lentement ») qui modifie un verbe (« marcher »). Outre les adverbes, certains groupes prépositionnels peuvent modifier les verbes. Par exemple, l'expression « marcher sur la pointe des pieds » est formée du verbe « marcher » et du groupe prépositionnel « sur la pointe des pieds » qui modifie le verbe.

---

<sup>58</sup> Voir Kleiber (1990, pp. 78-98) pour une synthèse sur la question.

Les exemples de modification mentionnés plus haut correspondent à des spécifications. Ainsi, les expressions « maison victorienne » et « maison en brique », formées d'un nom et d'un modificateur, spécifient le nom « maison ». De même, les expressions « marcher lentement » et « marcher sur la pointe des pieds », formées d'un verbe et d'un modificateur, spécifient le verbe « marcher ». Cependant, je montrerai dans la prochaine sous-section que les modificateurs ne contribuent pas toujours à spécifier l'expression modifiée.

## 2.2 Modificateurs intersectifs, subsectifs et privatifs

Il convient de distinguer trois catégories de modificateurs : les modificateurs intersectifs, les modificateurs subsectifs et les modificateurs intensionnels<sup>59</sup>. Je vais examiner tour à tour ces trois catégories en reprenant les explications de McNally (2016) et en les illustrant avec mes propres exemples. Afin de formuler les critères sémantiques pertinents, il est important de différencier les trois entités linguistiques suivantes : le modificateur (par exemple, l'adjectif « bleu »), l'expression modifiée (par exemple, le nom « vélo ») et l'expression qui combine le modificateur et l'expression modifiée (par exemple « vélo bleu »). Je désignerai ces trois entités par les abréviations suivantes : « M » pour le modificateur, « EM » pour l'expression modifiée et « EC » pour l'expression qui combine le modificateur et l'expression modifiée. En plus de ces trois abréviations, j'utiliserai également les symboles «  $\models$  » et «  $\not\models$  » qui signifient, respectivement « implique » et « n'implique pas ». Ces quelques abréviations et symboles me permettront de présenter la tripartition des modificateurs selon McNally en évitant de trop longues formules.

Je commence par les modificateurs intersectifs. L'idée est la suivante : si M est un modificateur intersectif, alors l'énoncé « x est un EC » implique à la fois l'énoncé « x est un EM » et l'énoncé « x est un M » (McNally, 2016, p. 447). Considérons par exemple l'énoncé « Lara Gut-Behrami est une skieuse suisse ». L'adjectif « suisse » est un modificateur intersectif. Donc, s'il est vrai que Lara Gut-Behrami est une skieuse suisse, alors il est vrai que Lara Gut-Behrami est une skieuse et que Lara Gut-Behrami est suisse. Les lignes qui suivent permettent de récapituler l'analyse.

---

<sup>59</sup> Les philosophes utilisent parfois le terme « attributif » (ou « logiquement attributif ») plutôt que « subsectif » et « prédicatif » (ou « logiquement prédicatif ») plutôt qu'« intersectif » (Geach, 1956).

Lara Gut-Behrami est une skieuse suisse.

⊨ Lara Gut-Behrami est une skieuse.

⊨ Lara Gut-Behrami est suisse.

Cette analyse en termes d'implication permet de saisir le propre des modificateurs intersectifs.

Je passe aux modificateurs subsectifs. Si M est un modificateur subsectif, alors l'énoncé « x est un EC » implique l'énoncé « x est un EM » mais n'implique pas l'énoncé « x est un M ». Par exemple, considérons l'énoncé « Isaiah Thomas est un petit joueur de basket ». L'adjectif « petit » est un modificateur subsectif. Donc, s'il est vrai qu'Isaiah Thomas est un petit joueur de basket, il est vrai qu'Isaiah Thomas est un joueur de basket. Cependant, s'il est vrai qu'Isaiah Thomas est un petit joueur de basket, il n'est pas nécessairement vrai qu'Isaiah Thomas est petit. En effet, Isaiah Thomas est petit *pour un joueur de basket*, mais il n'est pas petit *simpliciter*. S'il pratiquait la gymnastique rythmique plutôt que le basket, on ne dirait pas qu'il est un petit gymnaste. Les lignes suivantes permettent de récapituler l'analyse.

Isaiah Thomas est un petit joueur de basket.

⊨ Isaiah Thomas est un joueur de basket.

⊭ Isaiah Thomas est petit.

Notons que les adverbes en -ment (« rapidement », « agressivement », « élégamment ») sont des modificateurs subsectifs. Ainsi, pour reprendre l'exemple de Davidson, supposons qu'Hélène traverse la Manche en nageant rapidement. Hélène nage rapidement, mais elle traverse la manche lentement (Davidson, 2001a, p. 240). En effet, une nage rapide est rapide pour une nage mais non pas rapide *simpliciter*.

Le caractère subsectif des modificateurs n'a pas la même source selon les exemples considérés. McNally (2016) distingue trois cas de figure. J'ai montré plus haut que « petit » est un modificateur subsectif : un petit joueur de basket n'est pas petit *simpliciter*, mais petit *pour un joueur de basket*. Il s'agit du premier cas de figure. Pour illustrer le deuxième cas de figure, considérons l'énoncé « Rafael Nadal est un joueur de tennis agressif ». L'adjectif « agressif » est un modificateur subsectif. En effet, s'il est vrai que Rafael Nadal est un joueur de tennis agressif, alors il est vrai que Rafael Nadal est un joueur de tennis, mais il n'est pas nécessairement vrai que Rafael Nadal est agressif.

Rafael Nadal est un joueur de tennis agressif.

⊨ Rafael Nadal est un joueur de tennis.

⊭ Rafael Nadal est agressif.

La raison pour laquelle l'adjectif « agressif » est subsectif est la suivante : l'énoncé « Rafael Nadal est un joueur de tennis agressif » ne dit pas que Rafael Nadal est agressif *simpliciter*. Plutôt, l'énoncé dit que Rafael Nadal est agressif *en tant que joueur de tennis*, autrement dit qu'il joue du tennis de manière agressive. La différence entre le premier et le deuxième cas de figure repose donc sur la différence entre la préposition « pour » (angl. *for*) et la préposition « en tant que » (angl. *as*) (McNally, 2016, pp. 447-450; Morzycki, 2015, p. 22). Un petit joueur de basket est petit *pour* un joueur de basket et un joueur de tennis agressif est agressif *en tant que* joueur de tennis.

Selon McNally (2016, p. 448), il est possible d'identifier un troisième groupe de modificateurs subsectifs. Considérons l'énoncé « Aliona Kostornaïa est une patineuse artistique ». L'adjectif « artistique » est un modificateur subsectif. En effet, s'il est vrai qu'Aliona Kostornaïa est une patineuse artistique, alors on peut en déduire qu'Aliona Kostornaïa est une patineuse, mais on ne peut pas en déduire qu'Aliona Kostornaïa est artistique.

Aliona Kostornaïa est une patineuse artistique.

⊨ Aliona Kostornaïa est une patineuse.

⊭ Aliona Kostornaïa est artistique.

En fait, l'adjectif « artistique » ne peut pas être attribut du verbe être (« \*Aliona Kostornaïa est artistique »). En effet, l'adjectif « artistique » ne qualifie pas l'agent, mais exprime une relation entre la pratique considérée (le patinage) et l'art. On parle dans ce cas d'adjectif relationnel (Riegel et al., 2009, pp. 633-638).

Je passe aux modificateurs intensionnels (parfois aussi appelés « modificateurs privatifs »). Si M est un modificateur intensionnel, alors l'énoncé « x est un EC » n'implique pas l'énoncé « x est un EM » ni l'énoncé « x est un M ». Par exemple, considérons l'énoncé « Zinédine Zidane est un ancien joueur de foot ». « Ancien » est un adjectif intensionnel. Donc, s'il est vrai que Zinédine Zidane est un ancien footballeur, il n'est pas vrai que Zinédine Zidane est un footballeur (justement, il ne l'est plus, comme l'indique l'adjectif « ancien »). Par ailleurs, s'il est vrai que Zinédine Zidane est un ancien

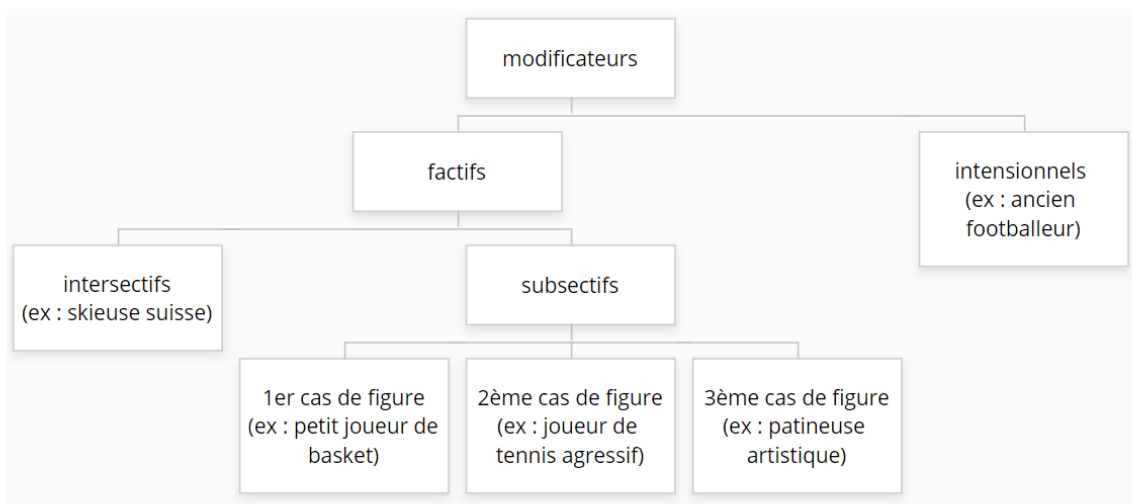
footballeur, il n'est pas vrai que Zinédine Zidane est « ancien » (puisque l'adjectif « ancien » n'a pas le même sens s'il ne modifie pas le nom « footballeur »)<sup>60</sup>. Les lignes suivantes permettent de récapituler l'analyse :

Zinédine Zidane est un ancien footballeur.

≠ Zinédine Zidane est un footballeur.

≠ Zinédine Zidane est ancien.

Jusqu'ici, j'ai distingué trois formes de modificateurs : les modificateurs intersectifs, les modificateurs subsectifs (qui se subdivisent en trois types) et les modificateurs intensionnels. Ci-dessous, je propose un récapitulatif de la classification des modificateurs sous forme d'arborescence :



*Classification sémantique des modificateurs*

Je note que les modificateurs intersectifs et les modificateurs subsectifs ont un point commun. En effet, si M est un modificateur intersectif ou subsectif, alors l'énoncé « x est un EC » implique l'énoncé « x est un EM ». Ainsi, une skieuse suisse est une skieuse, un petit joueur de basket est un joueur de basket, un joueur de tennis agressif est un joueur de tennis et une patineuse artistique est une patineuse. La classe des modificateurs intersectifs et des modificateurs subsectifs forment donc conjointement la classe des modificateurs que l'on appelle « factifs ». Par contraste, les modificateurs intensionnels ne sont pas factifs : un ancien footballeur n'est pas un footballeur. Il est important de

<sup>60</sup> Il existe de nombreux exemples de modificateurs intensionnels (ou privatifs) : la *fausse* monnaie, un homme *mort*, un *ex-mari*, une foule *dispersée*, etc.

relever que seuls les modificateurs factifs contribuent à spécifier le nom qu'ils modifient. Les modificateurs intensionnels ne spécifient pas l'expression modifiée. L'expression « fausse monnaie » ne spécifie pas le nom « monnaie », puisque la fausse monnaie n'est pas de la monnaie.

### 2.3 Deux distinctions à propos des adverbes

J'ai dit plus haut que, de même qu'un adjectif peut modifier un nom, un adverbe peut modifier un verbe. Il convient cependant de distinguer deux variétés d'adverbes : ceux qui modifient le verbe et ceux qui modifient la phrase entière<sup>61</sup>. Pour illustrer cette distinction, comparons les deux phrases suivantes :

- (1) Heureusement, Pierre s'en est allé.
- (2) Pierre s'en est allé bruyamment.

La phrase (1) équivaut à « Pierre s'en est allé et cela est heureux » ou « le fait que Pierre s'en est allé est heureux ». L'adverbe « heureusement » qualifie donc non pas le verbe, mais la phrase entière (« Pierre s'en est allé »). Par contraste, la phrase (2) équivaut à « Pierre s'en est allé d'une manière bruyante ». L'adverbe « bruyamment » qualifie donc le verbe « s'en aller ».

Il existe deux tests linguistiques en français qui permettent d'établir la distinction entre adverbes de verbe et adverbes de phrase (Molinier, 1990, p. 28). Tout d'abord, les adverbes de verbe admettent une structure en « c'est... que... », alors que les adverbes de phrase n'admettent pas une telle structure :

- (3) \*C'est heureusement que Pierre s'en est allé.
- (4) C'est bruyamment que Pierre s'en est allé.

Ensuite, les adverbes de phrase peuvent se combiner avec l'expression d'une absence d'action, alors que les adverbes de verbe ne le peuvent pas. Ainsi, l'énoncé (5) peut être paraphrasé en « Pierre ne s'en est pas allé et cela est heureux », mais l'énoncé (6) ne peut

---

<sup>61</sup> Sur cette distinction, voir Austin (1956), Taylor (1985, p. 21), Maienborn et Schäfer (2011). Voir aussi la distinction entre adverbes intra-prédicatifs et adverbes extra-prédicatifs proposée par Guimier (1996, p. 5).

pas être paraphrasé en « Pierre ne s'en est pas allé et cela était bruyant » mais en « Pierre s'en est allé sans faire de bruit ».

- (5) Heureusement, Pierre ne s'en est pas allé.
- (6) Pierre ne s'en est pas allé bruyamment.

L'explication est qu'une absence d'action ne peut pas instancier de propriétés<sup>62</sup>.

Certains adverbes qualifient tantôt le verbe, tantôt la phrase. En français, le positionnement syntaxique de l'adverbe dans la phrase permet généralement de distinguer les deux cas de figure. Pour reprendre un exemple de Van de Velde (2009b, p. 15), comparons les deux phrases suivantes :

- (7) Pierre a parlé gentiment à Marie.
- (8) Gentiment, Pierre a parlé à Marie.

Dans la phrase (7), « gentiment » qualifie le verbe « parler ». L'énoncé équivaut à « Pierre a parlé à Marie de manière gentille ». Dans la phrase (8), « gentiment » est un adverbial de phrase. L'énoncé équivaut à « Pierre a parlé à Marie et cela est gentil (c'est gentil de sa part de l'avoir fait) ». Un examen plus approfondi permet de distinguer différents types d'adverbes reliés à la phrase. Certains adverbes de phrase nous disent quelque chose sur l'agent. Par exemple, « gentiment, Pierre a parlé à Marie » équivaut à « Pierre a parlé à Marie et c'est gentil de sa part ». D'autres adverbes de phrase nous disent quelque chose sur l'appréciation de la situation par le locuteur. Par exemple « heureusement, Pierre a parlé à Marie » équivaut à « Pierre a parlé à Marie et cela est heureux (cela est une bonne chose) ».

Une deuxième distinction à propos des adverbes mérite d'être posée. Certains adverbes permettent de qualifier une action, d'autres adverbes permettent de qualifier le résultat d'une action. L'exemple suivant, proposé par Geuder (2002, p. 69), permet d'illustrer la catégorie des adverbes dits résultatifs : « ils ont *magnifiquement* décoré la pièce ». La phrase signifie qu'ils ont décoré la pièce et que le résultat est magnifique. Certaines phrases contiennent un adverbe qui peut être interprété comme une qualification de l'action ou comme une qualification du résultat de l'action. Un bon exemple est l'adverbe « élégamment » dans la phrase « Pierre s'habille élégamment ».

---

<sup>62</sup> Toutefois, cette explication ne tient pas si l'on admet qu'une action négative correspond à un événement (plutôt qu'à une absence d'évènement). J'aborderai cette thématique au sixième chapitre (sous-section 2.2).

D'après la première interprétation (qui n'est pas la plus naturelle), la phrase signifie que la manière qu'a Pierre d'enfiler ses habits est élégante. D'après la deuxième interprétation, la phrase signifie que le résultat de l'action (la façon dont Pierre est habillé) est élégant (Maienborn & Schäfer, 2011, p. 1401).

Il arrive également que les deux interprétations ne soient pas concurrentes. Dans la phrase « Pierre recopie un texte minutieusement », l'adverbe qualifie à la fois l'action et le résultat de l'action. Dans ce cas, le caractère minutieux du résultat est causalement lié au caractère minutieux de la réalisation de l'action. Il y a donc ici ce que Van de Velde appelle un phénomène de transfert d'une propriété de l'action vers une propriété du résultat de l'action (Van de Velde, 2009a, p. 24). Par contraste, le caractère plus ou moins élégant de l'action de s'habiller n'a pas de conséquence sur le caractère plus ou moins élégant du résultat de l'action (Maienborn & Schäfer, 2011, p. 1402).

#### 2.4 Grammaire catégorielle

La grammaire catégorielle, présentée par Gardies (1975, chap. 3) sur la base des travaux d'Ajdukiewicz (1978) et Bar-Hillel (1953), permet d'éclairer la notion de modificateur. L'idée de la grammaire catégorielle est d'analyser et de catégoriser les expressions linguistiques en examinant leurs relations aux noms et aux phrases. Autrement dit, les noms et les phrases sont considérés comme deux catégories linguistiques fondamentales à partir desquelles il est possible de définir toutes les autres catégories linguistiques.

Ainsi, les prédicats monadiques (par exemple : « ...dort », « ...est blond ») sont des expressions qui font une phrase à partir d'un nom. En effet, si on ajoute un prédicat monadique à un nom, on obtient une phrase (par exemple : « Pierre dort », « Paul est blond »). Comme les prédicats monadiques font une phrase à partir d'un nom, on utilise la notation suivante pour les désigner : *s/n* (« *s* » tient pour « phrase » (angl. *sentence*) et « *n* » tient pour « nom » (angl. *name*)). Dans la même veine, les prédicats dyadiques (par exemple : « ... aime... ») sont des expressions qui font une phrase à partir de deux noms. En effet, si on place un prédicat dyadique entre deux noms, on obtient une phrase (par exemple : « Pierre aime Hélène »). Comme les prédicats dyadiques font une phrase à partir de deux noms, on utilise la notation suivante pour les désigner : *s/nn*.

Je passe aux deux catégories qui m'intéressent ici, à savoir les adjectifs et les adverbes. Les adjectifs, tout d'abord, sont des expressions linguistiques qui font un prédicat monadique à partir d'un autre prédicat monadique. On les désigne donc par la

notation suivante : (s/n) / (s/n). Ainsi, l'adjectif « grand » prend un prédicat monadique (par exemple : « ... est un pays ») pour en faire un nouveau prédicat monadique (« ... est un grand pays »).

Il en va de même pour certains adverbes. Ainsi, l'adverbe « lentement », par exemple, prend un prédicat monadique (par exemple : « ... marche ») pour en faire un nouveau prédicat monadique (« ... marche lentement »). L'adverbe « lentement » a donc le même profil que l'adjectif « grand » du point de vue de la grammaire catégorielle, à savoir : (s/n) / (s/n). Autrement dit, il s'agit d'une expression linguistique qui fait un prédicat monadique à partir d'un prédicat monadique.

Je note cependant une complication concernant les adverbes. Si l'adverbe modifie un verbe transitif tel que « ...aimer... », alors l'analyse doit être adaptée. En effet, « aimer » est un prédicat dyadique. Ainsi, selon le verbe modifié, l'adverbe prend un prédicat dyadique pour en faire un nouveau prédicat dyadique. Par exemple, l'adverbe « passionnément » peut prendre un prédicat dyadique (« ...aime... ») pour en faire un nouveau prédicat dyadique (« ...aime passionnément... »). Dès lors, l'adverbe correspond à la notation suivante : (s/nn) / (s/nn). En conclusion, du point de vue de la grammaire catégorielle, les modificateurs de noms et les modificateurs de verbe prennent un prédicat pour en faire un nouveau prédicat de même arité.

La grammaire catégorielle permet également de rendre compte de la distinction entre les adverbes qui modifient la phrase et les adverbes qui modifient le verbe. Je reprends ici les exemples déjà mentionnés dans la précédente sous-section : en (1), « heureusement » est un adverbe qui modifie la phrase alors qu'en (2), « bruyamment » est un adverbe qui modifie le verbe :

- (1) Heureusement, Pierre s'en est allé.
- (2) Pierre s'en est allé bruyamment.

On sait déjà comment analyser « bruyamment » : il s'agit d'une expression qui prend un prédicat monadique (« ... s'en est allé ») pour en faire un autre prédicat monadique (« ...s'en est allé bruyamment »). La notation qui convient est : (s/n) / (s/n). Par contraste, « heureusement » est une expression linguistique qui prend une phrase complète (« Pierre s'en est allé ») pour en faire une nouvelle phrase complète (« Heureusement, Pierre s'en est allé »), phrase qui peut être reformulée en « il est heureux que Pierre s'en est allé ». La notation qui convient est : s/s.

On voit que la grammaire catégorielle propose des outils qui permettent d'éclairer d'une part la similarité entre les modificateurs de nom et les modificateurs de verbe et d'autre part la différence entre les adverbes de verbe et les adverbes de phrase.

### 3 Nécessitation asymétrique

#### 3.1 Qu'est-ce que la nécessité ?

Après ces quelques remarques d'ordre linguistique, je passe au niveau métaphysique pour m'intéresser à la relation de spécification elle-même (plutôt qu'aux ressources linguistiques qui permettent de l'exprimer). Comment caractériser la relation entre un spécifiable et un spécifié ? Que veut-on dire lorsque l'on affirme qu'une qualité en spécifie une autre (*être rouge* spécifie *être coloré*), qu'une propriété sortale en spécifie une autre (*être une maison en brique* spécifie *être une maison*) ou qu'une sorte d'action en spécifie une autre (*marcher* spécifie *se déplacer*) ? Dans cette section, j'aimerais montrer qu'une condition nécessaire de la spécification est la nécessité asymétrique. Je souligne qu'il s'agit d'une condition nécessaire, mais non pas d'une condition suffisante : toutes les spécifications sont des nécessitations asymétriques, mais toutes les nécessitations asymétriques ne sont pas des spécifications.

Avant d'expliquer ce qu'est une nécessité asymétrique, il convient d'expliquer ce qu'est une nécessité. J'emprunte ce terme à Funkhouser (2014), qui introduit la relation de nécessité de la façon suivante :

[...] what is an example of such a necessitation relation? Through reflection or empirical investigation we sometimes discover that whenever some description is true of an object or situation some other description must be true of it as well. Let us consider some examples. Whenever an object is crimson, it is also red (Funkhouser, 2014, p. 6).

La citation qui précède introduit la notion de nécessité en termes de description. Mais la nécessité peut aussi être considérée comme une relation entre une propriété *P* et une propriété *Q*, ou alors entre une sorte de choses *P* et une sorte de choses *Q*. Par exemple, la propriété d'*être pourpre* nécessite la propriété d'*être rouge* et la sorte d'action *marcher* spécifie la sorte d'action *se déplacer*. Je propose donc de redéfinir la notion de

nécessitation, en partant du principe qu'il s'agit d'une relation entre deux propriétés ou entre deux sortes de choses :

NÉCESSITATION :  $P$  nécessite  $Q$  ssi pour tout  $x$ , si  $x$  est (un)  $P$  alors  $x$  est nécessairement (un)  $Q$ <sup>63</sup>.

Par exemple, la propriété d'*être pourpre* nécessite la propriété d'*être rouge*, car si  $x$  est pourpre alors  $x$  est nécessairement rouge. De même, la sorte *chat* spécifie la sorte *félin* car si  $x$  est un chat alors  $x$  est nécessairement un félin. Enfin, *marcher* spécifie *se déplacer* car si un agent marche, alors nécessairement il se déplace<sup>64</sup>.

### 3.2 Qu'est-ce que la nécessitation asymétrique ?

La nécessitation peut être symétrique ou asymétrique. Voici un exemple de nécessitation symétrique : la propriété d'*être un triangle* nécessite la propriété d'*être une figure à trois côtés* (si  $x$  est un triangle, alors  $x$  est nécessairement une figure à trois côtés). Dans ce cas, la relation de nécessitation va dans les deux directions : tous les triangles sont des figures à trois côtés et toutes les figures à trois côtés sont des triangles. Cependant, dans les cas de spécification (*être rouge* spécifie *être coloré*, *être une maison en brique* spécifie *être une maison*, etc.), la relation de nécessitation est asymétrique. *Être rouge* nécessite *être coloré*, mais *être coloré* ne nécessite pas *être rouge*. De même, *être une maison en brique* nécessite *être une maison*, mais *être une maison* ne nécessite pas *être une maison en brique*.

---

<sup>63</sup> L'emplacement de l'opérateur modal suppose une interprétation de *re*. Par contraste, la formule suivante aurait supposé une interprétation de *dicto* : « nécessairement, pour tout  $x$ , si  $x$  est  $P$  alors  $x$  est  $Q$  ».

<sup>64</sup> Cet exemple est discutable. Ne peut-on pas marcher sans se déplacer, si l'on marche sur un tapis roulant par exemple ? Pour tenir compte de cette remarque, il faudrait préciser : *marcher du point A au point B* spécifie *se déplacer du point A au point B*.

La relation de spécification semble donc être caractérisée par la nécessitation asymétrique<sup>65</sup>. En m’inspirant de Wilson (2021) et Yablo (1992), je propose de définir la nécessitation asymétrique ainsi<sup>66</sup> :

NÉCESSITATION ASYMÉTRIQUE :  $P$  nécessite  $Q$  de façon asymétrique ssi : (i) pour tout  $x$ , si  $x$  a la propriété  $P$ ,  $x$  a nécessairement la propriété  $Q$  ; (ii) pour tout  $x$ , si  $x$  a la propriété  $Q$ ,  $x$  n’a pas nécessairement la propriété  $P$ .

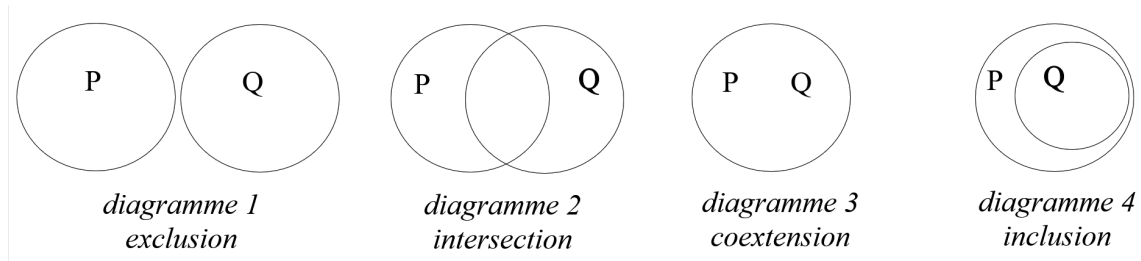
Par exemple, la propriété d’être *pourpre* nécessite la propriété d’être *rouge* de façon asymétrique. En effet, si quelque chose a la propriété d’être *pourpre*, alors cette chose a nécessairement la propriété d’être *rouge*. En revanche, si quelque chose a la propriété d’être *rouge*, alors cette chose n’a pas nécessairement la propriété d’être *pourpre* (peut-être est-elle écarlate, bordeaux ou carmin). De même, la propriété d’être *un chat* nécessite la propriété d’être *un félin* de façon asymétrique. En effet, si quelque chose a la propriété d’être un chat, alors cette chose a nécessairement la propriété d’être *un félin*. En revanche, si quelque chose a la propriété d’être *un félin*, alors cette chose n’a pas nécessairement la propriété d’être *un chat* (peut-être s’agit-il d’un tigre ou d’une panthère).

Il est possible d’illustrer la relation de nécessitation asymétrique à l’aide d’un diagramme de Venn. Les quatre diagrammes ci-dessous permettent de schématiser le catalogue des relations possibles entre une propriété  $P$  et une propriété  $Q$ . Considérons la relation entre la propriété d’être *un carré* et la propriété d’être *un triangle*. Il s’agit d’une relation d’exclusion, illustrée par le diagramme 1. L’ensemble des carrés et l’ensemble des triangles s’excluent. Considérons la relation entre la propriété d’être *un triangle* et la propriété d’être *une figure plane avec un angle droit*. Il s’agit d’une relation d’intersection, illustrée par le diagramme 2. L’ensemble des triangles et l’ensemble des figures planes avec un angle droit se recoupent partiellement. Considérons la relation entre la propriété d’être *un triangle* et la propriété d’être *une figure plane à trois côtés*. Il s’agit d’une relation de coextension, illustrée par le diagramme 3. L’ensemble des triangles est coextensif à l’ensemble des figures planes à trois côtés. Enfin, considérons

<sup>65</sup> Le rapprochement entre spécification et nécessitation asymétrique est explicite chez Searle, qui affirme : « A spécifie B ssi A implique B, mais B n’implique pas A » (Searle, 1959, p. 145, ma traduction). Contrairement à Searle, comme je l’expliquerai dans la prochaine sous-section, je pense que la nécessitation asymétrique est une condition nécessaire mais non suffisante de la spécification.

<sup>66</sup> Wilson et Yablo parlent de « dépendance modale asymétrique » (angl. *asymmetric modal dependence*).

la relation entre la propriété d’être un triangle et la propriété d’être un triangle isocèle. Il s’agit d’une relation d’inclusion, illustrée par le diagramme 4. L’ensemble des triangles isocèles est inclus dans l’ensemble des triangles.



La relation de nécessité asymétrique correspond au quatrième diagramme. Ainsi, la propriété d’être un triangle isocèle nécessite de façon asymétrique la propriété d’être un triangle, puisque tous les triangles isocèles sont des triangles mais que tous les triangles ne sont pas des triangles isocèles.

### 3.3 Une relation trop large pour être opératoire

Comme je l’ai déjà mentionné à plusieurs reprises, je pense que la nécessité asymétrique est une condition nécessaire mais non pas suffisante de la relation de spécification. Dans cette sous-section, je vais expliquer ce point. Jusqu’ici, je n’ai mobilisé que des exemples plutôt intuitifs de nécessité asymétrique, tels que « être un chat nécessite de façon asymétrique être un félin » ou « être rouge nécessite de façon asymétrique être coloré ». Cependant, avec un peu d’imagination, on réalise que des exemples plus extravagants satisfont les deux conditions de la nécessité asymétrique. Cela est d’autant plus frappant si l’on tient compte des propriétés abondantes obtenues par conjonction, disjonction ou négation. Ainsi, l’exemple suivant satisfait les deux conditions.

- (1) La propriété d’être rouge et métallique nécessite de façon asymétrique la propriété d’être rouge.

En effet, tous les objets rouges et métalliques sont des objets rouges, mais tous les objets rouges ne sont pas des objets rouges et métalliques.

Les propriétés disjonctives et négatives permettent de mobiliser des exemples encore plus incongrus.

- (2) La propriété d'*être rouge* nécessite de façon asymétrique la propriété d'*être rouge ou jaune*.
- (3) La propriété d'*être blond* nécessite de façon asymétrique la propriété d'*être blond ou d'habiter sur la planète Mars*.
- (4) La propriété d'*être un chat* nécessite de façon asymétrique la propriété de *ne pas être une brosse à dents électrique*.
- (5) La propriété d'*être un chat ou une soupière* nécessite de façon asymétrique la propriété de *ne pas être une brosse à dents électrique*.

Ces exemples suffisent pour montrer que la nécessitation asymétrique n'est pas équivalente à la spécification. En effet, dans les cas de spécification, les deux relata se ressemblent à certains égards. Par exemple la propriété d'*être un chat* spécifie la propriété d'*être un félin*. Or, les chats et les félins correspondent à deux niveaux hiérarchiques de la classification du règne animal : les félins constituent une famille d'animaux, les chats constituent une espèce d'animaux. Dans la même veine, la propriété d'*être pourpre* spécifie la propriété d'*être rouge*. Le pourpre, comme le rouge, sont des couleurs, correspondant à deux niveaux de granularité différents : le pourpre est une nuance du rouge. Mais si l'on considère l'exemple (5) ci-dessus, on ne parvient pas à se figurer une quelconque ressemblance entre les deux relata de la relation.

Un dernier exemple me permet de souligner le point que je viens d'exprimer :

- (6) La propriété d'*être bleu* nécessite la propriété d'*avoir une surface* de façon asymétrique.

En effet, quelque chose qui n'aurait pas de surface (un point géométrique, une ligne géométrique, un trou) ne peut pas *être bleu*. Donc, tout ce qui est bleu a une surface. En revanche, tout ce qui a une surface n'est pas bleu. Il faut donc admettre que la propriété d'*être bleu* nécessite la propriété d'*avoir une surface* de façon asymétrique. Mais une fois de plus, dans l'exemple (6), il semble qu'il n'y ait pas de ressemblance entre les deux relata. Pour cette raison, la propriété d'*être bleu* ne spécifie pas la propriété d'*avoir une surface*. On ne voit pas comment il serait possible d'intégrer les deux relata à un même système classificatoire, comme nous pouvons le faire avec les félins et les chats (classification des êtres vivants) ou avec le rouge et le pourpre (classification des couleurs).

J'en conclus que la nécessitation asymétrique est une relation trop large pour être opératoire dans le cadre d'une réflexion sur la classification des items. La spécification

est une relation plus étroite, qui exclut les exemples (1-6) présentés ci-dessus. La nécessité asymétrique est certes une condition nécessaire de la spécification, mais des contraintes supplémentaires doivent être ajoutées. Quelles sont les contraintes en question ? Il est très difficile d'obtenir une définition satisfaisante de la spécification en termes de conditions nécessaires et suffisantes. Une démarche plus prudente, que je vais adopter dans la suite de ce chapitre, consiste à s'intéresser à deux variétés de la relation de spécification, à savoir la relation genre-espèce et la relation déterminable-déterminé.

## 4 Relation genre-espèce

### 4.1 Première approche

La première variété de spécification qui va m'intéresser est la relation genre-espèce (angl. *genus-species relation*). L'exemple paradigmatique est la relation entre le genre *animal* et l'espèce *homme*. La deuxième variété de spécification sur laquelle je me pencherai est la relation déterminable-déterminé (angl. *determinable-determinate relation*). L'exemple paradigmatique est la relation entre le déterminable *être coloré* et le déterminé *être rouge*. Quelle est la différence entre ces deux variétés de spécification ? En considérant les deux exemples paradigmatiques proposés ci-dessus, une réponse plausible consiste à avancer que la différence concerne la nature des relata. Les déterminables et les déterminés (autrement dit les relata de la détermination) sont des propriétés. Par contraste, les genres et les espèces sont des sortes de choses.

Cependant, un certain nombre d'auteurs ont émis des réserves à propos de cette réponse ((Johnson, 1964 [1921]), (Prior, 1949), (Searle, 1959), (Tappolet, 2004), (Massin, 2013)). Selon eux, la différence fondamentale entre les deux variétés de spécification ne concerne pas la nature des relata, mais la relation elle-même. Ainsi, l'espèce correspondrait à une conjonction du genre et d'une différence spécifique. L'homme, par exemple, est un animal rationnel. Les hommes se distinguent des autres espèces animales en cela qu'ils sont rationnels. La rationalité est la différence spécifique (ou *differentia*) de l'homme, c'est-à-dire le trait qui distingue cette espèce des autres espèces du même genre<sup>67</sup>.

---

<sup>67</sup> Les notions de genre, d'espèce et de différence spécifique viennent d'Aristote. Voir les *Topiques* (Aristote, 2014c), les *Catégories* (Aristote, 2014a) et la *Métaphysique (Livre I)* (Aristote, 2014b). Pour un aperçu plus détaillé, voir Granger (1980, 1984).

D’après les travaux pionniers de Johnson (1964 [1921]) sur la question, la détermination ne peut être analysée de la même façon que la relation genre-espèce. Autrement dit, un déterminé ne correspond pas à la conjonction d’un déterminable et d’une *differentia*. Searle résume bien ce diagnostic dans la citation qui suit.

No analogous specification of a species via *differentia* exists for the relation of determinates to determinables. Both species and determinates are included within genus and determinable respectively—all humans are animals and all red things are coloured—but whereas we can say “all humans are animals which are rational”, how could we fill the gap left for a *differentia* in “all red things are coloured things which are...”? The only word which presents itself as a candidate is “red” itself! (Searle, 1959, p. 142).

Ainsi, on ne parvient pas à identifier le trait (la différence spécifique) qui distingue le rouge des autres couleurs. C’est là que résiderait la différence fondamentale entre la relation genre-espèce et la relation de détermination, plutôt que dans la nature des relata.

Cette section est consacrée à la relation genre-espèce. Je me pencherai sur la relation de détermination dans la prochaine section. Pour commencer, il me semble important de préciser que le mot « espèce », tel que je l’emploie ici, a un sens large, par contraste avec le sens strict utilisé en biologie. Deux observations permettent d’illustrer ce point. Premièrement, l’espèce ne correspond pas à un niveau fixe de spécification : le niveau de spécification qui correspond à l’espèce est relatif au niveau de spécification qui correspond au genre. Ainsi, *félin* correspond à un genre relativement à l’espèce *chat*, mais *félin* correspond à une espèce relativement au genre *mammifère*. Je note en passant que la relation genre-espèce est transitive : si *chat* est une espèce du genre *félin* et que *félin* est une espèce du genre *mammifère*, alors *chat* est une espèce du genre *mammifère*<sup>68</sup>.

Deuxièmement, une espèce n’appartient pas nécessairement au règne animal, ni même au monde vivant. Ainsi, les conifères constituent une espèce d’arbre, les armoires constituent une espèce de meuble et les voitures constituent une espèce de véhicule. Ces deux observations montrent que je donne au mot « espèce » un sens plus large que son sens biologique. En effet, d’après la classification du vivant héritée de Linné, il convient de distinguer plusieurs niveaux hiérarchiques : règne, embranchement, classe, ordre,

---

<sup>68</sup> Cette remarque s’applique également à la détermination. Ainsi, *être rouge* est le déterminé du déterminable *être coloré*, mais le déterminable du déterminé *être pourpre* (Wilson, 2021).

famille, genre et espèce (Cain, 2020). D’après cette classification, l’espèce correspond à un niveau hiérarchique fixe.

#### 4.2 Quelques exemples

Dans cette sous-section, je propose de discuter quelques exemples pour illustrer la relation genre-espèce. Cela me permettra également d’établir le lien avec les considérations linguistiques établies dans les deux premières sections de ce chapitre. Ainsi, une façon d’exprimer l’espèce consiste à utiliser le nom qui exprime le genre et d’y ajouter un modificateur. Par exemple, les maisons excavées, les maisons en brique et les maisons à trois étages sont des espèces de maison. Le modificateur lui-même (« excavé », « en brique » et « à trois étages ») exprime la différence spécifique. Je relève que le genre et l’espèce correspondent à des sortes de choses alors que la différence spécifique correspond à une qualité.

<b>genre</b>	<b>espèce</b>	<b>Différence spécifique</b>
<i>maison</i>	<i>maison excavée</i>	<i>être excavée</i>
<i>maison</i>	<i>maison en brique</i>	<i>être en brique</i>
<i>maison</i>	<i>maison à trois étages</i>	<i>avoir trois étages</i>

Les mêmes remarques sont également valables dans le domaine des actions. Ainsi, le verbe « marcher » correspond à un genre d’action et le groupe verbal « marcher sur la pointe des pieds » correspond à une espèce d’action. Là encore, on exprime l’espèce en combinant le verbe qui exprime le genre et un modificateur.

<b>genre</b>	<b>espèce</b>	<b>Différence spécifique</b>
<i>marcher</i>	<i>marcher sur la plante des pieds</i>	<i>être sur la plante des pieds</i>
<i>marcher</i>	<i>marcher sur la pointe des pieds</i>	<i>être sur la pointe des pieds</i>
<i>marcher</i>	<i>marcher à quatre pattes</i>	<i>être à quatre pattes</i>

Les exemples ci-dessus soulèvent cependant une complication supplémentaire. Il semble en effet que les deux tableaux présentent une asymétrie. Dans le premier tableau, la colonne « genre » contient des sortes de continuants, la colonne « espèce » contient des sortes de continuants et la colonne « différence spécifique » contient des qualités instanciées par des continuants. Dans le deuxième tableau, la colonne « genre » contient des sortes d'action, la colonne « espèce » contient des sortes d'action, mais la colonne « différence spécifique » ne contient pas des qualités instanciées par des actions. En effet, lorsqu'Hélène marche sur la pointe des pieds, ce n'est pas l'action d'Hélène qui est sur la pointe des pieds : c'est Hélène elle-même. De même, lorsqu'Hélène marche à quatre pattes, ce n'est pas l'action d'Hélène qui est à quatre pattes : c'est Hélène elle-même. Une action n'ayant pas de jambes ni de pieds, elle ne peut pas être sur la pointe des pieds ni à quatre pattes. On notera cependant que le fait, pour l'agent, de se tenir sur la pointe des pieds ou à quatre pattes a une incidence sur sa manière de marcher : on ne marche pas de la même manière si on se tient sur la pointe des pieds ou sur la plante des pieds. C'est pourquoi une qualité de l'agent peut correspondre à la différentia d'une espèce d'action.

Jusqu'ici, j'ai proposé quelques exemples où l'espèce s'exprime par la combinaison d'un modificateur et d'un mot qui exprime le genre. Il arrive également que l'espèce soit exprimée par l'hyponyme du mot qui exprime le genre. Ainsi, les chaumières forment une espèce de maison, les mammifères forment une espèce d'animal et les motos forment une espèce de véhicule. Dès lors, une investigation supplémentaire doit être menée pour identifier la différence spécifique, celle-ci n'étant pas simplement exprimée par le modificateur. L'emploi d'un dictionnaire constitue un bon point de départ. Par exemple, selon *Le Grand Robert de la langue française*, une chaumière désigne une « petite maison couverte de chaume ». Ce qui différencie les chaumières des autres maisons est donc une

double qualité, à savoir : la propriété d’être *petit* et la propriété d’être *couvert de chaume*. La même méthode peut être utilisée pour analyser d’autres exemples, comme le montre le tableau ci-dessous.

genre	espèce	différence spécifique
<i>maison</i>	<i>chaumière</i>	<i>être petit et recouvert de chaume</i> <sup>69</sup>
<i>animal</i>	<i>mammifère</i>	<i>être doté de mamelles, d’un cœur à quatre cavités, d’un système nerveux et encéphalique développé, d’une température interne constante et d’une respiration pulmonaire</i> <sup>70</sup>
<i>véhicule</i>	<i>moto (motocyclette)</i>	<i>être doté de deux roues et d’un moteur dont la cylindrée est supérieure à 125 cm cube</i> <sup>71</sup>

Ci-dessus, j’ai utilisé un dictionnaire pour identifier les qualités qui différencient les chaumières des autres maisons, les qualités qui différencient les mammifères des autres animaux vertébrés et les qualités qui différencient les motos des autres véhicules. Cette démarche constitue un bon point de départ mais ne peut être tenue pour définitive. En effet, les réponses que peuvent fournir les dictionnaires doivent être affinées ou corrigées par les spécialistes des domaines concernés.

Les mêmes remarques sont également valables dans le domaine des actions. Ainsi, « se déplacer » est le verbe hyperonyme de « marcher », « parler » est le verbe hyperonyme de « chuchoter » et « manger » est le verbe hyperonyme de « dévorer ». Là encore, les dictionnaires fournissent des pistes intéressantes pour identifier la différence spécifique, comme le montre le tableau qui suit.

<sup>69</sup> *Le Grand Robert de la langue française*, s.v. « chaumière ».

<sup>70</sup> *Le Trésor de la langue française informatisé*, s.v. « mammifère ».

<sup>71</sup> *Le Trésor de la langue française informatisé*, s.v. « moto ».

genre	espèce	Différence spécifique
<i>se déplacer</i>	<i>marcher</i>	<i>par appui alternatif du pied gauche et du pied droit, l'un des deux pieds étant en permanence en contact avec le sol</i> <sup>72</sup>
<i>parler</i>	<i>chuchoter</i>	<i>à voix basse, sans vibration des cordes vocales</i> <sup>73</sup>
<i>dévorer</i>	<i>manger</i>	<i>avec voracité et rapidité</i> <sup>74</sup>

#### 4.3 Différence spécifique : contraintes supplémentaires

La sous-section précédente pourrait laisser penser que, pour toute expression formée d'un nom et d'un modificateur du nom, le nom correspond à un genre et l'expression correspond à une espèce de ce genre. Cette conclusion est pourtant fautive et cela pour au moins deux raisons. Premièrement, comme je l'avais déjà relevé dans la sous-section 2.2 de ce chapitre, il faut tenir compte des modificateurs privatifs (McNally, 2016): la fausse monnaie n'est pas une espèce de monnaie, car la fausse monnaie n'est pas de la monnaie, les foules dispersées ne forment pas une espèce de foule, car les foules dispersées ne sont pas des foules, les hommes morts ne constituent pas une espèce d'homme, car les hommes morts ne sont pas des hommes, etc. Deuxièmement, n'importe quelle propriété ne correspond pas à une différence spécifique. Ainsi, les maisons fermées à clef et les maisons dans la forêt ne sont pas des espèces de maison. Certes, la sorte *maison fermée à clef* et la sorte *maison dans la forêt* nécessitent la sorte *maison* de façon asymétrique. Il ne s'agit pas pour autant d'une relation genre-espèce. C'est du moins ce que j'aimerais montrer dans cette sous-section, en discutant les deux exemples alternativement.

Pourquoi les maisons fermées à clef ne forment-elles pas une espèce de maison ? autrement dit, pourquoi *être fermé à clef* n'est-elle pas une différence spécifique ? L'explication est que la propriété d'*être fermé à clef* est une propriété que l'on pourrait qualifier d'éphémère, dans le sens où cette propriété n'a aucune stabilité dans le temps. Il

<sup>72</sup> Voir Whittle (2003, p. 48). Je reviendrai sur l'exemple de la marche au chapitre 6, section 3.

<sup>73</sup> *Le Trésor de la langue française informatisé*, s.v. « chuchoter ».

<sup>74</sup> *Le Trésor de la langue française informatisé*, s.v. « dévorer ».

est habituel qu'au cours d'une seule journée une maison soit fermée à clef, puis ouverte, puis à nouveau fermée à clef, etc. Or, les véritables différences spécifiques sont des propriétés stables dans le temps, comme par exemple (toujours en parlant de maison) la propriété d'*être excavée*, d'*être en brique* ou d'*avoir trois étages*.

On s'étonnera peut-être que j'utilise les termes « éphémère » et « stable » plutôt que d'utiliser le contraste traditionnel entre les propriétés accidentelles et les propriétés essentielles. Il se trouve que l'opposition entre ce qui est accidentel et ce qui est essentiel ne convient pas à la présente réflexion. Supposons que les propriétés essentielles soient les propriétés qu'il est impossible d'acquérir ou de perdre (les propriétés qui font partie de la nature de l'objet considéré). On admettra que la propriété d'*avoir trois étages*, par exemple, n'est pas une propriété essentielle d'une maison donnée. Après tout, moyennant quelques travaux, il est possible d'ajouter un quatrième étage pour agrandir la maison. Cependant, la propriété d'*avoir trois étages* est une propriété stable dans le temps : on n'ajoute pas un étage à une maison aussi facilement que l'on ouvre ou ferme une porte à clef.

Il existe un continuum entre les propriétés stables dans le temps et les propriétés éphémères. À une extrémité du continuum, côté « stable », se trouvent les propriétés essentielles telles qu'*être un chat*, *être un crocodile* ou *être un être humain* : il semble biologiquement impossible de perdre ou de gagner de telles propriétés au cours d'une vie. À l'autre extrémité du continuum (côté « éphémère ») se trouvent des propriétés telles qu'*être debout*, *être assis*, *être en colère*, *être habillé* : ce sont des propriétés que l'on peut acquérir ou perdre très rapidement. Entre les deux extrêmes se trouvent des propriétés telles qu'*être grand*, *être musclé*, *être obèse*. En ce qui concerne les maisons, la propriété d'*être bleu* se situe sur cette zone intermédiaire entre l'éphémère et le stable.

Je passe au deuxième exemple mentionné plus haut : pourquoi les maisons dans la forêt ne forment-elles pas une espèce de maison ? Autrement dit, pourquoi la propriété d'*être dans la forêt* n'est-elle pas une différence spécifique ? Après tout, la propriété d'*être dans la forêt* est une propriété stable dans le temps puisqu'il est techniquement compliqué de déplacer une maison et que les forêts sont elles-mêmes généralement stables. La raison pour laquelle *être dans la forêt* n'est pas une différence spécifique est que les différences spécifiques correspondent à des propriétés intrinsèques du particulier

qui les instancie. Or, *être dans la forêt* est une propriété extrinsèque et non pas intrinsèque de la maison<sup>75</sup>.

Par contraste, *être en brique*, *être excavé* et *avoir trois étages* sont des propriétés intrinsèques des maisons.

Cette remarque soulève cependant une difficulté supplémentaire. Plus haut, j'ai suggéré que les maisons bleues constituaient une espèce de maison. Faut-il donc admettre qu'*être bleu* est une propriété intrinsèque ? On pourrait en douter. Après tout, la couleur est une qualité seconde (par contraste, par exemple, avec la masse). N'est-ce pas suffisant pour admettre que la propriété d'*être bleu* est une propriété extrinsèque et non pas intrinsèque ? Je vais essayer de montrer que tel n'est pas le cas. Selon moi, la propriété d'*être bleu* est effectivement une propriété intrinsèque. Il s'agit donc de proposer un critère qui permette de distinguer les propriétés intrinsèques et les propriétés extrinsèques. Lewis propose, à titre préalable, le critère suivant :

If something has an intrinsic property, then so does any perfect duplicate of that thing; whereas duplicates situated in different surroundings will differ in their extrinsic properties (Lewis, 1983a).

Immédiatement après cette citation, Lewis admet que ce critère n'est pas satisfaisant. En effet, il faudrait encore savoir ce qu'est une « copie parfaite » (angl. *perfect duplicate*), sans quoi on se contente de repousser le problème. Cependant, même si ce critère se montre peu satisfaisant pour comprendre ce qu'est une propriété intrinsèque, il suffit pour comprendre en quoi la propriété d'*être bleu* est une propriété intrinsèque alors que la propriété d'*être dans la forêt* est une propriété extrinsèque. En effet, la copie parfaite d'une maison bleue aura, elle aussi, la propriété d'*être bleue*. Cependant, la copie parfaite d'une maison dans la forêt n'aura pas nécessairement la propriété d'*être dans la forêt*. Admettons que la maison de Paul soit située dans la forêt. Il semble tout à fait concevable qu'une copie parfaite de la maison de Paul se trouve en ville.

Je n'ai donc pas besoin de formuler une définition plus sophistiquée du contraste intrinsèque/extrinsèque. Sur la base de la citation de Lewis, je peux admettre que la couleur (*être rouge*, *être bleu*), la matière (*être en bois*, *être en fer*) et la forme (*être*

---

<sup>75</sup> Pour cette même raison, *être dans la forêt* n'est pas une qualité de la maison. Ainsi, la notion de qualité contraste à la fois avec la notion de propriété sortale (voir le chapitre 1, section 1.2) et avec la notion de propriété extrinsèque.

*cubique, être sphérique*) d'une chose sont des propriétés intrinsèques de cette chose. En revanche, les propriétés qui spécifient l'emplacement d'une chose (*être dans la forêt, être sur une colline*) sont des propriétés extrinsèques de cette chose. Pour autant, cela n'empêche pas d'admettre que les propriétés intrinsèques d'un artefact sont parfois pensées ou prévues pour s'adapter aux propriétés extrinsèques de l'artefact. Ainsi, la Maison sur la cascade de l'architecte Frank Lloyd Wright a de nombreuses propriétés intrinsèques conçues pour que la maison soit adaptée à son environnement naturel.

En résumé, n'importe quelle propriété ne correspond pas à une différence spécifique. Seules les propriétés intrinsèques et stables dans le temps permettent de distinguer une espèce des autres espèces d'un même genre. C'est pourquoi les maisons dans la forêt et les maisons fermées à clef ne sont pas des espèces de maison<sup>76</sup>.

## 5 Relation déterminable-déterminé

### 5.1 Première approche

Je passe maintenant à la deuxième variété de spécification, à savoir la relation de détermination, c'est-à-dire la relation entre un déterminable et ses déterminés. L'exemple paradigmatique mobilisé dans la littérature est le suivant : *être pourpre* détermine *être rouge*, de même qu'*être rouge* détermine *être coloré*. Comme je l'ai relevé plus haut, la différence fondamentale entre la relation genre-espèce et la relation déterminable-déterminé ne concerne pas la nature des relata (des sortes ou des propriétés) mais la structure de la relation elle-même. En effet, un déterminé ne correspond pas à la conjonction de son déterminable et d'une différence spécifique.

En partant de ce constat, on peut proposer d'autres exemples de détermination : *mesurer 180 cm* détermine *avoir une certaine taille* ; *peser 75 kg* détermine *avoir une certaine masse* ; *avoir un angle de 163 degrés* détermine *avoir un angle obtus*. En effet, *mesurer 180 cm* ne revient pas à la conjonction d'*avoir une certaine taille* et d'une propriété supplémentaire (la différence spécifique). Quelle serait cette propriété supplémentaire ? On ne parvient pas à identifier un candidat crédible. Il en va de même pour les trois autres exemples.

---

<sup>76</sup> Dans la conclusion de ce chapitre, puis au chapitre 5, je discuterai un troisième cas de figure problématique, à savoir le cas des modificateurs subjectifs : une grande maison, une belle maison, etc.

La relation de détermination est asymétrique (*être rouge* détermine *être coloré*, mais *être coloré* ne détermine pas *être rouge*), irréflexive (*être rouge* ne détermine pas *être rouge*) et transitive (si *être pourpre* détermine *être rouge* et que *être rouge* détermine *être coloré*, alors *être pourpre* détermine *être coloré*) (Wilson, 2021). Je relève d'ailleurs que la relation genre-espèce partage ces trois caractéristiques. Par ailleurs, une propriété n'est jamais un déterminable ou un déterminé dans l'absolu, mais relativement à une autre propriété. Ainsi, *être rouge* est le déterminable d'*être pourpre* mais le déterminé d'*être coloré*. Il s'agit, là encore, d'une caractéristique partagée avec la relation genre-espèce. Il existe cependant des exceptions : les super-déterminables (ou propriétés maximalement déterminables), s'ils existent, ne sont des déterminés relativement à aucune propriété. De même, les super-déterminés (ou propriétés maximalement déterminées), s'ils existent, ne sont des déterminables relativement à aucune propriété.

Existe-t-il des propriétés maximalement déterminées (des super-déterminés), c'est-à-dire des propriétés qui ne sont pas des déterminables ? Considérons l'exemple des couleurs. La propriété d'*être coloré* est une propriété déterminable dont les déterminés sont *être rouge*, *être bleu*, *être jaune*, etc. Chacun de ces déterminés est lui-même le déterminable d'une série de déterminés. Par exemple, les déterminés du déterminable *être rouge* sont *être carmin*, *être pourpre*, *être vermeil*, *être bordeaux*, etc. La propriété d'*être pourpre* est elle-même un déterminable, puisqu'il existe différentes nuances de pourpre. Peut-on continuer ce processus à l'infini, ou existe-t-il des super-déterminés, c'est-à-dire des déterminés qui ne sont pas des déterminables ? Funkhouser pense que la propriété d'*être rouge coca-cola* (c'est-à-dire : la propriété qui correspond exactement à la nuance de rouge utilisée par la marque coca-cola) est un bon candidat (Funkhouser, 2006, p. 549). La couleur rouge coca-cola serait ainsi une propriété super-déterminée.

Une autre question est de savoir s'il existe des propriétés super-déterminables, c'est-à-dire des propriétés qui ne sont pas le déterminé d'une autre propriété. La propriété d'*être pourpre* a un déterminable, à savoir la propriété d'*être rouge*. La propriété d'*être rouge*, à son tour, a un déterminable, à savoir la propriété d'*être coloré*. Mais il semble plausible de suggérer que la propriété d'*être coloré* n'est pas elle-même le déterminé d'un déterminable. Dans la même veine, il semble que la propriété d'*avoir une certaine masse*, d'*avoir une certaine taille* et d'*avoir un certain angle* correspondent à des propriétés super-déterminables.

## 5.2 Analyse disjonctiviste de la détermination

Plusieurs auteurs défendent une conception disjonctiviste de la détermination ((Clapp, 2001), (Rodríguez-Pereyra, 2002, pp. 48-50), (Antony, 2003), (Massin, 2013)). L'idée consiste à dire qu'un déterminable est une propriété disjonctive et que ses déterminés correspondent aux disjoints. Par exemple, la propriété d'*être rouge* (le déterminable) correspond à une disjonction entre toutes les différentes nuances de rouge (les déterminés). Autrement dit, *être rouge*, c'est *être ou pourpre, ou grenat, ou cramoisi, ou vermillon*, etc. Dans la même veine, *être coloré* revient à *être rouge ou bleu ou jaune ou vert*, etc.

L'avantage de l'analyse disjonctiviste est qu'elle permet d'éclairer le contraste entre la relation genre-espèce et la relation de détermination. La relation genre-espèce fonctionne par conjonction : l'espèce correspond à la conjonction du genre et d'une différence spécifique. La détermination fonctionne par disjonction : le déterminable correspond à la disjonction des déterminés (Rodríguez-Pereyra, 2002, p. 49). Comme le dit Massin, l'arbre de la détermination doit être grimpé : on part des déterminés et, par disjonction, on remonte jusqu'aux déterminables. Par contraste, l'arbre de la relation genre-espèce doit être descendu : on part du genre et, par conjonction, on descend vers les espèces (Massin, 2013, p. 415).

L'analyse disjonctiviste ne suffit pas pour établir une définition complète de la détermination. Il ne suffit pas, en effet, d'affirmer que les déterminables sont des propriétés disjonctives et que leurs déterminés sont les disjoints. Si l'on s'en tenait là, cela impliquerait que la propriété d'*être rouge* détermine la propriété d'*être rouge ou métallique*. Or, il ne s'agit pas d'un exemple de détermination, pour des raisons déjà examinées à la section 3.3 : la propriété d'*être rouge ou métallique* fait intervenir une propriété étrangère (*être métallique*), sans aucune ressemblance avec le prétendu déterminé (*être rouge*). Il convient donc d'ajouter des contraintes supplémentaires pour obtenir une définition complète de la détermination.

Je ne creuserai pas la question de savoir quelles conditions doivent être ajoutées à la définition disjonctiviste, mais je me contenterai de présenter une proposition allant dans cette direction. Massin propose la définition suivante : « determinables are maximal disjunctions of brutally and imperfectly similar determinates » (Massin, 2013, p. 412). Cette définition mérite quelques commentaires. Outre l'idée que les déterminables sont des disjonctions et que leurs déterminés sont des disjoints, l'auteur affirme que tous les

déterminés se ressemblent entre eux. Cela permet d'exclure l'exemple mentionné plus haut : *être rouge ou métallique* n'est pas un déterminable. La ressemblance entre les déterminés est une ressemblance imparfaite (les déterminés sont imparfaitement similaires), sinon les déterminés ne se distingueraient pas les uns des autres. Par ailleurs, la disjonction doit être maximale. Cette clause d'exhaustivité permet d'exclure d'autres exemples problématiques. *Être coloré*, par exemple, est un déterminable (qui correspond à la disjonction exhaustive de toutes les couleurs de la gamme), mais *être rouge ou vert* n'est pas un déterminable. Enfin, la ressemblance entre les déterminés est brute, c'est-à-dire que la ressemblance ne s'analyse pas en termes de propriétés communes aux différents déterminés. Quelle serait, en effet, la propriété commune aux déterminés *être bleu, être rouge, être vert* ? Le candidat qui vient immédiatement à l'esprit est que toutes ces propriétés ont en commun d'être des couleurs. Mais précisément, la propriété d'*être coloré* (le déterminable) correspond à une disjonction de déterminés, et non pas à une propriété partagée par les déterminés.

### 5.3 Gammes continues de propriétés

J'ai supposé, suivant plusieurs auteurs, que les déterminables correspondent à des propriétés disjonctives. En considérant différents exemples, on conviendra qu'il y a deux cas de figure possibles : les déterminés d'un déterminable peuvent ou non constituer une gamme continue de propriétés. La propriété d'*avoir une certaine matière* correspond à la propriété d'*être en bois ou en métal ou en plastique*, etc. Les différents matériaux ne forment pas une gamme continue : il y a une différence qualitative et non pas quantitative entre le bois, le métal et le plastique. Il en va de même pour les déterminés d'*être en bois* : le sapin, le chêne et le séquoia constituent des essences de bois qualitativement distinctes. De même encore pour les déterminés d'*avoir une certaine forme* : les propriétés d'*être triangulaire, carré ou rond* ne forment pas un continuum. Par contraste, les déterminables *avoir une certaine masse, avoir une certaine taille et avoir un certain angle* correspondent à des gammes continues de déterminés. Pour illustrer ce cas de figure, je m'intéresserai à l'exemple de l'angle.

Le déterminable *avoir un certain angle* correspond à la gamme continue des valeurs possibles qu'un angle peut avoir. À une extrémité de cette gamme se trouve la propriété d'*avoir un angle de 0 degré*, à une autre extrémité de cette gamme se trouve la propriété d'*avoir un angle de 360 degrés*. La gamme (ou le spectre) des valeurs de l'angle peut être

notée ainsi :  $0^\circ \leq \hat{\alpha} \leq 360^\circ$ . Par convention, j'utilise le symbole  $\hat{\alpha}$  pour désigner la valeur de l'angle. Les valeurs (en degré) à gauche et à droite de  $\hat{\alpha}$  correspondent respectivement à la valeur minimale et maximale de la gamme de valeurs possibles de l'angle. Entre la valeur maximale et la valeur minimale, il y a un continuum de valeurs possibles. Le déterminable *avoir un certain angle* correspond à la disjonction de toutes les valeurs du spectre.

Plus on descend vers les propriétés déterminées, plus la gamme de propriétés est restreinte. Par exemple, la propriété d'*avoir un angle saillant* est un déterminé de la propriété d'*avoir un angle*. La propriété d'*avoir un angle saillant* couvre un spectre de possibilité plus restreint que la propriété d'*avoir un angle* : non pas de zéro à 360 degrés, mais de 0 degrés (compris) à 180 degrés (non compris). La gamme correspondant à la propriété d'*avoir un angle saillant* se note ainsi :  $0^\circ \leq \hat{\alpha} < 180^\circ$ . La propriété d'*avoir un angle rentrant* est un autre déterminé de la propriété d'*avoir un angle*. La gamme correspondante va de 180 degrés (non compris) à 360 degrés (compris) :  $180^\circ < \hat{\alpha} \leq 360^\circ$ .

La propriété d'*avoir un angle obtus* est un déterminé de la propriété d'*avoir un angle saillant*. La propriété d'*avoir un angle obtus*, en effet, couvre un spectre de possibilités encore plus restreint, à savoir de 90 degrés (non compris) à 180 degrés (non compris) :  $90^\circ < \hat{\alpha} < 180^\circ$ . La propriété d'*avoir un angle aigu* est un autre déterminé de la propriété d'*avoir un angle saillant*. La gamme de valeurs possibles va de 0 degré (non compris) à 90 degrés (non compris) :  $0^\circ < \hat{\alpha} < 90^\circ$ .

Enfin, la propriété d'*avoir un angle droit* ( $\hat{\alpha} = 90^\circ$ ), *un angle plat* ( $\hat{\alpha} = 180^\circ$ ), *un angle plein* ( $\hat{\alpha} = 360^\circ$ ) et *un angle nul* ( $\hat{\alpha} = 0^\circ$ ) sont des propriétés maximalelement déterminées. De même, la propriété d'*avoir un angle de 248 degrés exactement*, *de 12 degrés exactement* ou *de 67 degrés exactement* sont des propriétés maximalelement déterminées. Il est important d'ajouter « exactement ». En effet, la propriété d'*avoir un angle d'environ 100 degrés* n'est pas une propriété maximalelement déterminée.

La propriété d'*avoir un certain angle* est une propriété qui correspond à une gamme fermée, avec une valeur maximale et une valeur minimale. Les déterminables peuvent aussi correspondre à une gamme ouverte d'un seul côté (Gärdenfors, 2014, section 7.5). C'est le cas de la propriété d'*avoir une certaine masse*. Certes, il existe une valeur minimale qu'une masse peut avoir (une masse ne peut pas être égale ou plus petite que zéro kilo), mais il n'existe pas de valeur maximale. Il en va de même pour la taille d'un objet (celle-ci ne peut pas être égale ou inférieure à zéro, mais il n'existe pas de valeur maximale) ainsi que pour la température (la température ne peut pas être inférieure à

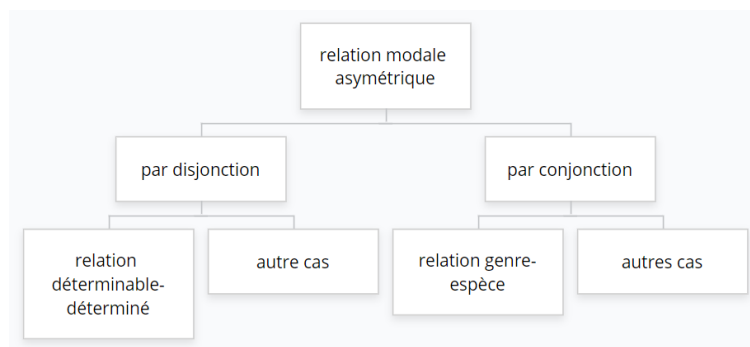
-273,15 degrés Celsius, mais il n'existe pas de limite supérieure). Enfin, les déterminables peuvent aussi correspondre à une gamme ouverte des deux côtés. C'est le cas de la propriété de *posséder une certaine quantité d'argent*. Il n'existe ni valeur maximale ni valeur minimale concernant la quantité d'argent possédée (je considère ici l'endettement comme la possession d'une quantité négative d'argent).

## Conclusion

### Résumé du chapitre

Dans ce chapitre, j'ai d'abord présenté deux ressources linguistiques qui permettent d'exprimer la spécification, à savoir l'hyponymie (section 1) et la modification (section 2). J'ai ensuite défini la relation de nécessité asymétrique qui est une condition nécessaire mais non suffisante de la spécification (section 3). Enfin, j'ai examiné deux variétés de spécification, à savoir la relation genre-espèce (section 4) et la relation déterminable-déterminé (section 5). La différence fondamentale entre ces deux variétés de spécification est que la relation genre-espèce repose sur la conjonction (une espèce est la conjonction d'un genre et d'une différence spécifique) alors que la détermination repose sur la disjonction (un déterminable correspond à la disjonction entre tous ses déterminés).

Pour terminer ce chapitre, je propose de synthétiser les analyses qui précèdent en classifiant les différentes relations abordées sous forme d'arborescence :



*arbre de la nécessité asymétrique*

La nécessité asymétrique se place tout en haut de l'arbre : toutes les relations étudiées au cours du chapitre en sont des variétés. La nécessité asymétrique repose soit sur une disjonction (*être rouge* nécessite *être rouge ou métallique* de façon asymétrique), soit sur

une conjonction (*être rouge et métallique* nécessite *être rouge* de façon asymétrique). Les deux exemples que je viens de mentionner ne relèvent ni de la relation genre-espèce, ni de la relation déterminable-déterminé : ils doivent être classés dans « autres cas ». La relation genre-espèce (par exemple : *homme* spécifie *animal*) et la relation déterminable-déterminé (par exemple : *rouge* spécifie *coloré*) correspondent à deux variétés de spécification.

### Une troisième forme de spécification

J'aimerais terminer ce chapitre en soulevant une question : existe-t-il d'autres variétés de spécification que les deux variétés étudiées au cours du chapitre, à savoir la relation déterminable-déterminé et la relation genre-espèce ? Pour répondre à cette question, il faut se pencher sur le statut des adverbes de manière. À la sous-section 4.2 de ce chapitre, j'ai avancé que la sorte d'action *marcher* spécifie la sorte d'action *se déplacer*. Dans la même veine, on peut supposer que la sorte d'action *marcher lentement* spécifie la sorte d'action *marcher*. Mais de quelle variété de spécification s'agit-il ? Entre *marcher* et *marcher lentement*, y a-t-il une relation de détermination ou une relation genre-espèce ? De prime abord, il semble qu'il s'agit plutôt d'une relation genre-espèce : on peut en effet identifier un genre d'action (*marcher*), une espèce d'action (*marcher lentement*) et une différence spécifique (*lentement*).

Cependant, il faut tenir compte du fait que l'adverbe « lentement » est un modificateur subjectif (voir la sous-section 2.2 de ce chapitre). Autrement dit, la classe des marches lentes ne correspond pas à l'intersection de la classe des marches et de la classe des actions lentes : une marche lente est lente pour une marche, et non pas lente *simpliciter*. Pour cette raison, l'adverbe « lentement » n'est pas une véritable différence spécifique. Considérons, par contraste, les différents exemples de relation genre-espèce mobilisés jusqu'ici : l'espèce correspond à l'intersection du genre et de la différence spécifique. La classe des hommes correspond à l'intersection de la classe des animaux et de la classe des êtres rationnels ; la classe des maisons en brique correspond à l'intersection de la classe des maisons et de la classe des choses en brique, etc.

Faut-il alors en déduire que la relation entre la sorte d'action *marcher* et la sorte d'action *marcher lentement* correspond à une relation entre un déterminable et un déterminé ? Cette hypothèse semble peu plausible. Je rappelle que les déterminables se réduisent à des propriétés disjonctives : *être coloré*, c'est *être bleu, ou jaune, ou vert*, etc.

Peut-on dire, dans la même veine, que marcher revient à marcher lentement ou rapidement ou à vitesse modérée ? Cette analyse semble peu convaincante. Je pense donc qu'il faut suivre Johansson (2006) en affirmant qu'il existe une troisième variété de spécification, à savoir la relation qui se tient entre l'action de marcher et l'action de marcher lentement, élégamment ou maladroitement<sup>77</sup>. De prime abord, cette troisième variété de spécification ressemble à la relation genre-espèce. Cependant, il ne s'agit pas d'une relation genre-espèce, puisque les modificateurs subsectifs ne correspondent pas à une différence spécifique.

---

<sup>77</sup> Johansson utilise le terme « relation de subsumption » pour désigner ce que j'appelle « relation de spécification ». L'auteur réserve le terme « spécification » (angl. *specification*) pour désigner la troisième variété de subsumption, celle qui se tient entre l'action de marcher et l'action de marcher lentement.

**CHAPITRE 4**  
**QU'EST-CE QU'UNE MANIÈRE ?**



## Introduction

Le but de ce chapitre est de proposer une définition de la notion de manière. Pour rappel, dans la conclusion du premier chapitre, j’ai avancé que *être une manière de* est une relation dyadique et que les relata de cette relation peuvent appartenir à cinq catégories ontologiques distinctes : (1) des qualités (*être rouge* est une manière d’*être coloré*) ; (2) des états (*être assis en tailleur* est une manière d’*être assis*) ; (3) des propriétés sortales (*être une maison en brique* est une manière d’*être une maison*) ; (4) des sortes d’action (*marcher* est une manière de se déplacer) ; (5) des relations (*être marié sous le régime de la participation aux acquêts* est une manière d’*être marié*).

Mais comment définir la relation *être une manière de* ? Suite aux analyses du précédent chapitre, une première hypothèse consisterait à suggérer que la relation *être une manière de* est équivalente à la relation de spécification. Autrement dit, une manière correspondrait au spécifié d’un spécifiable. En fonction de la nature des relata (qualités, états, propriétés sortales, etc.), cette définition se déclinerait en différentes formules. Par exemple, si la manière est une qualité, la définition suivante conviendrait.

MANIÈRE (QUALITÉ) (HYPOTHÈSE) : *être P* est une manière d’*être Q* ssi la propriété d’*être P* spécifie la propriété d’*être Q*.

D’après cette définition, *être rouge* est une manière d’*être coloré* puisque *être rouge* détermine *être coloré*. Si la manière est une propriété sortale, la définition suivante conviendrait.

MANIÈRE (PROPRIÉTÉ SORTALE) (HYPOTHÈSE) : *être un P* est une manière d’*être un Q* ssi la propriété d’*être un P* spécifie la propriété d’*être un Q*.

Suivant cette définition, *être une maison en brique* est une manière d’*être une maison* puisque les maisons en brique sont des espèces de maison (Van de Velde, 2009a). Si la manière est une sorte d’action, la définition suivante conviendrait.

MANIÈRE (SORTE D’ACTION) (HYPOTHÈSE) :  $\psi$ -er est une manière de  $\varphi$ -er ssi l’action de  $\psi$ -er spécifie l’action de  $\varphi$ -er.

Par exemple, *marcher* est une manière de se déplacer parce que les marches forment une espèce de déplacement.

Cependant, cette hypothèse n'est pas entièrement satisfaisante. En effet, on peut identifier des contre-exemples. *Mesurer 185 cm* est le déterminé du déterminable *avoir une certaine taille* et *peser 76 kilogrammes* est le déterminé du déterminable *avoir une certaine masse*. Pourtant, *mesurer 185 cm* n'est pas une manière d'*avoir une certaine taille* et *peser 76 kilogrammes* n'est pas une manière d'*avoir une certaine masse*. Il convient donc d'ajouter une condition pour compléter la définition proposée plus haut. Dans ce chapitre, je défends l'idée que la condition supplémentaire est la suivante : pour que le spécifié d'un spécifiable corresponde à une manière, il faut que le spécifiable en question soit complexe. Une manière correspond donc, selon moi, au spécifié d'un spécifiable complexe.

Le chapitre est organisé autour du plan suivant. Tout d'abord, j'explique la différence entre spécifiable simple et spécifiable complexe. Pour le dire en une phrase, les spécifiables simples n'ont qu'une seule dimension de spécification alors que les spécifiables complexes ont plusieurs dimensions de spécification (section 1). Ensuite, je défends l'idée qu'une manière correspond au spécifié d'un spécifiable complexe et je développe cette idée en distinguant plusieurs cas de figure (section 2). Dans cette même section, je relève un certain nombre de difficultés que pose ma définition et je tente de les résoudre. Enfin, je consacre une section à la littérature sur la logique des questions en « comment... ? » et je montre que ma définition de la notion de manière s'accorde avec cette littérature (section 3).

## **1 Spécifiables simples et spécifiables complexes**

### **1.1 Dimensions de détermination**

Le but de cette section est de présenter la distinction, proposée par Funkhouser, entre déterminables simples et déterminables complexes (Funkhouser, 2006; 2014, pp. 28-31). Les déterminables simples sont les déterminables qui n'ont qu'une seule dimension de détermination, les déterminables complexes sont les déterminables qui ont plusieurs dimensions de détermination. Mais qu'est-ce qu'une dimension de détermination ? D'après Funkhouser, les dimensions de détermination d'un déterminable sont les « features along which it [le déterminable] can be determined » (Funkhouser, 2006, p. 550). Les dimensions de détermination sont donc les aspects du déterminable relativement auxquels le déterminable peut être déterminé. Il est plus facile de saisir le

point en s'aidant d'un exemple. Ainsi, la propriété d'*être coloré* est un déterminable complexe avec trois dimensions de détermination : la teinte (angl. *hue*), la saturation (angl. *saturation*) et la luminosité (angl. *brightness*) (Funkhouser, 2014, p. 26; Johnson, 1964 [1921], p. 183). Deux couleurs distinctes diffèrent relativement à leur teinte, leur saturation ou leur luminosité<sup>78</sup>. De même, la propriété d'*être sonore* est un déterminable complexe avec trois dimensions de détermination : la hauteur, le timbre et le volume (Funkhouser, 2014, p. 31).

Funkhouser propose également des exemples de déterminables simples, c'est-à-dire des déterminables qui n'ont qu'une seule dimension de détermination. C'est le cas de la température et de la masse. La température peut être plus ou moins élevée – il n'y a pas d'autre dimension qui permettrait de distinguer deux valeurs de température. Bien entendu, l'unité de mesure peut varier : on peut mesurer la température en degrés Celsius ou en Fahrenheit, mais ces deux unités mesurent la température relativement à la même dimension. De même, la masse est un déterminable simple. La masse d'un corps peut être plus ou moins grande – il n'y a pas d'autres dimensions relativement auxquelles la valeur de deux masses diffère. La propriété d'*avoir un certain angle* est également un déterminable simple. En effet, la valeur d'un angle peut être plus ou moins élevée (entre zéro et 360 degrés), mais il n'y a pas d'autres dimensions relativement auxquelles la propriété d'*avoir un certain angle* peut être déterminée.

Gärdenfors (2004) propose un modèle d'analyse très proche de celui de Funkhouser. La principale différence entre les deux auteurs est que Gärdenfors place son analyse au niveau des concepts alors que Funkhouser place son analyse au niveau des propriétés. Le but de Gärdenfors est donc de comprendre la structure de notre représentation du monde plutôt que la structure de la réalité. Mais cette différence de perspective mise à part, la ressemblance entre les deux approches est flagrante. Ainsi, Gärdenfors avance que le concept de couleur se compose de trois « dimensions qualitatives » (angl. *quality dimensions*) : la teinte, la saturation et la luminosité (Gärdenfors, 2004, pp. 9-13). Dans la même veine, le goût peut être considérée selon quatre dimensions : aigreur, acidité, douceur et salinité (Gärdenfors, 2004, pp. 13-15).

---

<sup>78</sup> Le « ou » doit être compris comme une disjonction inclusive : une couleur peut varier relativement à une dimension seulement ou relativement à plusieurs dimensions à la fois.

## 1.2 Exemple de la couleur

Dans cette sous-section, je développe la notion de dimension de détermination en examinant l'exemple de la couleur. Comme je l'ai déjà relevé, la couleur est un déterminable complexe qui joue sur trois paramètres différents : la teinte, la luminosité et la saturation. Il est utile d'en dire un peu plus sur chacune de ces trois dimensions. La luminosité et la saturation sont des déterminables gradables : telle couleur est plus ou moins saturée et plus ou moins opaque. La luminosité correspond à une gamme de valeurs, du maximalement lumineux au minimalement lumineux. Quelle que soit la teinte, plus la luminosité est forte, plus la couleur tend vers le blanc et plus la luminosité est faible, plus la couleur tend vers le noir. La saturation correspond à une gamme de valeurs, du maximalement saturé au minimalement saturé. Quelle que soit la teinte, plus la saturation est faible, plus la couleur tend vers le gris et plus la saturation est forte, plus la couleur est intense (Gärdenfors, 2004, p. 10).

À la différence de la luminosité et de la saturation, la teinte n'est pas un déterminable gradable. Telle couleur est plus ou moins lumineuse, plus ou moins saturée, mais elle n'est pas plus ou moins teinte. D'une teinte à l'autre, il y a donc une différence qualitative et non pas une différence quantitative. Il est commode de représenter le spectre des couleurs possibles à l'aide d'un cercle chromatique affichant un dégradé entre les trois couleurs primaires (le rouge, le jaune et le bleu). Le violet se situe entre le rouge et le bleu, le vert se situe entre le bleu et le jaune et l'orange se situe entre le jaune et le rouge (Gärdenfors, 2004, p. 10).

Une couleur donnée (le rouge, par exemple) ne correspond pas simplement à une gamme de teinte, mais à l'intersection entre une gamme de teinte, de luminosité et de saturation. Ainsi, la couleur rouge correspond à (1) un spectre de teinte entre l'orange et le violet, (2) un spectre de luminosité qui n'est ni trop fort ni trop faible (entre le blanc et le noir) et (3) un spectre de saturation qui n'est pas trop faible (il n'y a pas de limite d'intensité maximale pour la saturation).

J'ai montré comment analyser la propriété d'*être rouge*. Mais comment analyser les déterminés de cette propriété ? Pour obtenir les propriétés déterminées du déterminable *être rouge*, il s'agit de restreindre la gamme de valeurs de la teinte, la gamme de valeurs de la luminosité et/ou la gamme de valeurs de la saturation (Geuder, 2006). Ainsi, la propriété d'*être rouge clair* correspond à la même gamme de teinte et la même gamme de saturation que la propriété d'*être rouge*, mais la gamme de luminosité est plus

restreinte. La propriété d'*être rouge opaque* correspond à la même gamme de teinte et à la même gamme de luminosité que la propriété d'*être rouge*, mais la gamme de saturation est plus restreinte. Enfin, la propriété d'*être rouge-orangé* correspond à la même gamme de saturation et de luminosité que la propriété d'*être rouge*, mais la gamme de teinte est plus restreinte.

On voit ainsi que les déterminés des déterminables complexes sont nécessairement des propriétés complexes. En effet, les déterminés héritent des dimensions de détermination de leur déterminable. Par exemple, les trois dimensions de la propriété d'*être coloré* (teinte, luminosité et saturation) se retrouvent dans la propriété d'*être rouge* ainsi que dans la propriété d'*être pourpre*. Qu'en est-il des super-déterminés des déterminables complexes, comme par exemple la propriété d'*être rouge coca-cola* ? On ne peut évidemment pas dire qu'il s'agit d'un déterminable complexe, puisque c'est un super-déterminé et donc, par définition, ce n'est pas un déterminable. Je propose donc d'appeler une telle entité un « super-déterminé complexe ». La propriété d'*être rouge coca-cola* est une propriété complexe dans le sens où elle correspond à une détermination (maximale) de la couleur relativement à la luminosité, à la saturation et à la teinte. Par contraste, la propriété d'*avoir un angle droit* est un super-déterminé simple, dans le sens où cette propriété correspond à la détermination maximale d'un seul paramètre (la valeur de l'angle).

### 1.3 Détermination complète vs partielle

Les exemples ci-dessus me permettent d'introduire une distinction qui, à ma connaissance, ne se trouve nulle part dans la littérature, à savoir la distinction entre la détermination partielle et la détermination complète.

DÉTERMINATION COMPLÈTE :  $P$  est un déterminé complet du déterminable  $Q$  ssi  $P$  détermine  $Q$  selon toutes les dimensions de détermination de  $Q$ .

Ainsi, la propriété d'*être rouge-orangé clair et opaque* est un déterminé complet de la propriété d'*être rouge*. En effet, le déterminé considéré détermine le déterminable selon les trois paramètres de la couleur, à savoir la teinte, la luminosité et la saturation. Par contraste, la détermination partielle peut être définie ainsi :

DÉTERMINATION PARTIELLE :  $P$  est un déterminé partiel du déterminable  $Q$  ssi  $P$  détermine  $Q$  selon au moins une dimension de détermination de  $Q$  mais non pas toutes.

Ainsi, la propriété d’être *rouge clair* est un déterminé partiel de la propriété d’être *rouge*, puisque la détermination ne concerne que l’une des trois dimensions de détermination de la couleur, en l’occurrence la luminosité. Du rouge au rouge clair, il y a restriction de la gamme de luminosité mais non de la gamme de teinte ni de la gamme de saturation. De même, la propriété d’être *rouge opaque* est un déterminé partiel de la propriété d’être *rouge*. Enfin, la propriété d’être *rouge-orangé* est un déterminé partiel de la propriété d’être *rouge*, puisque la détermination ne concerne que l’une des trois dimensions de détermination, en l’occurrence la teinte. La distinction entre déterminés complets et déterminés partiels n’a de sens que lorsqu’il s’agit de déterminables complexes. Par définition, les déterminés des déterminables simples sont nécessairement des déterminés complets.

La notion de déterminé complet ne doit pas être confondue avec la notion de super-déterminé, présentée au chapitre précédent (chapitre 3, section 5.1). Un déterminé complet n’est pas nécessairement un super-déterminé. Par exemple, la propriété d’être *rouge-orangé clair et opaque* est un déterminé complet de la propriété d’être *rouge*, mais il ne s’agit pas d’un super-déterminé. En effet, la propriété d’être *rouge-orangé clair et opaque* n’est pas une propriété maximale déterminée : cette propriété correspond à une gamme de nuance de rouge. Autrement dit, il existe différentes nuances de rouge-orangé clair et opaque. Par contraste, il n’existe pas différentes nuances de rouge coca-cola, pour reprendre l’exemple de super-déterminé proposé par Funkhouser (2006, p. 549).

Les observations de cette sous-section peuvent être schématisées à l’aide d’un tableau à double entrée. Le tableau suivant permet ainsi de classer les différents déterminés de la propriété d’être *rouge*. On distingue d’une part les déterminés complets et les déterminés partiels et d’autre part les déterminés maximaux et les déterminés non maximaux.

	déterminé maximal	déterminé non maximal
déterminé complet	<i>être rouge coca-cola</i>	<i>être rouge-orangé clair et opaque</i>
déterminé partiel	x	<i>être rouge clair</i>

Il n'existe pas de déterminé maximal partiel. En effet, une propriété n'est pas un super-déterminé si elle n'est pas déterminée relativement à toutes les dimensions de son déterminable. La classe des super-déterminés est donc incluse dans la classe des déterminés complets.

#### 1.4 Dimensions de spécification

Dans la suite de cette étude, je parlerai non pas de « dimension de détermination », mais plutôt de « dimension de spécification ». La raison est que les déterminables ne sont pas les seuls spécifiables à posséder des dimensions. De même qu'un déterminable peut être déterminé relativement à différentes dimensions, un genre peut également être spécifié relativement à différentes dimensions. Ainsi, le genre *maison* peut être spécifié relativement aux matériaux utilisés (les maisons en bois, les maisons en pierre, les maisons en brique sont des espèces de maison), relativement au nombre d'étages, relativement au style architectural, etc.

On peut cependant supposer qu'un genre de chose est toujours un spécifiable complexe. Il est impossible, en effet, de se figurer un genre de chose qui n'aurait qu'une seule dimension de spécification. On peut s'en rendre compte par induction : considérons n'importe quel genre de chose et on réalisera qu'il possède plusieurs dimensions de spécification. Considérons par exemple le genre *automobile*. On identifiera aisément de nombreuses dimensions de spécification : les modèles d'automobiles se distinguent les uns des autres en fonction de la puissance du moteur, du nombre de sièges, de la forme du véhicule, de la couleur du véhicule, etc. Il en va de même dans le domaine biologique. Considérons le genre *animal*. Les différentes espèces animales se distinguent entre elles relativement à de nombreuses dimensions : le moyen de locomotion, le type de peau, le nombre de chromosomes, etc. Ainsi, les qualités peuvent être complexes (*être coloré, être sonore*) ou simples (*mesurer 185 cm, peser 75 kg*), alors que les genres de choses sont

nécessairement complexes. J’ajoute que les dimensions de spécification d’un genre de chose ne sont pas indépendantes les uns des autres, mais interconnectées. Par exemple, le choix du matériau a un impact sur la forme de la maison : pour construire une maison avec telle forme, il faut choisir tel matériau, et vice versa.

Ces remarques valent non seulement pour les sortes de continuants (les maisons, les automobiles, les animaux) mais également pour les sortes d’action. Autrement dit, n’importe quelle sorte d’action peut être spécifiée selon de nombreuses dimensions de spécification. Considérons par exemple l’action de marcher. Cette sorte d’action peut être spécifiée relativement au sens de la marche (marcher à reculons), à la partie du pied en contact avec le sol (marcher sur la pointe des pieds), à la distance qui sépare les pas (marcher à grandes enjambées), etc<sup>79</sup>.

## 2 La manière comme spécifié d’un spécifiable complexe

### 2.1 Idée générale

En m’appuyant sur les analyses de la précédente section, j’avance qu’une manière correspond à un spécifié d’un spécifiable complexe. Cette analyse n’est pas tout à fait neuve, puisqu’on trouve une idée très proche dans un article de Geuder (2006). L’auteur retient la distinction de Gärdenfors (2004) entre les concepts multidimensionnels (comme la couleur et le son) et les concepts unidimensionnels (comme la masse et la température). Ce contraste correspond, sur le plan conceptuel, à la distinction métaphysique entre déterminables complexes et déterminables simples. Geuder observe que les concepts unidimensionnels admettent des modificateurs de degré mais n’admettent pas des modificateurs de manière. Ainsi, il n’existe pas différentes manières d’*avoir une masse*. Un corps peut avoir une masse plus ou moins élevée, ce qui revient à dire qu’un corps peut être plus ou moins lourd. Cependant, il est impossible de distinguer différentes manières d’*être lourd*. De même, il n’y a pas différentes manières d’*avoir une certaine température*. L’air peut avoir une température plus ou moins élevée, ce qui revient à dire que l’air peut être plus ou moins chaud. Cependant, il est impossible de distinguer différentes manières d’*être chaud*. En revanche, les concepts multidimensionnels admettent des manières. Par exemple, il existe différentes manières d’*être coloré*. *Être*

---

<sup>79</sup> Au chapitre 6 (section 3) je reviendrai sur la question des dimensions de spécification de la marche.

*bleu, être rouge et être jaune* sont des manières d’être *coloré*. De même, il existe différentes manières d’être *sonore*. Les variations de timbre, de hauteur et de volume correspondent à autant de manières d’être *sonore*.

Comme Gärdenfors, Geuder place son analyse au niveau des concepts. Son but est d’explicitier la structure de notre représentation mentale et linguistique du monde. Ma contribution consiste à déplacer l’observation de Geuder du plan sémantique au plan métaphysique, en la rattachant à l’analyse de la spécification explorée dans le précédent chapitre. En bref, je propose d’analyser une manière comme un spécifié d’un spécifiable complexe. Cette définition me permet d’exclure les cas identifiés comme étant problématique dans l’introduction de ce chapitre. Ainsi, la propriété d’*avoir une certaine masse* et la propriété d’*avoir une certaine taille* sont des déterminables simples, et les déterminables simples n’admettent pas de manière. *Peser 10 kg* n’est pas une manière d’*avoir une certaine masse*, *mesurer 10 cm* n’est pas une manière d’*avoir une certaine taille*. Par contraste, les propriétés complexes admettent des manières. *Être bleu* est une manière d’être *coloré*, *être pourpre* est une manière d’être *rouge*. Enfin, les différentes variétés de timbre, de volume et de hauteur correspondent à différentes manières d’être *sonore*.

J’ajoute qu’on ne peut pas toujours répondre de façon *a priori* à la question de savoir si une propriété donnée est un déterminable simple ou un déterminable complexe. En effet, la question de savoir si un déterminable donné a une ou plusieurs dimensions de spécification nécessite bien souvent une investigation empirique. Prenons l’exemple de la fatigue. On peut certainement être plus ou moins fatigué, mais existe-t-il des manières d’être *fatigué* ? Autrement dit, existe-t-il plusieurs dimensions de spécification de la fatigue ? Et quelles sont les dimensions en question ? De même, on peut certainement être plus ou moins musclé, mais existe-t-il des manières d’être *musclé* ? Autrement dit, existe-t-il plusieurs dimensions de spécification de la musculature ? Et quelles sont les dimensions concernées ? Ce sont là des questions empiriques, qui exigent, pour y répondre, une expertise dans le domaine pertinent. La même question se pose encore pour les états affectifs : existe-t-il des manières d’être *joyeux, triste, jaloux, étonné, en colère*, etc.

Je me risquerai cependant à formuler l’hypothèse suivante : tous les exemples listés dans le précédent paragraphe correspondent à des déterminables complexes et non pas à des déterminables simples. L’absence d’expertise dans les domaines concernés peut donner l’illusion que la fatigue, la musculature, la joie, etc. sont des états homogènes, qui

admettent uniquement des degrés d’intensité. Mais l’expert peut déceler des nuances qui ne relèvent pas de la quantité : il parvient à distinguer différents types de fatigue, de musculature, de joie, etc. D’après moi, il existe donc des manières d’être *fatigué*, *musclé*, *joyeux*, *triste* et *jaloux*.

Les propriétés complexes admettent des manières mais les propriétés simples n’en admettent pas. Peut-on faire un pas de plus et affirmer que les propriétés simples admettent des degrés mais que les propriétés complexes n’en admettent pas ? Je ne le crois pas. Il existe en effet des propriétés complexes gradables. Par exemple, un objet peut être plus ou moins rouge. Comme le relève Gärdenfors (2014, section 7.5), cela a du sens d’affirmer qu’un objet est plus rouge qu’un autre objet. Ainsi, un objet qui n’est pas rouge peut avoir une teinte violette ou orange qui tend vers le rouge (on utilise généralement l’adjectif « rougeâtre »). La propriété d’être *rouge* est donc une propriété gradable : on peut être plus ou moins rouge. Par ailleurs, il existe des propriétés simples non gradables, par exemple la propriété d’avoir *une certaine masse*. Certes, la valeur de la masse d’un objet peut être plus ou moins élevée (ce qui revient à dire que l’objet peut être plus ou moins lourd), mais un objet ne peut pas avoir plus ou moins une certaine masse. Le caractère gradable ou non gradable d’une propriété est donc orthogonal à son caractère simple ou complexe, comme le montre le tableau ci-dessous.

	<b>propriété simple (n’admet pas de manière)</b>	<b>propriété complexe (admet des manières)</b>
<b>propriété gradable</b>	<i>être grand</i>	<i>être rouge</i>
<b>propriété non gradable</b>	<i>avoir une certaine taille</i>	<i>avoir une certaine couleur</i>

## 2.2 Déclinaison de la définition selon la nature des relata

J’ai dit plus haut qu’une manière était le spécifié d’un spécifiable complexe. Cependant, pour affiner cette définition, il faut tenir compte de la nature des relata de la relation *être une manière de*. Ainsi, comme je l’ai rappelé dans l’introduction de ce chapitre, les relata de la relation *être une manière de* peuvent être : (1) des qualités (*être rouge* est une manière d’être *coloré*), (2) des états (*être assis en tailleur* est une manière d’être *assis*),

(3) des propriétés sortales (*être une maison en brique* est une manière d’*être une maison*), (4) des sortes d’action (*marcher* est une manière de se déplacer), (5) des relations (*être marié sous le régime de la participation aux acquêts* est une manière d’*être marié*). En revanche, les manières ne peuvent pas être des sortes de continuants : *homme* n’est pas une manière d’*animal*, *maison en brique* n’est pas une manière de *maison*.

Pour définir la notion de manière, il convient donc de tenir compte de ces différents cas de figure. Autrement dit, je suggère que la définition générale de la notion de manière (une manière est un spécifié d’un spécifiable complexe) se décline en différentes formules selon les cas. Plus précisément, je pense que la définition se décline en quatre formules différentes (quatre et non pas cinq, car les qualités et les états peuvent être traités ensemble).

La première déclinaison de la définition correspond aux manières qui sont des qualités ou des états.

MANIÈRE (QUALITÉ, ÉTAT) : *être P* est une manière d’*être Q* ssi (1) la propriété d’*être P* spécifie la propriété d’*être Q* et (2) *être Q* est une propriété complexe.

Par exemple, *être rouge* est une manière d’*être coloré* puisque (1) la propriété d’*être rouge* détermine la propriété d’*être coloré* et (2) *être coloré* est un déterminable complexe.

La deuxième déclinaison de la définition correspond aux manières qui sont des propriétés sortales.

MANIÈRE (PROPRIÉTÉ SORTALE) : *être un P* est une manière d’*être un Q* ssi la propriété d’*être un P* spécifie la propriété d’*être un Q*.

Par exemple, *être une automobile* est une manière d’*être un véhicule*, puisque les automobiles sont des espèces de véhicule (Van de Velde, 2009a). Je note qu’il n’est pas nécessaire d’ajouter une deuxième condition (par contraste avec le cas de figure précédent) puisque les propriétés sortales sont toujours des propriétés complexes. En effet, comme je l’ai relevé dans la précédente section, les genres de choses ont nécessairement plusieurs dimensions de spécification.

La troisième déclinaison de la définition correspond aux manières qui sont des sortes d’action.

MANIÈRE (SORTE D'ACTION) :  $\psi$ -er est une manière de  $\varphi$ -er ssi l'action de  $\psi$ -er spécifie l'action de  $\varphi$ -er.

Par exemple, marcher est une manière de se déplacer puisque la marche est une espèce de déplacement. Là encore, il n'est pas nécessaire d'ajouter une deuxième condition, puisque les sortes d'action sont nécessairement des spécifiables complexes.

La quatrième déclinaison de la définition correspond aux manières qui sont des relations.

MANIÈRE (RELATION) : entretenir une relation  $R$  avec  $x$  est une manière d'entretenir une relation  $S$  avec  $x$  ssi (1) la relation  $R$  spécifie la relation  $S$  et (2) la relation  $S$  est une relation complexe.

Par exemple, *être marié à Hélène sous le régime de la participation aux acquêts* est une manière d'*être marié à Hélène*. Je suppose ici que la relation *être marié à* est une relation complexe qui peut être spécifié selon différentes dimensions d'ordre juridique. Par contraste, la relation *être plus grand que* est une relation simple, qui n'admet pas de manière. *Mesurer 10 cm de plus que Jean* n'est pas une manière d'*être plus grand que Jean*.

### 2.3 Manière et prototype

Les travaux de Rosch et de Lakoff<sup>80</sup> ont permis à la sémantique lexicale d'intégrer la notion de « prototype », notion que Kleiber présente comme suit.

Qu'appelle-t-on *prototype* ? Les tests et expériences décrits dans les premiers travaux d'E. Rosch [...] introduisent la notion de prototype comme étant le meilleur exemplaire ou encore la meilleure instance, le meilleur représentant ou l'instance centrale d'une catégorie. Il s'agit donc d'une acception technique différente du sens courant de 'premier exemplaire d'un modèle (de mécanisme, de véhicule) construit avant la fabrication en série'. L'idée fondamentale est que les catégories ne sont pas constituées de membres « équidistants » par rapport à la catégorie qui les subsume, mais qu'elles comportent des membres qui sont de meilleurs exemplaires que d'autres. Pour la catégorie *fruit*, par exemple, les sujets interrogés par E. Rosch

---

<sup>80</sup> Voir par exemple Rosch (1973), Rosch et Mervis (1975) et Lakoff (1987).

(1973) ont donné la pomme comme meilleur exemplaire et l'olive comme membre le moins représentatif (Kleiber, 1990, pp. 47-48).

La pomme est le fruit prototypique, dans le sens où il s'agit de la variété de fruit qui vient généralement à l'esprit lorsque l'on entend le mot « fruit ». Dans la même veine, le moineau est l'oiseau prototypique, par contraste avec le pingouin ou l'autruche, jugés très peu prototypiques (Kleiber, 1990, p. 56).

Je défends l'idée qu'une manière est le spécifié d'un spécifiable complexe. Il me semble important de préciser que le spécifié dont il est question peut ou non correspondre au prototype du spécifiable. *Être une pomme* est une manière d'*être un fruit*, de même qu'*être une olive* est une manière d'*être un fruit*. *Être un moineau* est une manière d'*être un oiseau*, de même qu'*être une autruche* est une manière d'*être un oiseau*. Cette observation découle simplement du fait que le prototype d'un genre est une espèce (parmi d'autres) de ce genre. De même, le prototype d'un déterminable est un déterminé (parmi d'autres) de ce déterminable. Par exemple, le rouge du drapeau suisse correspond sans doute au prototype de la couleur rouge (par contraste avec le pourpre ou le grenat). Il n'en demeure pas moins que le rouge du drapeau suisse est un déterminé du déterminable rouge.

La notion de prototype permet d'analyser l'expression de la manière sur le plan pragmatique. Moline, qui s'est intéressée aux ressources linguistiques qui permettent d'exprimer les différentes manières de marcher, donne un exemple instructif :

Un déplacement s'effectue plus aisément lorsque le regard permet d'apprécier l'espace dans lequel il a lieu. Le modèle prototypique de l'activité décrite par *marcher* intègre cette composante, et il n'est pas nécessaire de la préciser, si ce n'est lorsque l'orientation du corps de l'agent par rapport à la direction dans laquelle il se déplace contrevient au prototype (Moline, 2013, p. 94).

Il est possible de marcher à reculons, comme il est possible de marcher en suivant la direction du regard. C'est évidemment la deuxième possibilité, et non la première, qui correspond à la marche prototypique. Dès lors, comme le relève Moline, si on décrit quelqu'un qui marche en suivant la direction standard, il n'est pas nécessaire de mentionner qu'il marche ainsi. L'explication est ici d'ordre pragmatique. Si on décrit la marche de quelqu'un sans préciser la direction du déplacement, le destinataire partira du principe qu'il s'agit d'une marche prototypique, c'est-à-dire que l'agent ne marche ni de

côté ni à reculons, mais droit devant lui. Par contraste, si on décrit un agent qui marche de côté ou à reculons, il semble pertinent de le mentionner, puisque cela contraste avec les attentes du destinataire.

Plus généralement, lorsqu'un agent effectue une action  $\varphi$  de manière prototypique, il n'est généralement pas nécessaire de le mentionner. L'ajout d'un complément circonstanciel de manière est utile lorsque la manière de  $\varphi$ -er est justement en décalage avec le prototype (par exemple : « marcher à reculons », « marcher à quatre pattes », « marcher sur la pointe des pieds », « marcher à petits pas »). Cependant, cette observation ne peut pas être généralisée. Ainsi, selon le contexte, il peut être pertinent de mentionner le fait qu'une action est effectuée d'une manière prototypique. Il peut être pertinent, par exemple, de préciser qu'untel marche « normalement », « comme tout le monde » ou « de manière standard ».

#### 2.4 Première difficulté : les manières d'être quelque part

Pour terminer cette section, j'aimerais mentionner trois difficultés soulevées par ma définition de la notion de manière. Voici la première : il semble qu'il n'existe pas des manières d'*être quelque part*. Du moins, l'expression ne sonne pas juste du point de vue du langage ordinaire. *Être à Neuchâtel*, par exemple, n'est pas une manière d'*être en Suisse*. Pourtant, la propriété d'*être à Neuchâtel* spécifie la propriété d'*être en Suisse*. De plus, la localisation spatiale semble être un déterminable complexe. En effet, les coordonnées géographiques jouent sur deux dimensions de spécification au moins, à savoir la latitude et la longitude (pour tenir compte du relief, il faut ajouter une troisième dimension de spécification, à savoir l'altitude).

Comment rendre compte de cet exemple problématique ? Une première piste serait de suggérer qu'il faut restreindre la définition de la notion de manière en ajoutant une condition. Ainsi, une manière serait le spécifié d'un spécifiable complexe dont les dimensions de spécification sont hétérogènes. Prenons l'exemple de la couleur : la teinte, la saturation et la luminosité sont trois dimensions de spécification hétérogènes, dans le sens où les trois dimensions ne se ressemblent pas. En revanche, la latitude et la longitude sont deux dimensions de spécification qui se ressemblent, en ce sens que la latitude comme la longitude correspondent à des valeurs angulaires qui se mesurent en degré.

Je pense cependant qu'il ne s'agit pas d'une bonne piste. Il existe en effet différentes manières d'*être un triangle* : *être un triangle isocèle*, *être un triangle rectangle*, *être un*

*triangle scalène* sont des manières d'être un triangle. Mais quelles sont les dimensions de spécification de la propriété d'être un triangle ? On peut supposer qu'il y en a trois, à savoir la valeur de l'angle 1, la valeur de l'angle 2 et la valeur de l'angle 3<sup>81</sup>. Il s'agit, de toute évidence, de trois dimensions de spécification homogènes, dans le sens où, tout comme la latitude et la longitude, elles se mesurent avec la même unité. La question de savoir si un spécifiable admet ou non des manières n'a donc rien à voir avec le caractère homogène ou hétérogène de ses dimensions de spécification.

Une autre explication me semble plus plausible. La raison pour laquelle il n'existe pas des manières d'être quelque part concerne la nature de l'entité considérée. On l'a vu, les manières sont des qualités, des états, des propriétés sortales, des sortes d'action ou des relations. Or, les propriétés d'être en Suisse et d'être à Neuchâtel n'appartiennent à aucune de ces cinq catégories : ce sont des propriétés extrinsèques. Les propriétés extrinsèques ne sont simplement pas des candidats pour être les relata de la relation être une manière de. Ainsi, être dans une voiture n'est pas une manière d'être dans un véhicule (en revanche, être une voiture est une manière d'être un véhicule), être sous un sapin n'est pas une manière d'être sous un arbre, (en revanche, être un sapin est une manière d'être un arbre), etc.

On pourrait résister à mon diagnostic en avançant le raisonnement suivant. Certes, les propriétés extrinsèques ne peuvent pas être les relata de la relation être une manière de. En revanche, j'ai admis plus haut que les relations peuvent être les relata de la relation être une manière de. Ainsi, j'ai supposé qu'être marié à Hélène sous le régime de la participation aux acquêts était une manière d'être marié à Hélène. Plutôt qu'analyser la propriété d'être en Suisse comme une propriété extrinsèque, ne peut-on pas l'analyser comme une relation dyadique (une relation qui se tient entre une entité quelconque et la Suisse) ?

À cette objection, je peux répondre que le rapport entre être à Neuchâtel et être en Suisse n'est pas similaire au rapport entre être mariée à Hélène sous le régime de la participation aux acquêts et être marié à Hélène. Dans le premier cas de figure, il y a une spécification entre deux relata : à Neuchâtel spécifie en Suisse. Dans le deuxième cas de figure, il y a une spécification non pas entre deux relata (Hélène ne spécifie pas Hélène)

---

<sup>81</sup> Funkhouser suggère que les trois dimensions de spécification d'un triangle sont : la longueur du côté 1, la longueur du côté 2 et la longueur du côté 3 (Funkhouser, 2014, p. 31). Pour le besoin du raisonnement, on peut retenir indifféremment ma proposition ou celle de Funkhouser.

mais entre deux relations (*être marié à... sous le régime de la participation aux acquêts* spécifie *être marié à...*). En conclusion, j'admets que les relata de la relation *être une manière de* peuvent être des relations. Mais l'exemple problématique ne correspond pas à ce cas de figure.

## 2.5 Deuxième difficulté : la manière comme moyen

Voici une deuxième difficulté soulevée par ma définition de la notion de manière. Il semble que, dans certains cas, il existe une et une seule manière de  $\varphi$ -er. Voici quelques exemples.

- (1) Appuyer sur le bouton est la seule manière d'ouvrir la porte<sup>82</sup>.
- (2) Utiliser un véhicule spatial est la seule manière de se rendre sur la Lune.
- (3) Mettre un pied devant l'autre est la seule manière de marcher.
- (4) Faire vibrer ses cordes vocales est la seule manière de parler.

Ma définition des manières d'agir s'accommode mal de ces exemples. En effet, chacun de ces quatre exemples a la forme «  $\psi$ -er est la seule manière de  $\varphi$ -er », mais l'action  $\psi$  ne spécifie pas l'action  $\varphi$ . La sorte d'action *presser sur un bouton* ne spécifie pas la sorte d'action *ouvrir la porte*, la sorte d'action *utiliser un véhicule spatial* ne spécifie pas la sorte d'action *aller sur la Lune*, etc. En effet, j'ai admis au chapitre 3 que la spécification était caractérisée par la nécessitation asymétrique, dont je rappelle ici la définition :

NÉCESSITATION ASYMÉTRIQUE :  $P$  nécessite  $Q$  de façon asymétrique ssi : (i) pour tout  $x$ , si  $x$  a la propriété  $P$ ,  $x$  a nécessairement la propriété  $Q$  ; (ii) pour tout  $x$ , si  $x$  a la propriété  $Q$ ,  $x$  n'a pas nécessairement la propriété  $P$ .

Appliquée au domaine des actions, la nécessitation asymétrique peut être définie ainsi :

NÉCESSITATION ASYMÉTRIQUE (ENTRE ACTIONS) :  $\psi$ -er nécessite  $\varphi$ -er de façon asymétrique ssi : (i) pour toute action  $x$ , si  $x$  est un  $\psi$ -age, alors  $x$  est nécessairement

---

<sup>82</sup> Cette affirmation n'est évidemment pas toujours vraie. Il faut se figurer un exemple de porte qui n'aurait ni poignée, ni ouverture automatique lorsqu'on s'en approche. La seule façon de l'ouvrir consiste à appuyer sur un bouton.

un  $\varphi$ -age ; (ii) pour toute action x, si x est un  $\varphi$ -age, alors x n'est pas nécessairement un  $\psi$ -age.

Par exemple, *marcher du point A au point B* spécifie *se déplacer du point A au point B*. En effet, toutes les marches du point A au point B sont des déplacements du point A au point B, mais tous les déplacements du point A au point B ne sont pas des marches du point A au point B. Les deux conditions sont donc satisfaites.

En revanche, pour ce qui est des quatre exemples problématiques mentionnés plus haut, aucune des deux conditions n'est satisfaite. Par exemple, l'action d'utiliser un véhicule spatial ne nécessite pas l'action d'aller sur la Lune (on peut utiliser un véhicule spatial pour se rendre à la station spatiale internationale). En revanche, aller sur la Lune nécessite d'utiliser un véhicule spatial (il est impossible de se rendre sur la Lune sans véhicule spatial). De même, l'action de faire vibrer ses cordes vocales ne nécessite pas l'action de parler, mais l'action de parler nécessite l'action de faire vibrer ses cordes vocales. Il semble donc qu'il s'agit de quatre exemples de manière qui ne correspondent pas à des spécifiés d'un spécifiable.

Un trait commun aux quatre exemples problématiques est que la notion de manière a ici un caractère téléologique : il s'agit d'un moyen en vue d'une certaine fin (Van de Velde, 2009a). Ainsi, l'énoncé (1) pourrait être paraphrasé par « appuyer sur le bouton est le seul moyen qui permet d'ouvrir la porte », l'énoncé (2) pourrait être paraphrasé par « utiliser un véhicule spatial est le seul moyen qui permet d'aller sur la Lune », et ainsi de suite. Par contraste, l'énoncé « marcher sur la pointe des pieds est une manière de marcher » ne peut pas être paraphrasé par « marcher sur la pointe des pieds est un moyen qui permet de marcher ».

Je suggère donc de distinguer deux sens du mot « manière ». D'après le premier sens, les manières sont des spécifiés d'un spécifiable complexe. D'après le deuxième sens, les manières sont des moyens qui permettent d'arriver à un certain résultat. Cette étude se focalise sur la notion de manière au sens de spécifié d'un spécifiable, et non pas sur la notion de manière au sens de moyen d'agir.

## 2.6 Troisième difficulté : la manière comme différence spécifique

Comme relevé dans l'introduction de cette étude, la notion de manière a un lien privilégié avec les questions en « comment... ? ». Souvent, une bonne réponse à une question en

« comment... ? » consiste à mentionner une manière (Van de Velde, 2009a). Mais en suivant cette piste, on est confronté à des exemples qui s'accordent mal avec la définition des manières que j'ai proposée plus haut. Ainsi, à la question « Comment Pierre marche-t-il ? » on peut répondre, par exemple : « Sur la pointe des pieds ! », « À grandes enjambées ! » ou « À toute vitesse ! ». Dans la même veine, à la question « Comment est-elle, la maison de Pierre ? » on peut répondre, par exemple : « Bleue ! », « En brique ! » ou « De style victorien ! ».

En quoi ces exemples sont-ils problématiques ? J'ai défendu jusqu'ici qu'une manière était le spécifié d'un spécifiable complexe. Cependant, sur la base des exemples proposés ci-dessus, on pourrait suggérer que la notion de manière correspond tantôt au spécifié d'un spécifiable complexe et tantôt à une différence spécifique. Comparons le premier énoncé (qui illustre la notion de manière comme spécifié d'un spécifiable) avec le deuxième énoncé (qui illustre la notion de manière comme différence spécifique) :

- (1) Marcher sur la pointe des pieds, marcher à grandes enjambées et marcher à toutes vitesses sont des manières de marcher.
- (2) *Sur la pointe des pieds, à grandes enjambées et à toute vitesse* sont des manières de marcher.

Dans la même veine, comparons le troisième énoncé (qui illustre la notion de manière comme spécifié d'un spécifiable) avec le quatrième énoncé (qui illustre la notion de manière comme différence spécifique) :

- (3) *Être une maison en brique, être une maison bleue et être une maison de style victorien* sont des manières d'être une maison.
- (4) *En brique, bleue et de style victorien* sont des manières d'être une maison.

D'après la conception de la manière comme différence spécifique, une manière correspond à une qualité (et non pas à une sorte d'action ou à une propriété sortale) et s'exprime avec un modificateur (par exemple : un adjectif, un adverbe ou un groupe prépositionnel).

Quelle conclusion faut-il tirer de ces remarques ? Je pense qu'il faut effectivement admettre que le mot « manière », tel qu'il est utilisé dans le langage courant, désigne parfois le spécifié d'un spécifiable complexe et parfois une différence spécifique. Le passage de la notion de manière comme spécifié d'un spécifiable complexe à la notion de manière comme différence spécifique s'explique assez facilement : il s'agit d'un

glissement sémantique qui relève de la métonymie. De même qu’on peut nommer la partie pour dire le tout ou la contenant pour dire le contenu, on peut également nommer la différence spécifique pour dire le spécifié.

### 3 Questions en « comment... ? »

#### 3.1 Logique des questions

L’indication d’une manière permet de répondre à une question en « comment... ? » (Van de Velde, 2009a). Il est temps de revenir sur cette idée, que j’ai déjà mentionnée à plusieurs reprises, et de la développer. Pour ce faire, je m’appuierai sur l’analyse de la structure logique des questions et des réponses développée par Belnap et Steel (1978). Selon les auteurs, une question présente une série d’options (angl. *set of alternatives*), chaque option étant une réponse possible à la question. La personne à qui la question est posée doit sélectionner une ou plusieurs options présentées (Belnap & Steel, 1978, p. 17). Selon cette analyse, une question a donc deux composantes : le sujet (c’est-à-dire la série d’options) et la requête (c’est-à-dire la demande de sélectionner une ou plusieurs options).

À partir de ce modèle général, les auteurs proposent de distinguer les *whether-questions* et les *which-questions*<sup>83</sup>. Voici un exemple de *whether-question* : « Paul a-t-il déjà fêté ses 30 ans ? ». Le propre d’une *whether-question* est de présenter explicitement une série finie d’options (Belnap & Steel, 1978, pp. 19-20). En l’occurrence, il n’y a que deux options (c’est-à-dire deux réponses possibles) : « Paul a déjà fêté ses 30 ans » et « Paul n’a pas encore fêté ses 30 ans ». Les *whether-questions* ne sont pas nécessairement des questions en oui ou non, contrairement à ce que pourrait laisser penser le précédent exemple. Ainsi, la question « Préfères-tu les glaces à la vanille, à la fraise ou au chocolat ? » est une *whether-question* qui présente trois options : « Je préfère les glaces à la vanille », « Je préfère les glaces à la fraise » et « Je préfère les glaces au chocolat »<sup>84</sup>.

<sup>83</sup> On pourrait traduire « *whether-question* » par « question en « est-ce que... ? » » et « *which-question* » par « question en « quel est... ? » ». Ces traductions étant plutôt lourdes, je préfère utiliser les expressions anglaises.

<sup>84</sup> Cet exemple montre que la distinction entre « *whether-question* » et « *which-question* » ne recoupe pas la distinction entre « interrogation totale » et « interrogation partielle ». La question « Préfères-tu les glaces à la vanille, à la fraise ou au chocolat ? » n’est pas une interrogation totale, puisqu’elle n’appelle pas une

Par contraste avec les *whether-questions*, le propre des *which-questions* est de ne pas présenter explicitement une série finie d'options. Par exemple, « Quel est ton arôme de glace préféré ? » est une *which-question*. La réponse à cette question a la forme « x est mon arôme de glace préféré », où x tient pour le nom d'un arôme (Belnap & Steel, 1978, p. 22). La série d'options est donc structurée différemment s'il s'agit d'une *whether-question* ou d'une *which-question*. Les *whether-questions* présentent explicitement les options possibles ( $A_1, \dots, A_n$ ), alors que les *which-questions* présentent une matrice avec une variable (par exemple : « x est mon arôme préféré »). Les *which-question* présentent un très grand nombre d'options, voire une infinité d'options (pensons au grand nombre d'arômes de glace qu'il est possible d'acheter ou de fabriquer).

### 3.2 Logique des questions en « comment... ? »

Jaworski (2009) s'est penché sur l'analyse logique des questions en « comment... ? » (angl. *how-questions*) en inscrivant son analyse dans le cadre théorique développé par Belnap et Steel. Jaworski distingue trois sortes de questions en « comment... ? ». Tout d'abord, les questions en « comment... ? » analytiques (angl. *analytic how-questions*) consistent à demander quelles sont les étapes en vue de la réalisation de quelque chose (par exemple : « Comment s'y prend-on pour obtenir un permis de construire ? »)<sup>85</sup>. Ensuite, les questions en « comment... ? » de résolution cognitive (angl. *how-question of cognitive resolution*) consistent à demander comment il est possible que quelque chose soit le cas (par exemple : « Comment as-tu fait pour être là avant moi ? » ou « Comment peut-il faire si chaud en plein hiver ? »). Enfin, les questions en « comment... ? » de manière (angl. *how-questions of manner*) consistent à demander de quelle manière une action est (ou sera, ou a été) effectuée. C'est cette troisième catégorie qui m'intéresse ici.

L'auteur considère la question « Comment Madeleine a-t-elle joué aux échecs ce matin ? ». D'après lui, les affirmations suivantes répondent correctement à la question : « Elle a bien joué », « Elle a mal joué », « Son jeu était tactique », « Son jeu était

---

réponse en « oui / non ». En français, on parle plutôt d'« interrogation alternative » (Riegel et al., 2009, p. 670).

<sup>85</sup> Jaworski distingue trois sortes de questions analytiques en « comment... ? » : les questions en « comment... ? » de moyen (angl. *means*), les questions en « comment... ? » de méthode (angl. *method*) et les questions en « comment... ? » de mécanisme (angl. *mecanism*).

positionnel »<sup>86</sup>. Il ne s'agit évidemment pas d'une liste exhaustive des réponses acceptables. On pourrait encore suggérer, par exemple, les réponses suivantes : « Elle a joué passionnément », « Elle a joué distraitement », « Elle a joué intelligemment », etc. L'important est de comprendre que, selon Jaworski, la structure logique de la question posée (et des réponses qu'elle admet) repose sur la relation de détermination. En effet, d'après l'auteur, entre l'action de jouer aux échecs et l'action de bien jouer aux échecs se tient une relation entre un déterminable (l'action de jouer aux échecs) et un déterminé (l'action de bien jouer aux échecs). *Bien jouer aux échecs, mal jouer aux échecs, jouer aux échecs de façon tactique et jouer aux échecs de façon positionnelle* correspondent à des déterminés du déterminable *jouer aux échecs*<sup>87</sup>.

En tenant compte des analyses proposées au chapitre 3 de cette étude, je devrais refuser l'emploi du terme « détermination » dans les cas mentionnés par Jaworski. Entre l'action de jouer aux échecs de façon tactique et l'action de jouer aux échecs se tient non pas une relation déterminable-déterminé, mais plutôt une relation genre-espèce. En effet, jouer aux échecs est un genre d'action et jouer aux échecs de façon tactique est une espèce de ce genre. Ce point terminologique mis à part, on remarquera que les analyses de Jaworski s'accordent parfaitement avec l'idée que j'ai développée dans ce chapitre, à savoir une analyse de la notion de manière en termes de relation de spécification.

Je souligne le fait que Jaworski s'intéresse aux manières d'agir et non pas aux manières d'être. Cependant, l'analyse de Jaworski se laisse facilement transposer au domaine des manières d'être. Considérons par exemple la question suivante : « Comment ta maison est-elle ? » et la réponse : « C'est une maison en brique rouge ». La propriété d'être une maison est le spécifiable et la propriété d'être une maison en brique rouge est le spécifié de ce spécifiable. D'après Belnap et Steel, on l'a dit, une question présente une série d'options et la personne qui répond à la question doit sélectionner un ou plusieurs éléments parmi la série d'options. Dans le cas particulier des questions en « comment... ? » de manière, la série d'options correspond donc aux spécifiés d'un spécifiable. Par exemple, la question « Comment ta maison est-elle ? » présente, en guise de réponses possibles, les spécifiés du spécifiable *être une maison*.

---

<sup>86</sup> Le jeu tactique et le jeu positionnel correspondent à deux façons de jouer aux échecs. Je précise que Jaworski utilise des adverbes : « She plays tactically » et « She plays positionally » (Jaworski, 2009, p. 147).

<sup>87</sup> Cette idée qui se trouve déjà chez Belnap et Steel (1978, pp. 80-81).

L’analyse de Jaworski tient compte du fait que les spécifiables peuvent avoir plusieurs dimensions de spécification (Jaworski utilise le terme « component », que l’on pourrait traduire par « composant »). Il imagine ainsi le dialogue suivant :

“How does Madeleine play chess?”

“Very well.”

“No, I mean does she play tactically or positionally?” (Jaworski, 2009, p. 147).

Le dialogue illustre l’idée que les spécifiables complexes ont des dimensions de spécification. L’action de jouer aux échecs est un déterminable complexe avec au moins deux dimensions de spécification : la qualité du jeu (Madeleine peut jouer bien ou mal) et la stratégie de jeu adopté (Madeleine peut adopter un jeu positionnel ou un jeu tactique). La même remarque est transposable aux questions en « comment... ? » qui portent sur la manière d’être. Ainsi, la question « Comment ta maison est-elle ? » admet de nombreuses réponses possibles étant donné que la propriété d’être *une maison* a de nombreuses dimensions de spécification (les matériaux, l’ancienneté, la couleur, le nombre de fenêtre, le nombre d’étages, etc.). Paraphrasant Jaworski, on pourrait donc imaginer le dialogue suivant :

– Comment ta maison est-elle ?

– Elle a trois étages !

– D’accord, mais ce que je voulais savoir, c’est si elle est en brique ou en béton ?

### 3.3 Le cas des déterminables simples

Considérons les deux questions suivantes : « Quel âge as-tu ? » et « Quelle est ta taille ? ». De prime abord, il semble qu’il s’agit de which-questions, comme l’indique le pronom interrogatif « quel... ? ». Conformément à l’analyse des which-questions résumée plus haut, la réponse à ces questions prend la forme d’une matrice avec une variable : « j’ai n ans » et « je mesure n centimètres »<sup>88</sup>. La question présente implicitement une série infinie d’options, puisque le « n » peut être remplacé par

---

<sup>88</sup> Dans ce contexte, j’utilise la lettre « n » (et non « x ») pour symboliser la variable, puisque celle-ci prend un nombre pour valeur.

n’importe quel chiffre plus grand que zéro<sup>89</sup>. Cependant, si on formule les deux questions en anglais et en allemand, on réalise qu’elles ont la forme de how-question et non pas de which-question : « How old are you ? / Wie alt bist du ? » et « How tall are you ? / Wie gross bist du ? ». Plutôt que le pronom interrogatif « quel... ? », l’anglais et l’allemand utilisent donc le pronom interrogatif « comment... ? ».

Si l’on considère la version anglaise et allemande, les questions « How old are you ? » et « How tall are you ? » seraient donc des how-questions. Rappelons que, d’après Jaworski (2009), il existe trois formes de how-question : les questions en « comment... ? » analytiques (angl. *analytic how question*), les questions en « comment... ? » de résolution cognitive (angl. *how question of cognitive resolution*) et les questions en « comment... ? » de manière (angl. *how question of manner*). La question « Quel âge as-tu ? » ne correspond certainement pas à une question de résolution cognitive. En effet, quand on demande l’âge de quelqu’un, on ne lui demande pas comment il est possible que quelque chose soit le cas. De même, la question ne correspond certainement pas à ce que Jaworski appelle une question en « comment... ? » analytique. En effet, quand on demande l’âge de quelqu’un, on ne lui demande pas comment il s’y est pris pour parvenir à un certain résultat. Se pourrait-il alors que les questions « How old are you ? » et « How tall are you ? » correspondent à des questions en « comment... ? » de manière ?

Pour rappel, d’après Jaworski, les questions en « comment... ? » de manière s’analysent en termes de détermination (même si je préfère parler de spécification, puisque je fais un usage plus strict du terme « détermination »). La question identifie un déterminable et demande à la personne qui répond de sélectionner un déterminé de ce déterminable. Cette analyse s’applique aux questions « Quel âge as-tu ? » et « Quelle est ta taille ? ». En effet, *avoir 9 ans*, *avoir 10 ans*, et *avoir 16 ans* sont des déterminés du déterminable *avoir un certain âge*. De même, *mesurer 160 cm*, *mesurer 170 cm* et *mesurer 180 cm* sont des déterminés du déterminable *avoir une certaine taille*.

---

<sup>89</sup> En vertu de notre constitution biologique, il est impossible d’atteindre l’âge de 13'000 ans ou de mesurer 70 kilomètres. Cependant, la logique des questions ne s’intéresse pas au caractère plausible ou non plausible des réponses. Plutôt, l’analyse consiste à se demander ce qui compte comme une réponse structurellement valable à une question donnée. À la question « Quel âge as-tu », la réponse « J’ai 13'000 ans » est structurellement valable, même s’il ne s’agit pas d’une réponse plausible.

Je rappelle cependant qu'*avoir une certaine taille* et *avoir un certain âge* sont des déterminables simples et non des déterminables complexes. Pour cette raison, *avoir 9 ans* n'est pas une manière d'*avoir un certain âge* et *mesurer 165 cm* n'est pas une manière d'*avoir une certaine taille*. Les questions « How old are you ? » et « How tall are you ? » ne sont donc pas, selon moi, des questions en « comment... ? » de manière. Le propre de ces questions est d'identifier un déterminable simple et de demander à la personne qui répond de sélectionner un déterminé de ce déterminable simple. Il y a ainsi une distinction fondamentale entre la question « Comment ta maison est-elle ? » (on demande de sélectionner un spécifié d'un spécifiable complexe) et la question « Quel âge as-tu » (on demande de sélectionner un spécifié d'un spécifiable simple). En français, cette distinction se reflète dans la forme de la question (on utilise une fois le pronom interrogatif « quel... ? » et une fois l'adverbe interrogatif « comment... ? »). En allemand et en anglais, cette différence ne se reflète pas dans la forme de la question.

### 3.4 Contraintes pragmatiques

La personne qui répond à la question « Comment ta maison est-elle ? » doit faire des choix : elle va sélectionner certaines dimensions de spécification et en négliger d'autres. Elle répondra, par exemple « C'est une maison en pierre », ce qui ne dit rien sur le nombre de fenêtres ou la forme du toit. J'ajoute que le choix ne concerne pas seulement la sélection des paramètres, mais encore, pour chaque paramètre, la sélection du niveau de spécification. Plutôt que de répondre « C'est une maison en pierre », on pourrait répondre « C'est une maison en molasse », ce qui indique non seulement qu'elle est en pierre, mais encore de quel type de pierre il s'agit. En résumé, la réponse à la question « Comment ta maison est-elle ? » nécessite (1) de sélectionner un ou plusieurs paramètres et (2) de sélectionner, pour chaque paramètre, un certain niveau de spécification<sup>90</sup>.

Quels sont les critères qui permettent de guider l'interlocuteur dans sa double sélection (sélection des dimensions de spécification et sélection du niveau de spécification de chaque dimension) ? Ce sont des critères d'ordre pragmatique qui entrent ici en considération. Les maximes de Grice (1979) et le principe de pertinence de Sperber et Wilson (2005) permettent d'explicitier les mécanismes qui président à la sélection d'une réponse adéquate. Je ne vais pas entreprendre ici un résumé systématique des théories de

<sup>90</sup> Sur ce point, voir Kleiber (1990, pp. 78-98).

Grice et de Sperber et Wilson. Je me contenterai d'un exemple pour illustrer mon propos. La sélection des dimensions de spécification pertinentes et du niveau de spécification pertinent dépend fortement du contexte de la communication. Supposons que A invite B à manger chez lui. B n'est jamais allé chez A. Pour être sûr de ne pas se tromper d'adresse, B demande : « Comment ta maison est-elle ? ». Une réponse pertinente est une réponse qui permet à B d'identifier la maison de A au premier coup d'œil, par exemple : « Tu ne peux pas la rater, c'est la seule maison du quartier recouverte de crépi, toutes les autres sont en brique apparente ». Par contraste, la réponse suivante ne serait pas pertinente : « C'est une maison victorienne – d'ailleurs, toutes les maisons du quartier sont des maisons victorienes ». Une telle réponse, en effet, ne permet en aucun cas à B d'identifier la maison de A.

Considérons un autre contexte conversationnel. A vient de s'installer dans une nouvelle maison. B, l'ami de A, lui demande « Comment ta nouvelle maison est-elle ? ». Cette fois-ci, la question de B n'est pas motivée par une exigence pratique mais par la curiosité. Il n'en demeure pas moins que la réponse peut être pertinente ou non pertinente. Ainsi, lorsque B pose la question « Comment ta nouvelle maison est-elle ? », il s'attend à ce que la réponse révèle une caractéristique de la maison qui, pour une raison ou pour une autre, est particulièrement intéressante. Par exemple, A pourrait mentionner ce qui fait le charme, l'attrait ou la particularité de la maison. Par contraste, imaginons le dialogue suivant, où A répond à B de façon non pertinente :

B : – Comment ta maison est-elle ?

A : – Elle a dix fenêtres !

B : – D'accord... C'est beaucoup ou peu ?

A : – Ni l'un ni l'autre, c'est plutôt habituel.

La réponse de A « Elle a dix fenêtres » n'est pas pertinente puisque, de l'aveu même de A, il ne s'agit pas d'une caractéristique notable de la maison. On ne comprend donc pas pourquoi A attire l'attention de B sur cette caractéristique. Plutôt que de mentionner le nombre de fenêtres, A aurait pu répondre à B en disant « Elle est immense ! » ou « Elle a une belle façade rythmée par de charmantes colonnades ».

## Conclusion

Dans la première section de ce chapitre, j'ai distingué les spécifiables simples et les spécifiables complexes. Les spécifiables simples n'ont qu'une seule dimension de spécification (par exemple : *avoir une certaine masse*, *avoir une certaine taille*). Par contraste, les spécifiables complexes ont plusieurs dimensions de spécification (par exemple : *être coloré*, *être sonore*). Par ailleurs, j'ai avancé que les genres de chose sont nécessairement des spécifiables complexes. Les genres *maison*, *véhicule* et *animal*, par exemple, ont de multiples dimensions de spécification.

Dans la deuxième section, j'ai proposé de définir une manière comme le spécifié d'un spécifiable complexe. Cette définition se décline en quatre formules, suivant la nature des relata de la relation *être une manière de* (qualités, états, propriétés sortales, sortes d'action ou relations).

MANIÈRE (QUALITÉ, ÉTAT) : *être P* est une manière d'*être Q* ssi (1) la propriété d'*être P* spécifie la propriété d'*être Q* et (2) *être Q* est une propriété complexe.

MANIÈRE (PROPRIÉTÉ SORTALE) : *être un P* est une manière d'*être un Q* ssi la propriété d'*être un P* spécifie la propriété d'*être un Q*.

MANIÈRE (SORTE D'ACTION) :  $\psi$ -er est une manière de  $\varphi$ -er ssi l'action de  $\psi$ -er spécifie l'action de  $\varphi$ -er.

MANIÈRE (RELATION) : entretenir une relation *R* avec *x* est une manière d'entretenir une relation *S* avec *x* ssi (1) la relation *R* spécifie la relation *S* et (2) la relation *S* est une relation complexe.

Enfin, dans la troisième section, j'ai montré que la logique des questions en « comment... ? », telle que théorisée par Jaworski, est en adéquation avec l'examen de la notion de manière présentée dans ce chapitre. En effet, d'après Jaworski, poser une question en « comment... ? » revient à demander à son interlocuteur de sélectionner le bon spécifié d'un spécifiable. Par exemple, pour répondre à la question « Comment ta maison est-elle ? », il convient de sélectionner un spécifié du spécifiable *être une maison*.

**CHAPITRE 5**  
**L'ANALYSE NÉODAVIDSONIENNE DES**  
**ADVERBIAUX DE MANIÈRE**



## Introduction

Dans l’introduction générale, je rappelais que la manière est souvent exprimée, en français, à l’aide d’un complément de manière. Je reprends ici le tableau déjà présenté, afin de fournir quelques exemples.

sujet	verbe	complément de manière
Hélène	marche	d’un bon pas / d’un pas assuré / joyeusement / discrètement / sur la pointe des pieds
Pierre	danse	gaiement / mollement / frénétiquement / avec élégance / avec entrain
Marie	parle	à haute voix / avec autorité / posément / avec l’accent du Midi / d’un ton agacé

Dans le tableau, la fonction de complément de manière est occupée soit par des groupes prépositionnels, soit par des adverbes<sup>91</sup>. On considère généralement l’adverbe comme une catégorie hétérogène et résiduelle (Riegel et al., 2009, p. 646). On peut cependant dégager trois caractéristiques des adverbes : (1) ils dépendent d’un autre élément de la phrase ou de la phrase elle-même (Riegel et al., 2009, pp. 646-648), (2) ils sont invariables, (3) ils sont facultatifs<sup>92</sup>. L’élément de la phrase dont l’adverbe dépend peut être un verbe (« Jules *danse* élégamment »), un adjectif (« Jules est très *élégant* ») ou un autre adverbe (« Jules danse très *élégamment* »).

J’appelle « adverbiaux de manière » la classe des expressions susceptibles d’occuper la fonction de complément de manière. Autrement dit, les adverbes et les groupes prépositionnels listés dans le tableau ci-dessus dans la colonne « complément de manière » sont des adverbiaux de manière. D’après cette définition, il convient également de considérer certains adjectifs invariés et certaines propositions subordonnées,

<sup>91</sup> Je rappelle cependant qu’il existe d’autres structures linguistiques possibles qui peuvent occuper la fonction de complément de manière. Voir Moline et Stosic (2016, pp. 62-81).

<sup>92</sup> Cette caractéristique souffre quelques exceptions. Ainsi, le verbe « se comporter » exige un adverbe. La phrase « \*Pierre s’est comporté » est incomplète : il faut lui ajouter un adverbe (« Pierre s’est bien comporté », « Pierre s’est comporté admirablement »). Voir Maienborn et Schäfer (2011) et McConnell-Ginet (1982).

gérondives, comparatives et infinitives comme des adverbiaux. Cependant, dans ce chapitre, je me focalise uniquement sur les adverbes et les groupes prépositionnels qui expriment la manière d'agir.

Dans ce chapitre, je m'intéresse à un cadre théorique influent qui permet d'analyser les adverbiaux de manière, à savoir l'analyse sémantique néodavidsonienne<sup>93</sup>. Le plan du chapitre est le suivant. D'abord, je présente l'approche néodavidsonienne des verbes d'action en la contrastant avec l'approche davidsonienne et l'approche pré-davidsonienne (section 1). Ensuite, je montre comment la sémantique néodavidsonienne analyse les adverbiaux de manière. Cette approche permet notamment d'explicitier le contraste entre les adverbiaux de manière d'une part et les adverbiaux de lieu, de temps et d'instrument d'autre part. Je propose également une critique de cette analyse, critique qui concerne le traitement des modificateurs subsectifs (section 2). Enfin, je m'intéresse à une variante de l'approche néodavidsonienne, à savoir l'analyse adverbiale fine (section 3).

## **1 Analyse sémantique des verbes d'action**

### **1.1 Éléments introductifs à l'analyse sémantique**

La sémantique (du grec « sēmainein » : signifier) est l'étude du sens véhiculé par les entités linguistiques (Riegel et al., 2009, p. 42). Dans son ouvrage introductif à la sémantique formelle, Roussarie mentionne d'emblée une difficulté inhérente à cette discipline : le sens des mots et des phrases ne peut pas être observé. Ce qui peut être observé, en revanche, ce sont les entités linguistiques porteuses de sens : les phrases, les mots et les groupes de mots, autrement dit les expressions linguistiques. Le projet de la sémantique consiste donc à examiner les entités porteuses de sens afin d'analyser (ou d'explicitier) le sens qu'elles portent.

Nous ne pouvons pas observer directement les sens, mais nous pouvons observer les objets qui sont censés en être porteurs : les mots, les phrases ou les énoncés de la langue. Un des enjeux de la description sémantique est ainsi de se donner les moyens de détecter ce qui est révélateur du sens dans les énoncés (Roussarie, 2017, p. 1).

---

<sup>93</sup> Pour un aperçu général de l'analyse néodavidsonienne des adverbiaux, voir Maienborn et Schäfer (2011) et Eckardt (1998).

La sémantique dite formelle propose d’analyser le sens des énoncés en les traduisant dans un langage formel. Dans cette sous-section, j’aimerais formuler quelques éléments introductifs concernant cette démarche.

Mais pour commencer, il est utile d’en dire un peu plus sur la notion d’énoncé. Pourquoi la sémantique s’intéresse-t-elle aux énoncés et non pas aux phrases ? Quelle est la différence entre ces deux entités ? À la différence des phrases, les énoncés sont des entités linguistiques en contexte énonciatif. Comme le dit Roussarie, un énoncé est une phrase « immergée dans son contexte d’énonciation »<sup>94</sup> (Roussarie, 2017, p. 4). Considérons la phrase suivante : « Hier, j’ai couru 10 km ». Supposons un premier contexte énonciatif : Hélène formule cette phrase le 12 avril 2019. Supposons maintenant un deuxième contexte énonciatif : Pierre formule cette phrase le 15 avril 2019. Il s’agit de la même phrase, mais il ne s’agit pas du même énoncé. Les deux énoncés diffèrent puisque les contextes énonciatifs diffèrent. Or, le contexte énonciatif a une incidence sur le sens de l’énoncé : les déictiques « hier » et « je » n’ont pas la même référence d’un contexte à l’autre. Le contexte énonciatif est donc sémantiquement pertinent, c’est pourquoi l’analyse sémantique porte sur le sens des énoncés et non pas sur le sens des phrases (celui-ci étant pour ainsi dire incomplet dans les cas considérés).

Dès lors, un problème d’ordre rédactionnel se pose : il est possible de mentionner une phrase, mais il n’est pas possible de mentionner un énoncé. Une solution pourrait consister à mentionner la phrase et à préciser par ailleurs le contexte énonciatif (qui formule la phrase, quand et où ?). Mais cette démarche serait inutilement fastidieuse. Supposons que je cherche à analyser l’énoncé « Pierre marche depuis une heure ». Il serait inutile de préciser le contexte énonciatif de la phrase. Je partirai simplement du principe qu’il s’agit d’un énoncé. Autrement dit, je partirai du principe que l’expression « depuis une heure » a une référence précise (par exemple : depuis le 20 mars 2021 à 14h30), même si cette référence n’est pas précisée. Autrement dit, il faut considérer tous les exemples mentionnés comme des énoncés et non comme des phrases. Même si le contexte n’est pas précisé, il faut partir du principe que les déictiques ont une référence précise.

Pour analyser le sens d’un énoncé, une étape clef consiste à distinguer les prédicats et les arguments sur lesquels ils portent. Il existe un procédé rédactionnel commode qui permet d’y parvenir : il s’agit d’écrire les prédicats en petites majuscules et de lister les arguments entre parenthèses immédiatement après le prédicat correspondant. Les

<sup>94</sup> Cela n’est pas tout à fait exact, puisque certains énoncés ne sont pas des phrases, par exemple « Super ! ».

arguments peuvent être désignés soit par des lettres minuscules (« x », « y » et « z »), soit par des noms écrits en minuscule. À titre d'exemple, l'énoncé (1) ci-dessous peut être analysé conformément à (2).

- (1) Paul est blond.
- (2) BLOND (paul)

Cet exemple me permet d'insister sur la convention rédactionnelle qui consiste à n'utiliser que des lettres minuscules pour nommer un argument, y compris la première lettre d'un nom propre. Ci-dessus, j'écris donc « paul » et non pas « Paul ». Pour donner un deuxième exemple contenant un prédicat binaire, l'énoncé (3) peut être analysé conformément à (4) :

- (3) Jean est plus grand que Paul.
- (4) PLUS GRAND QUE (jean, paul)

Dans la suite de cette section, je m'intéresse à l'analyse sémantique des verbes d'action. Je montre qu'il existe différentes façons d'analyser les prédicats actifs. J'expose d'abord l'analyse prédavidsonienne (sous-section 1.2), puis l'analyse davidsonienne (sous-section 1.3) et enfin l'analyse néodavidsonienne (sous-section 1.4)<sup>95</sup>.

## 1.2 Analyse prédavidsonienne des verbes d'action

Sur le plan grammatical, on distingue les verbes intransitifs, c'est-à-dire les verbes sans complément (par exemple le verbe « marcher ») et les verbes transitifs qui exigent au moins un complément (par exemple « manger »). On parle parfois de « verbes ditransitifs » pour qualifier les verbes qui exigent deux compléments (par exemple « donner ») (Riegel et al., 2009, p. 394). L'approche prédavidsonienne consiste à analyser les verbes intransitifs comme des prédicats unaires, les verbes transitifs ayant un seul complément comme des prédicats binaires et les verbes ditransitifs comme des prédicats ternaires (Maienborn, 2011, p. 804). Je propose d'examiner les trois cas de figure tour à tour.

---

<sup>95</sup> La présentation des trois modèles d'analyse est en grande partie issu de l'article très éclairant de Maienborn (2011). Je note que l'adjectif « prédavidsonien » ne devrait pas laisser penser que l'analyse dont il est question a perdu toute crédibilité. Plutôt, il s'agit d'une analyse que Davidson jugeait problématique et qu'il a voulu dépasser.

Je commence par les verbes intransitifs. Le verbe « marcher », par exemple, correspond à un prédicat unaire, l'argument étant l'agent. Ainsi, (1) s'analyse conformément à (2) :

- (1) Paul marche.
- (2) MARCHER (paul)

Le prédicat MARCHER est un prédicat qui se dit de l'agent, c'est-à-dire Paul. On voit que cette analyse est le pendant sémantique de l'idée métaphysique selon laquelle les actions correspondent à des propriétés des agents, c'est-à-dire la théorie de Kim et de Bennett présentée au chapitre 2, section 1. Sur le plan métaphysique, l'action de marcher est considérée comme une propriété de l'agent : l'agent a la propriété d'*être en train de marcher*. Sur le plan sémantique, le verbe « marcher » est un prédicat qui se dit de l'agent. Par contraste, la sémantique davidsonienne (que j'exposerai dans la prochaine sous-section) correspond au pendant sémantique de l'idée métaphysique selon laquelle les actions correspondent à des événements qui instancient des propriétés, c'est-à-dire à la théorie de Davidson.

Je passe aux verbes d'action ayant un seul complément (par exemple, le verbe « manger »). Dans une perspective prédavidsonienne, ces verbes s'analysent comme des prédicats binaires. Par exemple, (3) s'analyse conformément à (4) :

- (3) Paul mange une pomme.
- (4) MANGER (paul, pomme)

En l'occurrence, les deux arguments du prédicat MANGER sont l'agent (Paul) et le patient (la pomme). Enfin, les verbes d'action ayant deux compléments (par exemple « donner ») s'analysent comme des prédicats ternaires. Ainsi, (5) s'analyse conformément à (6) :

- (5) Paul donne une pomme à Léa.
- (6) DONNER (paul, pomme, léa)

En l'occurrence, les trois arguments sont l'agent (Paul), le patient (la pomme) et le bénéficiaire (Léa).

### 1.3 Analyse davidsonienne

Au chapitre 2 (section 2.2) j’ai expliqué le problème que posait l’approche prédavidsonienne des verbes d’action. Il s’agit du problème de polyadicité variable. Pour rappel, une analyse sémantique doit être capable de rendre compte du fait que l’énoncé « Jones beurre une tartine avec un couteau » implique l’énoncé « Jones beurre une tartine ». Or, l’analyse prédavidsonienne est incapable de rendre compte de cette implication. Dans une perspective prédavidsonienne, (1) s’analyse conformément à (2) et (3) s’analyse conformément à (4) :

- (1) Jones beurre une tartine avec un couteau.
- (2) BEURRER AVEC (jones, tartine, couteau)
- (3) Jones beurre une tartine.
- (4) BEURRER (jones, tartine)

Ainsi, d’après l’analyse prédavidsonienne, le prédicat actif de l’énoncé (1) n’a pas la même arité que le prédicat actif de l’énoncé (3). Le premier énoncé contient un prédicat actif ternaire (BEURRER AVEC (x, y, z)), alors que le deuxième énoncé contient un prédicat actif binaire (BEURRER (x, y)). Pour cette raison, il n’est pas possible de déduire (3) de (1).

La solution de Davidson consiste à avancer que les prédicats d’action contiennent un argument évènementiel caché (Maienborn, 2011, pp. 804-806). Ainsi, dans l’énoncé « Jones beurre sa tartine » le prédicat BEURRER aurait trois arguments : un agent (jones), un patient (la tartine) et un évènement (l’action de beurrer). Je formule ci-dessous l’énoncé en langue naturelle (5), son analyse prédavidsonienne (6) puis l’analyse davidsonienne (7) :

- (5) Jones beurre une tartine.
- (6) BEURRER (jones, tartine)
- (7)  $\exists e$  [BEURRER (jones, tartine, e)]

Quant à l’énoncé « Jones beurre une tartine avec un couteau », il contient, lui aussi, le prédicat ternaire BEURRER ainsi qu’une information supplémentaire concernant l’instrument utilisé. L’expression « avec un couteau » s’analyse donc comme un prédicat relationnel supplémentaire qui porte sur deux arguments : le couteau, d’une part, et l’évènement, d’autre part. Comme ce prédicat relationnel permet de préciser l’instrument

de l’action, on l’appelle « INSTR ». Ci-dessous, (8) correspond à l’énoncé en langage naturel, (9) correspond à l’analyse prédavidsonienne et (10) correspond à l’analyse davidsonienne :

- (8) Jones beurre une tartine avec un couteau.
- (9) BEURRER AVEC (jones, tartine, couteau)
- (10)  $\exists e$  [BEURRER (jones, tartine, e) & INSTR (e, couteau)]

Une telle analyse rend compte du fait que l’énoncé « Jones beurre une tartine avec un couteau » (8) implique « Jones beurre une tartine » (5). En effet, le prédicat ternaire BEURRER (x, y, e) se retrouve dans les deux énoncés.

#### 1.4 Analyse néodavidsonienne

Dans son ouvrage *Events in the Semantics of English*, paru en 1990, Parsons a cherché à étendre l’analyse davidsonienne au-delà du cadre prévu par Davidson lui-même. Cette analyse davidsonienne étendue porte aujourd’hui le nom de sémantique néodavidsonienne. Dans la prochaine section, je montrerai comment Parsons applique l’analyse davidsonienne aux adverbiaux de manière, alors que Davidson pensait que cela n’était pas possible. Mais je laisse pour l’instant de côté la question des adverbiaux. Dans cette sous-section, je me borne à présenter une différence fondamentale entre l’analyse davidsonienne exposée précédemment et l’analyse néodavidsonienne. Cette innovation peut être résumée ainsi : d’après l’analyse néodavidsonienne, les prédicats actifs sont tous unaires (Maienborn, 2011, p. 811). Autrement dit, ils n’ont qu’un seul argument, à savoir l’argument évènementiel.

Pour illustrer ce point, je reprends l’énoncé « Jones beurre une tartine avec un couteau ». En guise de récapitulatif, les lignes ci-dessous montrent comment l’énoncé (1) peut être analysé dans une perspective prédavidsonienne (2), davidsonienne (3) et néodavidsonienne (4) :

- (1) Jones beurre une tartine avec un couteau
- (2) BEURRER AVEC (jones, tartine, couteau)
- (3)  $\exists e$  [BEURRER (jones, tartine, e) & INSTR (e, couteau)]
- (4)  $\exists e$  [BEURRER (e) & AGENT (e, jones) & PATIENT (e, tartine) & INSTR (e, couteau)]

D'après l'analyse néodavidsonienne (4), BEURRER est un prédicat unaire qui porte sur un évènement e. L'agent est introduit au moyen d'un rôle thématique, à savoir un prédicat binaire (AGENT) qui porte sur l'évènement e et son agent (Parsons, 1990, pp. 68-104). Dans la même veine, le patient est introduit au moyen d'un prédicat binaire (PATIENT) qui porte sur l'évènement e et son patient. L'instrument est lui aussi introduit au moyen d'un rôle thématique (INSTR), à savoir un prédicat binaire qui porte sur l'évènement e et l'instrument.

En résumé, l'analyse néodavidsonienne explicite les rôles thématiques, qui permettent de préciser la relation qu'entretiennent les participants avec l'évènement, par exemple : AGENT, PATIENT ou INSTRUMENT<sup>96</sup>. Il en va de même pour le lieu et la durée, introduits eux aussi par des prédicats binaires supplémentaires. Par exemple, l'énoncé (5) ci-dessous peut être explicité conformément à (6) :

(5) Paul marche pendant une heure dans la forêt.

(6)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & DURÉE (e, une heure) & LIEU (e, forêt)]

L'analyse néodavidsonienne met ainsi sur un pied d'égalité le sujet du verbe, les compléments d'objets du verbe et les compléments circonstanciels d'instrument, de lieu et de temps. Toutes ces expressions linguistiques sont traitées comme des prédicats binaires qui viennent s'ajouter au prédicat actif, prédicat unaire qui porte sur un argument évènementiel (Maienborn & Schäfer, 2011, p. 1400).

### 1.5 Opérateur lambda

J'ai montré plus haut comment analyser un énoncé tel que « Paul marche pendant une heure dans la forêt » selon une analyse néodavidsonienne. J'aimerais maintenant montrer comment procéder à l'analyse sémantique des expressions qui composent cet énoncé : « marcher », « pendant une heure » et « dans la forêt ». Qu'il soit possible d'analyser sémantiquement le verbe « marcher » n'a rien d'évident. En effet, l'expression « marcher » est sémantiquement incomplète : l'expression ne nous dit pas qui marche (qui est l'agent). Il doit pourtant bien y avoir quelqu'un qui marche : il n'existe pas de

---

<sup>96</sup> Parsons retient six différents rôles thématiques : l'agent (angl. *agent*), le patient (angl. *patient*), le but (angl. *goal*), le bénéficiaire (angl. *benefactive*), l'instrument (angl. *instrument*) et l'expérient (angl. *experiencer*) (Parsons, 1990, pp. 68-104). Cette répartition en six rubriques ne fait pas l'unanimité (voir par exemple Kasper (2008)).

marche sans marcheur. Pour cette raison, l’analyse sémantique du verbe « marcher » devra contenir au moins un évènement  $e$  (l’évènement qui est une marche) ainsi qu’un agent  $x$ . Mais l’expression « marcher » étant incomplète, les deux variables ( $e$  et  $x$ ) ne peuvent pas être prises en charge par un quantificateur. On a donc recours à ce qu’on appelle l’opérateur lambda, aussi appelé opérateur d’abstraction (Roussarie, 2017, pp. 274-277). L’opérateur lambda permet d’indiquer les arguments et les participants qui manquent dans l’expression analysée. Par exemple (1) s’analyse conformément à (2) :

- (1) marcher  
 (2)  $\lambda e\lambda x$  [MARCHER ( $e$ ) & AGENT ( $e, x$ )]

L’analyse (2) permet de comprendre que l’expression incomplète « marcher » requiert virtuellement un évènement  $e$  et un agent  $x$ . L’idée est résumée par Roussarie dans la citation qui suit.

La notation  $\lambda x$  peut ainsi se lire comme : « dans ce qui suit,  $x$  représente une place vide » ou « dans ce qui suit, il manque une valeur à la variable  $x$  ». On voit donc en quoi l’opérateur  $\lambda$  effectue de la « désaturation » de formule ; il permet de faire *abstraction* de la variable qu’il lie. C’est pourquoi  $\lambda$  est couramment nommé *opérateur d’abstraction*, et l’opération qui consiste à préfixer une expression par une séquence  $\lambda$ -variable est ce qui se nomme la  $\lambda$ -ABSTRACTION (Roussarie, 2017, p. 274).

Dans la même veine, il est possible d’analyser le sens du syntagme « dans la forêt » au sein de l’énoncé « Pierre marche dans la forêt ». Le syntagme « dans la forêt » (3) peut être analysé conformément à (4)

- (3) dans la forêt  
 (4)  $\lambda e\lambda x\lambda p$  [P ( $e$ ) & AGENT ( $e, x$ ) & LIEU ( $e, forêt$ )]

L’analyse du syntagme « dans la forêt » fait ainsi abstraction de l’agent (Pierre), de l’évènement et du prédicat MARCHER qui porte sur l’évènement. Dans la même veine, l’expression « pendant une heure » (5) s’analyse conformément à (6) :

- (5) pendant une heure  
 (6)  $\lambda e\lambda x\lambda p$  [P ( $e$ ) & AGENT ( $e, x$ ) & DURÉE ( $e, une\ heure$ )]

J’ai montré comment analyser des énoncés selon la sémantique néodavidsonienne, mais aussi comment analyser les expressions qui composent ces énoncés. J’ai donc posé le cadre d’analyse qui me permettra, dans la prochaine section, d’aborder les adverbiaux de manière selon une approche néodavidsonienne.

## 2 Analyse néodavidsonienne des adverbiaux de manière

### 2.1 Analyse prédicative des modificateurs subsectifs

La principale innovation de la sémantique néodavidsonienne, par rapport à l’approche davidsonienne, réside dans le traitement des modificateurs subsectifs. Pour illustrer ce point, je reprends ici mes exemples de modificateurs mobilisés au chapitre 3, section 2.2. Commençons par un exemple de modificateur intersectif : l’énoncé (1) ci-dessous peut être analysée conformément à (2) :

- (1) Lara Gut-Behrami est une skieuse suisse.
- (2) EST UNE SKIEUSE (gut) & EST SUISSE (gut)

L’analyse montre que les deux prédicats « ... est une skieuse » et « ... est suisse » portent sur le même argument, en l’occurrence Lara Gut-Behrami (abrégé ci-dessus « gut »)<sup>97</sup>. En mobilisant l’opérateur lambda, on peut isoler le groupe nominal « skieuse suisse » et l’analyser conformément à (4) :

- (3) skieuse suisse
- (4)  $\lambda x$  [EST UNE SKIEUSE (x) & EST SUISSE (x)]

Ce que montre l’analyse (4) est qu’une skieuse suisse est quelque chose qui est une skieuse et qui est suisse. Dans la même veine, on peut isoler l’adjectif « suisse » et l’analyser conformément à (6) :

- (5) suisse
- (6)  $\lambda x \lambda P$  [P (x) & EST SUISSE (x)]

---

<sup>97</sup> Je rappelle que le dispositif d’analyse consiste à noter les prédicats en petites lettres majuscules (par exemple : EST UNE SKIEUSE et SUISSE) et les arguments en lettres minuscules, y compris la première lettre des noms propres (par exemple : gut).

En principe, ce modèle d’analyse n’est pas valable pour les énoncés qui contiennent un adjectif subsectif. Ainsi, (7) ne peut pas être analysé conformément à (8) :

- (7) Isaiah Thomas est un petit joueur de basket.  
 (8) \* EST UN JOUEUR DE BASKET (thomas) & EST PETIT (thomas)

En effet, un petit joueur de basket n’est pas quelque chose qui est un joueur de basket et qui est petit. Comme je l’ai relevé au chapitre 3, Isaiah Thomas est petit *pour un joueur de basket* mais il n’est pas petit *simpliciter*. Pour cette même raison, l’adjectif « petit » ne peut pas être analysé conformément à (10) :

- (9) petit  
 (10) \*  $\lambda x \lambda P [P(x) \& \text{EST PETIT}(x)]$

Cependant, certains sémanticiens affirment que l’adjectif « petit » n’est pas véritablement subsectif. L’adjectif « petit » admettrait une analyse intersective à condition que l’on explicite la classe de comparaison à laquelle se rapporte l’adjectif<sup>98</sup>. En l’occurrence, Isaiah Thomas est petit par comparaison avec les joueurs de basket (ou par comparaison avec les joueurs de basket évoluant à haut niveau). Ainsi, l’énoncé « Isaiah Thomas est un petit joueur de basket » signifie « Isaiah Thomas est un joueur de basket petit pour un joueur de basket ». Or, l’expression « petit pour un joueur de basket » est un modificateur intersectif. Par convention, on utilise la lettre C pour signaler que le prédicat doit être interprété à la lumière d’une classe de comparaison. L’énoncé (7) peut ainsi être analysé conformément à (11) :

- (11) EST UN JOUEUR DE BASKET (isaiah) & EST PETIT (C) (isaiah)

Le contenu exact de la classe de comparaison C est sujet à discussion. En l’occurrence, EST PETIT (C) signifie peut-être EST PETIT POUR UN JOUEUR DE BASKET ou EST PETIT POUR UN JOUEUR DE BASKET PROFESSIONNEL ou encore EST PETIT POUR UN JOUEUR DE BASKET ÉVOLUANT EN NBA. Quoi qu’il en soit, l’adjectif « petit » admettrait une analyse intersective une fois la classe de comparaison signalée.

À la section 2.2 du chapitre 3, j’avais distingué 3 types de modificateurs subsectifs. Je relève que l’analyse présentée ci-dessus est également valable pour les modificateurs

<sup>98</sup> Voir Kennedy (2007), Morzycki (2015, pp. 20-22) et McNally (2016, p. 449).

subsectifs du second type (Morzycki, 2015, pp. 41-42). Par exemple, l’énoncé (12) peut être analysé conformément à (13) :

- (12) Rafael Nadal est un joueur de tennis agressif.  
 (13) EST UN JOUEUR DE TENNIS (nadal) & EST AGRESSIF EN TANT QUE JOUEUR DE TENNIS (nadal)

En revanche, une telle solution n’est pas disponible pour les modificateurs subsectifs de la troisième catégorie :

- (14) Aliona Kostornaïa est une patineuse artistique.  
 (15) \* EST UNE PATINEUSE (kostornaïa) & EST ARTISTIQUE (kostornaïa)

En effet, on ne peut pas s’en sortir en disant que « \*Kostornaïa est artistique pour une patineuse » ou que « \*Kostornaïa est artistique en tant que patineuse ». Dans ce contexte, « artistique » serait donc un adjectif irréductiblement subsectif. De même, aucune solution ne semble disponible pour les modificateurs intensionnels :

- (16) Zinédine Zidane est un ancien footballeur.  
 (17) \* EST UN FOOTBALLEUR (zidane) & EST ANCIEN (zidane)

En effet, on ne peut pas s’en sortir en disant que « \*Zidane est ancien pour un footballeur » ou que « \*Zidane est ancien en tant que footballeur ». L’adjectif « ancien » n’admet pas d’analyse intersective dans ce contexte.

## 2.2 Analyse prédicative des adverbiaux de manière

Dans la précédente section, j’ai déjà expliqué comment l’analyse néodavidsonienne permettait d’analyser les verbes d’action. En guise de rappel, l’énoncé (1) s’analyse conformément à (2) :

- (1) Paul marche.  
 (2)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul)]

J’ai également montré comment analyser les compléments de lieu, de durée ou d’instrument. Il s’agit d’ajouter un prédicat binaire (LIEU, DURÉE ou INSTR) qui lie l’évènement avec un nouveau participant. Ainsi, l’énoncé (3) s’analyse conformément à (4), l’énoncé (5) s’analyse conformément à (6) et l’énoncé (7) s’analyse conformément à (8) :

- (3) Paul marche dans la forêt.
- (4)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & LIEU (e, forêt)]
- (5) Paul marche pendant une heure.
- (6)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & DURÉE (e, une heure)]
- (7) Paul marche avec des béquilles.
- (8)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & INSTR (e, béquilles)]

Je vais maintenant m’intéresser à l’analyse néodavidsonienne des adverbiaux de manière. Comment analyser, par exemple, l’énoncé « Pierre marche lentement » ?<sup>99</sup> La difficulté ici est que « lentement » est un modificateur subsectif. En effet, une marche lente n’est pas lente *simpliciter*, mais lente *pour une marche*. Pour cette raison, Davidson renonçait à proposer une analyse sémantique des adverbiaux de manière (Davidson, 2001a). Plus haut, j’ai cependant montré qu’il existe une solution acceptée par certains sémanticiens : les modificateurs apparemment subsectifs se révèlent intersectifs lorsqu’on les analyse correctement. Si on accepte cette solution pour les adjectifs, on l’acceptera également pour les adverbes. Il suffirait donc d’explicitier la classe de comparaison à la lumière de laquelle nous attribuons à l’action une certaine propriété (Parsons, 1990, pp. 42-45). Cette classe de comparaison peut être précisée dans la formalisation en ajoutant, entre parenthèses, le prédicat C. L’énoncé « Paul marche lentement » peut ainsi s’analyser conformément à (9) :

- (9)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & LENT (C) (e)]

Le prédicat C permet de préciser la classe de comparaison à la lumière de laquelle on dit de la marche qu’elle est lente. Par exemple, la marche est lente pour une marche (C = POUR UNE MARCHÉ) ou lente pour la marche d’une jeune personne en bonne santé (C = POUR LA MARCHÉ D’UNE JEUNE PERSONNE EN BONNE SANTÉ) ou lente pour la marche d’un randonneur chevronné (C = POUR LA MARCHÉ D’UN RANDONNEUR CHEVRONNÉ).

D’après l’approche néodavidsonienne, l’adverbe « lentement » est donc traité comme un prédicat (LENT) qui porte sur l’évènement e. On observe donc une symétrie entre le prédicat verbal (MARCHER) et le prédicat adverbial (LENT) : il s’agit dans les deux

---

<sup>99</sup> L’indicatif présent est source d’ambiguïté. En effet, cet énoncé admet deux interprétations : « En ce moment, Paul marche lentement » et « D’habitude, Pierre marche lentement ». Dans ce chapitre, j’utilise toujours l’indicatif présent pour décrire une action qui se déroule simultanément à l’énonciation, et non pas pour exprimer une habitude.

cas de prédicats unaires qui portent sur l’argument évènementiel. Cela est encore plus évident si on isole l’expression « marcher lentement » à l’aide de l’opérateur lambda :

(10) Marcher lentement

(11)  $\lambda e\lambda x$  [MARCHER (e) & AGENT (e, x) & LENT (C) (e)]

On observe effectivement une symétrie entre le prédicat verbal MARCHER et le prédicat adverbial LENT.

Cette remarque est importante puisqu’elle permet de cerner une différence essentielle entre l’adverbial de manière d’une part et les adverbiaux qui expriment le lieu (« dans la forêt »), la durée (« pendant une heure ») ou l’instrument (« avec des béquilles ») d’autre part. En effet, l’adverbial de manière n’introduit aucun nouveau participant, alors que le complément circonstanciel de lieu, de durée ou d’instrument introduit un nouveau participant<sup>100</sup>. Considérons par exemple l’énoncé « marcher dans la forêt », qui peut être analysé conformément à (13) :

(12) marcher dans la forêt

(13)  $\lambda e\lambda x$  [MARCHER (e) & AGENT (e, x) & LIEU (e, forêt)]

On observe une asymétrie entre le verbe et l’adverbial. Le prédicat verbal MARCHER porte sur l’évènement e alors que le rôle thématique LIEU est un prédicat relationnel qui porte sur e et sur un nouveau participant, en l’occurrence la forêt. L’approche néodavidsonienne permet donc de cerner le propre des adverbiaux de manière par contraste avec les autres adverbiaux.

### 2.3 Adverbiaux et états affectifs

J’ai montré comment analyser l’adverbe « lentement » selon une perspective néodavidsonienne. La même analyse est-elle applicable à tous les adverbiaux de manière ? Dans cette sous-section et dans la suivante, j’aimerais montrer que des complications supplémentaires émergent selon l’adverbial examiné. Tout d’abord, considérons les adverbiaux relatifs à une attitude mentale, comme par exemple « joyeusement », « fièrement », « prudemment », « attentivement ». Ces adverbes sont

<sup>100</sup> On appelle parfois « adverbiaux orientés vers un participant » (angl. *participant-oriented adverbials*) les adverbiaux qui introduisent un nouvel argument (Maienborn & Schäfer, 2011).

formés à partir d'un adjectif (« joyeux », « fier », « prudent », « attentif ») qui désigne un état dans lequel on se trouve lorsque l'on a une certaine attitude mentale, qu'elle soit affective (la joie, la fierté) ou cognitive (la prudence, l'attention à quelque chose). Dans cette sous-section, je me borne à l'analyse sémantique de l'adverbe « joyeusement ».

Comment analyser l'énoncé « Paul marche joyeusement » ? En suivant la ligne d'analyse menée dans la précédente sous-section, l'énoncé (1) devrait être analysé conformément à (2) :

- (1) Paul marche joyeusement.  
 (2) ?  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & JOYEUX (e)]

D'après cette analyse, marcher joyeusement revient à effectuer un évènement qui est une marche et qui est joyeux. Mais comment un évènement peut-il être joyeux ? On comprend bien qu'un évènement peut être lent ou rapide : un évènement se déroule, il a donc un tempo qui peut être plus ou moins lent ou rapide par comparaison avec des évènements du même type. Mais seules les entités douées d'états mentaux sont susceptibles d'être joyeuses, ce qui n'est pas le cas des évènements.

Une première solution consiste à dire qu'une marche joyeuse est une marche effectuée par un agent qui éprouve de la joie au moment de marcher<sup>101</sup>. (1) pourrait donc être analysé conformément à (3) :

- (3) ?  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & JOYEUX (paul)]

Cette solution n'est cependant pas satisfaisante. Supposons que Paul éprouve de la joie mais qu'il la dissimule. Pour une quelconque raison, Paul fait semblant d'être triste en marchant. Dans ce cas, on ne dira pas que Paul marche joyeusement, même s'il éprouve de la joie. Une deuxième solution, plus satisfaisante, consiste à dire qu'une marche joyeuse est une marche effectuée d'une manière telle qu'on peut en déduire que le marcheur est joyeux. Autrement dit, une marche joyeuse est une marche qui donne l'air joyeux au marcheur. L'impression suscitée peut être véridique (l'agent est véritablement joyeux) ou fausse (en fait, l'agent est triste). Quoi qu'il en soit, si Paul marche

<sup>101</sup> Pour reprendre l'analyse de Guimier, on dira alors que dans l'énoncé « Paul marche joyeusement », l'adverbe est incident au verbe mais qu'il porte sur le sujet. Guimier distingue ainsi la notion syntaxique d'incidence et la notion sémantique de portée (Guimier, 1996, pp. 48-55).

joyeusement, sa manière de marcher est caractéristique des agents qui éprouvent de la joie. Cette idée est soutenue par Van de Velde, dans le passage suivant (je souligne).

[L’énoncé « ils y sont allés joyeusement, à la guerre »] dit qu’il y avait dans l’accomplissement des gestes nécessaires au départ quelque chose qui indiquait qu’ils étaient joyeux, d’où on déduit qu’ils l’étaient. L’adverbe prédique donc quelque chose de la relation entre le sujet et le prédicat, et pas seulement du sujet lui-même. Ou plutôt, s’il prédique quelque chose du sujet, c’est sur la base d’une déduction qui se fait à partir de la prédication adverbale (Van de Velde, 2009a, p. 48).

Si Van de Velde a raison, alors l’adverbe « joyeusement » est un prédicat qui porte sur l’évènement e et non pas sur l’agent. Autrement dit, « joyeusement » exprime une propriété de l’action de marcher et non pas une propriété du marcheur. Cette thèse permet de confirmer l’analyse (2) et de conforter ainsi la pertinence du modèle néodavidsonien.

#### 2.4 Propriété de l’agent et propriété de l’action

Considérons l’énoncé « Hélène marche sur la pointe des pieds ». L’analyse du groupe prépositionnel « sur la pointe des pieds » se heurte à une difficulté que j’aimerais examiner. En suivant l’approche examinée jusqu’ici, (1) devrait être analysé conformément à (2) :

- (1) Hélène marche sur la pointe des pieds.
- (2) ?  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, hélène) & SUR LA POINTE DES PIEDS (e)]<sup>102</sup>

Mais est-ce si évident que l’expression « sur la pointe des pieds » prédique quelque chose d’un évènement e ? Après tout, c’est l’agent qui est sur la pointe des pieds et non pas l’action. L’action (la marche) n’a pas de pied, elle ne peut donc pas être (ou se dérouler) sur la pointe des pieds. Une solution plus acceptable consisterait donc à analyser (1) conformément à (3) :

---

<sup>102</sup> Je relève cependant une ambiguïté dans l’analyse formulée en (2). Lorsque l’on dit qu’« Hélène marche sur la pointe des pieds », on veut dire qu’elle marche sur la pointe de ses pieds à elle, et non pas sur la pointe des pieds de quelqu’un d’autre. Toutefois, ce n’est pas cette difficulté qui m’intéresse ici.

(3)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, hélène) & SUR LA POINTE DES PIEDS (hélène)]

D’après cette analyse, dire qu’Hélène marche sur la pointe des pieds revient à dire qu’Hélène marche et qu’elle se trouve sur la pointe des pieds.

Notons cependant que le fait qu’Hélène se tienne sur la pointe des pieds (et non pas sur la plante des pieds) a une incidence sur sa manière de marcher, autrement dit sur le déroulement de la marche. Celui qui marche sur la pointe des pieds ne marche pas de la même manière que celui qui marche sur la plante des pieds. La conclusion à tirer est qu’une propriété de l’agent (en l’occurrence : la propriété d’être sur la pointe des pieds) a une incidence sur la manière dont l’action est réalisée.

La même observation est valable pour l’énoncé « Marie parle français avec l’accent du Midi ». Parler français avec l’accent du Midi est une manière de parler français. Et pourtant, ce n’est pas l’action de parler qui a l’accent du Midi, c’est Marie. Plus précisément, *avoir l’accent du Midi* est une propriété dispositionnelle de Marie qui se manifeste lorsque Marie parle. C’est pourquoi il semble que l’énoncé (4) doit être analysé conformément à (6) et non pas conformément à (5) :

(4) Marie parle français avec l’accent du Midi.

(5)  $? \exists e$  [PARLER (e) & AGENT (e, marie) & AVEC L’ACCENT DU MIDI (e)]

(6)  $\exists e$  [PARLER (e) & AGENT (e, marie) & AVEC L’ACCENT DU MIDI (marie)]

Mais encore une fois, la propriété de l’agent (en l’occurrence : la propriété d’*avoir l’accent du Midi*) a une incidence sur la manière de réaliser l’action. Un agent qui a l’accent du Midi ne parle pas de la même manière qu’un agent qui a l’accent parisien.

Une propriété de l’agent peut donc avoir une incidence sur la manière de réaliser l’action. Dans la même veine, l’instrument utilisé pour effectuer une action peut avoir une incidence sur la manière de réaliser l’action. Par exemple, l’adverbial « avec des béquilles » dans l’énoncé « Patricia marche avec des béquilles » est un complément circonstanciel d’instrument et non pas un complément de manière. Les béquilles sont les instruments qui permettent à Patricia de réaliser l’action de marcher, suite à une fracture par exemple<sup>103</sup>. L’analyse sémantique de l’énoncé (7) doit donc introduire un prédicat

<sup>103</sup> Un indice qui montre qu’il s’agit d’un complément d’instrument est le suivant : « Patricia marche avec des béquilles » peut être paraphrasé en « Patricia marche en se servant / en utilisant / en s’aidant de béquilles » (Moline & Stosic, 2016, pp. 43-46).

relationnel INSTR qui porte sur l'évènement et l'instrument qui permet de réaliser l'évènement (les béquilles), conformément à (8) :

- (7) Patricia marche avec des béquilles.
- (8)  $\lambda e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, patricia) & INSTR (e, béquilles)]

On conviendra cependant que le fait de marcher avec des béquilles a une incidence sur la manière de marcher. On pourrait résumer le phénomène en disant que la manière découle de l'usage d'un instrument ou que l'instrument contraint la manière.

## 2.5 Critique de l'analyse prédicative des adverbiaux de manière

J'ai des réserves concernant l'approche néodavidsonienne des adverbiaux de manière. Je pense en effet que la solution qui consiste à analyser les modificateurs subsectifs comme des modificateurs intersectifs ne fonctionne pas. Les modificateurs subsectifs sont, en un certain sens, indétachables de l'expression qu'ils modifient : la lenteur d'une marche lente n'équivaut pas à la lenteur d'une course lente, l'élégance d'une danse élégante n'équivaut pas à l'élégance d'un chant élégant, etc. Les modificateurs subsectifs dépendent de l'expression qu'ils modifient.

Rind et Tillinghast (2008) formulent ce point en affirmant qu'un modificateur subsectif (les auteurs utilisent le terme « attributif ») est incomplet si on le détache de l'expression modifiée. L'adjectif « bon », par exemple, dépend du substantif qu'il modifie (une « bonne voiture », un « bon couteau », un « bon livre »). En effet, cela n'aurait pas de sens de dire d'un objet qu'il est bon si on ne sait pas de quel type d'objet il s'agit.

There is no such thing as “judging that a thing is good” when one does not know what the thing is. To say, “That thing in the distance, whatever it is, is good”, is to talk vacuously. Such an utterance is not a logically complete sentence: “is good”, used without a substantive, either in explicit combination with it or, as Geach says, “supplied from the context”, is not a genuine predicate at all (Rind & Tillinghast, 2008, p. 9).

Les adjectifs subsectifs sont donc des prédicats incomplets s'ils ne se rattachent pas à un substantif. Je pense qu'il en va de même pour les adverbiaux de manière : ce sont des prédicats subsectifs et, pour cette raison, ils sont incomplets s'ils ne se rattachent pas à un

verbe. De même que cela n'a pas de sens de dire d'un objet qu'il est « bon » si on ne sait pas de quel type d'objet il s'agit, cela n'a pas de sens de dire d'une action qu'elle est accomplie élégamment, lentement ou énergiquement si on ne sait pas de quel type d'action il s'agit.

La solution des classes de comparaison, mentionnée à la section 2.1, ne me semble pas satisfaisante. Reprenons l'exemple de l'adjectif « petit » dans l'expression « petit joueur de basket ». D'après l'approche considérée, l'adjectif « petit » est intersectif si on tient compte de la classe de comparaison. En l'occurrence, le prédicat pertinent serait « ... est petit pour un joueur de basket ». Mais est-ce bien clair qu'il s'agit là d'un prédicat intersectif ? Après tout, le prédicat « ... est petit pour un joueur de basket » ne peut pas se dire d'une entité qui n'est pas un joueur de basket. Si un joueur de basket mesure 175 cm, on dira sans doute de lui qu'il est petit pour un joueur de basket. Mais si une armoire, un serpent ou une planche mesure 175 cm, on ne dira pas de cette armoire, de ce serpent ou de cette planche qu'il ou elle « est petit(e) pour un joueur de basket ». Une telle affirmation serait difficile à comprendre. C'est pourtant ce que semble suggérer la solution esquissée ci-dessus. En traitant l'adjectif « petit » comme un adjectif intersectif, on donne à cet adjectif une certaine autonomie vis-à-vis du nom qu'il modifie : l'adjectif « petit », indexé à une classe de comparaison C, pourrait modifier n'importe quel nom tout en maintenant son sens.

Le même problème se pose pour les adverbes en -ment (« élégamment », « rapidement », « énergiquement », « agressivement », etc.). Ces adverbes sont subsectifs, puisqu'ils sont formés à partir d'un adjectif subsectif (respectivement « rapide », « énergique », « agressif »). Une marche rapide est rapide pour une marche, mais elle n'est pas rapide *simpliciter*. Selon moi, on ne peut pas s'en sortir en ayant recours à une classe de comparaison. En effet, le prédicat « ... est rapide pour une marche » n'est pas intersectif puisqu'il ne s'applique pas à autre chose qu'une marche. Si Pierre marche à 2 m/s, on dira qu'il marche rapidement, autrement dit que sa marche est rapide. Mais si Pierre court à 2 m/s, on dira qu'il court lentement, on ne dira pas que sa course est rapide pour une marche. Ainsi, même si l'adverbe de manière s'analyse à la lumière d'une classe de comparaison, cela n'enlève rien à son caractère subsectif.

J'ajoute que l'analyse peut être généralisée à tous les adverbes en -ment, puisqu'on ne peut pas construire un adverbe en -ment à partir d'un adjectif intersectif (« \*rougement », « \*triangulairement », « \*rugueusement »). Les adverbes en -ment sont donc des modificateurs subsectifs, c'est-à-dire des prédicats qui ne peuvent pas être

détachés de l'expression qu'ils modifient. Si j'ai raison, l'analyse néodavidsonienne fait donc fausse route en analysant les adverbiaux de manière comme des prédicats intersectifs. Marcher lentement ne revient pas à effectuer une action qui est une marche et qui est lente ; danser élégamment ne revient pas à effectuer une action qui est une danse et qui est élégante, etc.

### 3 Analyse adverbiale fine

#### 3.1 Asymétrie du verbe et de l'adverbe

Comme je l'ai montré dans la précédente section, l'analyse néodavidsonienne traite de la même façon les prédicats verbaux (par exemple : MARCHER) et les prédicats adverbiaux de manière (par exemple : LENTEMENT). Les deux sont traités comme des prédicats unaires qui portent sur l'argument événementiel. L'analyse parvient ainsi à distinguer les adverbiaux de manière des autres adverbiaux, notamment les adverbiaux de durée, de lieu et d'instrument. Cependant, plusieurs auteurs pensent que ce traitement symétrique des verbes et des adverbes est problématique. Martin Schäfer résume le problème dans la citation ci-dessous.

A side effect of a plain Neo-Davidsonian representation is that the verb and the manner adverbial appear to be semantically on par (both providing one-place predicates over events) while intuitively and syntactically, they are not: one element represents the main verb of the sentence, the other element represents an optional modifier (Schäfer, 2013, pp. 187-188).

Il s'agit là d'une critique distincte de celle que j'ai soulevée à la sous-section 2.5. Selon Schäfer, le traitement analogue des verbes d'action et des adverbes de manière heurte à la fois la syntaxe et nos intuitions. Comme le relève l'auteur, l'adverbe est syntaxiquement optionnel, alors que le verbe ne l'est pas. Considérons l'énoncé « Pierre marche lentement ». On peut supprimer l'adverbe tout en maintenant une phrase grammaticalement bien formée : « Pierre marche ». En revanche, si on supprime le verbe, on obtient une phrase agrammaticale : « \*Pierre lentement ». Il existe ainsi une asymétrie entre les verbes d'action et les adverbes de manière, différence que l'analyse néodavidsonienne standard ne permet pas d'apprécier.

Le traitement symétrique des verbes et des adverbes de manière a une deuxième conséquence fâcheuse. En effet, l’analyse néodavidsonienne traite les adverbiaux de manière comme s’ils portaient sur l’argument évènementiel tout entier, sans considération pour les différents aspects de l’action ((Maienborn & Schäfer, 2011, pp. 1414-1416; Schäfer, 2013, ch. 7)). Pour illustrer ce point, considérons les énoncés (1), (3) et (5) et leurs analyses respectives (2), (4) et (6).

- (1) Pierre marche rapidement.
- (2)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, pierre) & RAPIDE (e)]
- (3) Pierre marche élégamment.
- (4)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, pierre) & ÉLÉGANT (e)]
- (5) Pierre marche joyeusement.
- (6)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, pierre) & JOYEUX (e)]

L’analyse place sur le même plan les trois adverbiaux que sont « rapidement », « élégamment » et « joyeusement ». Pourtant, il semble que les trois adverbiaux n’opèrent pas sur le même plan. Le premier adverbial concerne la vitesse de la marche ; le deuxième concerne la qualité esthétique de la marche ; le troisième concerne l’état affectif exprimé par la marche. Ce sont là trois dimensions de spécification différentes, pour reprendre ma terminologie du chapitre 4 (section 1). Comme les trois adverbiaux ne jouent pas sur la même dimension de spécification, ils peuvent être combinés sans incohérence : il est possible de marcher rapidement, joyeusement et élégamment. En revanche, il n’est pas possible de marcher à la fois lentement et rapidement, à la fois élégamment et de façon pataude, à la fois joyeusement et d’un air las. Or, l’analyse néodavidsonienne standard ne rend pas compte de ces compatibilités et incompatibilités entre adverbiaux de manière, car elle ne distingue pas les différentes dimensions de spécification de l’action de marcher. L’adverbe de manière est considéré comme un prédicat qui porte sur l’évènement tout entier.

Encore une fois, ces observations plaident en faveur d’un traitement asymétrique du verbe et de l’adverbe de manière. Martin Schäfer, suivant d’autres sémanticiens, a proposé une nouvelle analyse des adverbiaux, proche de l’analyse néodavidsonienne, mais qui tient compte de l’asymétrie entre les verbes et les adverbes. Cette approche, appelée « analyse adverbiale fine », consiste à supposer que le verbe et l’adverbe ne portent pas sur le même argument.

### 3.2 Présentation de l’analyse

Une façon de rendre compte de l’asymétrie entre les verbes et les adverbes consiste à avancer que le prédicat verbal et le prédicat adverbial ne portent pas sur le même argument. Cette idée a été suggérée par plusieurs auteurs, notamment Dik (1975, pp. 116-119), Fodor (1970, pp. 312-314), Piñón (2007, 2008) et Alexeyenko (2012). Le développement le plus abouti de cette explication se trouve toutefois chez Schäfer (2013, ch. 7). Schäfer propose ainsi une analyse sémantique plus fine (« a much more fine-grained analysis of the adverbials » (Schäfer, 2013, p. 188)) que l’analyse néodavidsonienne standard.

L’innovation majeure de l’analyse sémantique fine par rapport à l’analyse néodavidsonienne standard consiste à suggérer que le prédicat adverbial ne porte pas sur l’argument événementiel *e* mais sur un nouvel argument, à savoir la manière *m*<sup>104</sup>. Une expression telle que « marcher élégamment » s’analyse donc comme suit : le prédicat verbal MARCHER porte sur l’évènement *e* et le prédicat adverbial ÉLÉGAMMENT porte sur la manière *m*. L’énoncé (1), par exemple, s’analyse conformément à (2) :

(1) Pierre marche élégamment.

(2)  $\exists e$  [MARCHER (*e*) & AGENT (*e*, pierre) &  $\exists m$  [MANIÈRE (*e*, *m*) & ÉLÉGANT (*m*)]]

On notera que la manière correspond à deux choses différentes dans l’analyse. D’une part, la manière *m* est un argument sur lequel porte le prédicat ÉLÉGANT. D’autre part, MANIÈRE est un prédicat relationnel qui se tient entre *m* et *e*. Ce prédicat relationnel MANIÈRE permet de préciser que *e* et *m* ne sont pas deux entités complètement distinctes : *e* correspond à une action et *m* correspond à la manière dont l’action est effectuée.

L’analyse ci-dessus permet de rendre compte de l’asymétrie entre le prédicat verbal et le prédicat adverbial. Contrairement aux analyses néodavidsoniennes standards, l’adverbe n’est pas traité sur le même plan que le verbe. Les deux prédicats portent sur deux entités différentes : le prédicat verbal se dit d’un évènement *e* et le prédicat adverbial se dit d’une manière *m*. Cette analyse permet également de tenir compte de la dimension de spécification pertinente pour l’adverbial considéré. Il suffit de spécifier le prédicat relationnel MANIÈRE en précisant le paramètre concerné. Ainsi, pour reprendre un

<sup>104</sup> Je souligne l’emploi de la minuscule : *m* est ici un argument et non pas un prédicat.

exemple de Schäfer, dans l’énoncé « Peter chante fort », l’adverbe « fort » concerne le paramètre du volume sonore (Schäfer, 2013, p. 191) conformément à l’analyse (4) :

- (3) Peter chante fort.
- (4)  $\exists e$  [CHANTER (e) & AGENT (e, peter) &  $\exists m$  [MANIÈRE\_VOLUME SONORE (e, m) & FORT (m)]]

Mes exemples proposés dans la précédente sous-section peuvent être analysés de la même façon. Ainsi, (5) peut être analysé conformément à (6), (7) peut être analysé conformément à (8) et (9) peut être analysé conformément à (10) :

- (5) Pierre marche rapidement.
- (6)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, pierre) &  $\exists m$  [MANIÈRE\_VITESSE (e, m) & RAPIDE (m)]]
- (7) Pierre marche élégamment.
- (8)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, pierre) &  $\exists m$  [MANIÈRE\_QUALITÉ ESTHÉTIQUE (e, m) & ÉLÉGANT (m)]]
- (9) Pierre marche joyeusement.
- (10)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, pierre) &  $\exists m$  [MANIÈRE\_EXPRESSIVITÉ (e, m) & JOYEUX (m)]]

C’est en cela que l’analyse de Schäfer est plus fine que l’analyse néodavidsonienne standard. Elle permet en effet de tenir compte des paramètres pertinents pour comprendre l’adverbial.

### 3.3 Critique de l’analyse

Tout d’abord, la critique que j’ai formulée à l’encontre de la théorie néodavidsonienne standard (sous-section 2.5) s’applique *ipso facto* à l’analyse fine. En effet, tout comme l’approche standard, l’analyse de Schäfer traite les adverbes de manière (« rapidement », « élégamment ») comme des modificateurs intersectifs et non pas subsectifs. Par ailleurs, l’analyse adverbiale fine soulève une nouvelle difficulté que j’aimerais examiner ici. Cette difficulté concerne le statut ontologique des manières. D’après l’analyse fine, la manière m correspond à un argument, au même titre que les événements. Cependant, les manières ne devraient pas être mises sur un pied d’égalité avec les événements, puisqu’une manière dépend ontologiquement d’un événement. En effet, une manière est

nécessairement une manière d'effectuer une certaine action : la manière ne peut donc pas exister indépendamment de l'action.

Cette ambiguïté se retrouve dans les observations de Piñón, auteur qui défend lui aussi une analyse sémantique fine des adverbiaux de manière :

The leading idea of the new approach is to reify manners, i.e., to take manners as objects in their own right. Like ordinary individuals, events, and times, manners are concrete particulars, but they differ from ordinary objects, events, and times in their ontological status. In particular, manners differ [from] events in that they are *ontologically dependent* on events and event types, i.e., they could not exist if events of a particular type did not exist (Piñón, 2007, p. 3).

D'un côté, Piñón affirme que les manières sont des entités qui existent de plein droit. Il va même jusqu'à dire que ce sont des particuliers concrets, leur attribuant ainsi une forme d'autonomie ontologique. De l'autre côté, l'auteur rappelle que ce sont des entités dépendantes. L'auteur ne semble pas gêné par cette tension. Elle est pourtant problématique.

Piñón souligne le fait que les manières peuvent être perçues. Ainsi, les énoncés suivants sont parfaitement intelligibles : « Pierre voit comment Jean écrit, à savoir proprement », « Pierre voit comment Jean danse, à savoir élégamment ». Selon l'auteur, cette observation montre que les manières doivent être considérées comme des particuliers concrets :

Since manners are concrete particulars, they may be perceived. This does not mean that they may be perceived in complete isolation from the events that they ontologically depend on, but they can be perceived nonetheless (Piñón, 2007, p. 5).

Je ne sais pas exactement ce que Piñón entend par « particulier concret ». À mon sens, une entité ne peut pas être à la fois concrète et dépendante d'une autre entité. Mais quoi qu'il en soit, je ne pense pas que l'argument de la perception soit très convaincant et cela pour deux raisons. Premièrement, je peux certes percevoir *que* Pierre danse élégamment, mais cela ne signifie pas pour autant que je peux percevoir l'élégance de la danse de Pierre. Deuxièmement, même en admettant qu'il est possible de percevoir les manières d'agir, je ne crois pas que l'on puisse en conclure que les manières sont des particuliers concrets. Après tout, peut-être est-il possible de percevoir non seulement des particuliers

concrets, mais encore des qualités (telle blancheur, telle triangularité). Ainsi, la thèse selon laquelle les manières peuvent être perçues me semble compatible avec l'idée que les manières sont des qualités instanciées par les événements et non pas des entités qui doivent être mises sur un pied d'égalité ontologique avec les événements. Schäfer semble conscient du problème, puisqu'il note :

Obvious objections to this approach concern matters of ontology: What exactly are manners supposed to be, and what do we mean when we speak of 'coordinates of events'? Manners, speeds, and sound volumes are all ontologically dependent on the events introduced by the verbs in the respective sentences, that is, they do not and cannot exist by themselves. These ontologically dependent entities can be viewed as coordinates in the conceptual structure of their host events. The exact nature and internal structure of these coordinates is still an unanswered question (Schäfer, 2013, p. 190).

En bref, Schäfer reconnaît que son analyse pose un problème ontologique, mais il n'apporte pas de solution.

### **Conclusion**

Dans ce chapitre, j'ai examiné l'approche néodavidsonienne des adverbiaux de manière. Cette approche permet d'éclairer la différence entre les adverbiaux de manière d'une part et les adverbiaux de lieu, de durée et d'instrument d'autre part. En effet, les adverbiaux de lieu, de durée et d'instrument introduisent un nouvel argument, ce qui n'est pas le cas des adverbiaux de manière. À titre d'exemple, comparons l'énoncé « Paul marche avec des béquilles » (qui s'analyse conformément à (1)) et l'énoncé « Paul marche lentement » (qui s'analyse conformément à (2)) :

- (1)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & INSTR (e, béquilles)]
- (2)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & LENT (C) (e)]

On voit que le groupe prépositionnel « avec des béquilles » introduit un nouvel argument qui s'ajoute à l'argument événementiel. Par contraste, l'adverbe « lentement » n'introduit aucun nouvel argument : il s'agit d'un prédicat unaire qui porte sur l'argument événementiel.

Par ailleurs, l'analyse néodavidsonienne suppose de traiter les adverbes de manière comme des modificateurs intersectifs. J'ai émis des réserves concernant ce dernier point. Un autre reproche qui a été adressé à l'analyse néodavidsonienne standard concerne le traitement symétrique du verbe et de l'adverbe : il s'agirait, dans les deux cas, d'un prédicat unaire qui porte sur un argument événementiel. L'analyse adverbiale fine propose une nouvelle approche, en traitant la manière comme un argument. Cette approche permet de tenir compte des dimensions de spécification du prédicat verbal : l'adverbe ne porte pas sur l'évènement e tout entier, mais sur un aspect de l'évènement e. J'ai toutefois formulé deux objections à l'égard de cette analyse. Premièrement elle suppose, tout comme l'analyse néodavidsonienne standard, que les adverbes de manière peuvent être traités comme des modificateurs intersectifs. Deuxièmement, cette théorie soulève une difficulté concernant le statut ontologique des manières d'agir, traitées comme des entités indépendantes.

**CHAPITRE 6**  
**INVESTIGATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA**  
**NOTION DE MANIÈRE D'AGIR**



## **Introduction**

Nous savons maintenant ce qu’est une action (chapitre 2), ce qu’est une relation de spécification (chapitre 3) et ce qu’est une manière d’agir (chapitre 4). J’ai également abordé quelques pistes pour une approche sémantique des adverbiaux de manière (chapitre 5). Il reste cependant de nombreuses investigations à mener à propos de la notion de manière d’agir, tant sur le plan linguistique que sur le plan métaphysique. Dans ce sixième et dernier chapitre, j’explore différentes pistes. Il s’agit d’un chapitre hétérogène, dans la mesure où chaque section présente une réflexion autonome.

Pour commencer, dans la première section, je me penche sur l’analyse sémantique du gérondif, mode grammatical qui exprime, entre autres, la manière d’agir, le moyen d’agir et la concomitance entre deux actions. L’étude du gérondif permet donc d’explorer la frontière sémantique entre la notion de manière et les notions voisines. Dans la deuxième section, j’applique la notion de manière d’agir à trois thématiques de la philosophie de l’action. Plus précisément, je me demande ce qu’est une raison d’agir d’une certaine manière (section 2.1), une manière de ne pas agir (section 2.2) et une manière d’agir mentalement (section 2.3). Enfin, dans la troisième section, je termine par une étude de cas portant sur les manières de marcher. Le but de cette troisième section est d’identifier les différentes dimensions de spécification de la marche. Pour cela, je m’appuie sur deux ressources : la biomécanique de la marche d’une part et l’analyse lexicale des verbes de déplacement d’autre part.

Dans ce chapitre, j’adopte par défaut une ontologie davidsonienne. Autrement dit, je suppose que les actions sont des événements et que les événements sont des entités fondamentales, irréductibles à des propriétés. Il ne s’agit pas d’une position que je cherche à défendre (au chapitre 2, je n’ai donné aucune raison de privilégier l’ontologie davidsonienne), mais d’une décision de pure commodité. Je pars ainsi du principe que, dans ce qui suit, il est possible d’adapter l’analyse pour la rendre compatible avec la process view ou la causing view.

## **1 Gérondif**

### **1.1 Introduction**

Considérons les trois énoncés suivants, qui contiennent un verbe conjugué au mode gérondif :

- (1) Paul va au travail en marchant.
- (2) Brutus a tué César en le poignardant.
- (3) Pierre regarde la télévision en mangeant du popcorn.

Le gérondif exprime la manière d’agir en (1), mais ce n’est pas le cas en (2) ni en (3). En (2), le gérondif exprime plutôt un moyen d’agir alors qu’en (3) le gérondif exprime plutôt une action concomitante à une autre. L’analyse sémantique du gérondif est donc particulièrement intéressante pour moi, car elle me permet de chercher à tracer une frontière entre l’expression de la manière d’agir et l’expression de relations sémantiques voisines, typiquement le moyen et la concomitance.

Suivant la terminologie de Halmøy (2003), je distingue le verbe régissant (VR) et le syntagme gérondif (SG) rattaché au verbe régissant. Le SG est constitué de la préposition « en », d’un verbe se terminant par *-ant*<sup>105</sup> et des éventuels compléments du verbe conjugué au gérondif. Le tableau ci-dessous distingue le VR et le SG au sein des énoncés (1-3) listés plus haut.

VR	SG
(1) aller au travail	en marchant
(2) tuer César	en le poignardant
(3) regarder la télévision	en mangeant du popcorn

La relation entre le VR et le SG n’a donc pas toujours le même sens d’un énoncé à l’autre. On peut typiquement supposer que, dans l’exemple (1), le gérondif exprime la manière d’agir. Le VR (aller au travail) correspond à une action spécifiable alors que le SG (en marchant) correspond à une manière d’effectuer cette action spécifiable. Dans l’exemple (2), le gérondif exprime plutôt le moyen. En effet, le VR (tuer César) exprime un résultat et le SG (en le poignardant) exprime le moyen de parvenir à ce résultat. Enfin, dans l’exemple (3), le gérondif exprime une action concomitante à une autre action. Le VR (regarder la télévision) exprime une action et le SG (en mangeant du popcorn) exprime une deuxième action concomitante à la première.

<sup>105</sup> Il n’est pas admis que le verbe conjugué au gérondif se réduise à un participe présent précédé de la préposition « en » (Halmøy, 2003, pp. 63-65).

Je ne chercherai pas à élaborer une typologie exhaustive des différents sens que le gérondif peut véhiculer<sup>106</sup>. Je me contenterai d’examiner quatre différents cas de figure, à savoir : le gérondif de concomitance (sous-section 1.2), le gérondif de moyen (sous-section 1.3), le gérondif qui exprime la relation « compte-comme » (sous-section 1.4) et le gérondif qui exprime la relation partie-tout (sous-section 1.5). Le gérondif de concomitance m’intéresse dans la mesure où il contraste avec le gérondif de manière. En revanche, les trois autres catégories identifiées ont selon moi des liens étroits avec la notion de manière. C’est du moins ce que je vais essayer de montrer dans les sous-sections qui suivent.

J’utilise le formalisme de la sémantique néodavidsonienne (présenté au chapitre 5) pour analyser les énoncés conjugués au gérondif. Certes, au chapitre 5, j’ai émis des réserves quant à la pertinence de l’approche néodavidsonienne. Mais ces réserves portaient uniquement sur le traitement intersectif des adverbes de manière. Dans cette section, il ne sera pas question d’adverbes, mais de syntagmes gérondifs. J’estime donc que l’analyse néodavidsonienne offre un outillage approprié.

## 1.2 Gérondif de concomitance

Le premier cas de figure que j’aimerais examiner est appelé « gérondif de concomitance » dans la littérature (Halmøy, 2003, pp. 101-104)<sup>107</sup>. Le VR exprime une action et le SG exprime une deuxième action qui accompagne la première. Les trois énoncés suivants illustrent ce cas de figure : « Pierre regarde la télévision en mangeant du popcorn », « Marie marche en chantant », « Georges conduit en téléphonant ». Il existe deux tests simples pour savoir si le SG exprime une action accompagnatrice. Le premier consiste à remplacer la préposition « en » par le groupe prépositionnel « tout en » (Halmøy, 2003, p. 101; Moline & Stosic, 2016, p. 80). Une telle substitution est possible avec les trois exemples ci-dessus : « Pierre marche tout en chantant », « Marie regarde la télévision tout en mangeant du popcorn », « Georges conduit tout en téléphonant ». Lorsque le gérondif ne correspond pas à une action accompagnatrice, une telle substitution n’est pas possible. Ainsi, l’énoncé « Brutus a tué César en le poignardant » ne peut pas être reformulé en « \*Brutus a tué César tout en le poignardant ». Le deuxième test consiste à inverser le SG

<sup>106</sup> Pour un essai de typologie, voir Halmøy (2003, pp. 87-108).

<sup>107</sup> Voir aussi la notion d’action co-temporelle (angl. *co-temporal act*) chez Goldman (1970, p. 22).

et le VR (Halmøy, 2003, p. 102; Moline & Stosic, 2016, p. 79). Ainsi, la phrase « Marie regarde la télévision en mangeant du popcorn » peut être reformulée en « Marie mange du popcorn en regardant la télévision ». Par contraste, « Brutus a tué César en le poignardant » ne peut pas être reformulé en « \*Brutus a poignardé César en le tuant ».

L’ambiguïté entre action accompagnatrice et moyen d’agir n’existe pas en anglais. En anglais, l’action accompagnatrice est signalée par la préposition « while (also) ». Par exemple : « Pierre walks while (also) singing ». Par contraste, le moyen d’agir est signalé par la préposition « by ». Par exemple : « Brutus killed Caesar by stabbing him ». Mais en français, la préposition « en » traduit à la fois « while » et « by ». Il en découle que le gérondif correspond tantôt à une action accompagnatrice (« marcher en chantant »), tantôt à un moyen d’agir (« tuer en poignardant »).

Le formalisme néodavidsonien, présenté au chapitre précédent, permet de poser l’analyse de façon plus explicite. Ainsi, l’énoncé (1) peut être analysé conformément à (2) :

- (1) Marie marche en chantant.  
 (2)  $\exists e_1 \exists e_2$  [MARCHER ( $e_1$ ) & CHANTER ( $e_2$ ) & AGENT ( $e_1, e_2, marie$ ) & CONCOMITANCE ( $e_1, e_2$ )]

Puisqu’il y a deux actions concomitantes, l’analyse distingue deux arguments évènementiels :  $e_1$  (argument sur lequel porte le prédicat MARCHER) et  $e_2$  (argument sur lequel porte le prédicat CHANTER). Cette analyse éclaire la différence entre le gérondif qui exprime la manière d’agir et le gérondif qui exprime la concomitance. En effet, comme on l’a vu au cours du cinquième chapitre (section 2), un adverbial de manière n’introduit aucun nouveau participant. Par contraste, le gérondif de concomitance introduit un nouvel évènement ( $e_2$ ) qui accompagne le premier<sup>108</sup>. À l’aide du tableau ci-dessous, on constate en effet que l’expression « marcher en chantant » introduit un argument supplémentaire par rapport au verbe « marcher ». Ainsi, dans la colonne de gauche, on dénombre un seul argument (l’évènement  $e$ ) alors que dans la colonne de droite, on dénombre deux arguments (l’évènement  $e_1$  et l’évènement  $e_2$ ).

<sup>108</sup> Pour une analyse plus nuancée, voir Kleiber (2011). D’après l’auteur, certains gérondifs qui s’apparentent à des gérondifs de concomitance doivent néanmoins être classés parmi les gérondifs de manière dans un sens large. Son exemple est « Paul se rase en chantant ».

	VR	VR + SG
<b>expression</b>	marcher	marcher en chantant
<b>analyse</b>	$\lambda x \lambda e$ [MARCHER (e) & AGENT (e, x)]	$\lambda e_1 \lambda e_2 \lambda x$ [MARCHER (e <sub>1</sub> ) & CHANTER (e <sub>2</sub> ) & AGENT (e <sub>1</sub> , e <sub>2</sub> , x) & CONCOMITANCE (e <sub>1</sub> , e <sub>2</sub> )]

### 1.3 Gérondif de moyen

Considérons maintenant les deux énoncés suivants : « Brutus a tué César en le poignardant » et « Marie a cassé la vitre en lançant une pierre ». Dans les deux cas, le SG exprime le moyen de parvenir à un certain résultat. Cependant, l’analyse de ces deux énoncés nécessite que l’on s’attarde un peu plus longuement sur les VR (« tuer César » et « casser la vitre »). Il s’agit de verbes causatifs, c’est-à-dire des verbes qui contiennent l’idée d’une relation causale<sup>109</sup> : tuer quelqu’un revient à causer la mort de quelqu’un, casser une vitre revient à causer le bris d’une vitre. Le verbe « causer » est ici employé dans un sens très lâche, que l’on pourrait remplacer par « susciter », « provoquer », « entraîner » ou « faire advenir ».

La sémantique néodavidsonienne permet d’analyser les verbes causatifs (Parsons, 1990, ch. 6). L’analyse révèle alors que les verbes causatifs contiennent deux arguments événementiels. Par exemple, l’énoncé « Brutus a tué César » correspond à deux événements : une action effectuée par Brutus, d’une part, et la mort de César, d’autre part. Les deux événements entretiennent une relation causale : l’action de Brutus a causé la mort de César. L’énoncé (1) peut ainsi être analysé conformément à (2) :

- (1) Brutus a tué César.  
 (2)  $\exists e_1 \lambda P$  [P (e<sub>1</sub>) & AGENT (e<sub>1</sub>, brutus) &  $\exists e_2$  [MORT DE CÉSAR (e<sub>2</sub>) & CAUSE (e<sub>1</sub>, e<sub>2</sub>)]]

L’analyse (2) appelle quelques commentaires. Tout d’abord, on distingue deux arguments événementiels, e<sub>1</sub> et e<sub>2</sub>. e<sub>2</sub> correspond à la mort de César, e<sub>1</sub> à l’action qui a suscité la mort de César. Le verbe « tuer » prédique quelque chose d’e<sub>2</sub> (le prédicat MORT DE CÉSAR se rapporte à e<sub>2</sub>) mais ne prédique rien de e<sub>1</sub>. Autrement dit, on ne sait pas quelle est l’action

<sup>109</sup> Voir Sæbø (2016) et Maienborn (2011, pp. 811-813).

qui a eu pour conséquence la mort de César. On sait que Brutus a tué César, mais on ne sait pas ce qu’il a fait pour le tuer : s’agit-il d’un homicide par étranglement, par défenestration, par décapitation ? C’est pourquoi l’analyse (2) mobilise le prédicat P, pris en charge par l’opérateur lambda. Le prédicat P signale que l’on ignore tout du prédicat qui se rapporte à  $e_1$ . La même analyse vaut pour l’énoncé « Marie a cassé la vitre », qui peut être analysé conformément à (4) :

- (3) Marie a cassé la vitre.  
 (4)  $\exists e_1 \lambda P [P(e_1) \& \text{AGENT}(e_1, \text{marie}) \& \exists e_2 [\text{BRIS DE LA VITRE}(e_2) \& \text{CAUSE}(e_1, e_2)]]$

À nouveau, le prédicat P qui se dit de  $e_1$  révèle que Marie a fait quelque chose qui a causé le bris de la vitre, mais on ignore la nature de l’action qui a entraîné cette conséquence.

Je reviens maintenant à l’analyse du SG. Les verbes causatifs se combinent avec un verbe subordonné conjugué au gérondif, verbe dont la fonction est de préciser la nature de l’action dont on connaît déjà la conséquence<sup>110</sup>. Si on ajoute un SG aux énoncés (1) et (3), le prédicat P laisse sa place au prédicat qui correspond au SG. Ainsi, (5) peut être analysé conformément à (6) et (7) peut être analysé conformément à (8) :

- (5) Brutus a tué César en le poignardant.  
 (6)  $\exists e_1 [\text{POIGNARDER}(e_1) \& \text{AGENT}(e_1, \text{brutus}) \& \text{PATIENT}(e_1, \text{césar}) \& \exists e_2 [\text{MORT DE CÉSAR}(e_2) \& \text{CAUSE}(e_1, e_2)]]$   
 (7) Marie a cassé la vitre en lançant une pierre.  
 (8)  $\exists e_1 [\text{LANCER}(e_1) \& \text{AGENT}(e_1, \text{marie}) \& \text{PATIENT}(e_1, \text{une pierre}) \& \exists e_2 [\text{BRIS DE LA VITRE}(e_2) \& \text{CAUSE}(e_1, e_2)]]$

En bref, le SG correspond à une action (l’action de poignarder César ou de lancer une pierre) qui a un événement pour conséquence (la mort de César, le bris de la vitre). Il s’agit de ce qu’on appelle plus couramment un moyen. Poignarder César est le moyen qu’a utilisé Brutus pour tuer César ; lancer la pierre est le moyen qu’a utilisé Marie pour casser la vitre.

Il est intéressant d’examiner le passage de (2) à (6) et le passage de (4) à (8) (voir le tableau ci-dessous). On constate que, contrairement au gérondif de concomitance, le gérondif de moyen n’introduit aucun nouveau participant. En effet, le prédicat TUER porte déjà sur deux arguments ( $e_1$  et  $e_2$ ). La différence entre l’expression « tuer » et l’expression

<sup>110</sup> Voir Sæbø (2016, p. 3178) et Van de Velde (2009a, p. 59).

« tuer en poignardant » concerne le degré de spécification du prédicat de  $e_1$ . Dans l’expression « tuer », le prédicat P portant sur  $e_1$  est maximale spécifiable : on ignore tout de l’évènement qui a causé la mort de César. Tuer, c’est faire quelque chose qui cause la mort. Dans l’expression « tuer en poignardant », le prédicat spécifiable P est remplacé par un prédicat spécifié POIGNARDER. On sait maintenant quelle est cette action qui cause la mort, à savoir l’action de poignarder. Autrement dit, entre l’expression « tuer » et l’expression « tuer en poignardant » se tient une relation entre un spécifiable et un spécifié. J’en conclus qu’il existe un rapport étroit entre le moyen et la manière. Tuer en poignardant est une manière de tuer.

	VR	VR + SG
<b>expression</b>	tuer César	tuer César en le poignardant
<b>analyse</b>	$\lambda e_1 \lambda P \lambda x [P(e_1) \& \text{AGENT}(e_1, x) \& \lambda e_2 [\text{MORT DE CÉSAR}(e_2) \& \text{CAUSE}(e_1, e_2)]]$	$\lambda e_1 \lambda P \lambda x \lambda y [\text{POIGNARDER}(e_1) \& \text{AGENT}(e_1, x) \& \text{PATIENT}(e_1, y) \& \lambda e_2 [\text{MORT DE CÉSAR}(e_2) \& \text{CAUSE}(e_1, e_2)]]$

#### 1.4 Gérondif de « compte comme »

Considérons les deux énoncés suivants : « Hélène salue sa voisine en agitant le bras » et « Roger vote en levant la main ». La relation qui est en jeu ici n’est pas une relation causale. Le mouvement du bras d’Hélène ne cause pas la salutation, pas plus que l’élévation du bras de Roger ne cause son vote. Il semble plutôt que l’agitation du bras d’Hélène compte comme une salutation et que l’élévation du bras de Roger compte comme un vote<sup>111</sup>. Il faut évidemment que certaines conditions contextuelles soient satisfaites pour qu’un mouvement du bras compte comme une salutation : il faut, par exemple, être dans le champ de vision de la personne que l’on salue. De même, il faut un contexte institutionnel précis pour qu’un geste de la main compte comme un vote<sup>112</sup>. Un

<sup>111</sup> Goldman (1970, pp. 20-30) contraste la préposition « en » (angl. *by*) qui exprime une relation causale et la préposition « en » qui exprime une relation de convention. Dans la même veine, Searle (2001, pp. 51-53) contraste la relation causale, qu’il appelle aussi « by means of » (poignarder César cause la mort de César) et la relation constitutive, qu’il appelle aussi « by way of » (lever la main constitue une salutation).

<sup>112</sup> Searle (1998) propose la formule « x compte comme un y en c » pour analyser ces cas de figure. « x » tient pour un fait brut, « y » tient pour un fait social et « c » tient pour le contexte pertinent.

mouvement du bras effectué par une personne seule dans une chambre ne peut jamais compter ni comme une salutation ni comme un vote.

L’analyse explicitée dans la sous-section précédente s’applique également aux deux énoncés ci-dessus, à cette différence près qu’il faut remplacer la relation CAUSE ( $e_1, e_2$ ) par la relation COMPTE COMME ( $e_1, e_2$ )<sup>113</sup>. Ainsi, « saluer quelqu’un » revient à faire quelque chose qui, par convention, compte comme une salutation dans un contexte donné. L’énoncé (1) ci-dessous s’analyse donc conformément à (2).

- (1) Hélène salue sa voisine.  
 (2)  $\exists e_1 \lambda P [P(e_1) \ \& \ \text{AGENT}(e_1, \text{hélène}) \ \& \ \exists e_2 [\text{SALUER}(e_2) \ \& \ \text{PATIENT}(e_2, \text{voisine}) \ \& \ \text{COMPTE COMME}(e_1, e_2)]]]$

L’analyse montre qu’un évènement a lieu et que cet évènement compte comme une salutation de la voisine. On ignore la nature de cet évènement (comme le signale le prédicat P) : on ne sait pas comment Hélène a salué sa voisine. Lorsque l’énoncé se combine avec un verbe subordonné conjugué au gérondif, le SG permet de préciser la nature de l’évènement qui compte comme une salutation. Ainsi, l’énoncé (3) s’analyse conformément à (4) :

- (3) Hélène salue sa voisine en agitant le bras.  
 (4)  $\exists e_1 [\text{AGITER LE BRAS}(e_1) \ \& \ \text{AGENT}(e_1, \text{hélène}) \ \& \ \exists e_2 [\text{SALUER}(e_2) \ \& \ \text{PATIENT}(e_2, \text{voisine}) \ \& \ \text{COMPTE COMME}(e_1, e_2)]]]$

L’énoncé « Roger vote en levant la main » s’analyse de la même façon. Voter revient à faire quelque chose (on ignore quoi) qui compte comme un vote. L’ajout d’un verbe conjugué au gérondif permet de préciser la nature de l’évènement qui compte comme un vote, conformément à (6) :

- (5) Roger vote en levant la main.  
 (6)  $\exists e_1 [\text{LEVER LA MAIN}(e_1) \ \& \ \text{AGENT}(e_1, \text{roger}) \ \& \ \exists e_2 [\text{VOTER}(e_2) \ \& \ \text{COMPTE COMME}(e_1, e_2)]]]$

Là encore, il est intéressant d’examiner le passage de « voter » à « voter en levant la main » (voir le tableau ci-dessous). On constate que le SG n’introduit pas de nouveau participant : le prédicat VOTER porte déjà sur deux arguments  $e_1$  et  $e_2$ . Entre l’expression

<sup>113</sup> Voir la notion de « abstract predicate » développée par Sæbø (2008; 2016, pp. 3176-3180).

« voter » et l’expression « voter en levant la main » se tient donc une relation entre un spécifiable et un spécifié. Voter en levant la main est une manière de voter.

	VR	VR + SG
<b>expression</b>	voter	voter en levant la main
<b>analyse</b>	$\lambda e_1 \lambda p \lambda x [P(e_1) \& \text{AGENT}(e_1, x) \& \lambda e_2 [\text{VOTER}(e_2) \& \text{COMPTE COMME}(e_1, e_2)]]]$	$\lambda e_1 \lambda x [\text{LEVER LA MAIN}(e_1) \& \text{AGENT}(e_1, x) \& \lambda e_2 [\text{VOTER}(e_2) \& \text{COMPTE COMME}(e_1, e_2)]]]$

### 1.5 Gérondif de « partie-tout »

Considérons maintenant l’énoncé suivant : « Pierre marche en levant les genoux jusqu’au niveau des hanches ». Quelle est la relation entre l’évènement exprimé par le VR (« marche ») et l’évènement exprimé par le SG (« en levant les genoux jusqu’au niveau des hanches ») ? Il ne s’agit pas de la relation COMPTE COMME ( $e_1, e_2$ ) : lever les genoux jusqu’au niveau des hanches ne compte pas comme une marche. Il ne s’agit pas non plus de la relation CAUSE ( $e_1, e_2$ ) : lever les genoux jusqu’au niveau des hanches ne cause pas l’action de marcher. Enfin, il ne s’agit pas non plus de deux actions distinctes effectuées simultanément, comme dans l’énoncé « Pierre marche en chantant ». Comment alors caractériser positivement la relation entre les deux actions ?

Je pense que la relation entre l’action de marcher et l’action de lever les genoux jusqu’au niveau des hanches correspond à une relation entre un tout et une de ses parties. L’action de lever les genoux jusqu’au niveau des hanches (à chaque pas) est une partie de l’action de marcher. Si Pierre marche en levant les genoux jusqu’au niveau des hanches, son action de lever les genoux jusqu’au niveau des hanches s’intègre dans sa marche. Bien entendu, il n’est pas nécessaire, pour marcher, de lever les genoux jusqu’au niveau des hanches : il est tout à fait possible d’effectuer des mouvements moins amples. Il n’en demeure pas moins que l’action de lever les genoux jusqu’au niveau des hanches est une partie de la marche de Pierre.

Pour analyser sémantiquement l’énoncé « Pierre marche en levant les genoux jusqu’au niveau des hanches », il faut donc distinguer deux évènements ( $e_1$  et  $e_2$ ) et préciser qu’une relation PARTIE-TOUT se tient entre les deux. Le premier évènement reçoit

le prédicat MARCHER et le deuxième évènement reçoit le prédicat LEVER (j’utilise cette formule abrégée pour ne pas écrire LEVER LES GENOUX JUSQU’AU NIVEAU DES HANCHES).

(1) peut ainsi être analysé conformément à (2) :

- (1) Pierre marche en levant les genoux jusqu’au niveau des hanches.
- (2)  $\exists e_1 \exists e_2$  [MARCHER ( $e_1$ ) & LEVER ( $e_2$ ) & PARTIE-TOUT ( $e_2, e_1$ ) & AGENT ( $e_1, e_2, pierre$ )]

De prime abord, il semble que le gérondif introduise un nouveau participant, à savoir  $e_2$  (voir tableau ci-dessous). Cependant,  $e_2$  n’est pas à strictement parler un nouveau participant : il s’agit d’une partie d’un participant déjà introduit. Je pense donc qu’il est parfaitement légitime de soutenir que marcher en levant les genoux jusqu’au niveau des hanches est une manière de marcher. En effet, le niveau d’élévation des genoux est une dimension de spécification de l’action de marcher. L’expression « marcher » est donc un spécifiable et l’expression « marcher en levant les genoux jusqu’au niveau des hanches » est un spécifié de ce spécifiable.

	VR	VR + SG
<b>expression</b>	marcher	marcher en levant les genoux jusqu’au niveau des hanches
<b>analyse</b>	$\lambda x \lambda e$ [MARCHER ( $e$ ) & AGENT ( $e, x$ )]	$\lambda e_1 \lambda e_2 \lambda x$ [MARCHER ( $e_1$ ) & LEVER ( $e_2$ ) & PARTIE-TOUT ( $e_2, e_1$ ) & AGENT ( $e_1, e_2, x$ )]

Cette analyse me permet de soulever la question des cas limites. Considérons l’énoncé « Pierre marche en balançant les bras ». Le balancement des bras est-il ou non une partie de la marche ? Si la réponse est négative, alors l’action de balancer les bras est une action accompagnatrice, comme dans l’énoncé « Pierre marche en chantant ». Mais si on considère que le balancement des bras joue un rôle biomécanique dans la marche (un rôle d’équilibrage, par exemple), alors on pourrait avancer que le balancement des bras est une partie de la marche.

## 2 Application de la notion de manière à diverses thématiques

### 2.1 Raison d’agir d’une certaine manière

D’après Davidson, les actions sont des événements avec une cause psychologique spéciale. La marche de Pierre, le plongeon de Marie et la danse de Roger sont des événements, tout comme les éclipses et les tremblements de terre. Mais à la différence des éclipses et des tremblements de terre, les actions sont des événements causés par une croyance et un désir. J’ajoute que, selon Davidson, le couple croyance-désir est à la fois la cause et la raison de l’action (Davidson, 1993a). Par exemple, la raison pour laquelle Jean a ouvert la fenêtre est qu’il avait le désir de rafraîchir la pièce et qu’il avait la croyance qu’en ouvrant la fenêtre il rafraîchirait la pièce. Pour identifier la raison d’une action, il faut donc identifier la croyance et le désir qui en sont conjointement la cause. On appelle « rationalisation » l’identification d’une raison d’agir.

D’après Davidson, une même action peut recevoir plusieurs descriptions différentes.

Je tourne l’interrupteur, j’allume la lumière et j’illumine la pièce. À mon insu, j’alerte aussi un rôdeur de ma présence à la maison. Ici, je n’ai pas eu à faire quatre choses, mais une seule, dont on a donné quatre descriptions (Davidson, 1993a, p. 17).

Tourner l’interrupteur, allumer la lumière, illuminer la pièce et alerter un rôdeur ne correspondent pas à quatre actions différentes, mais à quatre descriptions d’une seule et même action<sup>114</sup>. Il est intéressant de noter que la raison qui explique l’action s’applique à une description mais pas à une autre. On dira par exemple que l’agent a tourné l’interrupteur parce qu’il voulait illuminer la pièce et qu’il croyait qu’en tournant l’interrupteur la pièce s’illuminerait. En revanche, on ne dira pas que l’agent a illuminé la pièce parce qu’il désirait illuminer la pièce : cela n’est pas une explication. On dira plutôt (par exemple) que l’agent a illuminé la pièce parce qu’il cherchait ses lunettes et qu’il croyait qu’il serait plus facile de trouver ses lunettes si la pièce était illuminée. Ainsi, une raison explique une action sous une certaine description mais pas sous une autre. Il arrive qu’une action soit rationalisable sous une certaine description mais qu’elle ne soit pas rationalisable sous une autre description. Par exemple, il n’y a pas de raison pour

---

<sup>114</sup> Kim n’est évidemment pas d’accord avec cette affirmation (voir chapitre 2, section 1).

laquelle l’agent a alerté un rôdeur, puisque, dans l’exemple, l’agent a alerté un rôdeur à son insu.

L’exemple de Davidson concerne ce que l’on appelle l’effet d’accordéon, c’est-à-dire le fait qu’une action puisse être redécrite en intégrant ses conséquences (Searle, 2000, p. 124). Ainsi, l’action de tourner l’interrupteur et l’action d’illuminer la pièce correspondent à la même action, mais la deuxième description inclut une conséquence (l’illumination de la pièce) que la première description n’inclut pas. Mais jouer sur l’effet d’accordéon n’est pas la seule façon possible de redécrire une action. Dans le cadre de cette étude, les cas qui m’intéressent sont les différentes descriptions d’une action qui jouent sur des variations du niveau de spécification. Par exemple, je peux décrire une action en disant qu’il s’agit d’un déplacement ou en disant qu’il s’agit d’une marche : c’est la même action que je décris, mais en faisant varier le niveau de spécification. Dans cette sous-section, je vais m’intéresser à la relation entre les raisons d’agir et le niveau de spécification de la description de l’action.

Supposons que Pierre se rende à la gare à pied. L’action de Pierre peut être décrite à un niveau spécifiable (« Pierre se rend à la gare ») ou à un niveau spécifié (« Pierre marche jusqu’à la gare »). J’aimerais maintenant comparer la rationalisation de l’action de Pierre décrite à un niveau spécifiable avec la rationalisation de l’action de Pierre décrite à un niveau spécifié. Je commence par le niveau spécifiable. Pourquoi est-ce que Pierre se rend à la gare ? Une raison plausible pourrait être la suivante.

RATIONALISATION DE L’ACTION SPÉCIFIABLE : Pierre désire prendre le prochain train pour Genève ; Pierre croit que, pour prendre le prochain train pour Genève, il doit se rendre à la gare ; c’est pourquoi Pierre se rend à la gare.

Je passe à l’action décrite à un niveau spécifié. Pourquoi est-ce que Pierre marche jusqu’à la gare ? J’aimerais ici comparer deux cas de figures qui me semblent tous deux plausibles. Je les appellerai RATIONALISATION I DE L’ACTION SPÉCIFIÉE et RATIONALISATION II DE L’ACTION SPÉCIFIÉE.

Je commence par exposer le premier cas de figure. Supposons que Pierre habite à proximité de la gare : s’il prend le temps d’attendre le bus ou de sortir sa voiture du garage, il risque de manquer le prochain train pour Genève. Dans ce cas, la raison pour laquelle Pierre marche jusqu’à la gare est la suivante.

RATIONALISATION I DE L'ACTION SPÉCIFIÉE : Pierre désire prendre le prochain train pour Genève ; Pierre croit que, pour prendre le prochain train pour Genève, il doit marcher jusqu'à la gare ; c'est pourquoi Pierre marche jusqu'à la gare.

On constate que la rationalisation I de l'action spécifiée est très proche de la rationalisation de l'action spécifiable. Dans les deux cas, le désir qui motive l'action est le même, à savoir : Pierre désire prendre le prochain train pour Genève. Mais on peut également imaginer un autre cas de figure crédible où la raison pour laquelle Pierre marche jusqu'à la gare ne ressemble pas à la raison pour laquelle Pierre se rend à la gare. Supposons que Pierre dispose de trois options : il peut se rendre à la gare en bus, en voiture ou à pied. Dans tous les cas, il parviendra à la gare à temps pour prendre le prochain train pour Genève. Il décide cependant de s'y rendre à pied (et non pas en bus ou en voiture) afin de se dégourdir les jambes.

RATIONALISATION II DE L'ACTION SPÉCIFIÉE : Pierre désire se dégourdir les jambes ; Pierre croit que, s'il marche jusqu'à la gare, il se dégourdira les jambes ; c'est pourquoi Pierre marche jusqu'à la gare.

Dans ce cas, on constate que la rationalisation de l'action de Pierre n'est pas du tout la même selon le niveau de spécification de la description. Le désir qui motive Pierre à se rendre à la gare n'est pas identique au désir qui le motive à s'y rendre à pied. La manière d'agir a ici sa propre rationalisation qui est pour ainsi dire détachée de la rationalisation de l'action.

D'autres exemples permettent d'illustrer cette distinction. Supposons que Marie court à toutes jambes pour échapper aux policiers. Ici, le désir qui motive l'action (courir) est identique au désir qui motive la manière d'effectuer l'action (courir à toutes jambes). Marie a le désir d'échapper aux policiers, c'est pour cela qu'elle court et c'est pour cela qu'elle court à toutes jambes. Supposons, par contraste, que Marie marche à pas de loup pour ne pas réveiller sa colocataire. La raison pour laquelle Marie marche à pas de loup (action spécifiée) n'est pas identique à la raison pour laquelle Marie marche (action spécifiable). Marie effectue l'action de marcher parce qu'elle souhaite sortir de son appartement et qu'elle croit que, pour sortir de son appartement, elle doit marcher jusqu'à la porte. Marie marche à pas de loup parce qu'elle aimerait éviter de réveiller sa colocataire et qu'elle croit que, en marchant ainsi, elle ne la réveillera pas. Dans ce cas,

la raison d’effectuer l’action d’une certaine manière est distincte de la raison d’effectuer l’action.

## 2.2 Manières de ne pas $\varphi$ -er

Supposons que Pierre décide de prendre le train sans mettre de masque sanitaire, malgré l’obligation légale de le porter. Il a pourtant un masque dans sa poche, mais comme il a très chaud, il préfère ne pas le mettre sur son visage. Pierre n’a pas mis son masque sanitaire. S’agit-il d’une action que Pierre a effectuée ? Peut-on parler de l’action de ne pas faire quelque chose ? Pour répondre à cette question, j’adopterai la perspective davidsonienne selon laquelle les actions sont des événements. Une analyse plausible de l’exemple consisterait à dire que la phrase « Pierre n’a pas mis son masque » ne fait pas référence à un événement, mais plutôt à une absence d’événement. Ainsi, en dernière analyse, les actions dites négatives (c’est-à-dire les entités qui ont la forme « s n’a pas fait ceci ou cela ») ne sont pas des actions. D’ailleurs, ce ne sont pas des entités du tout : ce sont des absences d’entité, c’est-à-dire des non-entités. C’est l’analyse que propose Clarke (2014). La phrase « Pierre n’a pas mis son masque » désigne selon l’auteur l’absence d’une action qui aurait pu et qui aurait dû être effectuée par Pierre. Bien sûr, il est possible d’omettre intentionnellement de faire quelque chose. En l’occurrence, c’est intentionnellement que Pierre n’a pas mis son masque. Il n’en demeure pas moins que l’expression « ne pas mettre son masque » ne se réfère pas à une action, mais à une non-action (c’est-à-dire une absence d’événement).

La réponse de Clarke exposée ci-dessus n’est pas la seule qui soit acceptable dans la perspective davidsonienne. Ainsi, d’après Payton (2016, 2018, 2021), les actions négatives désignent des actions et non pas des absences d’action. Plus précisément, l’action de ne pas  $\varphi$ -er est identique à un événement qui empêche (qui est incompatible avec) la réalisation de l’action de  $\varphi$ -er, alors même que, pour une raison ou pour une autre, l’agent était supposé effectuer l’action de  $\varphi$ -er (il était attendu de l’agent qu’il  $\varphi$ -e) (Payton, 2016, pp. 862-863). Pour reprendre mon exemple : la phrase « Pierre n’a pas mis son masque » ne se réfère pas à quelque chose que Pierre n’a pas fait (une absence d’action). Plutôt, la phrase se réfère à une action de Pierre, à savoir l’action de s’installer dans le train et de se tenir assis, les bras croisés, durant toute la durée du voyage. Une telle action, en effet, empêche la réalisation de l’action de mettre un masque, alors même que, étant données les circonstances, Pierre était supposé mettre son masque.

J’ai envisagé la question dans une perspective davidsonienne. Mais comme le note Payton (2016, p. 856), la même question peut être posée si l’on adopte la process view ou la causing view. Ainsi, un adepte de la causing view se demandera si l’expression « ne pas  $\phi$ -er » se réfère à l’absence de production d’un évènement ou à la production d’un évènement dont l’occurrence est incompatible avec l’action de  $\phi$ -er, action que l’agent était supposé effectuer. De même, un adepte de la process view se demandera si l’expression se réfère à l’absence d’un processus ou à un processus dont l’occurrence est incompatible avec l’action de  $\phi$ -er, action que l’agent était supposé effectuer.

Mon but n’est pas de prendre position en faveur de l’une ou l’autre solution (celle de Clarke ou celle de Payton), mais plutôt d’examiner la répercussion théorique de chacune des deux réponses sur la notion de manière d’agir. Plus précisément, mon but est de me demander s’il existe quelque chose comme une manière de ne pas  $\phi$ -er. Les actions négatives admettent-elles des manières ? Si les actions négatives correspondent à des absences d’action, comme le pense Clarke, alors les actions négatives n’admettent pas de manière. En effet, une absence d’entité ne peut pas instancier de propriétés. Il n’existerait pas, par exemple, différentes manières de ne pas mettre un masque sanitaire. En revanche, si l’on suit Payton dans l’idée que les actions négatives sont de véritables évènements (plutôt que des non-évènements), alors on pourrait supposer que les actions négatives admettent des manières. Je vais examiner cette hypothèse à la lumière de mon exemple.

D’après mon exemple, Pierre est resté assis les bras croisés tout au long du trajet. Considérons les deux affirmations suivantes :

- (1) Pierre n’a pas mis son masque.
- (2) Pierre est resté assis les bras croisés tout au long du trajet.

Quelle est la relation entre ce que (1) et (2) expriment ? Si l’on pense, avec Clarke, que les actions négatives désignent des non-actions, alors l’analyse suivante prévaut : (1) exprime une absence d’action et (2) exprime une action effectuée par Pierre. Dans cette perspective, il serait erroné de penser que rester les bras croisés est une manière de ne pas mettre son masque. En revanche, si l’on pense, avec Payton, que les actions négatives désignent des actions, alors l’analyse suivante prévaut : (1) exprime une action spécifiable et (2) exprime une action spécifiée. Dans la perspective de Payton, en effet, (1) et (2) se réfèrent au même évènement, mais (2) décrit l’évènement de façon plus spécifiée que (1). En effet, l’action de ne pas mettre son masque est identique à une action qui empêche de mettre son masque, en l’occurrence l’action de rester les bras croisés. (1) nous dit donc

que Pierre a fait quelque chose (on ne sait pas quoi) qui était incompatible avec l’action de mettre son masque. À ce titre, (2) est le spécifié de (1), puisque (2) précise en quoi consiste cette action de Pierre incompatible avec l’action de mettre son masque, à savoir l’action de rester les bras croisés. Rester les bras croisés est donc une manière de ne pas mettre le masque sanitaire. On peut imaginer d’autres manières de ne pas mettre son masque : par exemple jeter son masque par la fenêtre du train ou déchirer son masque en deux. En effet, l’action de jeter son masque et l’action de déchirer son masque, tout comme l’action de rester les bras croisés, empêchent de mettre le masque. Si Payton a raison, il existe donc des manières de ne pas agir.

### 2.3 Manières d’agir mentalement

Certains auteurs pensent qu’il existe des actions mentales, c’est-à-dire des actions qui n’impliquent aucun mouvement corporel (Mele, 1997, 2009). Par exemple, délibérer pour savoir si l’on accepte ou non une offre d’emploi ou effectuer un calcul de tête seraient des actions mentales. Une délibération et un calcul mental requièrent certainement une activité cérébrale, mais aucun mouvement corporel. Dans cette sous-section, je ne me demanderai pas s’il est correct ou non de considérer ces exemples comme des actions. Plutôt, je partirai de l’hypothèse qu’il s’agit effectivement d’actions et je me demanderai quelles peuvent être les manières de les effectuer.

Pour commencer, je relève que certaines manières d’agir ne sont pas disponibles pour les actions mentales. Ainsi, il n’est pas possible de délibérer ou d’effectuer un calcul mental bruyamment ou discrètement. Par définition, une action mentale n’émet aucun bruit et n’est donc pas susceptible d’être spécifiée selon le volume sonore. Pour la même raison, les adverbes suivants se concilient difficilement avec des verbes exprimant des actions mentales : « élégamment », « énergiquement », « agressivement », « joyeusement », « timidement ». Est-il possible, par exemple, de délibérer joyeusement ? Conformément aux analyses du chapitre 5 (section 2.3), l’expression « délibérer joyeusement » signifie non pas « délibérer en étant joyeux » mais « délibérer d’une manière telle que l’agent semble joyeux ». Or, si l’action peut être effectuée de façon telle qu’elle manifeste la joie, alors il ne s’agit pas d’une action purement mentale.

Par contraste, on peut supposer que les adverbes qui spécifient la vitesse de réalisation de l’action sont susceptibles de modifier des verbes exprimant des actions mentales. Ainsi, il est possible d’effectuer un calcul mental plus ou moins vite ou plus ou

moins lentement. Il en va de même pour les adverbes suivants : « attentivement », « scrupuleusement », « consciencieusement », « prudemment ». En effet, l’expression « délibérer attentivement » me semble plus acceptable que l’expression « délibérer joyeusement ». Il y aurait ainsi une asymétrie entre les deux séries d’adverbes mentionnées : « élégamment », « énergiquement », « agressivement », « joyeusement » et « timidement » d’un côté et « attentivement », « scrupuleusement », « consciencieusement » et « prudemment » de l’autre côté. Si cette observation est correcte, cela soulève la question de savoir comment cette asymétrie s’explique.

Je me contenterai ici d’avancer une hypothèse : peut-être que les adverbes de la première série (« joyeusement », « agressivement », etc.) sont plutôt orientés vers l’agent alors que les adverbes de la deuxième série (« attentivement », « scrupuleusement », etc.) sont plutôt orientés vers le résultat de l’opération<sup>115</sup>. Ainsi, les manières d’agir mentalement peuvent être des moyens (ou des techniques ou des stratégies) pour arriver à un certain résultat (ou une certaine fin). Pour illustrer ce point, considérons les différentes manières de multiplier mentalement 13 par 18. Une manière possible consisterait à multiplier 10 par 18, de garder le produit en tête, puis de multiplier 3 par 18, de garder le produit en tête, puis enfin d’additionner les deux produits. Une autre manière possible consisterait à multiplier 13 par 20, de garder le produit en tête, puis de multiplier 13 par 2, de garder le produit en tête, puis enfin de soustraire le deuxième produit du premier produit. Dans un cas comme dans l’autre, la manière d’effectuer le calcul correspond à une stratégie qui permet d’obtenir le bon résultat.

### 3 Étude de cas : les manières de marcher

#### 3.1 Qu’est-ce qu’une marche ?

Pour terminer cette étude, j’aimerais appliquer mon analyse de la notion de manière à un exemple concret, à savoir l’action de marcher. D’autres types d’action auraient pu être abordés. J’ai choisi l’exemple de la marche pour quatre raisons. Premièrement, je veux privilégier une activité ordinaire et pratiquée quotidiennement par la plupart des gens (par contraste avec les activités plus contextuelles telles que l’action de sauter à la perche ou

---

<sup>115</sup> Sur la distinction entre les adverbes orientés vers l’agent et les adverbes orientés vers le résultat, voir Van de Velde (2009b).

de couper du bois). Ainsi, nous avons tous des intuitions assez solides sur le fonctionnement d’une marche (même si, comme je le montrerai bientôt, il n’est pas aisé d’explicitier la nature de la marche). Deuxièmement, l’action de marcher joue sur de nombreuses dimensions de spécification différentes, offrant ainsi un terrain idéal pour une enquête conceptuelle. Troisièmement, les manières de marcher entrent facilement en résonance avec la vie affective des agents (pensons aux expressions telles que « marcher d’un pas enthousiaste » ou « marcher d’un air las ») et c’est là une piste qu’il me semble intéressant de creuser. Enfin, il existe une littérature sur laquelle je peux m’appuyer, à savoir les ouvrages sur la biomécanique de la marche (Viel, 2000; Whittle, 2003) et les travaux de Stosic sur la sémantique des verbes de déplacement (Moline & Stosic, 2016, ch. 3; Stosic, 2009, 2019).

Je commence par une remarque générale : une manière de  $\varphi$ -er présente toujours un caractère optionnel. Quelle que soit l’action dont on parle, il existe différentes manières d’effectuer cette action. Ainsi, marcher en mettant un pied devant l’autre n’est pas une manière de marcher, puisqu’il n’est pas possible de marcher autrement qu’en mettant un pied devant l’autre. Le caractère optionnel des manières de  $\varphi$ -er peut être compris à la lumière des analyses que j’ai fournies au troisième chapitre de cette étude (sous-section 3.2) : entre l’action de  $\varphi$ -er et la manière  $\psi$  de  $\varphi$ -er se tient une relation de nécessité asymétrique. Or, la relation entre l’action de marcher et l’action de marcher en mettant un pied devant l’autre est une relation de nécessité symétrique, puisqu’il n’est pas possible de marcher autrement qu’en mettant un pied devant l’autre.

La conclusion à tirer de cette première observation est la suivante : pour savoir ce qu’est une manière de marcher, il faut préalablement savoir ce qu’est une marche. Plus exactement, il faut connaître les propriétés essentielles (c’est-à-dire non optionnelles) de la marche<sup>116</sup>. Par contraste, il sera alors possible d’identifier les propriétés non essentielles (c’est-à-dire optionnelles) de la marche, propriétés qui correspondent aux manières de marcher. Quelles sont donc les propriétés essentielles de l’action de marcher ? Autrement dit : qu’est-ce qu’une marche ? La question n’est pas aussi simple qu’il y paraît. Pour tenter de répondre, j’ai consulté les principaux dictionnaires de la langue française sous l’entrée « marcher ».

---

<sup>116</sup> Voir Yablo (1992, p. 261) et Funkhouser (2006, p. 551; 2014, p. 36). Funkhouser ne parle pas de « propriétés essentielles » mais plutôt de « nécessités non déterminables » (angl. *non-determinable necessities*).

D’après le *Larousse*, marcher signifie « se déplacer en mettant un pied devant l’autre ». Mais si l’on prend cette définition à la lettre, alors courir serait une manière de marcher, ce qui n’est pas compatible avec nos intuitions. La définition est trop large : elle omet d’expliciter une condition qui permette de distinguer la marche de la course. D’après le *Petit Robert*, marcher signifie « se déplacer par mouvements et appuis successifs des jambes et des pieds sans interrompre le contact avec le sol ». Cette définition permet de distinguer l’action de marcher de l’action de courir, puisque cette dernière implique une interruption du contact avec le sol. Cependant, cette définition n’inclut pas l’idée d’une alternance entre la jambe droite et la jambe gauche, ce qui implique qu’il serait possible de marcher sur une seule jambe. Une fois de plus, cette définition ne correspond pas à nos intuitions : l’action de se déplacer par appuis successifs sur une seule jambe correspond plutôt à l’action de sautiller qu’à l’action de marcher. D’après le *Trésor de la langue française informatisé*, marcher signifie « aller d’un endroit vers un autre en faisant une course de pas à une cadence modérée ». Cette définition permet de distinguer l’action de marcher et l’action de courir, non pas en considérant le contact des pieds au sol, mais en considérant la cadence du pas. Cependant, cette définition soulève tout de même une interrogation. Il semble en effet qu’il soit possible de marcher non pas à une cadence modérée, mais à une cadence lente. Or, la définition exclut ce cas de figure. Mais comment, dès lors, qualifier l’action d’une personne qui marche (il faudrait plutôt dire : « pseudo-marche ») très vite ou très lentement ?

Je passe maintenant à une définition qui n’est pas issue d’un dictionnaire, mais d’une monographie sur la biomécanique de la marche. D’après cet ouvrage, la marche se définit ainsi.

[A] method of locomotion involving the use of the two legs, alternately, to provide both support and propulsion [...] at least one foot being in contact with the ground at all times » (Whittle, 2003, p. 48).

Cette définition résout les difficultés que présentent les précédentes définitions. Il reste cependant un problème : la définition suppose que seuls les bipèdes peuvent marcher. Qu’en est-il des animaux à quatre, six ou huit pattes ? Ne faut-il pas une définition de l’action de marcher suffisamment large pour englober la locomotion de tous les animaux ? Après tout, les chevaux et les crabes sont capables de marcher. On voit ainsi qu’il n’est pas facile d’identifier les propriétés essentielles de l’action de marcher. Dès que l’on

cherche à formuler une définition, des questions se posent inévitablement : peut-on englober dans une même définition la marche des différentes espèces animales ? Peut-on marcher avec une seule jambe en s’aidant de béquilles ? Et avec une seule jambe sans béquille ? L’action de marcher suppose-t-elle une vitesse minimale et maximale ?

Par souci de simplification, je m’en remettrai à la définition la plus complète, celle de Whittle. Je supposerai donc que marcher revient à se déplacer en utilisant alternativement la jambe droite et la jambe gauche comme support et comme moyen de propulsion, l’un des deux pieds étant toujours en contact avec le sol. À partir de là, une nouvelle question se pose : combien de pas doivent-ils être effectués pour qu’il s’agisse d’une action de marcher ? Si l’agent effectue trois pas, cela suffit sans doute pour qu’il s’agisse d’une action de marcher. Et s’il n’effectue qu’un seul pas ? Et s’il effectue la moitié d’un pas ? Je supposerai que l’action de marcher nécessite qu’au moins deux pas soient effectués, afin que l’alternance du mouvement entre la jambe droite et la jambe gauche se vérifie. S’il n’y a qu’un seul pas, il ne s’agit pas encore d’une marche. Je dispose maintenant d’une définition de la marche qui, certes, laisse dans l’ombre de nombreuses difficultés, mais qui me suffira pour examiner les manières de marcher.

### 3.2 Approche biomécanique

Dans la précédente sous-section, j’ai tenté d’identifier les propriétés essentielles de la marche. Plusieurs questions sont restées sans réponse, mais une hypothèse crédible consiste à dire que marcher revient à se déplacer par appuis et propulsions successifs de la jambe droite et de la jambe gauche. De plus, il faut qu’un minimum de deux pas soient effectués et que le contact au sol soit permanent. Je peux maintenant m’intéresser aux propriétés non essentielles de la marche, c’est-à-dire aux manières de marcher. Mon but est d’identifier les différentes dimensions de spécification de l’action de marcher, autrement dit les aspects de la marche susceptibles de varier. Je ne prétends pas découvrir le catalogue exhaustif des dimensions de spécification de la marche, mais au moins mentionner un certain nombre de pistes.

Dans cette sous-section, je tente d’éclairer le sujet en m’intéressant à l’étude biomécanique de la marche. En m’appuyant sur deux monographies (celle de Whittle (2003) et celle de Viel (2000)), je propose de dresser une liste de huit dimensions de spécification de l’action de marcher. Cette liste n’est pas exhaustive. Il s’agit plutôt d’un point de départ susceptible d’être raffiné et complété afin d’étudier les manières de

marcher dans une perspective biomécanique. Le tableau ci-dessous liste les huit paramètres ainsi que les données correspondant à une marche normale et confortable d’un sujet adulte de taille standard.

paramètres biomécaniques	données pour une marche normale et confortable	références
(i) vitesse de la marche	de 1,3 à 1,6 m/s	(Viel, 2000, p. 98)
(ii) cadence de la marche	de 100 à 150 pas par minute	(Whittle, 2003, pp. 56, 223)
(iii) écartement des pieds	de 8 à 12 cm	(Viel, 2000, p. 93)
(iv) rotation externe du pied à l’attaque du talon	de 8 à 10 degrés	(Viel, 2000, p. 94)
(v) ampleur du déplacement latéral du bassin d’un appui à l’autre	de 4 à 5 cm	(Viel, 2000, pp. 1-2)
(vi) distance entre le sol et les orteils lors du déplacement du pied	de 0,5 à 1,5 cm	(Viel, 2000, p. 94)
(vii) angle du genou (angl. <i>knee angle</i> ) (entre le fémur et le tibia)	l’auteur ne fournit pas de données	(Whittle, 2003, p. 58)
(viii) angle de la cheville (angl. <i>ankle angle</i> ) (entre le tibia et le pied)	l’auteur ne fournit pas de données	(Whittle, 2003, p. 58)

Il est évident que tous ces paramètres peuvent varier en delà et en deçà des fourchettes indiquées, mais il ne s’agit plus alors d’une marche dite normale ou confortable. Les variations s’expliquent par différents facteurs tels que l’âge, la taille, la musculature, la santé, l’état de fatigue, la nature du sol, les circonstances de la marche, les habitudes sociales et les habitudes individuelles de l’agent. On observe également des différences moyennes selon le genre, qui découle des différences physiologiques entre hommes et femmes (Viel, 2000, pp. 91-111; Whittle, 2003, pp. 93-98). Certains de ces paramètres sont liés entre eux par des lois biomécaniques. Ainsi, si je fais varier la distance entre mon orteil et le sol, l’angle du genou variera en proportion. De même, l’angle de la cheville dépend de la longueur du pas. Ainsi, les paramètres ci-dessus ne

fonctionnent pas comme des vases clos qui pourraient être déterminés indépendamment les uns des autres, ils forment plutôt un système interdépendant et régi par des lois.

Notons que les paramètres biomécaniques de la marche listés ci-dessus (l’écartement des pieds, la rotation externe du pied à l’attaque du talon, l’angle du genou, etc.) sont plutôt étrangers aux considérations ordinaires et quotidiennes. Il nous arrive d’observer la démarche des uns et des autres, d’être frappés par une démarche particulièrement cocasse ou même de reconnaître quelqu’un à sa seule manière de marcher. Cependant, lorsque nous décrivons la démarche de quelqu’un, nous utilisons plus volontiers des concepts évaluatifs que des concepts biomécaniques. Nous disons, par exemple, que la démarche d’untel est particulièrement élégante, maladroite, assurée ou chancelante. Ou alors, nous mentionnons les manières de marcher qui révèlent quelque chose de l’agent. Par exemple, nous voyons, à sa manière de marcher, que telle personne est pressée, enthousiaste, prudente, hésitante, sûre d’elle, perdue, catastrophée, ahurie, etc. Autrement dit, nous sommes attentifs à certains pans de la vie mentale (sensations, états affectifs ou intentions) qui sont lisibles à travers la manière de marcher.

Quelle est la relation entre les paramètres biomécaniques de la marche d’une part et les propriétés évaluatives (marcher de manière élégante ou maladroite) et expressives (marcher de manière enthousiaste ou craintive) de la marche d’autre part ? La réponse que je voudrais défendre est que les propriétés biomécaniques sont des propriétés de premier niveau alors que les propriétés évaluatives et expressives sont des propriétés de second niveau. Je commence par les propriétés évaluatives. Je suppose que les propriétés évaluatives surviennent sur les propriétés non évaluatives<sup>117</sup>. Le fait, pour une marche, d’être *élégante* ou d’être *maladroite* survient sur les mouvements corporels, mouvements qui peuvent être décrits dans le langage (non évaluatif) de la biomécanique.

Cette analyse soulève la question difficile de savoir comment comprendre le passage de la propriété non évaluative (propriété de premier ordre) à la propriété évaluative (propriété de second ordre). Pourquoi tels mouvements corporels font-ils survenir une propriété évaluative positive (l’élégance de la marche, par exemple) et tels autres mouvements corporels font-ils survenir une propriété évaluative négative (la maladresse de la marche, par exemple) ? Je me contenterai ici de donner deux pistes de réponse. Premièrement, certaines propriétés évaluatives concernent l’apparence ou

---

<sup>117</sup> On formule souvent le principe ainsi : les propriétés normatives surviennent sur les propriétés non normatives. Voir par exemple Massin (2019) et Tappolet et Voizard (2011).

l’allure générale de la marche qui suscite une impression plus ou moins agréable à la vue. Pensons ici à des propriétés telles que l’élégance ou la fluidité des mouvements. Deuxièmement, certaines propriétés évaluatives fournissent une indication sur la propension de l’agent à exécuter avec succès l’activité dans laquelle il est engagé. Supposons que des passants marchent sur un trottoir gelé. Les démarches hésitantes, maladroites ou chancelantes risquent de se solder par une chute, ce qui n’est pas le cas des démarches assurées.

Je passe aux propriétés expressives, à savoir les manières de marcher qui expriment un état affectif (marcher de manière enthousiaste, joyeuse, triste, craintive, etc.). Conformément à l’analyse proposée au chapitre 5 (section 2.3), je suppose ici que marcher joyeusement revient à marcher d’une manière telle qu’on peut en déduire que le marcheur est joyeux (Van de Velde, 2009a, p. 48). Autrement dit, celui qui marche joyeusement effectue des mouvements qui sont caractéristiques de l’expression de la joie (j’inclus ici non seulement les mouvements des jambes, mais encore la tenue générale du corps et l’expression faciale). Ainsi, la propriété expressive (le caractère joyeux de la marche) est une propriété de second niveau qui survient sur les propriétés de premier niveau (les mouvements corporels ainsi que l’expression faciale). La même ligne d’analyse s’applique aux autres exemples de propriétés expressives (marcher tristement, timidement, craintivement, avec enthousiasme, etc.).

### 3.3 Approche lexicale

Dans la sous-section précédente, j’ai montré que l’approche biomécanique pouvait être un bon point de départ pour identifier les dimensions de spécification de l’action de marcher. Dans la présente sous-section, je vais aborder une approche très différente, basée non sur la biomécanique, mais sur la sémantique lexicale. Plus précisément, je vais m’intéresser aux travaux de Stosic sur la sémantique des verbes de déplacement (Moline & Stosic, 2016, ch. 3; Stosic, 2009, 2019). Mon hypothèse est que cette approche peut aider à identifier les dimensions de spécification de la marche, en complément de l’approche biomécanique.

Stosic a examiné un vaste corpus de verbes français dont la signification encode non seulement l’idée d’un déplacement, mais encore l’idée d’une certaine manière de se déplacer. L’auteur appelle « verbes de manière de déplacement » (abrégé « VMDpt ») les verbes qui encodent l’idée d’une manière de se déplacer dans leur sens lexical. Il propose

ainsi une classification des VMDpt selon le ou les paramètres spécifiés. Ainsi, par exemple, les verbes « gambader », « tituber » et « galoper » sont trois VMDpt qui spécifient l’allure de la marche, c’est-à-dire la tenue et les mouvements du corps lors du déplacement (Moline & Stosic, 2016, p. 104). Par contraste, les verbes « nager », « patiner » et « voler » spécifient le milieu dans ou sur lequel le déplacement se produit (en l’occurrence : l’eau, la glace et l’air) (Moline & Stosic, 2016, p. 105). En analysant de la sorte 165 VMDpt (Stosic, 2009, p. 9), l’auteur identifie dix paramètres des verbes de déplacement.

Les dix paramètres du déplacement identifiés par Stosic sont les suivants (Moline & Stosic, 2016, pp. 100-107; Stosic, 2009, pp. 8-14) : la vitesse ; l’allure (c’est-à-dire les « mouvements spécifiques du corps lors du déplacement ») (Moline & Stosic, 2016, p. 104)) ; la force déployée pour se déplacer ; l’absence d’un but ; la forme de la trajectoire ; l’instrument qui permet de se déplacer ; le degré d’effort déployé par l’agent ; le milieu dans (ou sur) lequel le déplacement est réalisé ; l’étendue couverte par le déplacement ; le caractère plus ou moins discret du déplacement. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la classification des VMDpt proposée par Stosic<sup>118</sup>.

---

<sup>118</sup> Je présente ici un échantillonnage issu de Moline et Stosic (2016, pp. 100-107).

paramètres spécifiés	verbes de manière de déplacement (VMDpt)
vitesse	courir, débouler, détalier, dévaler, filer, flâner, s’enfuir
allure	boiter, claudiquer, galoper, gambader, rouler, se traîner
force	bondir, se lancer, se précipiter, se ruer, surgir
absence de but	déambuler, errer, se balader, vagabonder, flâner
forme de la trajectoire	défiler, serpenter, spiraler, tourbillonner, zigzaguer
instrument	canoter, chevaucher, pédaler, rouler
degré d’effort	bourlinguer, se hisser, se traîner
milieu	nager, naviguer, patiner, planer, voguer, voler
extension du déplacement	arpenter, explorer, parcourir, quadriller, sillonner
discrétion	s’échapper, s’évader, s’infiltrer, se dérober

Je précise que les VMDpt spécifient généralement plusieurs paramètres à la fois<sup>119</sup>. Par exemple, le verbe « courir » spécifie la vitesse, mais aussi l’allure : les mouvements de la course ne sont pas les mêmes que les mouvements de la marche. De plus, les paramètres sont interconnectés les uns avec les autres. Par exemple, le milieu dans lequel on se déplace contraint le mode du déplacement : il n’est pas possible de marcher dans les airs ni de nager sur le sol.

Le but que je poursuis dans cette section (à savoir : identifier les dimensions de spécification de l’action de marcher) diffère du but visé par Stosic, et ce à double titre. Premièrement, Stosic s’intéresse aux manières de se déplacer (ou plutôt aux verbes qui encodent la manière de se déplacer) alors que je m’intéresse aux manières de marcher. Nos objets se situent donc à un niveau de spécification différent (la marche vs le déplacement). Deuxièmement, mon approche n’est pas lexicale : je m’intéresse à la marche elle-même (plus précisément : aux manières de marcher) et non pas aux verbes qui encodent la manière de marcher. Mais même en tenant compte de cette double

<sup>119</sup> Voir le tableau de Stosic (2009, p. 10) qui identifie un paramètre principal et un paramètre second pour une série de VMDpt. Par souci de simplification, j’ai négligé cette distinction dans le tableau ci-dessus.

divergence, il est frappant de constater que l’analyse de Stosic permet d’identifier un certain nombre de dimensions de spécification de la marche.

Il est évident que certaines options sont disponibles au niveau du déplacement mais ne sont pas disponibles au niveau (plus spécifique) de la marche. Par exemple, il est possible de se déplacer dans les airs (voler, planer, chuter), mais il n’est pas possible de marcher dans les airs. Il n’en demeure pas moins que les paramètres qui s’appliquent au déplacement s’appliquent également à la marche. La sorte d’action spécifiée (l’action de marcher) « hérite », pour ainsi dire, des paramètres de l’action spécifiée (l’action de se déplacer)<sup>120</sup>. Ainsi, deux actions de marcher peuvent diverger relativement à l’un ou l’autre des dix paramètres identifiés par Stosic. Voici quelques exemples, qui correspondent, dans l’ordre, aux dix paramètres identifiés ci-dessus : on peut marcher plus ou moins vite ; on peut marcher en boitant ; on peut marcher de manière enthousiaste ou bondissante ; on peut marcher sans but ; on peut marcher en zigzaguant ; on peut marcher en s’appuyant sur une canne ; on peut marcher en se traînant ; on peut marcher dans la neige ou sur de la glace (ce qui a une incidence sur la manière de marcher) ; on peut marcher en arpentant le terrain ; on peut marcher de façon plus ou moins discrète.

Il est intéressant de comparer la liste des paramètres établie grâce à l’approche lexicale de Stosic (voir le tableau de la page 195) et la liste des paramètres établie grâce à l’approche biomécanique (voir le tableau de la page 191). Plusieurs observations peuvent être faites. Premièrement, le paramètre de la vitesse est le seul qui se retrouve dans les deux tableaux. Deuxièmement, la classification basée sur une approche lexicale rend compte de ce qui se passe dans l’esprit de l’agent (je pense notamment au paramètre appelé « but »), ce qui n’est pas le cas des paramètres biomécaniques. Troisièmement, les paramètres biomécaniques (iii-viii) permettent d’affiner ce que Stosic appelle « l’allure ». L’auteur définit le terme ainsi : « Le terme ‘allure’ désigne ici le « travail du corps », c’est-à-dire la tenue ou les mouvements spécifiques du corps lors du déplacement » (Stosic, 2009, p. 9). Les paramètres biomécaniques (iii-viii) (écartement des pieds, etc.) permettent justement de spécifier les mouvements du corps lors du déplacement. On voit ainsi que l’approche biomécanique et l’approche lexicale permettent, de façon

<sup>120</sup> Dans la même veine, les trois dimensions de détermination de la propriété d’être coloré (saturation, teinte et luminosité) s’appliquent ipso facto aux déterminés de la propriété d’être rouge.

complémentaire, d’identifier un certain nombre de dimensions de spécification de l’action de marcher.

## **Conclusion**

Au cours de ce chapitre, j’ai mené diverses investigations sur la notion de manière d’agir. Dans la première section, j’ai examiné le mode gérondif dans une perspective sémantique. La relation entre le verbe principal et le verbe au gérondif peut correspondre, selon les cas, à une relation de concomitance, une relation moyen-fin, une relation du type « compte comme » ou une relation partie-tout. L’action concomitante doit clairement être distinguée de la manière d’agir : marcher en chantant n’est pas une manière de marcher. En revanche, les trois autres cas correspondent à des manières d’agir : tuer en poignardant est une manière de tuer, voter en levant la main est une manière de voter et marcher en levant les genoux jusqu’au niveau des hanches est une manière de marcher.

Dans la deuxième section, j’ai entrepris d’articuler la notion de manière d’agir avec diverses thématiques de la philosophie de l’action. J’ai montré que la raison qu’a un agent de  $\varphi$ -er d’une certaine manière peut diverger de la raison qu’a cet agent de  $\varphi$ -er. Je me suis également demandé s’il existait des manières de ne pas agir. La réponse à cette question dépend de la conception des actions négatives que l’on adopte. Je me suis encore penché sur les manières d’agir mentalement et j’ai suggéré que, bien souvent, celles-ci avaient un caractère téléologique. Par exemple, une manière de calculer est un moyen qui permet d’obtenir le résultat d’un calcul.

Enfin, dans la troisième section, j’ai développé mon analyse des manières d’agir en mobilisant une étude de cas, à savoir l’exemple des manières de marcher. J’ai cherché à identifier les différentes dimensions de spécification de l’action de marcher en m’appuyant sur la biomécanique de la marche et sur l’analyse lexicale des verbes de déplacement développée par Stosic. Mon but n’était pas d’établir un catalogue exhaustif des dimensions de spécification de la marche, mais de proposer un certain nombre de pistes et de soulever en passant de nouvelles difficultés.



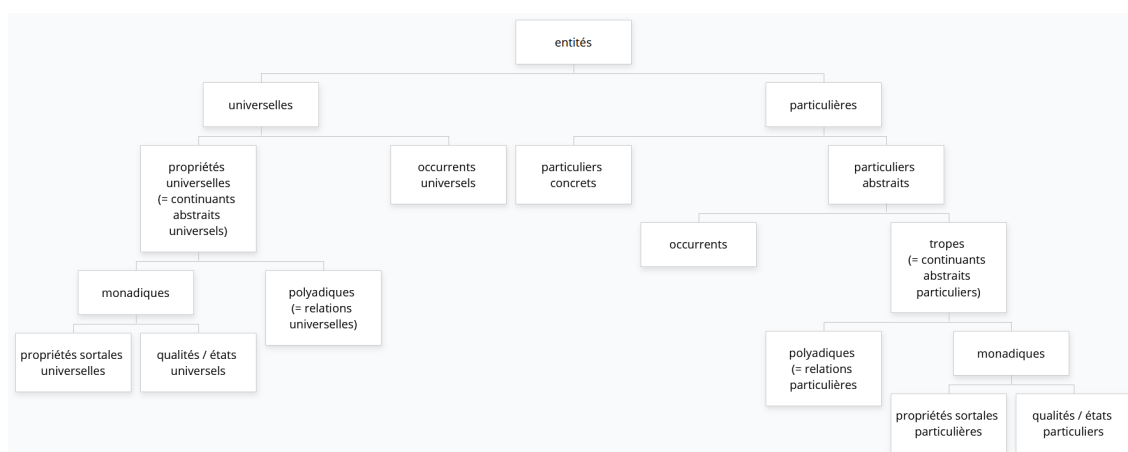
## **CONCLUSION**



## 1 Résumé général

Comme je l’annonçais dans l’introduction générale, les six chapitres de cette étude pourraient être répartis en trois parties. En effet, les chapitres 1, 2 et 3 constituent une phase préparatoire. Ces trois chapitres posent un certain nombre de définitions (qu’est-ce qu’une qualité ? qu’est-ce qu’une propriété sortale ? qu’est-ce qu’un évènement ? qu’est-ce qu’une action ? qu’est-ce que la spécification ? qu’est-ce que la relation genre-espèce ? qu’est-ce que la détermination ?) indispensables à la suite de l’examen. Le chapitre 4 correspond au cœur de la dissertation, puisque j’y propose ma définition de la notion de manière. Enfin, les chapitres 5 et 6 abordent des complications supplémentaires ou d’autres questions qui se posent à partir de ma définition de la notion de manière. Je reviens ici sur les principales idées défendues dans chaque chapitre.

Au chapitre 1, j’ai proposé une classification générale des entités qui constituent « l’ameublement du monde », classification que j’ai résumé à l’aide de l’arborescence ci-dessous.



*Classification des entités (arborescence II)*

Ces éléments de classification ontologique sont utiles pour la suite de la réflexion, puisque la relation *être une manière de* admet des relata de différente nature : des qualités, des états, des sortes d’action, des relations et des propriétés sortales. Le fait d’admettre l’existence des propriétés sortales (telles que la propriété d’être un chat ou d’être une maison) a d’importantes conséquences théoriques. En effet, cela suppose qu’il existe des particulier-porteurs fins qui correspondent aux supports des propriétés sortales. Cette théorie contraste avec la théorie du carré ontologique, théorie qui reconnaît l’existence des qualités mais non des propriétés sortales.

Au chapitre 2, j'ai passé en revue quatre théories contemporaines de l'action. D'après la théorie kimienne une action est un évènement et un évènement est l'exemplification d'une propriété dans une substance à un temps. D'après la théorie davidsonienne, une action est un évènement et un évènement est une entité fondamentale, irréductible à une propriété. D'après la process view, une action n'est pas un évènement, mais un processus. Enfin, d'après la causing view, une action n'est ni un évènement ni un processus, mais la production d'un évènement. J'ai montré comment chacune de ces théories pouvait s'accommoder de l'idée qu'il existe des qualités d'actions (par exemple : l'action de marcher peut être effectuée lentement, maladroitement ou élégamment).

Au chapitre 3, je me suis intéressé à la relation de spécification. Sur le plan linguistique, j'ai abordé deux ressources qui permettent d'exprimer la spécification : l'hypomimie d'une part et la modification d'autre part. Sur le plan métaphysique, il existe au moins deux variétés de spécification, à savoir la relation genre-espèce et la relation déterminable-déterminé. Ces deux variétés de spécification sont caractérisées par la nécessitation asymétrique. La différence essentielle entre les deux variétés de spécification ne concerne pas la nature des relata (sortes de choses vs qualités), mais plutôt la structure de la relation elle-même. En effet, une espèce correspond à la conjonction d'un genre et d'une différence spécifique, alors qu'un déterminable correspond à une disjonction entre ses déterminés.

Au chapitre 4, j'ai distingué les spécifiables complexes (c'est-à-dire les spécifiables ayant plusieurs dimensions de spécification) et les spécifiables simples (c'est-à-dire les spécifiables n'ayant qu'une seule dimension de spécification). Cette distinction m'a permis de définir la manière comme étant le spécifié d'un spécifiable complexe. Selon la nature des relata (qualités, états, propriétés sortales, sortes d'action ou relations), cette définition se décline en quatre formules différentes.

MANIÈRE (QUALITÉ, ÉTAT) : *être P* est une manière d'*être Q* ssi (1) la propriété d'*être P* spécifie la propriété d'*être Q* et (2) *être Q* est une propriété complexe.

MANIÈRE (PROPRIÉTÉ SORTALE) : *être un P* est une manière d'*être un Q* ssi la propriété d'*être un P* spécifie la propriété d'*être un Q*.

MANIÈRE (SORTE D'ACTION) :  $\psi$ -er est une manière de  $\varphi$ -er ssi l'action de  $\psi$ -er spécifie l'action de  $\varphi$ -er.

MANIÈRE (RELATION) : entretenir une relation  $R$  avec  $x$  est une manière d’entretenir une relation  $S$  avec  $x$  ssi (1) la relation  $R$  spécifie la relation  $S$  et (2) la relation  $S$  est une relation complexe.

Les spécifiables simples n’admettent pas de manière. Il existe différentes manières de marcher, d’être *coloré* ou d’être *une maison*, mais il n’existe pas différentes manières d’être *grand*, d’être *lourd* ou d’être *chaud*. Comme les sortes d’action et les propriétés sortales sont toujours des spécifiables complexes, il est inutile d’ajouter une deuxième condition à la définition lorsqu’il s’agit de ces types d’entités.

Au chapitre 5, je me suis intéressé à l’analyse sémantique néodavidsonienne des adverbiaux de manière. Cette approche permet d’éclairer la spécificité des adverbiaux de manière : ceux-ci n’introduisent pas de nouvel argument, contrairement aux adverbiaux de durée, de lieu ou d’instrument. Par exemple, (1) s’analyse conformément à (2) :

- (1) Paul marche avec des béquilles.
- (2)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & INSTR (e, béquilles)]

L’adverbial d’instrument correspond à un prédicat binaire (INSTR) qui porte sur l’argument évènementiel et sur l’instrument. Par contraste, lorsque nous décrivons la manière d’effectuer une action donnée, aucune nouvelle entité concrète n’est introduite dans la description. Par exemple, (3) s’analyse conformément à (4) :

- (3) Paul marche lentement.
- (4)  $\exists e$  [MARCHER (e) & AGENT (e, paul) & LENT (C) (e)]

L’adverbial de manière correspond à un prédicat unaire (LENT) qui porte uniquement sur l’argument évènementiel. Même si j’admets que cette analyse est éclairante, j’ai toutefois émis des réserves à propos de l’approche néodavidsonienne. En effet, cette approche suppose de traiter les modificateurs subsectifs comme s’ils étaient intersectifs, ce qui pose problème.

Au chapitre 6, j’ai soulevé différentes questions en lien avec la notion de manière d’agir. Tout d’abord, j’ai montré que le gérondif pouvait, selon les cas, exprimer ou non une manière d’agir. Ensuite, je me suis demandé à quoi pouvaient ressembler des raisons d’agir d’une certaine manière, des manières de ne pas agir et des manières d’agir mentalement. Enfin, je me suis penché sur un cas d’étude, à savoir les différentes

manières de marcher. J'ai approfondi cet exemple en mobilisant une approche biomécanique puis une approche de sémantique lexicale.

## 2 Perspectives

S'il fallait caractériser la dialectique générale que j'ai suivie au cours de cette étude, je dirais que j'ai cherché l'unité au sein de la diversité. La diversité caractérise en effet l'objet de mon étude. Premièrement, parce que la notion de manière s'applique à diverses catégories ontologiques : les sortes d'action, les qualités, les états, les relations et les propriétés sortales. Deuxièmement, parce que les manières d'agir ne sont pas les mêmes d'une sorte d'action à l'autre, de même que les manières d'être ne sont pas les mêmes d'une propriété sortale à l'autre ou d'une qualité à l'autre. Par exemple, les dimensions de spécification de la marche (la vitesse, la longueur des pas, l'inclinaison du pied) ne ressemblent en rien aux dimensions de spécification de la parole (le timbre, le débit, le registre de langue, etc.). De même, les dimensions de spécification d'une maison (la forme du toit, les matériaux du mur) ne sont pas les mêmes que les dimensions de spécification d'un organisme animal (le type de locomotion, la structure génétique, etc.). Troisièmement, parce que chaque sorte d'action et chaque sorte de chose se caractérise par une grande diversité de dimensions de spécification. Par exemple, pour ce qui est des actions, les dimensions se répartissent en trois grandes familles : les paramètres biomécaniques (« sur la pointe des pieds », « à grandes enjambées »), les paramètres affectifs (« joyeusement », « timidement », « d'un air las ») et les paramètres évaluatifs (« habilement », « élégamment », « de façon pataude »).

Cette formidable diversité des manières se reflète dans la grande richesse du lexique adverbial et adjectival des langues naturelles. En prenant le parti de chercher l'unité au sein de la diversité, il est évident que je n'ai pas fait honneur à cette diversité et à cette richesse. Je me suis souvent contenté de mobiliser des exemples simples et économiques afin de dégager des définitions et des considérations très générales. Ainsi, une ligne qui pourrait être adoptée pour approfondir mes recherches consisterait à changer de perspective en étudiant une sorte d'action ou une sorte de choses en particulier, sans chercher à généraliser la réflexion. L'exercice mené au chapitre 6 (section 3) à propos des manières de marcher pourrait être transposé à d'autres exemples. Et pourquoi ne pas s'intéresser à des sortes d'action très contextuelles (les manières de planter un clou) ou très codées (les manières de courir le 110 mètres haies) ? L'exercice pourrait également

être mené dans le domaine des artefacts (les manières d'*être une lampe de chevet*) ou des entités naturelles (les manières d'*être un minéral*). Cette perspective permettrait d'explorer de façon approfondie la classification d'une certaine sorte d'activité ou d'une certaine sorte d'objet. Il s'agirait de s'appuyer sur des disciplines spécialisées (par exemple : la biomécanique, la minéralogie, l'ingénierie ou l'architecture) pour établir des typologies utiles pour l'étude des domaines concernés. Cette perspective se rapprocherait de la démarche classificatoire théorisée par Barry Smith, démarche qui consiste à établir des « ontologies » ou « ontologies formelles »<sup>121</sup>.

---

<sup>121</sup> Voir par exemple Arp, Smith et Spear (2015)).



# **BIBLIOGRAPHIE**



- Ajdukiewicz, K. (1978). Syntactic Connexion (1936). In K. Ajdukiewicz & J. Giedymin (Eds.), *The Scientific World-Perspective and Other Essays, 1931–1963* (pp. 118-139). Dordrecht: Springer Netherlands.
- Alexeyenko, S. (2012). Manner Modification in Event Semantics. *Israel Association for Theoretical Linguistics (IATL)*, 27, 203-218.
- Alvarez, M. (1999). Actions and Events: Some Semantical Considerations. *Ratio*, 12(3), 213-239.
- Alvarez, M. (2018). *The Ontology of Action : Action and Activity [Draft (Unpublished)]*.
- Alvarez, M., & Hyman, J. (1998). Agents and their Actions. *Philosophy*, 73(284), 219-245.
- Amiot, D., & Stosic, D. (2011). Sautiller, voleter, dansoter : évaluation, pluriactionnalité, aspect. In E. Arjoca-Ieremia, C. Avezard-Roger, J. Goes, E. Moline, & A. Tihu (Eds.), *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques* (pp. 277-297). Arras: Artois Presses Université.
- Angelelli, I. (2007). *Études sur Frege et la philosophie traditionnelle*. Paris: Vrin.
- Antony, L. (2003). Who's Afraid of Disjunctive Properties? *Philosophical Issues*, 13(1), 1-21.
- Aristote. (2014a). Catégories. In P. Pellegrin (Ed.), *Oeuvres complètes* (pp. 29-63). Paris: Flammarion.
- Aristote. (2014b). Métaphysique. In P. Pellegrin (Ed.), *Oeuvres complètes* (pp. 1735-1969). Paris: Flammarion.
- Aristote. (2014c). Topiques. In P. Pellegrin (Ed.), *Oeuvres complètes* (pp. 295-452). Paris: Flammarion.
- Armstrong, D. M. (2010). *Les Universaux : une introduction partisane*. Paris: Les Éditions d'Ithaque.
- Arp, R., Smith, B., & Spear, A. D. (2015). *Building Ontologies with Basic Formal Ontology*. Cambridge Mass.: The MIT Press.
- Atherton, C., & Blank, D. (2013). From Plato to Priscian. Philosophy's Legacy to Grammar. In K. Allan (Ed.), *The Oxford Handbook of the History of Linguistics* (pp. 283-339). Oxford: Oxford University Press.
- Austin, J. (1956). A Plea for Excuses. *Proceedings of the Aristotelian Society*, 57, 1-30.
- Bach, K. (1980). Actions Are not Events. *Mind*, 89(353), 114-120.

- Bar-Hillel, Y. (1953). A Quasi-Arithmetical Notation for Syntactic Description. *Language*, 29(1), 47-58.
- Beauzée, N. (1974 [1767]). *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Stuttgart: Friedrich Frommann Verlag.
- Belnap, N. D., & Steel, T. B. (1978). The Logic of Questions and Answers. *Philosophy of Science*, 45(3), 490-491.
- Bennett, J. (1988). *Events and their Names*. Oxford: Oxford University Press.
- Bennett, J. (2002). What Events Are. In R. M. Gale (Ed.), *The Blackwell Guide to Metaphysics* (pp. 43-65). Oxford; Malden: Blackwell Publishers.
- Bourdieu, P. (1977). Remarques provisoires sur la perception sociale du corps. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 14, 51-54.
- Cain, A. J. (2020). Taxonomy. In *Encyclopaedia Britannica*.
- Casati, R., & Varzi, A. C. (2021). Events. In E. N. Zalta (Ed.), *Stanford Encyclopedia of Philosophy*.
- Charles, D. (2018). Processes, Activities, and Actions. In R. Stout (Ed.), *Process, Action, and Experience* (pp. 20-40). Oxford: Oxford University Press.
- Chisholm, R. (1991). L'agent en tant que cause. In M. Neuberg (Ed.), *Théorie de l'action. Textes majeurs de la philosophie analytique de l'action*. Liège: Mardaga.
- Clapp, L. J. (2001). Disjunctive Properties: Multiple Realizations. *Journal of Philosophy*, 98(3), 111-136.
- Clarke, R. (2014). *Omissions: Agency, Metaphysics, and Responsibility*. Oxford: Oxford University Press.
- Crowther, T. (2018). Processes as Continuants and Process as Stuff. In R. Stout (Ed.), *Process, Action, and Experience* (pp. 58-81). Oxford: Oxford University Press.
- Cruse, D. A. (1997). *Lexical Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Davidson, D. (1993a). Actions, raisons et causes. In *Actions et événements* (pp. 15-36). Paris: Presses Universitaires de France.
- Davidson, D. (1993b). L'individuation des événements. In *Actions et événements* (pp. 219-243). Paris: Presses Universitaires de France.
- Davidson, D. (1993c). La forme logique des phrases d'action. In *Actions et événements* (pp. 149-171). Paris: Presses Universitaires de France.

- Davidson, D. (1993d). Les événements comme particuliers. In *Actions et événements* (pp. 245-253). Paris: Presses Universitaires de France.
- Davidson, D. (2001a). Adverbs of Action. In B. Vermazen & M. B. Hintikka (Eds.), *Essays on Davidson: Actions and Events* (pp. 230-241). Oxford: Oxford University Press.
- Davidson, D. (2001b). Reply to Quine on Events. In *Essays on Actions and Events* (pp. 305-312). Oxford: Oxford University Press.
- Dik, S. (1975). The Semantic Representation of Manner Adverbials. In A. Kraak (Ed.), *Linguistics in the Netherlands 1972-1973* (pp. 96-121). Assen: Van Gorcum.
- Dretske, F. I. (1967). Can Events Move? *Mind*, 76(304), 479-492.
- Eckardt, R. (1998). *Adverbs, Events, and Other Things*. Tübingen: M. Niemeyer.
- Fine, K. (1994). Essence and Modality. *Philosophical Perspectives*, 8, 1-16.
- Flaux, N., & Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Gap: Ophrys.
- Fodor, J. A. (1970). Troubles about Actions. *Synthese*, 21(3/4), 298-319.
- Funkhouser, E. (2006). The Determinable-Determinate Relation. *Noûs*, 40(3), 548-569.
- Funkhouser, E. (2014). *The Logical Structure of Kinds*. Oxford: Oxford University Press.
- Galton, A., & Mizoguchi, R. (2009). The Water Falls but the Waterfall Does not Fall: New Perspectives on Objects, Processes and Events. *Appl. Ontol.*, 4(2), 71-107.
- Gärdenfors, P. (2004). *Conceptual Spaces : the Geometry of Thought*. Cambridge (Mass.): The MIT Press.
- Gärdenfors, P. (2014). *Geometry of Meaning : Semantics Based on Conceptual Spaces*. Cambridge (Mass.); London: The MIT Press.
- Gardies, J.-L. (1975). *Esquisse d'une grammaire pure*. Paris: J. Vrin.
- Gary-Prieur, M.-N. (1982). "Adverbes de manière": que signifie cette étiquette? *Lexique*, 1, 13-23.
- Geach, P. T. (1956). Good and Evil. *Analysis*, 17(2), 33-42.
- Geuder, W. (2002). *Oriented Adverbs. Issues in the Lexical Semantics of Event Adverbs* (Philosophische Dissertation). Universität Tübingen, Tübingen.
- Geuder, W. (2006). Manner Modification of States. In C. Ebert & C. Endriss (Eds.), *Proceedings of the Sinn und Bedeutung 10 : 10th Annual Meeting of the*

- Gesellschaft für Semantik, October 13 - 15, 2005* (pp. 111-124). Berlin: Zentrum für Allgemeine Sprachwissenschaft, Sprachtypologie und Universalienforschung.
- Goldman, A. I. (1970). *A Theory of Human Action*. Princeton: Princeton University Press.
- Granger, H. (1980). Aristotle and the Genus-Species Relation. *Southern Journal of Philosophy*, 18(1), 37-50.
- Granger, H. (1984). Aristotle on Genus and Differentia. *Journal of the History of Philosophy*, 22(1), 1-23.
- Grice, P. (1979). Logique et conversation. *Communications*, 30, 57-72.
- Guimier, C. (1996). *Les adverbes du français : le cas des adverbes en "-ment"*. Gap; Paris: Ophrys.
- Gumperz, J. J. (2000). *Rethinking linguistic relativity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Haas, P., & Gréa, P. (2015). Action et événement, deux types nominaux distincts ? *Langue française*, 185(1), 85-98.
- Halmøy, O. (2003). *Le gérondif en français*. Gap: Ophrys.
- Hofweber, T. (2021). Logic and Ontology. In Z. Edward N. (Ed.), *Stanford Encyclopedia of Philosophy*.
- Hornsby, J. (2012). Actions and Activity. *Philosophical Issues*, 22(1), 233-245.
- Hyman, J. (2015). *Action, Knowledge, and Will*. Oxford: Oxford University Press.
- Jaworski, W. (2009). The Logic of How-Questions. *Synthese*, 166, 133-155.
- Johansson, I. (1989). *Ontological Investigations : An Inquiry into the Categories of Nature, Man and Society*. London; New York: Routledge.
- Johansson, I. (2006). Four Kinds of 'Is A'Relation. *Applied Ontology: An Introduction, Frankfurt: Ontos*.
- Johansson, I. (2016). Against Fantology Again. In L. Zaibert (Ed.), *The Theory and Practice of Ontology* (pp. 25-43). London: Palgrave Macmillan UK.
- Johnson, W. E. (1964 [1921]). The Determinable. In *Logic, Part 1. Propositions and Relations* (pp. 173-185). New York: Dover Publications.
- Kasper, S. (2008). *A Comparison of "Thematic Role" Theories*. (Thesis). Philipps-Universität Marburg, Marburg.

- Kennedy, C. (2007). Vagueness and Grammar: The Semantics of Relative and Absolute Gradable Adjectives. *Linguistics and Philosophy*, 30(1), 1 - 45.
- Kenny, A. (2003a). Actions and Relations. In *Action, Emotion and Will* (pp. 106-119). London: Routledge.
- Kenny, A. (2003b). States, Performances, Activities. In *Action, Emotion and Will* (pp. 120-130). London: Routledge.
- Khamassi, M., & Pacherie, E. (2018). L'action. In T. Collins (Ed.), *La cognition : du neurone à la société* (pp. 270-313). Paris: Gallimard.
- Kim, J. (1966). On the Psycho-Physical Identity Theory. *American Philosophical Quarterly*, 3(3), 227-235.
- Kim, J. (1969). Events and their Descriptions: some Considerations. In N. Rescher (Ed.), *Essays in Honor of Carl G. Hempel* (pp. 198-215). Dordrecht ; Boston: D. Reidel.
- Kim, J. (1976). Events as Property Exemplifications. In M. Brand & D. Walton (Eds.), *Action Theory* (pp. 310-326). Dordrecht; Boston: D. Reidel.
- Kleiber, G. (1990). *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Kleiber, G. (2011). Gérondif et manière. *Langue française*, 171(3), 117-134.
- Lakoff, G. (1987). *Women, Fire and Dangerous Thing: What Categories Reveal About the Mind*. Chicago: University of Chicago Press.
- Le Goffic, P. (2002). Marqueurs d'interrogation/indéfinition/subordination : essai de vue d'ensemble. *Verbum*, 24(4), 315-340.
- Le Goffic, P. (2007). Les mots qu- entre interrogation, indéfinition et subordination : quelques repères. *Lexique*, 18, 13-46.
- Lewis, D. (1983a). Extrinsic Properties. *Philosophical Studies: An International Journal for Philosophy in the Analytic Tradition*, 44(2), 197-200.
- Lewis, D. (1983b). New Work for a Theory of Universals. *Australasian Journal of Philosophy*, 61(4), 343-377.
- Lowe, E. J. (2006). *The Four-Category Ontology : A Metaphysical Foundation for Natural Science*. Oxford: Oxford University Press.
- Maat, J. (2013). General or Universal Grammar from Plato to Chomsky. In K. Allan (Ed.), *The Oxford Handbook of the History of Linguistics* (pp. 397-417). Oxford: Oxford University Press.

- Maienborn, C. (2007). On Davidsonian and Kimian States. In I. Comorovski & K. Von Heusinger (Eds.), *Existence : Semantics and Syntax* (pp. 107-130). Dordrecht: Springer.
- Maienborn, C. (2011). Event Semantics. In C. Maienborn, K. von Heusinger, & P. Portner (Eds.), *Semantics: an International Handbook of Natural Language Meaning* (Vol. 1, pp. 802-829). Berlin; New York: de Gruyter.
- Maienborn, C., & Schäfer, M. (2011). Adverbs and Adverbials. In C. Maienborn, K. Von Heusinger, & P. portner (Eds.), *Semantics: An International Handbook of Natural Language Meaning* (Vol. 2, pp. 1390-1420). Berlin; New York: De Gruyter.
- Massin, O. (2013). Determinables and Brute Similarities. In C. Svennerlind, J. Almäng, & R. Ingthorsson (Eds.), *Johanssonian Investigations. Essays in Honour of Ingvar Johansson on his Seventieth Birthday* (pp. 388-420). Frankfurt: Ontos.
- Massin, O. (2019). Survenance et fondation morales. In O. Desmons, S. Lemaire, & P. Turmel (Eds.), *Manuel de métaéthique* (pp. 271-306). Paris: Hermann.
- Mauss, M. (2010). Les techniques du corps. In B. Andrieu (Ed.), *Philosophie du corps. Expériences, interactions et écologie corporelle* (pp. 169-197). Paris: Vrin.
- McConnell-Ginet, S. (1982). Adverbs and Logical Form: A Linguistically Realistic Theory. *Language*, 58(1), 144-184.
- McNally, L. (2016). Modification. In M. Aloni & P. Dekker (Eds.), *The Cambridge Handbook of Formal Semantics* (pp. 442-464). Cambridge: Cambridge University Press.
- Mele, A. (1997). Agency and Mental Action. *Philosophical Perspectives*, 11(s11), 231-249.
- Mele, A. (2009). Mental Action: A Case Study. In L. O'Brien & M. Soteriou (Eds.), *Mental Actions* (pp. 17-37). Oxford: Oxford University Press.
- Miller, G. A., & Fellbaum, C. (1991). Semantic Networks of English. *Cognition*, 41(1), 197-229.
- Moline, E. (2009). Elle me parle comme une mitraillette. L'interprétation des adverbiaux de manière qu- : le cas de parler et des verbes de « manière de parler ». *Langages*, 175(3), 49-65.
- Moline, E. (2013). "La meilleure façon de marcher". Compléments de manière et propriétés sémantiques du prédicat verbal : l'exemple de "marcher". In E. Moline & M. Desmets (Eds.), *Les compléments de manière* (pp. 97-117). Strasbourg: Université de Strasbourg.

- Moline, E., & Stosic, D. (2012). Marcher comme une reine / Nager comme une sirène. Les verbes de déplacement et les compléments de manière en comme. *Studii de lingvistică, 1*, 159-178.
- Moline, E., & Stosic, D. (2016). *L'expression de la manière en français*. Paris: Editions Ophrys.
- Molinier, C. (1990). Une classification des adverbes en -ment. *Langue française, 88*, 28-40.
- Molinier, C., & Levrier, F. (2000). *Grammaire des adverbes : description des formes en -ment*. Genève: Droz.
- Morzycki, M. (2015). *Modification*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mourelatos, A. P. D. (1978). Events, Processes, and States. *Linguistics and Philosophy, 2*(3), 415 - 434.
- Neuhaus, F., Grenon, P., & Smith, B. (2004). A Formal Theory of Substances, Qualities, and Universals. In A. Varzi & L. Vieu (Eds.), *Formal Ontology in Information Systems : Proceedings of the Third International Conference (FOIS-2004)* (pp. 49-58). Amsterdam: IOS Press.
- O'Shaughnessy, B. (1997). Trying (as the Mental 'Pineal gland'). In A. R. Mele (Ed.), *The Philosophy of Action* (Vol. 70, pp. 365 - 386). Oxford: Oxford University Press.
- Pacherie, E. (2000). The Content of Intentions. *Mind and Language, 15*(4), 400-432.
- Pacherie, E. (2003). La dynamique des intentions. *Dialogue, 42*(3), 447-480.
- Pacherie, E. (2018). Motor Intentionality. In A. Newen, L. D. Bruin, & S. Gallagher (Eds.), *The Oxford Handbook of 4E Cognition* (pp. 369-388). Oxford: Oxford University Press.
- Parsons, T. (1990). *Events in the Semantics of English: A Study in Subatomic Semantics*. Cambridge (Mass.); London: MIT Press.
- Payton, J. D. (2016). The Logical Form of Negative Action Sentences. *Canadian Journal of Philosophy, 46*(6), 855-876.
- Payton, J. D. (2018). How to Identify Negative Actions with Positive Events. *Australasian Journal of Philosophy, 96*(1), 87-101.
- Payton, J. D. (2021). *Negative Actions: Events, Absences, and the Metaphysics of Agency*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Piñón, C. (2007). *Manner Adverbs and Manners*. Paper presented at the Ereignissemantik-Konferenz, 20-21.12.2007, Tübingen.

- Piñón, C. (2008). From Properties to Manners: A Historical Line of Thought about Manner Adverbs. In A. Lobke & e. al. (Eds.), *Papers of the Linguistic Society of Belgium* (Vol. 3).
- Prior, A. N. (1949). Determinables, Determinates and Determinants. *Mind*, 58(229), 1-20.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français. Edition revue et augmentée*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Rind, M., & Tillinghast, L. (2008). What is an Attributive Adjective? *Philosophy*, 83(1), 77-88.
- Rodríguez-Pereyra, G. (2002). *Resemblance Nominalism : a Solution to the Problem of Universals*. Oxford: Clarendon Press.
- Rosch, E., & Mervis, C. B. (1975). Family Resemblances: Studies in the Internal Structure of Categories. *Cognitive Psychology*, 7(4), 573-605.
- Rosch, E. H. (1973). Natural Categories. *Cognitive Psychology*, 4(3), 328-350.
- Roussarie, L. (2017). *Sémantique formelle, volume 1: introduction à la grammaire de Montague*. Berlin: Language Science Press.
- Ruben, D.-H. (2018). *The Metaphysics of Action : Trying, Doing, Causing*. Basingstoke: Palgrave MacMillan.
- Sæbø, K. J. (2008). The Structure of Criterion Predicates. In J. Dölling, T. Heyde-Zybatow, & M. Schäfer (Eds.), *Event Structures in Linguistic Form and Interpretation* (pp. 127-147). Berlin: De Gruyter.
- Sæbø, K. J. (2016). “How” Questions and the Manner–Method Distinction. *Synthese*, 193(10).
- Saint-Augustin. (1996). *Confessions*. Paris: Gallimard.
- Schäfer, M. (2013). *Positions and Interpretations. German Adverbial Adjectives at the Syntax-Semantics Interface*. Boston: De Gruyter Mouton.
- Searle, J. (1959). On Determinables and Resemblance. *Aristotelian Society Supplementary Volume*, 33, 141-158.
- Searle, J. (1998). *La construction de la réalité sociale*. Paris: Gallimard.
- Searle, J. (2000). *L'intentionnalité : essai de philosophie des états mentaux*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Searle, J. (2001). *Rationality in Action*. Cambridge (Mass.): The MIT Press.

- Seibt, J. (2020). Process Philosophy. In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.
- Simons, P. (2000). Continuants and Occurrents. *Aristotelian Society Supplementary Volume, 74*, 59-75.
- Simons, P. (2003). *Parts : a Study in Ontology*. Oxford: Oxford University Press.
- Smith, B. (2005). Against Fantology. In J. C. Marek & M. E. Reicher (Eds.), *Experience and Analysis* (pp. 153-170). Vienne: HPT & ÖBV.
- Sperber, D., & Wilson, D. (2005). *La pertinence : communication et cognition*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Steward, H. (2000). Do Actions Occur inside the Body? *Mind and Society, 1*(2), 107-125.
- Steward, H. (2003). *The Ontology of Mind : Events, Processes, and States*. Oxford: Clarendon Press.
- Steward, H. (2012). Actions as Processes. *Philosophical Perspectives, 26*(1), 373-388.
- Steward, H. (2013). Processes, Continuants, and Individuals. *Mind, 122*(487), 781-812.
- Steward, H. (2014). Causing Things and Doing Things. In C. G. Pulman (Ed.), *Hart on Responsibility* (pp. 71-90). London: Palgrave Macmillan.
- Steward, H. (2015). What is a Continuant? *Aristotelian Society Supplementary Volume, 89*(1), 109-123.
- Stoecker, R. (1993). Reasons, Actions, and their Relationship. In R. Stoecker (Ed.), *Reflecting Davidson* (pp. 265-286). Berlin ; New York: de Gruyter.
- Stosic, D. (2009). La notion de « manière » dans la sémantique de l'espace. *Langages, 175*(3), 103-121.
- Stosic, D. (2019). Manner as a Cluster Concept: What Does Lexical Coding of Manner of Motion tell us about Manner? In M. Aurnague & D. Stosic (Eds.), *The Semantics of Dynamic Space in French : Descriptive, Experimental and Formal Studies on Motion Expression* (pp. 141-177). Amsterdam; Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Stosic, D. (2020). Defining the Concept of Manner: An Attempt to Order Chaos. *Testi e linguaggi, 14*, 127-150.
- Stout, R. (1997). Processes. *Philosophy, 72*(279), 19-27.
- Stout, R. (2016). The Category of Occurrent Continuants. *Mind, 125*(497), 41-62.

- Stout, R. (2018). Introduction. In R. Stout (Ed.), *Process, Action, and Experience* (pp. 1-19). Oxford: Oxford University Press.
- Tappolet, C. (2004). Through Thick and Thin: Good and its Determinates. *Dialectica*, 58(2), 207-221.
- Tappolet, C., & Voizard, A. (2011). La philosophie de la normativité ou comment tenter de faire un peu d'ordre. *Dialogue*, 50(2), 239-246.
- Taylor, B. (1985). *Modes of Occurrence: Verbs, Adverbs, and Events*. Oxford: Blackwell.
- Twardowski, K. (1999). Actions and Products. In *On Actions, Products and other Topics in Philosophy* (pp. 103-132). Amsterdam: Rodopi.
- Van de Velde, D. (1999). Adjectifs de qualités, adjectifs d'états. In D. Amiot, W. De Mulder, N. Flaux, & M. Tenchea (Eds.), *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques* (pp. 151-160). Arras: Artois presses université.
- Van de Velde, D. (2009a). Comment, manières d'être et manières de faire. *Travaux de linguistique*, 1(58), 39-61.
- Van de Velde, D. (2009b). Les adverbes de manière : propriétés inhérentes et propriétés héritées des prédicats verbaux. *Langages*, 3(175), 15-32.
- Velleman, J. D. (1992). What Happens When Someone Acts? *Mind*, 101(403), 461-481.
- Vendler, Z. (1967a). *Linguistics in Philosophy*. Ithaca; London: Cornell University Press.
- Vendler, Z. (1967b). Verbs and Times. In *Linguistics and Philosophy* (pp. 97-121). Ithaca; London: Cornell University Press.
- Viel, E. (2000). *La marche humaine, la course et le saut : biomécanique, explorations, normes et dysfonctionnements*. Paris: Masson.
- Von Wright, G. H. (1963). *Norm and Action : a Logical Enquiry*. Londres; New York: Routledge & Kegan Paul; The Humanities Press.
- Whitehead, A. N. (2006 [1920]). *Le concept de nature*. Paris: Vrin.
- Whittle, M. W. (2003). *Gait Analysis : an Introduction*. Edinburgh: Butterworth Heinemann.
- Wilson, J. (2021). Determinables and Determinates. In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.
- Yablo, S. (1992). Mental Causation. *Philosophical Review*, 101(2), 245-280.

\*

\*\*

*Dictionnaire historique de la langue française, édition 1995.* Paris : Dictionnaires Le Robert.

*Dictionnaire Larousse de la langue française (version numérique).* Consulté en août 2021.

*Le Grand Robert de la langue française (version numérique).* Consulté en août 2021.

*Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, édition 2016.* Paris : Dictionnaires Le Robert.

*Le Trésor de la langue française informatisé.* Consulté en août 2021.

